

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Langues, littératures, arts,  
cultures, civilisations

Université Paul-Valéry Montpellier 3

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
**VAGUE A**

Rapport publié le 30/08/2020



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Président par  
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Philippe Brandeis, Joël Bremond  
co-Présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Langues, littératures, arts, cultures, civilisations* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts du spectacle
- Licence Arts plastiques
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Humanités
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Musicologie
- Licence Philosophie
- Licence professionnelle Métiers du jeu vidéo
- Licence professionnelle Techniques du son et de l'image
- Master Arts de la scène et du spectacle vivant
- Master Arts plastiques
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Danse
- Master Direction de projets ou établissements culturels
- Master Esthétique
- Master Études culturelles
- Master Histoire de l'art
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Mondes anciens
- Master Mondes médiévaux
- Master Musicologie
- Master Patrimoine et musées
- Master Philosophie
- Master Psychanalyse

## PRÉSENTATION

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est structurée depuis 2019 en quatre champs de formations : *Communication, langages, information, numérique* ; *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* ; *Sociétés, sujet, temps, territoires, organisations, santé* ; *Langues, littératures, arts, cultures, civilisations*, objet de cette évaluation.

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) fut membre de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Languedoc-Roussillon Universités (LRU), dissoute en décembre 2019, dont les activités sont aujourd'hui assurées par les quatre universités Occitanie Est, à savoir : deux universités à Montpellier dont l'UPVM3, l'Université de Nîmes et celle de Perpignan Via Domitia.

Il convient de noter que la contrainte du calendrier de contractualisation de l'établissement a engagé l'Université dans la constitution de ses champs de formations, spécialement pour la présente évaluation, à la demande du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).

Le champ *Langues, littératures, arts, cultures, civilisations* (LLACC) réunit trois unités de formation et de recherche (UFR) : en totalité (UFR 1 - Lettres, arts, philosophie, psychanalyse ; UFR2 - Langues et cultures étrangères et régionales) ; pour partie (UFR3 - Sciences humaines et sciences de l'environnement).

Le champ LLACC accueille aux alentours de 10 000 étudiants répartis comme suit :

- de 6500 à 7600 étudiants (selon les années) en licence ;
- environ 40 étudiants en licence professionnelle ;
- près de 2500 étudiants en master.

Le champ LLACC abrite 29 mentions en champ principal :

- neuf licences :

UFR 1 Lettres, arts, philosophie, psychanalyse :

- Licence *Arts du spectacle* ;
- Licence *Arts plastiques* ;
- Licence *Humanités* ;
- Licence *Lettres* ;
- Licence *Musicologie* ;
- Licence *Philosophie* ;

UFR 2 Langues et cultures étrangères et régionales :

- Licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) ;
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) ;

UFR 3 Sciences humaines et sciences de l'environnement :

- Licence *Histoire de l'art et archéologie* ;

- deux licences professionnelles :

UFR 1 Lettres, arts, philosophie, psychanalyse :

- Licence professionnelle *Métiers du jeu vidéo* ;
- Licence professionnelle *Techniques du son et de l'image, parcours Concepteur audiovisuel et nouveaux médias* ;

- dix-huit masters

UFR 1 Lettres, arts, philosophie, psychanalyse :

- Master *Arts de la scène et du spectacle vivant* ;
- Master *Arts plastiques* ;
- Master *Cinéma et audiovisuel* ;
- Master *Danse* (en partenariat avec le Centre chorégraphique national - CCN) ;
- Master *Direction de projets ou établissements culturels* ;
- Master *Esthétique* ;
- Master *Études culturelles* ;
- Master *Lettres* ;
- Master *Métiers du livre et de l'édition* ;

- Master *Musicologie* ;
- Master *Philosophie* ;
- Master *Psychanalyse* ;

UFR 2 Langues et cultures étrangères et régionales :

- Master *Langues étrangères appliquées (LEA)* ;
- Master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* ;

UFR 3 Sciences humaines et sciences de l'environnement :

- Master *Histoire de l'art* ;
- Master *Mondes anciens* ;
- Master *Mondes médiévaux* ;
- Master *Patrimoine et musées, parcours Valorisation et médiation des patrimoines*.

Parmi cette offre de formation proposée en présentiel, 7 parcours de licence et 13 parcours de master sont également ouverts en enseignement à distance (EAD) qui se révèle être une des grandes forces de ce champ de formations et permet, entre autres, l'accueil de salariés en réorientation ou en reconversion (jusqu'à 91 % des inscrits en master *Psychanalyse*).

Les doctorats proposés par l'école doctorale de l'Université (ED58) *Langues, littérature, cultures, civilisations* sont également accessibles en EAD.

Le champ de formations LLACC assure également une mission transversale au service d'autres champs de l'Université, notamment pour la formation en langues étrangères, régionales ou anciennes, destinée à l'ensemble des étudiants, ou encore pour proposer des cours spécifiques d'anglais professionnel.

De plus, les formations *Langues, Lettres, Musique* et *Arts plastiques* du champ sont en lien étroit avec le champ *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, qui attirent un nombre significatif d'étudiants de ces parcours.

Inversement, le champ LLACC bénéficie de l'apport d'autres champs de l'Université pour les enseignements de *Français langue étrangère (FLE)*, les cours de mise à niveau en français ou encore les enseignements d'ouverture et de culture générale, notamment en histoire.

En complément, le champ LLACC nourrit de nombreux partenariats professionnels, académiques et socio-économiques avec des institutions culturelles, indispensables à la formation d'étudiants dans ces domaines, comme le Théâtre la Vignette, le Musée des Moulages, le Musée Fabre de Montpellier, le Musée Calvet à Avignon, le Centre national du Cinéma (CNC), l'Institut chorégraphique international-Centre chorégraphique national (ICI-CCN) de Montpellier, l'Opéra Orchestre national Montpellier Occitanie, le Centre international de musique médiévale (CIMM), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) des lycées Jules Guesde de Montpellier et Henri IV de Béziers, l'entreprise Ubisoft...

Le champ LLACC est largement ouvert sur l'international, notamment pour les parcours de formations en langues étrangères qui disposent d'accords de double diplomation avec plusieurs universités étrangères (Allemagne, Maroc, Tunisie, Grèce, Russie).

## AVIS GLOBAL

Bien que très récemment structuré, le champ *Langues, littératures, arts, cultures, civilisations* (LLACC) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 a fait assurément l'objet d'une réflexion préalable à sa composition pour proposer un ensemble cohérent et « traditionnel » de formations dans les domaines des langues, des littératures, des arts, des cultures et des civilisations dans lesquels la présence des parcours de philosophie et de psychanalyse donne du sens et contribue à l'intérêt de l'offre.

L'UPVM3, qui fait de la culture un axe privilégié de son développement, est reconnue pour ses filières traditionnelles largement tournées vers le monde de la culture, de l'enseignement et des carrières à dimension internationale. Elle a su maintenir ces formations en les modernisant, mais le champ LLACC regroupe aussi des filières clairement ouvertes sur différents secteurs socio-professionnels, culturels et/ou entrepreneuriaux, comme LEA, les licences professionnelles *Métiers du jeu vidéo* et *Techniques du son et de l'image*, ainsi que les *Arts plastiques* et les *Arts du spectacle*.

Cette imbrication de filières traditionnelles rénovées et d'innovation bien menée, en particulier avec le recours au numérique, donne à l'ensemble une cohérence qui apparaît satisfaisante. Même si le champ n'a qu'une existence théorique actuellement, il pourrait permettre de développer à terme une stratégie de fonctionnement et de communication appuyée sur des synergies entre ses diverses composantes, pour enrichir l'offre de parcours ou proposer des partenariats et des mutualisations entre formations, d'autant que celles-ci partagent l'adossement aux mêmes laboratoires de recherche.

Certaines formations du champ présentent des particularités uniques au niveau régional, national ou international et lui apportent une dimension attractive originale : parmi elles figurent notamment le master *Danse en double pilotage* avec l'ICI-CCN, le parcours *Jeux vidéo* du master *Arts plastiques* et les spécialités linguistiques rares de la formation *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* que sont le grec moderne et l'occitan, à titre d'exemples.

Les points négatifs sont une étonnante maigreur des effectifs sortants en matière d'échanges internationaux, des liens avec la recherche inégaux selon les formations et un certain nombre de manques en matière de suivi des diplômés. Les réserves concernant les deux licences professionnelles et la mention LEA seront développées *infra*.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

### Finalité des formations

#### - Pour les licences :

Les finalités des onze licences évaluées ici font toutes l'objet d'une présentation claire et explicite. Cela vaut aussi bien pour la formation générale que chacune propose que pour la préparation à une profession, que cette dernière intervienne, pour la majorité des étudiants, à l'issue d'une licence professionnelle (*Techniques du son et de l'image, Métiers du jeu vidéo*) ou à un terme plus lointain pour toutes les autres licences. En cette matière, les dossiers sont globalement très satisfaisants.

#### - Pour les masters :

Dans l'ensemble, les finalités scientifiques de chacune des mentions de master du champ LLACC sont clairement exposées au travers d'objectifs bien définis, appuyés sur une cohérence pédagogique convaincante. Les compétences professionnelles à acquérir sont elles-mêmes plutôt bien présentées. Les liens avec le monde professionnel sont particulièrement solides, que ce soit avec des partenaires régionaux, nationaux ou internationaux.

Le champ LLACC abrite plusieurs mentions de master orientées uniquement vers la recherche (*Esthétique, Philosophie*), d'autres, orientées uniquement vers la professionnalisation (*Métiers du livre et de l'édition*), tandis que les autres mentions allient ces deux dimensions.

Même si la formation à la recherche tient la place qu'elle doit avoir dans un parcours de master, la poursuite d'études en doctorat, lorsqu'elle est présentée comme une finalité des formations, ne se traduit pas en chiffres dans les inscriptions en cycle doctoral. Une remarque similaire peut être faite concernant les *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) pour certaines mentions de master.

### Positionnement dans l'environnement

#### - Pour les licences :

La licence professionnelle (LP) *Métiers du jeu vidéo* n'a que peu d'équivalents en France. Trois des cinq parcours de la licence *Humanités* sont uniques en France. Les huit autres licences et l'autre LP du champ se trouvent généralement en situation de concurrence avec l'offre de formation des sites universitaires les plus proches (Perpignan, Toulouse, Aix-Marseille), voire avec des établissements privés comme l'École du cinéma, en ce qui concerne la licence *Arts du spectacle*. Chacune a cherché à développer une approche spécifique ou des spécialités qui la démarquent des formations proposées dans ces autres villes. On relèvera par exemple le positionnement transmédia de la LP *Techniques du son et de l'image*, la spécialisation dans les répertoires médiévaux et contemporains pour la licence *Musicologie*, dans les métiers de l'écrit pour la licence *Lettres* ou dans l'étude de la Préhistoire et de l'Égyptologie pour la licence *Histoire de l'art et*

*archéologie*. La licence LEA se démarque par le nombre élevé de langues proposées (neuf). Cette stratégie de différenciation est moins affirmée, en ce qui concerne les licences *Arts plastiques* et *Arts du spectacle*, en situation de concurrence frontale avec les licences homonymes des campus de Toulouse et d'Aix-Marseille. Il faut souligner la volonté des licences *Philosophie* et *LLCER* de nouer des liens forts avec les classes préparatoires aux grandes écoles du bassin, celles du lycée Jules-Guesde de Montpellier en particulier.

Si les licences *LEA* et *LLCER* répondent aux attendus de ce niveau de formation en matière de liens avec la recherche et si la licence *Philosophie* propose à ses étudiants une acclimatation progressive à la recherche, les autres formations du champ pèchent souvent par la faiblesse en ce domaine – ou par le manque d'éléments d'information dans les dossiers d'autoévaluation à ce propos. Cela est moins problématique pour les deux licences professionnelles, dont il faut souligner toutefois l'effort pour proposer aux étudiants une approche de la recherche – dans la LP *Métiers du jeu vidéo* notamment où un cours existe sur les sciences des arts appliquées au jeu vidéo. Les liens sont en revanche à développer dans des licences comme *Arts plastiques*, *Arts du spectacle* ou *Humanités*. De nombreux enseignants-chercheurs du champ sont rattachés au laboratoire Représenter, inventer la réalité du romantisme à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle (RIRRA21), avec lequel plusieurs licences ont développé des liens (*Arts plastiques*, *Arts du spectacle*, LP *Techniques du son et de l'image*,...). Sont précisées dans les différentes fiches d'évaluation les initiatives intéressantes menées dans certaines licences : les liens avec les centres de recherche sur l'époque médiévale, par exemple, pour la licence *Musicologie*, sans toutefois que le dossier ne fournisse d'éléments très concrets sur ce qu'ils apportent à la formation des étudiants.

Les deux licences professionnelles ont, du fait de leur caractère résolument professionnalisant, noué des liens importants avec les acteurs économiques du territoire. Toutes deux sont positionnées dans des secteurs d'activité fortement représentés localement et ont développé des relations avec les entreprises et les institutionnels du jeu vidéo pour l'une, de l'image et du son pour l'autre. Les licences du champ ont instauré des liens avec les établissements secondaires ou avec des acteurs intéressant leur domaine d'activité spécifique, notamment la licence *Histoire de l'art et archéologie* qui, sur le volet archéologie, bénéficie d'un environnement particulièrement favorable en Occitanie. Certaines initiatives visant à rapprocher la formation universitaire du monde socio-économique méritent d'être soulignées : la licence *Humanités* invite d'anciens diplômés exerçant des métiers variés à intervenir devant ses étudiants ; la licence *LEA* a mis en place un « espace pro » afin d'accompagner les étudiants dans leur recherche de stages et d'emplois ; la licence *LLCER* est partenaire d'une radio associative diffusant en langue occitane. D'autres soulignent les efforts entrepris au titre de la pré-professionnalisation, notamment les licences *Lettres* et *LLCER*. Les licences *Philosophie*, *Arts plastiques* et *Arts du spectacle* gagneraient à développer leurs liens avec le tissu socio-économique régional ou à renforcer leurs actions dans ce domaine.

Les licences *LLCER* et *LEA* sont celles qui, du fait même de leur cœur de métier, ont développé le plus fortement leurs liens à l'international : un nombre significatif d'étudiants sortants, deux doubles diplômes en projet pour *LEA*, des liens actifs avec les centres culturels étrangers de Montpellier et avec les cités jumelées avec la ville pour *LLCER*, un double-diplôme avec une université italienne pour les deux. Dans ces deux filières, le nombre d'étudiants en mobilité à l'étranger est significatif. Pour les autres formations du champ, en revanche, le volet international mériterait d'être largement amplifié, par-delà les partenariats existant à l'échelle de l'UPVM3. L'intention est exprimée en licence *Philosophie*. La mise en œuvre d'une stratégie à l'international est d'autant plus nécessaire que, quand les dispositifs existent, ils semblent peu efficaces : la licence *Lettres* a ainsi noué des relations avec pas moins de 20 campus étrangers et a créé un intéressant diplôme d'université (DU) en japonais, mais très peu d'étudiants mènent une année d'étude hors de France. La place de l'international est à renforcer dans les licences *Histoire de l'art et archéologie*, *Arts plastiques*, *Arts du spectacle* et *Humanités*. La recommandation est plus difficile à mettre en œuvre pour les licences professionnelles, même si la LP *Métiers du jeu vidéo* exprime le souhait de développer ses liens à l'international.

#### - Pour les masters :

Les formations de masters du champ *LLACC* bénéficient du rayonnement historique et de la notoriété nationale et internationale du centre universitaire implanté de longue date à Montpellier : certes, la concurrence de proximité est faible mais il aurait été intéressant de la mesurer avec des centres nationaux importants comme ceux d'Aix-Marseille ou de Lyon.

Le positionnement des formations de master est globalement bien implanté et s'appuie sur des partenariats de proximité de grande qualité pour offrir des formations originales dont certaines jouissent d'une forte réputation, comme le parcours *Jeux vidéo* déjà mentionné.

Il faudra toutefois à l'avenir réfléchir au maintien du rattachement de la première année du master (M1) *Métiers du livre et de l'édition* à la mention *Lettres* alors que la deuxième année de ce même master (M2) ne l'est pas : la présentation de cet élément est confuse dans le dossier.

Les liens avec le monde professionnel et les acteurs socio-économiques donnent lieu tant à l'organisation de cours dispensés par des intervenants professionnels qu'à l'accueil d'étudiants mis en situation ou accueillis en stages dans les structures partenaires.

L'ouverture à l'international est présente dans la plupart des formations par le biais des accords ERASMUS de l'Université, des accords bilatéraux et des partenariats avec des universités étrangères. De manière générale, la mobilité sortante des étudiants reste faible dans le champ LLACC, alors que la mobilité entrante, certes variable selon les formations, est néanmoins très dynamique au niveau de l'Université et connue pour être une des plus significatives nationalement.

La mobilité enseignante ne semble pas être une préoccupation première de l'établissement.

À noter que l'enseignement des langues vivantes, hors des cursus de langues eux-mêmes, est maintenu à 20 heures par an sur l'ensemble des formations de master, ce qui paraît bien peu au regard des enjeux de formation affichés par la plupart des mentions et malgré une offre très riche sur site.

### Organisation pédagogique des formations

#### **- Pour les licences :**

Au plan pédagogique, les licences du champ sont organisées de manière cohérente et progressive. La réalisation d'un Projet professionnel personnalisé (PPP) en première année de licence (L1), la découverte des champs professionnels, les stages ou les partenariats avec le second degré pour les formations qui visent les métiers de l'enseignement (*LLCER ; Philosophie ; Lettres*) contribuent à la préprofessionnalisation. Au sein du champ, on relève que certains enseignements ou parcours de formation sont mutualisés entre les différentes mentions, par exemple pour les mentions *LLCER, LEA, Humanités* ou encore *Arts plastiques*. Ces mutualisations présentent des avantages, quand, par exemple, des enseignants de lettres interviennent pour des apports de culture générale. Elles ne sont pas sans poser problème, si les étudiants de *LLCER* et de *LEA* reçoivent les mêmes enseignements en langues à petits effectifs, alors que leurs projets professionnels sont divergents.

De nombreux dispositifs d'aide à la réussite (semestre renouvelé, accueil renforcé des étudiants, tutorat spécifique pour l'enseignement à distance) sont mis en œuvre dans toutes les licences évaluées et ont montré leur efficacité. Ils sont parfois complétés par des initiatives propres à la formation, comme pour la mention *Humanités*.

Le numérique est intégré aux différentes formations. De nombreux parcours sont accessibles à distance. Les étudiants sont formés en informatique, même s'ils considèrent parfois le Certificat Informatique et Internet (C2i) comme inadéquat (*Histoire de l'art et archéologie*). Les étudiants ont accès à l'espace numérique de travail (ENT) et à la plateforme Moodle. Des pratiques numériques innovantes et spécifiquement en lien avec la spécialisation des étudiants sont mises en avant dans certaines mentions (licence *LLCER*, licence *Arts plastiques*, LP *Métiers du jeu vidéo*), mais cet aspect pourrait être consolidé. La diversité et la qualité des formations du champ font de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 une destination attractive pour les étudiants étrangers. Cependant, malgré le nombre important de partenariats Erasmus, on note sur l'ensemble des formations un déséquilibre entre étudiants entrants et sortants (rapport de 1 à 13 pour la licence *Humanités*, par exemple).

#### **- Pour les masters :**

L'organisation pédagogique de ce champ de formations est dans l'ensemble claire et homogène. La spécialisation s'opère la plupart du temps au niveau de la deuxième année de master (M2) à la suite d'un premier parcours commun. Des cours peuvent être mutualisés entre certaines mentions du champ de formations – cours communs entre les masters *Philosophie, Esthétique et Psychanalyse* – ou avec des parcours issus d'un autre champ – master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionale* et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Diverses passerelles sont possibles d'un parcours à l'autre au sein d'une même mention ou vers les masters MEEF.

Les contenus pédagogiques des formations sont bien en accord avec les objectifs affichés et dans l'ensemble bien articulés (sauf peut-être pour le master *Esthétique* et le parcours *Histoire de l'art moderne et contemporain* du master *Histoire de l'art* où l'articulation mériterait d'être mieux explicitée, voire réinterrogée).

Le lien entre nombre d'heures de cours et poids en crédits ECTS (*European credits transfer system*) n'est pas toujours intelligible, notamment pour le master *Histoire de l'art*.

Outre l'EAD déjà évoqué, toutes les formations sont ouvertes en formation initiale comme en formation continue à l'exception du parcours *Création* du M2 *Cinéma et audiovisuel*, qui n'est proposé qu'en formation continue. Les diplômes sont aussi accessibles par la voie de la Validation des acquis académiques (VAA), de la Validation des acquis professionnels ou acquis personnels (VAPP), de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la Validation des études supérieures (VES).

Les étudiants en situation de handicap, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, salariés, artistes ou sportifs de haut niveau peuvent solliciter des aménagements de cursus.

L'articulation équilibrée entre théorie et pratique dénote une attention toute particulière et bienvenue à la professionnalisation ; le champ de formation LLACC a une politique volontariste en matière de stages puisque la quasi-totalité des formations en propose mais parfois, en particulier dans les parcours « recherche », de manière facultative. À noter toutefois que le master *Philosophie* ne propose ni stage ni unités d'enseignement (UE) professionnalisantes.

Les compétences dites additionnelles que sont la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la préparation à l'entretien d'embauche, la certification en langue, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide à la rédaction de *Curriculum vitae*, etc. sont pris en charge au niveau de l'Université, mais le master *Lettres* par exemple prévoit des ateliers sur certains de ces sujets qui lui sont propres.

Concernant la place de la recherche, le champ de formation LLACC est adossé au moins à trois laboratoires de recherche :

- RIRRA21 (Représenter, inventer la réalité du romantisme à l'Aube du 21<sup>ème</sup> siècle) ;
- CEMM (Centre d'études médiévales de Montpellier) ;
- CRISES (Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales).

La vie de ces laboratoires de recherche, animés par les enseignants-chercheurs du champ, place les étudiants en proximité avec leurs activités et les invite à y prendre part. La présence de la recherche dans les parcours de master se mesure ici par la place réservée à la rédaction d'un mémoire, d'un rapport de stage ou d'un rapport après une mise en situation professionnelle. En complément, les étudiants peuvent prendre part à des manifestations ou publications originales en proximité avec la recherche, telles la rédaction de compte rendu de colloque, l'organisation de journées d'étude, la participation à des actions institutionnelles de valorisation du patrimoine, la rédaction d'articles pour une plateforme éditoriale...

Enfin, des programmes de recherche ambitieux accueillis par l'Université bénéficient d'un soutien de l'Agence nationale de la recherche (ANR), tandis que deux laboratoires d'excellence sont mentionnés sur le site et des chantiers de recherche-crédation organisés à destination des étudiants du parcours *Création spectacle vivant*.

La présence d'un ENT est généralisée et effective pour l'ensemble de l'Université et la plupart des formations ont recours, notamment en EAD, aux pratiques pédagogiques innovantes.

Certaines formations, limitées à 100 heures par semestre d'enseignement, du fait de leur petit nombre d'étudiants, n'ont pas inscrit dans leur unité d'enseignement des cours de méthodologie de la recherche dont le défaut a été expressément souligné par les étudiants de ces parcours (masters *Musicologie*, *Mondes médiévaux*). C'est d'autant plus dommageable que c'est le lieu d'initiation à l'intégrité scientifique des étudiants par les équipes enseignantes, même si une charte relative au plagiat et le recours à des outils de détection visent à éviter les pratiques frauduleuses de cette nature.

### Pilotage des formations

#### **- Pour les licences :**

En matière de pilotage, l'ensemble des formations a mis en place des conseils de perfectionnement (CP), qui réunissent de manière générale des responsables de parcours, des enseignants-chercheurs de la formation, des intervenants du monde professionnel, des représentants étudiants et des représentants du personnel administratif. Ces conseils contribuent à l'amélioration du pilotage des formations. L'analyse des dossiers d'évaluation révèle une certaine variété dans la mise en œuvre du pilotage : les modalités d'organisation des CP sont propres à chacune des mentions. Par ailleurs, la prise en compte des réponses aux questionnaires d'évaluation soumis aux étudiants pour faire évoluer la qualité de la formation n'est pas toujours clairement précisée (licences *Histoire de l'art et archéologie*, *LEA*, *Humanités*). La composition du CP (licence *Arts plastiques*), la périodicité des réunions (licence *Histoire de l'art et archéologie*) ne sont pas non plus toujours clairement indiquées.

La filière *LEA* a fait le choix de mettre en place un seul CP qui regroupe licence et master, selon le dossier, pour favoriser la cohérence et la continuité entre ces deux mentions, à moins qu'il ne s'agisse d'un moyen de pallier un manque de personnel d'encadrement. Des données chiffrées (manquantes en l'état actuel du dossier) concernant la composition précise de l'équipe enseignante, avec le pourcentage d'enseignants-chercheurs et de professeurs des universités réellement affectés à la mention, permettraient de mieux évaluer ce choix.

Malgré des constructions parfois complexes – cinq parcours auxquels s'ajoutent trois diplômes d'université (DU) pour la licence *Humanités*, des enseignements en partenariat et le pilotage indépendant des parcours pour la licence *Arts du spectacle* – les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et des systèmes de compensation sont claires et bien connues des étudiants.

Les équipes pédagogiques sont diversifiées et globalement adaptées aux formations. Les LP bénéficient, pour leur part, d'un bon équilibre entre intervenants extérieurs (souvent des professionnels) et titulaires de l'Université.

La charge de travail relative au pilotage des formations est inégale, selon les licences. La licence *Musicologie* souffre d'un taux d'encadrement faible, entraînant une forte pression sur les personnels titulaires, quand la licence *Philosophie* dispose de moyens estimés satisfaisants. Le cas de la licence *LEA* reste à préciser. En effet, le document de présentation fait état de lourdes difficultés passées (allant jusqu'à l'absence même de bureau pour la direction du département) et d'une amélioration notable de la situation depuis septembre 2015, avec une structuration débouchant sur l'adoption d'un règlement intérieur et la mise en place d'un conseil de département de 24 membres. La mise à disposition de chiffres précis sur la composition de l'équipe enseignante et le statut de ses membres effectivement affectés à la mention *LEA* (cf. *supra*) aurait été précieuse pour juger si cette équipe doit être renforcée, afin de gérer plus de 1500 étudiants dans des conditions satisfaisantes.

#### - Pour les masters :

La taille des équipes pédagogiques est proportionnée au nombre d'étudiants de chacune des formations ; composées d'enseignants-chercheurs (EC) issus parfois de sections différentes au sein d'une même formation, de personnels enseignants du second degré et d'intervenants issus du monde socio-professionnel, les équipes sont dans l'ensemble bien adaptées aux objectifs des formations et des divers parcours. Certaines formations font toutefois état d'un déséquilibre entre EC et intervenants extérieurs, en faveur de ces derniers (masters *Direction projets ou établissements culturels ; Patrimoine et musées*).

Le pilotage des équipes est, pour la majorité des formations, confié à des EC qui garantissent ainsi le caractère universitaire des mentions.

L'ensemble des formations du champ *LLACC* a mis en place les CP qui se réunissent avec une périodicité variable, allant de deux fois par an à une fois tous les deux ans (*Musicologie* par exemple) et sont composés différemment selon les formations, démontrant l'absence de conduite globale sur cette question au niveau du champ.

De même, l'évaluation des enseignements et l'autoévaluation au niveau de l'établissement ne semblent pas une pratique inscrite dans la culture de l'Université et les procédés, lorsqu'ils existent, n'en sont ni codifiés ni généralisés.

L'évaluation des étudiants, aux modalités classiques, a recours tant aux contrôles continus qu'aux examens terminaux ou aux mémoires, travaux écrits et soutenances. La communication autour des modalités d'évaluation et des contrôles des connaissances et compétences est effective et largement partagée sur le site de l'Université ou au sein même des formations. Toutefois, le fonctionnement et la composition des jurys ne sont pas unifiés et parfois peu explicites.

Le portefeuille de compétences, les livrets d'étudiants sont en grande partie absents dans les formations en qualité d'outils de communication et de suivi.

Toutes les formations délivrent un supplément au diplôme, à l'exception des masters *Arts de la scène* et *Danse* (non fournis dans le dossier).

Les modalités de recrutement en niveau master sont très diversifiées selon les mentions, ce qui se comprend tout à fait en fonction des parcours, mais en revanche, leur présentation est peu développée et manque de clarté.

Si plusieurs formations ont recours à des dispositifs efficaces d'aide à la réussite comme les masters *Arts plastiques, Cinéma et audiovisuel, LLCER, Métiers du livre et de l'édition*, ces dispositifs restent à renforcer là où l'on note de faibles taux de réussite (master *Mondes anciens*, étudiants inscrits en EAD du master *Philosophie*).

### Résultats constatés dans les formations

#### **- Pour les licences :**

Étant donné la diversité des formations concernées, les résultats constatés sont fatalement hétérogènes.

Globalement, le dossier met en évidence la forte attractivité des licences du champ *LLACC*, ainsi qu'une augmentation significative des effectifs sur les cinq dernières années. Les licences généralistes recrutent en grande majorité des titulaires de baccalauréats généraux, bien que la part des titulaires de baccalauréats technologiques ou professionnels ne soit pas négligeable.

La mobilisation des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de dispositifs de remédiation (semestre renouvelé, tutorat renforcé, ateliers de révision) commence à porter ses fruits avec une baisse des taux d'abandon en L1. Si les taux de réussite restent assez faibles à l'issue de la première année (moins de 50 %, voire moins d'un tiers dans la licence *Musicologie*), ils augmentent régulièrement entre la deuxième et la troisième année (L2 et L3) et s'avèrent satisfaisants. Les LP présentent, logiquement, de forts taux de réussite. Certaines formations (licences *Humanités, Arts du spectacle, Philosophie, Lettres*) renforcent avec profit leurs liens avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). On notera la forte attractivité de l'enseignement à distance (notamment dans certaines formations telles que *Philosophie, Lettres et LLCER*), même si les résultats restent plus modestes que dans le cadre de l'enseignement en présentiel (faibles taux de réussite, notamment en L2 et L3 *Humanités*).

Une grande majorité des titulaires de licences généralistes poursuit ses études en master (à l'exception de la licence *Arts plastiques* où le taux de poursuite est étonnamment faible). Ce taux élevé de poursuite d'études concerne également les deux LP, ce qui constitue un problème pour ces formations définies comme devant déboucher immédiatement sur l'emploi. En revanche, le fait que seulement 30 % des diplômés de licence *LEA* poursuivent leurs études dans la filière locale est visiblement imputable à la maigreur de l'offre en masters *LEA* et/ou à la faible attractivité des spécialités proposées.

Malheureusement, de façon générale, les données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ne permettent pas une appréhension réaliste du suivi des diplômés. Des moyens alternatifs sont utilisés par certaines équipes (plateforme numérique *Alumni*, réseau des anciens étudiants, utilisation des réseaux sociaux), mais ils n'offrent pas de données suffisamment fiables pour dégager des éléments précis d'analyse du devenir des diplômés.

#### **- Pour les masters :**

Le nombre de candidats à l'entrée en master est souvent supérieur à celui des inscrits, ce qui pourrait traduire une vive attractivité, mais pour autant, plusieurs parcours affichent des effectifs plus faibles que les capacités d'accueil annoncées, révélant des difficultés dans le traitement des demandes ou des réponses tardives qui mènent les candidats à envisager d'autres parcours.

Malgré quelques diversités notables dans l'évolution des effectifs de certains parcours (d'une année à l'autre de 18 à 10 pour le master *Mondes médiévaux* et de 19 à 80 pour le master *Études culturelles*), dans l'ensemble le nombre d'inscrits est en augmentation, soutenu par le développement significatif de l'EAD qui peut atteindre jusqu'à 70 % des inscrits en master *LLCER*, parcours *Études occitane*. Toutefois, le taux d'abandon et d'échec est précisément élevé dans les parcours ouverts à l'EAD.

Les parcours suivis en présentiel offrent un taux de réussite plutôt faible en M1 (proche de 50 %) et satisfaisant en M2 (environ 80 %).

Les poursuites d'études en doctorat sont rares et le taux de réussite aux concours de recrutement du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) est faible, y compris dans les parcours où cette perspective est une finalité annoncée (masters *Mondes Anciens, LLCER, Philosophie, Mondes médiévaux, Esthétique*).

Les informations à propos des effectifs en formation continue sont imprécises.

La majorité des étudiants sont français, mais certains parcours affichent un taux élevé de recrutement à l'étranger, encouragé par les partenariats avec plusieurs universités étrangères, menant à une double diplomation.

Le taux de boursiers est relativement élevé pour l'ensemble des mentions de master (50 % en moyenne).

Comme bien souvent, les données relatives à l'insertion professionnelle des diplômés sont soit absentes, soit non significatives en raison du faible taux de réponses (à l'exception des mentions *Métiers du livre et de l'édition* et *Monde anciens*, qui annoncent plus de 70 % de réponses) : néanmoins, les formations de master affichent un taux d'insertion professionnelle entre 60 et 90 % dans les deux ans suivant la réussite du parcours, dont 40 % dans le secteur relevant directement du référentiel du diplôme obtenu.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Attractivité exceptionnelle au plan international, forte à l'échelle du territoire.
- Richesse des liens avec l'environnement local et régional (culturel, académique, socio-économique, artistique, institutionnel).
- Originalité de l'offre de formation sur le territoire national.
- Développement important de l'enseignement à distance.
- Politiques efficaces d'aide à la réussite et de remédiation au niveau licence.

### Principaux points faibles :

- Plusieurs mentions de master limitées à 100 heures d'enseignement, du fait du petit nombre d'inscrits, conduisant notamment à l'absence de cours de méthodologie de recherche dans les masters *Musicologie*, *Philosophie* et *Mondes médiévaux*.
- Nombre d'étudiants en mobilité internationale sortante étonnamment faible (sauf pour les formations en langues), malgré le grand nombre d'accords internationaux disponibles.
- Respect insuffisant du cadrage national en matière de professionnalisation immédiate pour les deux LP *Métiers du jeu vidéo* et *Techniques du son et de l'image*.
- Gestion de la filière LEA pas encore satisfaisante, malgré des avancées récentes méritoires.
- Enseignement des langues vivantes trop peu doté en nombre d'heures (niveau master).
- Suivi de l'insertion professionnelle disparate et peu significatif.
- Taux d'abandon important, notamment dans l'enseignement à distance (niveau master).
- Licence *Musicologie* qui pâtit du caractère réduit de l'équipe pédagogique titulaire et du manque de cohérence des parcours.
- Liens parfois insuffisants avec la recherche (niveau licence).

### Recommandations :

La création du champ LLACC et sa réalité effective doivent se concrétiser dans l'harmonisation des pratiques tant au niveau de la composition et du fonctionnement des conseils de perfectionnement qu'en ce qui concerne l'évaluation des enseignements, l'autoévaluation, les dispositifs d'aide à la réussite ou la constitution et le fonctionnement des jurys.

Les mobilités étudiantes sortantes doivent être développées d'urgence, en s'appuyant sur la très riche panoplie d'échanges disponibles et sur l'excellente image dont bénéficie l'UPVM3 au plan international.

Le problème posé par les LP *Métiers du jeu vidéo* et *Techniques du son et de l'image* est à examiner : ces deux formations de qualité doivent reconsidérer leur statut de licences professionnelles.

Les relations et mutualisations futures entre mentions du champ de formations doivent se nourrir de leur adossement aux mêmes laboratoires de recherche, avec des orientations partagées. Le lien avec la recherche doit être étendu à toutes les formations, dès la licence.

L'effort de structuration de *LEA* doit être poursuivi, sans doute en accordant à cette filière davantage d'autonomie et en la dotant d'une équipe pédagogique propre, et non partagée avec d'autres formations (*LLCER, AES,...*).

Le développement du numérique est nécessaire, en adéquation avec les objectifs des formations qui en ont un besoin exprès.

L'absence de référentiel de compétences au niveau national pour plusieurs des mentions de master (*Lettres, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*) doit mener à les définir au niveau des parcours eux-mêmes.

Le suivi des diplômés doit être amélioré.

## POINTS D'ATTENTION

Le master *Musicologie* doit se questionner sur son orientation future pour retrouver une cohérence forte, en lien avec les ressources locales et régionales et/ou appuyées sur les compétences en présence, afin de proposer une spécialisation en conformité avec la formation de licence et en lien avec les centres d'études locaux, dont celui dirigé par une des enseignantes-chercheuses habilités à diriger des recherches de la mention.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts du spectacle* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est conçue dans une optique généraliste et vise l'acquisition de compétences disciplinaires et techniques en histoire et esthétique du cinéma ou des arts du spectacle vivant. Elle se décline en trois parcours : *Études cinématographiques et audiovisuelles*, *Théâtre et spectacle vivant* et *Acteur professionnel*, ce dernier étant co-porté par l'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique de Montpellier (ENSAD). Les enseignements, articulés cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques (ces derniers constituant un cadre privilégié d'une pédagogie par projet) sont dispensés au sein du département Arts, lettres et langues de l'université, à l'exception des cours théoriques et d'anglais du parcours *Acteur professionnel* dispensés à l'ENSAD.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairement définis, ainsi que les débouchés en matière de poursuites d'études ou d'insertion dans le monde professionnel. Chacun des parcours relève de finalités distinctes et très spécifiques. La formation ayant pour objet l'acquisition d'une culture généraliste par le biais d'une spécialisation et d'une préprofessionnalisation progressives, les parcours *Études cinématographiques et audiovisuelles* (ECAV) et *Théâtre et spectacle vivant* (TSV) fournissent aux étudiants les outils scientifiques, méthodologiques et pratiques permettant d'intégrer des parcours de masters (*Métiers de la production audiovisuelle*, *Création spectacle vivant* ou *Direction artistique de projet culturel*) et de préparer les concours d'entrée aux écoles de cinéma ou de théâtre. La place importante réservée aux stages (dès la deuxième année de licence - L2, de manière optionnelle, et en troisième année - L3 de manière obligatoire et encadrée) permet également une entrée dans le monde professionnel, à l'issue de la licence ou par le truchement d'une licence professionnelle à l'issue de la L2. Toutefois, l'offre de formation mériterait d'être plus explicite, notamment pour ce qui concerne le tronc commun aux deux premiers parcours en première année. Le dossier n'expose en détail que les contenus des enseignements de spécialité propres aux parcours. Sur ce point, l'offre de formation du parcours TSV s'avère moins lisible que celle du parcours ECAV.

Pour ce qui concerne le parcours *Acteur professionnel*, la part des enseignements relevant de l'université mais dispensés dans les locaux de l'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique, n'apparaît pas distinctement.

### Positionnement dans l'environnement

Des formations comparables existent à Aix-Marseille Université et à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Le dossier insiste sur l'antériorité de l'offre montpelliéraine (ce qui ne constitue pas un argument qualitatif) et sur sa singularité en matière d'équilibre entre enseignements académiques et techniques. La formation doit faire face aux écoles privées de cinéma (formant notamment au BTS *Métiers de l'audiovisuel*).

L'ancrage institutionnel local est souligné par une liste de partenaires (dont la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie, l'Institut Jean Vigo de Perpignan, les scènes nationales, etc.) sans toujours préciser la nature des échanges. Seul le partenariat contractualisé avec l'École Nationale Supérieure d'Arts Dramatiques (ENSAD) fait l'objet d'une description claire.

Le dossier ne fait pas mention de l'implication des équipes de recherche, autrement que par l'enseignement des enseignants-chercheurs et des doctorants. Il n'apporte pas de renseignements sur la manière dont les champs et thématiques de recherche de l'équipe pluridisciplinaire Représenter, Inventer la Réalité, du Romantisme à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (RiRRa 21, équipe d'accueil 4209), à laquelle plusieurs enseignants-chercheurs sont rattachés, nourrissent la formation.

### Organisation pédagogique

Chaque parcours décline de manière claire la structure de son cursus, notamment grâce à la maquette qui permet d'appréhender la logique de spécialisation progressive au cours des trois années.

Le dossier brosse à grands traits la logique de progression entre une première année généraliste et une deuxième année d'approfondissement disciplinaire et de spécialisation accrue, pour aboutir à une troisième année de spécialisation effective, accordant une place forte aux enseignements techniques et à la préprofessionnalisation.

Ce souci de préprofessionnalisation apparaît très nettement dans les deux parcours *Études cinématographiques et audiovisuelles* et *Théâtre et spectacle vivant*. Outre le dispositif Projet personnel professionnel en première année, la formation offre des modules adaptés aux différents profils et projets des étudiants. Ainsi, à titre d'exemple, des cours techniques en deuxième année du parcours ECAV préparent les étudiants qui souhaitent intégrer les licences professionnelles *Concepteur audiovisuel et nouveaux médias* et *Jeux vidéo*. Par ailleurs, en deuxième et troisième années, des cours de préparation aux concours des écoles de cinéma et de théâtre sont intégrés dans la maquette. En L1 et L2 du parcours ECAV, des travaux dirigés (TD) spécifiques sont réservés aux étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles (hypokhâgne et khâgne), adaptant leur contenu au programme du concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Lyon.

Pour ce qui concerne le parcours *Acteur professionnel*, la formation prépare au Certificat d'Aptitude au Métier de Comédien Professionnel et au Diplôme national supérieur professionnel de comédien, sans toutefois que l'implication des enseignants-chercheurs ne soit décrite dans le détail.

Le dossier ne fait pas apparaître d'articulation spécifique entre les activités des équipes de recherche et les enseignements de licence (pas même en troisième année), au-delà des cours dispensés par les enseignants-chercheurs. De même, la place du numérique est peu explicitée. Une mention est faite des logiciels de montage et de création sonore sans autre précision.

Au regard de la part importante d'étudiants étrangers au sein de la formation (44 en première année, 18 en L2 et 18 en L3 pour l'année 2018), il est étonnant que le dossier n'apporte aucune précision sur l'accueil spécifique qui leur est réservé au sein des parcours.

### Pilotage

Les trois parcours de la formation sont pilotés de manière indépendante, de telle sorte que la communication entre les responsables de parcours n'apparaît d'aucune façon dans le dossier. Ces comités de pilotage assurent la cohérence pédagogique des parcours en se réunissant entre trois et cinq fois par année universitaire.

La place des enseignants de l'Université Paul-Valéry au sein du conseil pédagogique du parcours *Acteur professionnel* piloté par l'École Nationale Supérieure d'Arts Dramatiques avec une place très forte dévolue à son directeur, n'est pas clairement définie.

Au regard des effectifs importants de la formation, le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs et enseignants titulaires s'avère faible. En plus des 5 professeurs des universités et des 12 maîtres de conférences,

1 professeur agrégé et 1 professeur certifié détachés de l'enseignement secondaire complètent l'équipe des titulaires. Un professeur associé à temps partiel et 10 enseignants contractuels (dont 7 Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche) appuient l'équipe, ainsi que 69 intervenants vacataires (52 professionnels du cinéma et du spectacle vivant, 17 enseignants-chercheurs, enseignants ou doctorants rattachés à d'autres institutions ou départements). Le parcours *Études cinématographiques et audiovisuelles* (ECAV) est porté par 13 enseignants titulaires (pour 831 étudiants sur l'ensemble du cursus en 2018-2019), le parcours *Théâtre et spectacle vivant* (TSV) par 6 titulaires (pour 244 étudiants).

Les deux parcours ECAV et TSV réunissent un conseil de perfectionnement commun, composé des représentants de l'équipe pédagogique, des étudiants (sans qu'il soit fait mention d'anciens diplômés), du personnel administratif et technique et du monde professionnel. Dans le cas du parcours *Acteur professionnel*, c'est l'École Nationale Supérieure d'Art Dramatique qui accueille le conseil de perfectionnement. Il est composé du directeur de l'École, de deux enseignants (dont un de l'université), de deux représentants des élèves, d'un personnel administratif, d'un metteur en scène et d'un directeur de centre culturel.

Les équipes pédagogiques ont fait le choix de privilégier l'évaluation en contrôle continu (devoirs sur table terminaux pour les cours magistraux, et rendus, écrits ou oraux, pour les travaux dirigés). Par ailleurs, le dossier précise que le comité de pilotage laisse une grande liberté pédagogique aux responsables des enseignements pour ce qui concerne l'évaluation. La question de la cohérence, au sein des parcours et à l'échelle de la formation, comme celle d'éventuelles redondances entre les enseignements mérite d'être posée. Pour le parcours *Acteur professionnel*, l'organisation de l'évaluation relève de la responsabilité du directeur de l'École, avec l'aide du conseil pédagogique. Les élèves-comédiens sont évalués en contrôle continu dont les modalités varient en fonction des disciplines ; cette évaluation conduit à la délivrance de plusieurs diplômes (Licence, Certificat d'Aptitude au Métier de Comédien Professionnel, DNSPC). Le supplément au diplôme pour le parcours ECAV est clair. Celui du parcours TSV ne figure pas dans le dossier. Celui du parcours *Acteur professionnel* n'est que partiellement renseigné.

### Résultats constatés

Le dossier fait apparaître la forte attractivité de la formation, pour l'essentiel en faveur du parcours *Études cinématographiques et audiovisuelles* (831 étudiants à la rentrée 2018, dont 468 en première année). Le parcours *Théâtre et spectacle vivant* compte quant à lui 244 étudiants, dont 135 en première année. Le recrutement au sein du parcours *Acteur professionnel* est spécifique : il ne concerne que 12 élèves-comédiens, recrutés une année sur deux après obtention du concours d'entrée à l'École Nationale Supérieure d'Arts Dramatiques.

Outre le cas spécifique du troisième parcours (recrutement bisannuel de 12 étudiants par un concours d'entrée), les parcours ECAV et TSV sont pour l'essentiel alimentés par des étudiants titulaires de baccalauréats généraux (littéraire à 45 %, scientifique à 16 % et économique à 15 % pour l'année 2018-2019) et par 20 % de titulaires de baccalauréats professionnels ou techniques. Le taux de boursiers est élevé (51 %). Les taux de réussite des étudiants des deux principaux parcours à l'issue de la première année s'avèrent assez faibles (45 % pour le parcours ECAV et 47,7 % pour le parcours TSV en 2017-2018). Cette situation est prise en compte par l'équipe pédagogique qui s'implique dans les dispositifs de remédiation (tutorat renforcé, ateliers de révision), dont le dossier indique qu'ils permettent une amélioration des résultats des étudiants impliqués. Le taux de réussite de 100 % du parcours *Acteur professionnel* s'explique par un important suivi individuel et par l'impossibilité du redoublement à l'ENSAD.

Le suivi des diplômés est difficile à appréhender au regard du caractère lacunaire des statistiques fournies.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Fort ancrage des enseignements de préprofessionnalisation à l'environnement culturel et artistique local et régional.
- Présence d'enseignements techniques permettant la spécialisation des étudiants.
- Prise en compte par l'équipe des taux d'échec importants entre la première et la deuxième année grâce à des dispositifs de remédiation pertinents.

### Principaux points faibles :

- Manque apparent de connexion entre les équipes pédagogiques des deux principaux parcours.
- Pas de détails apportés sur l'accueil des étudiants étrangers.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation gagnera sans aucun doute en cohérence et en visibilité en faisant évoluer les deux parcours *Études cinématographiques et audiovisuelles* et *Théâtre et spectacle vivant* en deux mentions distinctes. Leur articulation réelle n'apparaît pas clairement et les pilotages des deux parcours sont d'ores et déjà dissociés.

Malgré les efforts effectués dans le cadre des dispositifs de remédiation, le passage entre la première et la deuxième année constitue un élément de fragilité.

L'offre de formation s'avérant particulièrement attractive pour les étudiants étrangers, l'équipe devra veiller à rendre plus visibles les dispositifs d'accueil au sein de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE ARTS PLASTIQUES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Arts plastiques* est une formation généraliste visant à garantir aux étudiants une culture artistique dans toutes les disciplines des arts plastiques. Construite dans une logique de spécialisation progressive, l'offre de formation n'est pas déclinée sous forme de parcours. Les enseignements théoriques, alimentés par la réflexion en sciences humaines, sont adossés à des cours techniques en arts plastiques et numériques permettant de développer les compétences scientifiques, créatives et professionnelles. Ils visent à permettre une poursuite d'étude au niveau master ou conduire à l'insertion professionnelle. Les enseignements sont pour l'essentiel assurés à l'université.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la licence <i>Arts plastiques</i> sont explicites, ainsi que les débouchés professionnels, en direction des métiers de la création artistique, de la gestion et de médiation culturelle, de l'enseignement et de la recherche. Cette licence généraliste a, toutefois, vocation à déboucher sur une poursuite d'études, soit à l'issue de la deuxième année, vers les licences professionnelles (<i>Concepteur audiovisuel et nouveaux médias</i> et <i>Métiers du jeu vidéo</i>), soit vers le niveau master, notamment l'une des trois mentions disponibles à l'Université Paul-Valéry : le master <i>Arts plastiques</i>, doté en deuxième année d'un parcours orienté vers la recherche, <i>Pratiques plastiques contemporaines</i>, d'un parcours <i>Jeux vidéo</i> ; le master <i>Enseignement : métiers de l'enseignement</i>. Si le dossier est particulièrement détaillé sur les compétences d'ordre technique acquises dans les enseignements de spécialité et de découverte professionnelle, il est plus allusif sur les contenus scientifiques et méthodologiques des enseignements théoriques censés favoriser la poursuite d'études vers les voies de la recherche et de l'enseignement.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Si la licence <i>Arts plastiques</i> est la seule dans l'académie de Montpellier, des formations comparables sont proposées à l'Université Toulouse – Jean Jaurès et à Aix-Marseille Université.</p> <p>Le dossier fait mention de nombreux partenariats, à l'échelle locale (le musée Fabre, avec lequel une convention a été signée, sans qu'elle soit consultable en annexe), régionale (Fonds régional d'art contemporain, centres d'arts régionaux à Montpellier ou à Sète) voire internationale (National Taiwan Normal University). Ces éléments de positionnement dans un environnement immédiat ou élargi en restent néanmoins à</p>

un niveau déclaratif : les différents partenariats ne sont pas décrits dans leur dimension pédagogique ou scientifique et les conventions cadres ne sont pas présentées.

L'inscription de la formation dans le tissu professionnel local ou régional n'est pas davantage détaillée (une seule référence est faite à des missions confiées à la société de développement de jeux vidéo Ubisoft).

L'articulation de la formation aux activités de recherche de l'équipe pluridisciplinaire Représenter, Inventer la Réalité, du Romantisme à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (RIRRa 21, équipe d'accueil 4209) est succinctement évoquée à travers des événements scientifiques et culturels (festivals, montages d'expositions dont les commissaires sont les enseignants-chercheurs de la formation, manifestations consacrées aux industries culturelles créatives). Là encore, le dossier n'apporte pas d'éléments concrets d'analyse.

La réalité de la coopération internationale ou de la mobilité étudiante entrante ou sortante n'est pas mesurable en l'état du dossier fourni. Les partenariats institutionnels évoqués ne sont pas renseignés et on ne dispose pas de données relatives à la mobilité étudiante propres à la formation.

### Organisation pédagogique

Cette licence généraliste qui ambitionne d'aborder l'ensemble des domaines des arts plastiques, est classiquement construite selon une logique de spécialisation progressive, visant à aborder de manière plus approfondie les nouveaux médias (notamment les arts numériques et les jeux vidéo). Après une première année construite autour d'une unité majeure ancrée dans le champ des sciences humaines (histoire de l'art, sciences des arts, analyse des pratiques artistiques), d'un tronc commun ouvrant sur d'autres disciplines enseignées à la Faculté des Lettres, Arts, Philosophie, Psychanalyse, d'enseignements transversaux et d'enseignements techniques d'initiation, la deuxième année constitue une phase d'approfondissement et de préprofessionnalisation, poursuivie en troisième année de spécialisation. Le dossier fait alors mention de deux « parcours », soit *Arts plastiques* ou *Arts numériques*. Il s'avère que ce second « parcours » (l'emploi du terme est alors abusif) correspond à la licence professionnelle *Jeux vidéo*.

Les contenus de l'unité *Découverte d'un champ professionnel*, initiant les étudiants aux métiers vers lesquels ils se destinent (enseignement, jeux vidéo, nouveaux médias, médiation de la création artistique et numérique) ne sont pas décrits avec précision. Les enseignements de spécialité font, en revanche, l'objet de développements plus conséquents, permettant d'appréhender le type de compétences acquises (techniques de dessin et de relevé, dessin assisté par ordinateur, logiciels de traitement de l'image).

Des stages obligatoires sont inscrits dans la maquette, dès la deuxième année pour les métiers de l'enseignement et de l'éducation (20 heures au troisième semestre) et en troisième année pour tous les enseignements de préprofessionnalisation (20 heures au sixième semestre, métiers de l'enseignement primaire ou secondaire, médiation de la création plastique et numérique).

### Pilotage

La licence dispose, comme personnels titulaires permanents, d'une professeure des universités, de 9 maîtres de conférences, d'un professeur agrégé et de deux professeurs certifiés détachés de l'enseignement secondaire pour un total de 411 étudiants pour l'année 2018-2019 – auxquels s'ajoute un attaché temporaire d'enseignement et recherche. La répartition des responsabilités pédagogiques et des charges administratives - décrites comme très lourdes pour les titulaires alors que la composition de l'équipe pédagogique n'apparaît pas lacunaire à la lecture du dossier - n'est toutefois pas détaillée.

Le dossier fait mention d'un conseil de perfectionnement régulièrement réuni. Sa composition n'est pas précisée et le compte-rendu disponible date de juin 2017.

Le dispositif d'aide à la réussite est précisément décrit. En 2018-2019, il bénéficie à la fois de moyens octroyés par le label Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) et par la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Étudiants (ORE). Concentré sur la première année, il prévoit des heures de remédiation (méthodologie universitaire) et des groupes de travaux dirigés à effectifs réduits (initiation au numérique).

### Résultats constatés

La formation recrute majoritairement des titulaires d'un baccalauréat général (pour l'année 2016-2017 : 37,8 % issus de la filière littéraire, 13,5 % de la filière économique et sociale et 12 % de la filière scientifique). La part d'élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel est relativement forte (18,4 % pour l'année 2016-2017). Le

dossier indique, par ailleurs, que plus de 7 étudiants sur 10 intègrent la formation sans formation artistique préalable. Cela explique, en partie, le fort taux d'échec à l'issue de la première année et justifie les efforts réalisés par l'équipe. De fait, les taux de réussite en première année, très faibles en 2016-2017 (28,4 % d'admis), augmentent régulièrement jusqu'à atteindre 52,67 % en 2018-2019. Ces résultats s'expliquent en partie par le dispositif de remédiation (grâce aux effets cumulés des moyens octroyés dans le cadre du label et de la loi ORE). Les taux d'admission en deuxième et en troisième année, sont respectivement de 76 et 82 % en 2017-2018.

Enfin, même si les statistiques fournies par l'université sont lacunaires, il est possible de s'attacher à quelques indicateurs. En 2017-2018, seuls 5 étudiants sur 71 diplômés à l'issue de la deuxième année se dirigent vers les licences professionnelles. La même année, sur 61 admis à l'issue de la troisième année, 50 étudiants se dirigent vers des masters. Il apparaît donc que l'équipe, après s'être attelée au décrochage en cours de première année, pourra désormais travailler plus précisément à la poursuite d'études de ses licenciés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Résultats significatifs du dispositif de remédiation sur la cohorte de première année.
- Présence d'enseignements techniques permettant la spécialisation des étudiants, en particulier dans les arts numériques.

### Principaux points faibles :

- Le dossier est très lacunaire et très allusif sur certains aspects fondamentaux : pilotage de la formation, description détaillée des enseignements scientifiques.
- La poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants titulaires de la licence sont peu visibles.
- L'internationalisation de la formation est délaissée (pas de mobilité étudiante).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique, après avoir concentré à profit une partie de ses efforts sur les faibles taux de réussite en première année, gagnerait à rendre plus visible l'inscription de la formation dans l'environnement institutionnel, artistique et économique local ou régional. Le dossier s'avère très allusif sur la réalité des partenariats contractualisés. Les données relatives à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle, lacunaires, indiquent que le chantier reste ouvert.

Par ailleurs, la formation apparaît en sommeil quant à son ouverture internationale. L'activation du réseau d'échanges ERASMUS de l'université semble nécessaire.



## LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 correspond aux caractéristiques de la mention, présentant toutefois la particularité de couvrir un temps très long, de la Préhistoire à la période contemporaine. Après une première année offrant des enseignements disciplinaires et méthodologiques généralistes répartis à parts égales entre l'histoire de l'art et l'archéologie, les étudiants se spécialisent progressivement à partir de la deuxième année en s'inscrivant dans les parcours *Archéologie* ou *Histoire de l'art*, tout en maintenant des enseignements dans les deux disciplines. La spécialisation définitive dans l'un des parcours s'opère en troisième année, avec une attention particulière portée à la préprofessionnalisation. Les enseignements ont lieu à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, certains travaux dirigés étant hébergés par le musée des Moulages.

### ANALYSE

#### Finalité

Le dossier présente de manière claire et détaillée les objectifs de la formation. Le souci de préprofessionnalisation, particulièrement visible à partir de la deuxième année, facilite la poursuite d'études au sein des mentions de master de l'Université Paul-Valéry du même champ disciplinaire.

La formation garantit un solide socle de culture générale dans les deux disciplines permettant d'acquérir les compétences disciplinaires, transversales et professionnelles requises tant en histoire de l'art qu'en archéologie. La cohérence de la formation et l'encadrement des choix de spécialisation font l'objet d'une présentation claire dès l'entrée dans le cursus et d'un suivi individualisé dans le cadre d'un projet personnel professionnalisé en première année. La logique de spécialisation progressive permet, outre un approfondissement des connaissances scientifiques et méthodologiques propres aux deux disciplines, l'acquisition de compétences techniques, en cours ou lors de sorties de terrain, particulièrement bien explicitées pour le parcours *Archéologie*. La licence donne aux étudiants les outils pour intégrer un master de la spécialité (25 % des inscrits en première année de la promotion 2016 poursuivent leur cursus en master) ou pour rechercher un emploi accessible au niveau licence. Des données précises manquent, toutefois, pour évaluer les catégories d'emplois et de contrats auxquels les étudiants ayant interrompu leurs études à l'issue de la licence ont eu accès.

### Positionnement dans l'environnement

La formation se distingue de l'offre nationale et académique (notamment de la licence de même mention proposée à l'Université de Perpignan) par l'élargissement du champ disciplinaire, ajoutant aux enseignements d'histoire de l'art et d'archéologie propres aux quatre périodes historiques classiques (Antiquité, Moyen Âge, périodes moderne et contemporaine) la Préhistoire et l'Égyptologie. Par le biais des enseignements de spécialité, des enseignements techniques et des stages (chantiers de fouilles ou laboratoires) en deuxième et troisième année, la formation permet d'initier les étudiants aux enjeux de la recherche portés par les quatre équipes de l'Université Paul Valéry : les deux unités mixtes de recherche (IRCL – Institut de Recherche sur la Renaissance, l'Âge Classique et les Lumières et ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes) et les deux équipes d'accueil (CRISES – Centre de recherche interdisciplinaire et sciences humaines et sociales et CEMM – Centre d'Études Médiévales de Montpellier). La formation entretient également des liens étroits et conventionnés avec des institutions nationales, régionales ou locales, parmi lesquelles le Service Régional d'Archéologie du Ministère de la Culture, l'Institut National de Recherche en Archéologie Préventive Musée Fabre, le Musée Lattara de Lattes, le Musée des Moulages hébergé au sein de l'université.

Le dossier indique qu'un soin particulier est apporté aux échanges internationaux via un nombre important de partenariats ERASMUS, visiblement peu actifs. Les chiffres de la mobilité sortante s'avèrent en effet très modestes (trois à quatre étudiants en fonction des années) et ceux de la mobilité entrante ne sont pas précisés. De même, si l'équipe encourage les séjours à l'étranger et la mise en contact des étudiants avec des enseignants-chercheurs internationaux, les modalités et la fréquence de ce dispositif ne sont pas précisées.

### Organisation pédagogique

La formation est structurée selon une logique d'approfondissement et de spécialisation progressive à compter de la deuxième année. Le dispositif est clairement décrit. Les enseignements de spécialité et de préprofessionnalisation permettent aux étudiants de s'initier aux techniques et aux outils propres aux disciplines et de se former aux enjeux des métiers de la recherche en histoire de l'art et en archéologie, de la conservation et de la muséologie, de la restauration et du marché de l'art, notamment via les stages optionnels en troisième année auprès des partenaires régionaux, nationaux et internationaux (parmi eux, l'Institut Français d'Études Anatoliennes à Istanbul ou le Centre Français d'Étude des Temples de Karnak). Ces stages sont évalués par le biais d'un rapport. Ces enseignements de découverte du champ professionnel sont décrits avec davantage de précision pour le parcours *Archéologie* que pour le parcours *Histoire de l'art*.

Outre une langue vivante conservée sur l'ensemble du cursus, les étudiants peuvent choisir une seconde langue optionnelle (langue vivante ou langue ancienne). Le contenu de la certification informatique et internet C2i est considéré comme inadéquat par les représentants étudiants au conseil de perfectionnement. Le dossier indique, sans le chiffrer, qu'un nombre significatif d'étudiants est inscrit en diplôme universitaire *Techniques de l'art*.

Les situations particulières sont prises en considération et un parcours adapté au premier semestre (groupes de travaux dirigés à effectifs réduits) est proposé aux étudiants qui présentent les résultats les plus fragiles à un test de compétence effectué en début de cursus. En plus du projet personnel préprofessionnel, un tutorat (souvent assuré par des doctorants) est organisé sur l'ensemble du cursus. Ce dispositif constitue un facteur favorable à la hausse des taux de réussites, constatée depuis plusieurs années.

Le dossier fait également mention de l'attention portée, par les équipes de recherche impliquées dans la formation, aux humanités numériques (recherche documentaire dans le cadre des travaux dirigés via les bases de données – notamment LexART – et outils développés par les unités de recherche, dessin assisté par ordinateur, logiciels de traitement de l'image et modélisation de sites ou objets archéologiques).

La formation affiche une trentaine de partenariat Erasmus, dont l'efficacité s'avère plus que limitée (4 étudiants en mobilité sortante pour 2018-2019, 3 pour 2017-2018).

### Pilotage

Le dossier ne permet pas d'apprécier de manière claire le pilotage de la formation. S'il souligne régulièrement la cohésion de l'équipe pédagogique et l'implication des enseignants titulaires (et des doctorants dans le cadre du tutorat) dans le suivi des étudiants, le dossier n'apporte pas de réelles précisions sur la répartition des tâches pédagogiques. De même, les taux d'encadrement n'étant pas fournis, il n'est pas possible d'évaluer la part d'enseignants-chercheurs titulaires, des vacataires et des contractuels au sein de la formation.

Un conseil de perfectionnement est régulièrement réuni pour l'ensemble de la formation, sans que la périodicité ne soit précisée. En plus des représentants de la direction et du secrétariat de la formation, le conseil est composé d'un collège enseignant, d'un collège étudiant et d'un collège de personnalités extérieures (conservateurs en chef du patrimoine, professionnels de la restauration d'œuvres). Précédé d'un travail d'enquête préparé par les représentants étudiants, il permet de discuter et d'amender certains aspects de la formation.

Le suivi et l'évaluation des compétences sont clairement décrits dans le dossier et explicités de manière rigoureuse dans le supplément au diplôme. L'évaluation de la formation par les étudiants fait toutefois apparaître un relatif manque de clarté sur les barèmes et les critères de correction (en première et deuxième années notamment).

### Résultats constatés

Les effectifs de première année ont connu une augmentation régulière entre 2014 et 2017, puis une baisse en 2018 redonnant à la promotion une physionomie proche de celle de 2015. Les taux de réussite entre la première et deuxième année correspondent environ à la moitié des inscriptions pédagogiques (à l'exception de l'année 2016, où seuls 36 % des étudiants avaient été admis). Les taux de réussite en deuxième année oscillent entre 64 et 70 % (à l'exception de l'année 2017, alimentée par les effectifs exceptionnels de la promotion 2016) et ceux de la troisième année entre 75 et 87 %.

Le devenir des étudiants ne peut sérieusement être analysé au regard des statistiques très lacunaires tirées de l'enquête réalisée par l'établissement auprès de la promotion 2017-2018. Le faible nombre de réponses ne donne qu'une indication sommaire.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Richesse et variété de l'offre de formation.
- Forte indexation à l'activité de recherche des équipes scientifiques, dont deux unités mixtes de recherche.
- Environnement local et régional très favorable au parcours *Archéologie*.

### Principaux points faibles :

- Dossier insuffisamment clair sur le pilotage de la formation.
- Déséquilibre qui apparaît entre le dynamisme du parcours *Archéologie* et la description plus limitée du parcours *Histoire de l'art*, à la lecture du dossier.
- Mobilités entrante et sortante encore limitées.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est une licence attractive, articulant de manière convaincante les parcours *Histoire de l'art* et *Archéologie* autour d'un solide socle disciplinaire commun. Si l'initiation graduelle des étudiants à l'activité de recherche des équipes, aux chantiers de fouilles et à l'analyse des données s'avère particulièrement explicite pour le parcours *Archéologie*, il conviendrait de la développer pour le parcours *Histoire de l'art*.

L'équipe pédagogique entend intégrer le projet Nexus (visant à encourager les pédagogies innovantes par le truchement des humanités numériques). Elle n'apporte toutefois pas de détails sur les projets actuellement en cours d'élaboration.

De même, le dossier précise qu'une attention particulière est apportée à l'augmentation de la part d'enseignements disciplinaires en langues étrangères. Articulée à la mobilité internationale et à l'implication de chercheurs étrangers au sein de la formation, cette perspective apparaît déterminante et mériterait d'être développée.



## LICENCE HUMANITÉS

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Humanités* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est une formation généraliste en trois ans, qui vise à préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement, de la culture, du livre, de l'administration, de l'information et de la communication, mais aussi aux concours d'orthophonie. Elle propose cinq parcours, complétés par trois diplômes universitaires (DU), un parcours *Lettres classiques* (LC), deux parcours en partenariat avec les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), un parcours *Lettres et sciences humaines*, les partenaires étant l'hypokhâgne et la khâgne AL du lycée Jules Guesde de Montpellier, un parcours *Lettres et sciences sociales* avec l'hypokhâgne et la khâgne BL du lycée Henri IV de Béziers, un parcours *Étude et pratique du Français* (EPF) et un parcours *Culture des mondes antiques et médiévaux* (CMAM). La licence, délivrée en présentiel, mais aussi à distance pour le parcours et les DU *Lettres classiques*, est dispensée sur trois sites : l'UPVM3, et, pour les parcours CPGE, le lycée Jules Guesde de Montpellier et le lycée Henri IV de Béziers.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence *Humanités* de l'UPVM3 est une licence nouvelle largement pluridisciplinaire, qui vise à adapter l'offre de formation aux étudiants moins attirés par les seules langues anciennes et à permettre d'autres débouchés que l'enseignement.

Chaque parcours permet d'acquérir les compétences spécifiques annoncées dans son intitulé, mais celles-ci se révèlent parfois multidisciplinaires, ce qui est attendu pour les parcours CPGE, mais plus surprenant pour le parcours EPF, où des enseignements scientifiques complètent la connaissance de la langue française. Cette pluridisciplinarité, que l'intitulé du parcours ne laisse pas prévoir, s'explique par le fait que le DU EPF, qui regroupe sur trois ans les enseignements disciplinaires de la licence EPF, vise à la fois la préparation aux concours d'orthophonie et la préparation à des concours généralistes. Quant aux DU de langues anciennes, devenus des certificats de compétences en grec ou en latin, ils sont utiles aux enseignants du second degré confrontés à leur enseignement et aux étudiants d'autres disciplines dont les recherches requièrent cette connaissance.

Les poursuites d'étude sont variées et laissées à l'appréciation de l'étudiant si l'on s'en tient aux suppléments au diplôme fournis, où elles sont tellement identiques d'un parcours à l'autre que le supplément au parcours EPF ne mentionne curieusement pas les concours d'orthophonie qui font son originalité. Or le choix des masters Recherche est évidemment fonction du parcours choisi, comme le dit le dossier d'autoévaluation.

### Positionnement dans l'environnement

Pour les parcours LC et CMAM, l'UPVM3 ne subit pas de concurrence dans la région (Nîmes, Perpignan, Avignon), hormis celle de Toulouse. Les trois autres parcours sont originaux sur le plan national, et la formation à distance de tout le cursus de LC, de la première année de licence (L1) au doctorat, constitue une originalité forte. Ces atouts font que le nombre d'inscrits affiche un niveau satisfaisant pour la discipline.

Le lien de la formation avec la recherche, en dehors du statut des enseignants chercheurs (EC) et de leur rattachement à un même laboratoire, se concrétise par des informations fournies aux étudiants sur les réunions de recherche. Les partenariats avec le monde socio-économique se limitent aux interventions des professionnels du public ou du privé dans les enseignements de préprofessionnalisation : une initiative intéressante consiste à faire appel à des personnes ayant suivi ce cursus, mais ayant débouché sur des métiers divers. Les partenariats se concrétisent aussi à l'occasion des stages encadrés par des conventions, en majorité dans les établissements d'enseignement.

La dimension internationale de la formation est assez limitée, mais s'approfondit ponctuellement, quand un accord Erasmus (il y en a de nombreux) débouche sur l'invitation d'une professeure allemande et sur une participation à un programme de recherche.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la mention est très claire, malgré la complexité induite par la pluridisciplinarité et par les différents niveaux de mutualisation. Cette mutualisation – entre parcours, licences, voire Unités de Formation et de Recherche (UFR) – concerne le tronc commun, les compétences en langues vivantes et en informatique et, à partir de la seconde année (L2), les compétences préprofessionnelles. Elle facilite les reconversions et les doubles licences.

De même, la progressivité de la mention apparaît clairement, puisque le temps alloué aux spécialités disciplinaires augmente d'une année à l'autre et que, aux cours de « découverte d'un champ professionnel » en L2, succèdent en L3 des cours d'enseignement de professionnalisation.

L'avantage de l'enseignement à distance (EAD) est évident pour les salariés, les étudiants éloignés ou en reprise d'étude. Dans le cadre des aménagements mis en place par l'université en faveur des personnes en situation de handicap ou des sportifs de haut niveau, la licence *Humanités* s'adapte au cas par cas. L'autoévaluation cite quelques cas significatifs sans cependant fournir des données quantitatives précises. Elle pratique également tous les ans la validation des acquis de l'expérience (VAE), partielle ou totale pour les étudiants en présentiel comme en EAD : 6 à 10 dossiers par an, 6 en 2018-2019 en présentiel, aucun chiffre n'étant donné en EAD.

La professionnalisation prend la forme d'un Projet Professionnel Personnalisé (PPP) en L1 avec accompagnement d'un professionnel, puis d'enseignements de préprofessionnalisation obligatoires en L2 et L3 confiés à des intervenants extérieurs. Les étudiants sont particulièrement préparés aux entretiens d'embauche et aux oraux.

A l'usage habituel du numérique (plateforme Moodle), s'ajoute pour les étudiants de L1 une méthode de latin interactive mise en place par l'Université Ouverte des Humanités (UOH).

L'ouverture internationale se manifeste, essentiellement dans le cadre des accords Erasmus, par l'envoi d'étudiants à l'étranger bien moins nombreux que les étudiants étrangers accueillis (rapport de 1 à 13). On regrette l'absence d'enseignement en langue étrangère, exception faite des ateliers CV en anglais mis en place par le Service Commun Universitaire d'Information et de Documentation-Insertion Professionnelle (SCUIO-IP).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est largement diversifiée et bien adaptée à la formation. Les relations entre la formation et les CPGE sont clairement établies. La composition du conseil de perfectionnement, n'est pas indiquée de manière assez précise pour le profil des personnalités extérieures.

Un questionnaire d'évaluation des enseignements pour les L1 et L3 du parcours EPF est fourni, mais on ignore les informations qui en sont tirées, et si ce type de questionnaire s'étend aux autres parcours.

Contrôle continu exclusif ou partiel, les modalités du contrôle des connaissances et les systèmes de compensation sont précisés et font l'objet d'un vademecum.

Les trois suppléments au diplôme présentent la même liste de masters auxquels la licence donne accès, ce qui n'est pas pertinent. Il serait utile de faire pour chaque parcours l'équivalent de la plaquette SCUIO consacrée au parcours LC et fort bien renseignée.

Le projet de l'UPVM3 labellisé Initiative d'Excellence en Formations innovantes (Idefi) concerne précisément les dispositifs d'aide à la réussite en L1 ; aux dispositifs communs à l'université, s'ajoutent des actions propres à la mention *Humanités* : professeur référent pour le PPP, tutorat pédagogique, accompagnement personnalisé pour les étudiants commençant une langue ancienne après la L1, toutes actions dont l'efficacité a été prouvée.

### Résultats constatés

La structure mise en place par l'équipe pédagogique porte ses fruits : grâce à ses différents atouts, et notamment au partenariat avec les CGPE, auxquels s'ajoute le taux assez élevé de boursiers, le nombre d'inscrits augmente entre 2014 et 2017 (L1 : respectivement 83 et 131, L2 : 55 et 106 ; L3 : 14 et 26), et affiche un niveau tout à fait correct pour la discipline, même s'il existe un certain désaccord entre le dossier et les tableaux en annexe. Les élèves des CPGE, absents en L3, constituent le gros des effectifs dans les deux premières années.

Les taux de réussite varient de la L1 à la L3, plus faible en L1 (55,1 % en 2016-2017 d'après le SCUIO) qu'en L2 (72,1 % selon la même source) et L3 (76,2 %), mais aussi selon les parcours, puisque les élèves de CGPE ont de très bons résultats, contrairement aux étudiants en EAD, dont le taux de réussite, toutes années confondues, atteint rarement 40 %.

Le suivi des étudiants réalisé par la Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage (Devap) et précisé par le conseil de perfectionnement souligne le faible taux (de l'ordre de 1 sur 10) des étudiants arrêtant leurs études après l'obtention de la L3, la réussite satisfaisante des étudiants des CPGE aux concours des écoles de commerce, l'inscription de 50 % d'entre eux à l'UPVM3 après leurs classes préparatoires, la bonne réussite aux concours d'orthophonie (4 à 9 étudiants du parcours EPF selon les années) et le taux de réussite honorable aux concours de l'enseignement secondaire. On ne sait rien en revanche du suivi des étudiants en parcours CMAM. A peine un tiers ou trois quarts des étudiants ayant leur L3 poursuivent en master.

Certaines enquêtes sont peu exploitables vu le faible nombre des réponses. Les données relatives à l'insertion professionnelle ne sont pas fournies.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La volonté d'assurer la pérennité de la filière des lettres classiques.
- La clarté, malgré sa complexité, de la structure mise en place.
- Le suivi personnalisé des étudiants, garantie de leur réussite.
- Des taux de réussite satisfaisants.

### Principaux points faibles :

- Place de l'international insuffisante, en particulier la faiblesse des cours dispensés en langue étrangère.
- Faiblesse des liens avec le monde socio-économique.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le but des enseignants-chercheurs qui ont élaboré la structure de la licence est atteint : les effectifs sont satisfaisants comme le sont les résultats aux examens. Mais il est indéniable que, pour parvenir à cette mutualisation poussée et cohérente, le travail a dû être intense, qui impliquait des collaborations étroites avec deux lycées et avec de nombreux collègues d'autres disciplines.

Il importerait maintenant de corriger certaines maladresses comme les suppléments au diplôme insuffisamment distingués, mais surtout d'approfondir certains liens, avec le monde socio-économique ou avec l'international.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 forme des étudiants plurilingues ayant des compétences interdisciplinaires dans les domaines de la gestion, de l'économie et du droit. La formation dispensée en présentiel sur le site de Montpellier offre une large palette de langues et permet des combinaisons linguistiques qui n'incluent pas obligatoirement l'anglais. L'accent est mis sur l'apprentissage linguistico-culturel (y compris du français pour les étudiants étrangers de la formation) et sur l'implémentation de dispositifs professionnalisants.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>La formation est en phase avec les prérequis d'une formation en langues étrangères appliquées : les enseignements linguistiques, dont l'objectif est de permettre aux étudiants d'atteindre le niveau C1, défini par le cadre européen commun de référence pour les langues (B2 pour certaines langues) sont complétés par une ouverture interdisciplinaire dans des matières d'application (droit, économie-gestion, marketing). L'intervention de professionnels au semestre 5 et la mise en œuvre de dispositifs spécifiques (réflexion sur un projet professionnel dès la première année, accompagnement à la recherche de stages) ou la possibilité de passer des certifications linguistiques contribuent à la construction de compétences (pré)professionnelles. Les débouchés sont clairement affichés et accessibles aux étudiants sur le site de la formation et via le projet Dico Pro mené par l'université. Un cadre de compétences à acquérir a été défini au sein de la mention. La poursuite d'études des diplômés de licence fait l'objet d'une enquête statistique menée par l'Observatoire de la Vie Étudiante. La poursuite d'études dans le master <i>Langues étrangères appliquées</i> de l'établissement concerne pour l'année en cours environ 30 % des diplômés (57 étudiants sur 187 en 2017-2018).</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation en langues étrangères appliquées est présente dans la majorité des universités françaises. La licence de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 se démarque sur le plan national et sur le plan régional par le choix de langues particulièrement large qu'elle propose. Parmi les neuf langues en question (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec moderne, italien, portugais, russe), certaines sont rarement enseignées dans le second degré. Le nombre important de combinaisons linguistiques possibles constitue l'un des atouts de la formation, tout comme l'accent mis sur la maîtrise de la langue française par le biais des enseignements de méthodologie, du projet professionnel personnalisé et des matières transversales.</p>

L'articulation avec la recherche correspond aux attendus d'une licence essentiellement professionnalisante. Les cours dispensés par les enseignants-chercheurs s'appuient sur leurs recherches notamment dans le domaine de la civilisation. Leur appartenance à des associations de chercheurs en langue de spécialité contribue à l'adaptation des enseignements aux besoins des étudiants de la mention.

Les collaborations entamées avec le monde socio-économique (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Réseau d'Affaires Franco-Allemand) se traduisent par des interventions au sein de la formation ou par des propositions de stages pour les étudiants. Des échanges réguliers sont mis en place avec les enseignants des matières d'applications pour définir les contenus et la progression des enseignements, tout en tenant compte de l'évolution de la demande des milieux socio-professionnels. Le dossier signale en 2017 la mise en place d'un Espace Pro LEA, dédié à l'accompagnement des étudiants dans la construction de leur projet professionnel et la recherche de stage, via un personnel dédié, des permanences d'enseignants et de la documentation spécifique.

Les chiffres stables des étudiants en mobilité (50 en 2015-2016 ; 47 en 2016-2017 ; 67 en 2017-2018 ; 51 en 2018-2019) sont la preuve d'une ouverture internationale consolidée, en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la formation. L'existence d'un double diplôme avec une université italienne et la construction de deux autres co-diplomations avec l'Allemagne et l'Espagne s'inscrivent dans cette dynamique.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation autour d'un tronc commun, de spécialités linguistiques, d'outils méthodologiques, d'enseignements d'ouverture et de matières d'application est identique quelle que soit la combinaison linguistique choisie, ce qui renforce la lisibilité des maquettes. Les options libres sont cependant limitées à l'unité d'enseignement « Ouverture » (deux crédits ECTS par semestre) dans laquelle l'étudiant choisit le renforcement de sa langue B (obligatoire en arabe, chinois, grec moderne, portugais et russe), une langue vivante mineure, culture générale ou sport. Le dossier évoque également la mutualisation de certains enseignements notamment dans des langues à petits effectifs. La formation est dispensée en présentiel et essentiellement en formation initiale. Le statut (chercheurs, enseignant du second degré) des 150 enseignants qui interviennent dans la formation n'est pas précisé dans le dossier, ce qui rend difficile l'évaluation de la part des enseignements assurés par chaque corps. De plus, le règlement intérieur laisse supposer que la formation ne dispose pas d'équipe pédagogique dédiée à la formation : pour appartenir à l'équipe pédagogique, les enseignants chercheurs doivent effectuer au moins 39 heures de leur service en langues étrangères appliquées. Le pourcentage de cours dispensés par des intervenants extérieurs (auto-entrepreneurs, agents du secteur public, dirigeants d'entreprise) représentant 18 % de l'équipe enseignante, se situe autour de 10 % et concerne surtout un cours en troisième année. La mobilité internationale est encouragée par le biais d'un stage obligatoire d'au moins un mois à l'étranger au semestre 6 ou d'un séjour ERASMUS. Le numérique trouve une place traditionnelle dans l'offre de formation (Certificat Informatique et Internet, utilisation des « labos multimédia »). Son développement se heurte à des contraintes structurelles (insuffisance de salles) et budgétaires. La pédagogie par projets est limitée au projet professionnel personnalisé et au cours de méthodologie. Elle concerne uniquement la première année.

### Pilotage

La formation a connu à partir de 2015 une réorganisation, dont le dossier montre qu'elle a permis une meilleure reconnaissance au niveau de l'UFR et une gestion plus efficace et collégiale : un conseil de département de 24 membres se réunissant régulièrement toutes les 6 semaines, un conseil de perfectionnement et une commission d'innovation pédagogique œuvrent de concert au pilotage. Le conseil de perfectionnement est cependant commun à la licence et au master. Dans le dossier, ce choix est justifié par une intention affichée, certes louable, de pilotage concerté. Un conseil de perfectionnement peut, en effet, concerner un groupe de formations, à condition que ces formations (ici une licence et un master) poursuivent des objectifs d'insertion professionnelle assez identiques pour donner lieu à des recommandations communes en termes d'amélioration de l'existant. Par ailleurs étant donné le manque de précisions concernant la composition de l'équipe pédagogique, le choix d'un conseil de perfectionnement commun peut relever d'un manque de personnel d'encadrement. Sur tous ces points, le dossier manque de clarté. Des assises du département LEA ont été organisées en avril 2016 pour lancer une dynamique de concertation et fédérer l'équipe enseignante.

Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants a été voté et mis en place au niveau du département, avec un taux de réponse important. Ces données chiffrées sont particulièrement riches, mais le dossier ne précise pas la manière dont le comité de pilotage les prend en compte. Un supplément au diplôme complet est fourni systématiquement aux étudiants et les modalités d'évaluation sont bien documentées et

illustrées dans le dossier et pour les étudiants. Un intéressant dispositif de récupération de semestre (action « semestre renouvelé » du projet labélisé « Initiative d'Excellence en Formations innovantes ») est mis en place pour le semestre 1, via un stage intensif de 75 heures au mois de juin, qui a comme objectif de combler les lacunes initiales des étudiants ayant une note inférieure à la moyenne (mais proche de celle-ci). Des passerelles de réorientation sont possibles, à la fin du semestre 1, mais le nombre de réorientations vers d'autres mentions demeure assez limité (15 étudiants environ par an).

### Résultats constatés

Le nombre d'inscrits en première année est en hausse (avec un pic en 2017-2018 : 2014-2015 : 595 ; 2015-2016 : 687 ; 2016-2017 : 713 ; 2017-2018 : 890 ; 2018-2019 : 817), ce qui témoigne de la bonne attractivité de la mention. Le taux de réussite marque une hausse assez importante en 2017-2018 (+10 % en moyenne par rapport à l'année précédente), qui n'est pas analysée dans le dossier. Le nombre global d'inscrits dans la mention a ainsi fortement augmenté ces deux dernières années (par effet de la hausse des inscriptions en première année et d'un meilleur taux de réussite). Il s'élève à plus de 1500 étudiants pour l'année 2018-2019. Les parcours qui n'incluent pas l'anglais (et qui ont l'espagnol en langue A) affichent des effectifs plus faibles, mais stables.

Les chiffres des abandons se situent autour de 10 % en première année et baissent progressivement en deuxième et troisième année.

Le suivi du devenir des étudiants est mené par l'Observatoire de la Vie Étudiante, pour les diplômés n'ayant pas poursuivi leurs études dans l'établissement. Les responsables de la formation déclarent cependant s'appuyer plutôt sur la plateforme Alumni et les réseaux sociaux pour connaître le devenir de leurs étudiants, car ils considèrent le taux de réponse aux enquêtes menées par l'Observatoire de la Vie étudiante comme insuffisant pour en tirer des statistiques fiables (72 répondants en 2017-2018 sur une promotion de 232 étudiants). Parmi les répondants, moins d'un tiers indique poursuivre ses études dans d'autres établissements. Le dossier indique également, en explication, que le master *Langues étrangères appliquées* parcours *Négociation de projets internationaux* ou *Traduction*, ne correspond pas nécessairement au projet professionnel de la majorité des étudiants. Ce point n'est cependant pas mis en lien avec la nature des cours proposés en troisième année, qui pourraient être en adéquation plus directe avec la coloration des deux parcours de master LEA ou avec d'autres masters de l'établissement.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation structurée et cohérente.
- Large choix de combinaisons linguistiques.
- Mise en place d'une dynamique professionnalisante (Espace Pro LEA, Dico pro, partenariats avec le monde socio-économique).
- Efficacité des dispositifs d'aide à la réussite.
- Bonne mobilité étudiante et ouverture à l'international.

### Principaux points faibles :

- Absence d'une équipe pédagogique réellement dédiée à la licence *Langues étrangères appliquées*.
- Conseil de perfectionnement commun à la licence et au master.
- Articulation insuffisante et peu convaincante avec l'offre locale de masters LEA.
- Place insuffisante du numérique dans la formation.
- Apprentissage par projet à développer.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Langues étrangères appliquées* de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 affiche des effectifs importants et stables. Elle offre un large choix de langues et de combinaisons linguistiques. Les doubles diplômes en cours de préparation promettent de soutenir l'ouverture internationale et la mobilité étudiante, qui sont l'un des points de force de la mention. La place du numérique et l'apprentissage par projets mériteraient d'être élargis, surtout en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. La dynamique en matière de pilotage est positive, même s'il conviendrait de s'interroger sur l'intérêt de doter la licence d'un conseil de perfectionnement propre, qui analyserait et prendrait en compte ses problématiques spécifiques. Ceci devrait être pensé en lien avec la faiblesse de l'offre locale en master, qui pèse sur les perspectives des étudiants de licence. Malgré les contraintes logistiques qu'impose la richesse des parcours linguistiques, il pourrait en effet, être utile de réfléchir à une spécialisation en troisième année, qui préparerait à l'insertion des étudiants notamment par l'ouverture locale d'autres parcours en master *Langues étrangères appliquées*. Enfin, une équipe spécifiquement dédiée aux langues étrangères appliquées devrait être constituée pour prendre en compte les besoins spécifiques des quelques 1500 étudiants de la formation. Ceci permettrait entre autres de limiter encore les mutualisations des enseignements.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Rattachée à la Faculté des langues et cultures étrangères (UFR2), la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 présente une offre très diversifiée avec huit parcours (*Anglais, Espagnol, Allemand, Chinois, Italien, Portugais, Occitan et Grec moderne*). Accessibles en formation initiale et continue, l'ensemble des cours sont dispensés en présentiel sur le site de Montpellier mais un enseignement à distance est possible pour les parcours *Italien, Grec moderne, Occitan et Portugais*. Les parcours *Italien, Chinois, Portugais et Grec moderne* sont ouverts aux débutants.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs de cette licence <i>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales</i> sont classiques mais bien définis. Elle vise le développement de connaissances et compétences (linguistiques, littéraires, culturelles, méthodologiques et analytiques) spécifiques à chaque parcours. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) présentée est bien détaillée et le supplément au diplôme est précis. Les connaissances et compétences visées sont disponibles sur internet et rappelées aux étudiants lors des réunions de rentrée. La poursuite d'études en master est la finalité première de cette licence. Celle-ci a en effet pour objectif principal de former des professionnels de l'enseignement et d'offrir une préparation solide aux étudiants désireux d'entrer par concours dans la fonction publique, ce qui correspond aux ambitions de carrière de la majorité du public étudiant accueilli.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence LLCER de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 se distingue par son offre de langues riche (sept langues étrangères et une langue régionale), par les modalités d'enseignement variées (quatre parcours accessibles en enseignement à distance) et par la diversité de son public (formation initiale et continue, quatre parcours linguistiques accessibles aux débutants). Par ailleurs, cette licence est la seule à proposer l'étude du Grec moderne dans la région Occitanie (sur trois au niveau national).</p> <p>L'équipe pédagogique est constituée en majorité d'enseignants-chercheurs. Chaque parcours linguistique de la mention est décliné en licence, master, doctorat (école doctorale 58 <i>Langues, littératures, cultures, civilisations</i>).</p>

Les outils méthodologiques et scientifiques sont construits dès la première année de licence (L1) et les étudiants sont sensibilisés à la recherche par le biais de manifestations, journées d'études et colloques auxquels ils sont conviés et qu'ils peuvent contribuer à organiser. De nombreux professeurs étrangers (plus de 50 entre 2014 et 2019) sont invités par le biais des dispositifs de mobilité pour des cours ou des conférences, ce qui sert les objectifs de la formation et permet des échanges scientifiques. Les innovations technologiques sont mises au service de la recherche et permettent de lier monde universitaire et professionnel (entreprise 3.0/ parcours *Grec moderne*). Tous ces éléments correspondent aux attentes en matière de lien entre formation et recherche au niveau licence.

La formation cherche à renforcer son attractivité et les échanges de bonnes pratiques en engageant un rapprochement avec les classes préparatoires littéraires du Lycée J. Guesde de Montpellier. Les étudiants de classes préparatoires littéraires ont accès à certains enseignements et peuvent passer les examens de première année de licence en hypokhagne et de deuxième année en khagne.

La licence a un bon ancrage local et régional, de nombreux liens et partenariats avec les institutions, les entreprises, les associations dans une perspective pédagogique, pré-professionnalisante. Sa finalité première étant la formation de futurs enseignants, elle s'associe à des collèges et lycées au niveau local ou européen (Lycée français d'Athènes) pour les stages des étudiants notamment. Le parcours *Occitan* a quant à lui des liens privilégiés avec une radio associative dont les programmes sont diffusés en occitan et qui est un terrain de stage régulier pour les étudiants. La ville de Montpellier est aussi un partenaire fort qui soutient financièrement de nombreux projets.

La licence a également de très nombreux partenaires universitaires à l'étranger (ERASMUS, accords et conventions internationaux, programmes anglophones) qui facilitent la mobilité entrante et sortante des étudiants et des personnels enseignants et administratifs. La formation profite des accords de jumelages de la ville de Montpellier (par exemple avec Heidelberg) ou de l'existence des centres culturels (institut culturel italien, association franco-mexicaine) pour impliquer les étudiants dans l'organisation de manifestations. Les étudiants du parcours *Italien* peuvent obtenir un double diplôme délivré avec l'Université de Pérouse.

### Organisation pédagogique

Les huit parcours de la licence ont une structure pédagogique commune, sur les trois années, ce qui montre une bonne coordination entre les langues et renforce la lisibilité. Les maquettes sont claires et facilement accessibles par parcours. En L1, les semestres 1 et 2 comprennent des cours de tronc commun, des enseignements méthodologiques, des unités d'enseignement d'ouverture et des cours dit de « spécialité disciplinaire » (langue, littérature, civilisation, traduction) qui correspondent aux enseignements propres à la langue choisie. La licence présente une organisation cohérente et réfléchie. Elle propose une spécialisation et une professionnalisation progressives des parcours d'enseignement-apprentissage. En deuxième et troisième années (L2 et L3), l'unité d'enseignement *Découverte d'un champ professionnel* propose des cours qui préparent aux différents masters proposés en poursuite d'études. Un stage facultatif est prévu au semestre 6, mais les étudiants optant pour la préprofessionnalisation *Métiers de l'enseignement* font un stage obligatoire au semestre 3. La recherche de stage est accompagnée par les services d'orientation de l'université. Pour les stages à l'étranger, la licence travaille en partenariat avec le Club Tell.

L'équipe pédagogique est large avec 192 enseignants aux grades et statuts divers. On note une majorité d'enseignants chercheurs (48 %), mais également des enseignants détachés du secondaire (12 %), des lecteurs (6 %), des ATER et doctorants (19 %) et des intervenants extérieurs (15 %), qui incluent des intervenants professionnels du secteur privé comme des traducteurs et interprètes. Le conseil de perfectionnement indique dans son compte-rendu un manque d'intervenants professionnels dans les unités d'enseignement consacrées au projet professionnel personnalisé. C'est effectivement un point d'amélioration à envisager.

Sur la fiche CALES, le nombre d'heures d'enseignement total sur les trois années, s'élève bien à 1500 heures. Le dossier indique cependant que depuis la rentrée 2018-2019, le nombre de semaines du semestre a été réduit et que les enseignements de 39 heures sont passés à 36 heures, mais n'indique pas comment cette perte horaire a pu être compensée, pour que la formation propose bien au minimum l'équivalent de 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

Le numérique est intégré à la formation dont une partie des parcours est accessible à distance, en ligne. Les étudiants sont formés en informatique (Certificat Informatique et Internet) et ont accès à l'environnement numérique de travail, et à la plateforme Moodle, aujourd'hui classiques. Des pratiques innovantes sont mentionnées, en particulier une utilisation novatrice de la visio-conférence pour des échanges virtuels (co-enseignements par visio-conférence avec les universités de Chypre et de Corfou). La pédagogie de projet est mise en œuvre, notamment au travers des partenariats culturels mentionnés.

L'international est au cœur de la licence qui compte un nombre important de départs en mobilité. Le programme ERASMUS + (54 départs en 2017-2018) séduit de plus en plus d'étudiants. Les chiffres de mobilité via les programmes de coopération internationale et les programmes anglophones sont en revanche en baisse aussi bien concernant les entrants que les sortants (29 sortants en 2014, 14 en 2018). Cette désaffection est interrogée dans le dossier en lien avec les préférences des étudiants pour des expériences plus professionnalisantes à l'étranger (via Erasmus + ou le Centre international d'études pédagogiques qui propose des postes d'assistants de langue à l'étranger). On note également que la mobilité des personnels est encouragée et que l'université attire de nombreux professeurs invités dans tous les parcours.

### Pilotage

Les responsabilités sont bien partagées entre deux responsables de mention qui assurent la coordination et un responsable par parcours.

La licence dispose d'un conseil de perfectionnement à la composition conforme aux attentes et qui se réunit deux fois par an. Le compte-rendu porté au dossier montre l'intérêt d'un tel dispositif qui analyse et prend en compte les évaluations de la formation et des enseignements par les étudiants, menées de manière régulière aux Semestres 1, 3 et 5, par année et par parcours. Une évaluation spécifique est prévue pour les étudiants inscrits à distance. Les modalités de contrôle de connaissances sont bien réglementées et transparentes. Le supplément au diplôme est clair.

En L1, le recrutement est majoritairement local (68 % en 2018). Toutes les séries du baccalauréat sont représentées, mais les littéraires sont les plus nombreux. Des dispositifs d'aide à la réussite sont à l'œuvre et la formation cherche à améliorer et à diversifier les soutiens proposés. Ces dispositifs consistent dans un premier temps à renforcer la communication sur les attendus et débouchés de la licence. Un soutien en français est en place ainsi que des cours visant à renforcer la culture générale des étudiants. Des séances de remédiation intensive via le dispositif spécifique appelé « semestre renouvelé » sont organisées avant les jurys pour permettre aux étudiants de valider des unités d'enseignement dans lesquelles leurs résultats sont insuffisants (entre 09 et 10/20). Un tutorat spécifique est dédié aux étudiants inscrits à distance.

### Résultats constatés

Les effectifs de la licence sont en augmentation, passant de 941 en 2014 à 1159 en 2018, ce qui montre que la formation est attractive. L'enquête menée par la Direction de l'Évaluation et de l'Aide au Pilotage sur la motivation des nouveaux inscrits en L1 montre que la bonne réputation de l'université est la première motivation des lycéens qui choisissent la formation. En L2 et L3, les admissions externes sont également en augmentation (+7,3 % en L2). L'enseignement à distance participe de la hausse des effectifs et est présenté comme un facteur très positif pour la licence. Peut-être conviendrait-il d'étendre cette modalité d'accès à tous les parcours. Le dossier constate aussi une augmentation du nombre des étudiants étrangers, passant de 84 inscrits en 2014 à 146 en 2018. La disparité des effectifs entre les parcours n'est pas évoquée dans le dossier. Un tableau permet de se rendre compte des parcours dominants, mais une analyse de cet aspect aurait été utile.

L'évolution positive des taux de réussite en L1 et des taux d'abandon montrent que les dispositifs d'aide à la réussite (semestre renouvelé, accueil renforcé avant le début des cours, dispositifs de remédiation au second semestre) portent leurs fruits : en L1, le taux de réussite passe de 36,3 % en 2014 à 45,8 % en 2018 et le taux d'abandon passe de 19,4 % en 2014 à 14,5 % en 2018. Dans l'absolu, ces chiffres restent cependant préoccupants. Dans le dossier, ils sont analysés et expliqués par le manque de projet professionnel des lycéens et par le fait que sur les plateformes d'orientation post-bac la licence ne constitue pas toujours leur premier choix. La réussite en L2 et L3 est en revanche satisfaisante avec 72 % de reçus en L2 et 80,4 % de diplômés en L3.

Les diplômés de la licence sont majoritairement en poursuite d'études : 49 % en master dans l'établissement (*Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré* ou *Français langue étrangère*). La majorité des étudiants qui a quitté l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 suit un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré* à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation. La plupart des diplômés qui ont interrompu leurs études déclarent avoir un emploi au 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais le dossier indique que le faible nombre de réponses ne permet pas de généraliser ces résultats.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Attractivité de la formation.
- Formation bien structurée et en adéquation avec les objectifs.
- Partenariats locaux, régionaux et internationaux multiples et porteurs.
- Aide à la mobilité soutenue dans une optique professionnalisante.
- Spécialisation progressive et personnalisation du parcours en fonction du projet personnel de l'étudiant.
- Place importante donnée à la préprofessionnalisation et aux stages.
- Numérique pleinement intégré dans la formation (accessibilité et pédagogie).
- Cadrage et transparence des modalités de contrôle des connaissances.

### Principaux points faibles :

- Nombre d'heures d'enseignement de la licence à clarifier.
- Manque de professionnels dans les unités de projet professionnel personnalisé.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence LLCER de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 propose un large choix de langues. La formation est cohérente et la spécialisation progressive. La construction du projet professionnel de l'étudiant est centrale et la formation se personnalise en fonction de ses ambitions personnelles. La licence est dynamique et ses nombreux partenariats développent son rayonnement au niveau local, régional et international. La licence se distingue aussi par un accès à distance à la formation dans quatre parcours. Etendre ce dispositif à l'ensemble des parcours ne pourrait être qu'une plus-value pour la formation. La dynamique positive d'aide à la réussite devrait parvenir à limiter encore le taux d'échec en L1, tout en maintenant le niveau d'exigence. Il conviendrait également de s'assurer que le seuil réglementaire des 1500 heures en licence est bien atteint, malgré la réduction du nombre de semaines du semestre.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE LETTRES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) appartient à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) 1. Elle propose une formation en histoire de la littérature francophone comparée à d'autres littératures, du moyen-âge à nos jours, en connaissance de la langue française, en langue et civilisation anciennes. A partir de la deuxième année, deux parcours permettent aux étudiants de se spécialiser et de se professionnaliser : le parcours *Lettres modernes* vers l'enseignement et la recherche et le parcours *Métiers de l'écrit et de la culture* vers tous les débouchés exigeant une solide culture générale et une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale en français.

### ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>Lettres</i> offre une formation en langue et littérature françaises ainsi qu'en littérature comparée. Ses objectifs scientifiques, clairement décrits, visent à l'acquisition par les étudiants des fondamentaux de la discipline mais aussi, plus largement, de compétences d'expression écrite et orale, argumentation, analyse et synthèse de documents, maîtrise de différents supports de communication qui pourront être valorisés dans le cadre d'une poursuite d'étude et d'une insertion dans la vie professionnelle. Une place est dévolue aux enseignements transversaux, aux compétences en langues anciennes et en langues étrangères (possibilité de poursuivre l'étude d'une deuxième langue vivante) et en informatique. Les stages et la mobilité internationale sont encouragés.</p> <p>La poursuite d'études en master est envisagée comme la suite logique de la licence, les principaux masters choisis par les étudiants correspondant aux deux parcours proposés (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Recherche et Etudes culturelles / Métiers du Livre et de l'édition). L'articulation avec la recherche est favorisée dès la licence, ainsi que la préprofessionnalisation, que les étudiants se destinent ou non à l'enseignement.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Comme le précise à très juste titre l'autoévaluation, la licence <i>Lettres</i> de l'UPVM3 bénéficie de la tradition ancienne de l'université de Montpellier, de sa réputation d'excellence en matière d'enseignement et de recherche et d'un contexte culturel dynamique (festivals, manifestations, associations étudiantes...). Sur le plan régional, deux autres universités proposent un parcours <i>Lettres modernes</i> (Perpignan et Toulouse) mais ces deux</p>

universités constituent des bassins de recrutements géographiques bien distincts. Elle est la seule à offrir un parcours *Métiers de l'écrit* et un enseignement à distance, qui permet à des étudiants aux profils diversifiés d'accéder aux études de lettres.

Les partenariats avec les établissements du secondaire, les classes préparatoires et les professionnels du secteur culturel sont bien développés. Certains professionnels (éditeurs, directeurs de musée, producteurs...) assurent des cours de préprofessionnalisation ou interviennent ponctuellement.

Les échanges avec les universités étrangères sont particulièrement nombreux (plus de vingt pays cités) avec un suivi attentif et des projets de renouvellement ou d'élargissement. On notera, pour la langue et la civilisation japonaises, la création d'un diplôme universitaire accessible dès l'entrée à l'université, qui, en l'absence de département de japonais à l'université, permet aux étudiants de cette formation d'envisager un séjour au Japon avant la fin de la licence. Les flux entrants et sortants sont observés avec attention et les mobilités enseignantes nombreuses.

### Organisation pédagogique

La première année est organisée selon un principe de majeure / mineure qui n'est pas présenté en détail dans le rapport général d'autoévaluation, mais dont l'on peut se faire une idée relativement précise grâce aux documents annexes, qui présentent en mineures un choix d'unités d'enseignement (UE) de langues et de spécialités diverses (Histoire des arts, Histoire des musiques médiévales, Philosophie, Histoire et esthétique du cinéma, Théories et pratiques du spectacle vivant). Un point sur le fonctionnement de ce dispositif et son articulation avec la spécialisation en deuxième et troisième année aurait été bienvenu. On s'interroge également sur les possibilités de réorientation offertes aux étudiants à partir de ces mineures.

La formation propose un tronc commun obligatoire ainsi que des UE transversales. Une attention particulière est apportée à la méthodologie et à l'accueil des étudiants en première année à travers le dispositif PPP (Projet Professionnel Personnalisé) qui mêle construction du parcours professionnel et adaptation à la vie et aux méthodes universitaires. Le système de colles mis en place au premier semestre de la première année favorise également un contact individualisé avec les étudiants, à partir d'un point sur les acquis disciplinaires et méthodologiques en explication de textes. Un autre dispositif de remédiation est le système du « semestre renouvelé » qui propose pendant trois semaines des cours de mise à niveau aux étudiants avant les examens de deuxième session.

Le rapport mentionne l'utilisation accrue des pratiques pédagogiques innovantes et l'utilisation de la plateforme de cours Moodle en appoint, y compris dans les cours en présentiel.

### Pilotage

Le pilotage de la licence est assuré par la directrice du département, les responsables de licence en présence et à distance, ainsi que par les responsables de sections (Littérature française, Littérature comparée).

Le conseil de département se réunit trois fois par an, et il existe un conseil de perfectionnement où sont représentés les étudiants, les intervenants professionnels, les membres du personnel administratif. Un compte-rendu détaillé d'un des conseils de perfectionnement est joint.

Un dispositif d'autoévaluation existe en lien avec le conseil de perfectionnement, une évaluation des enseignements par les étudiants est de plus organisée de façon centralisée par l'université (DEvAP).

### Résultats constatés

Les données chiffrées analysées dans le rapport concernent surtout les mobilités internationales, avec le constat d'un déséquilibre entre étudiants entrants et sortants : la licence *Lettres* de l'UPVM3 attire des étudiants du monde entier mais ses étudiants ne tirent pas toujours parti des opportunités offertes, la demande de mobilité sortante se concentrant surtout sur les universités du Royaume Uni.

Des données chiffrées très précises concernant les effectifs et taux de réussite aux différents niveaux de la formation, ainsi que des indications sur la poursuite d'études en master sont fournies.

Comme dans beaucoup de départements de Lettres, on constate une baisse d'effectifs en première année et le dossier témoigne de l'attention apportée à ce problème (participation aux salons d'orientation, liens avec les lycées, création d'une CPGE en partenariat...). Le taux de réussite en fin de première année est de 50 %, ce qui constitue un problème récurrent pour toutes les premières années de licence. On constate une disparité du taux

de réussite entre étudiants en présence et à distance, sans doute en lien avec le profil et les contraintes propres des étudiants à distance, mais à laquelle il serait peut-être bon d'apporter une réponse particulière.

L'existence d'une analyse sur le devenir des étudiants diplômés en troisième année de licence est mentionnée mais non exploitée dans le dossier, qui se concentre surtout sur la remédiation aux difficultés des étudiants de première année, élément bien évidemment crucial dans toute formation.

Il est également mentionné l'attractivité importante du parcours *Métiers de l'écrit*, même si en termes d'effectifs les étudiants restent majoritaires en parcours *Lettres modernes*, pour des raisons qui ne sont pas analysées dans le dossier.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Qualité de la formation.
- Attention portée au suivi des étudiants et notamment à leur réussite en première année.
- Compte tenu de la discipline, attractivité de la formation convenable au niveau national et bonne au niveau international.

### Principaux points faibles :

- Problèmes pointés par le dossier lui-même notamment en termes de locaux et d'équipements informatiques.
- Faible nombre d'étudiants sortant en échange international.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Lettres* de l'UPVM3 offre une formation de qualité à ses étudiants, avec un point d'attention particulier sur la première année, moment stratégique de tout cursus universitaire. Il conviendrait peut-être, comme le suggère le dossier lui-même, d'étendre les dispositifs de suivi et de remédiation mis en place au-delà du premier semestre (notamment pour le système des entretiens individuels), et de s'interroger sur la différence de réussite pour la licence en présence et à distance.

Une réflexion plus poussée sur le devenir des étudiants diplômés ne s'inscrivant pas en master aurait été bienvenue dans un dossier par ailleurs très riche, notamment en ce qui concerne les échanges avec l'étranger.



## LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement : Université de Montpellier

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Musicologie* (rattachée à l'Unité de Formation et de Recherche Lettres, Arts, Philosophie, Psychanalyse) propose une formation en musicologie fortement adossée à la pratique musicale. Organisée en deux parcours (*Musique et musicologie* et *Musicien interprète*), elle vise à préparer les étudiants à une poursuite d'études au niveau master comme aux métiers de valorisation et d'étude du patrimoine musical, de l'enseignement musical, de la pratique musicale professionnelle et de l'action culturelle. Une partie des enseignements du parcours *Musicien interprète* est assurée au Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs généraux de la formation sont clairement présentés, tout comme les modalités de préprofessionnalisation. La logique est celle d'une spécialisation progressive et d'une place importante réservée à la pratique musicale dans le cadre de partenariats conventionnés avec le Conservatoire à Rayonnement Régional et l'Orchestre National de Montpellier-Occitanie. Le parcours *Musicien interprète*, qui constitue la portion congrue des effectifs (seulement 6 étudiants sur 139 en 2017-2018), relève d'une diplomation conventionnée entre l'Université Paul Valéry et le Conservatoire à Rayonnement Régional.

Le dossier présente clairement les possibilités de poursuite d'étude vers le master *Musicologie* et vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, permettant de préparer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et l'agrégation. L'offre de formation permet, en partie seulement, de répondre à ces objectifs professionnels, dans la mesure où la part des connaissances disciplinaires est à plusieurs reprises présentée comme insuffisante (en particulier pour ce qui concerne l'histoire des périodes renaissance et baroque).

Dans le cadre du parcours *Musicien interprète*, la délocalisation des enseignements au Conservatoire à Rayonnement Régional s'avère tout à fait justifiée, ces enseignements relevant de la pratique musicale spécialisée, de la technique instrumentale et du déchiffrement de répertoires spécifiques (musique de chambre et, à partir de la troisième année, musiques médiévales).

### Positionnement dans l'environnement

A l'échelle académique, l'Université de Perpignan Via Domitia propose une licence *Musicologie* récente et sans spécificité, contrairement à la licence montpelliéraine, qui s'est spécialisée dans la connaissance et la pratique des répertoires médiévaux et contemporains. Si l'accent mis sur les musiques médiévales affleure dans le dossier, la spécialisation dans la musique du second XXe siècle n'est pas argumentée. Dans les académies voisines, Aix-Marseille Université et l'Université Toulouse Jean-Jaurès proposent des formations de même type avec des spécialisations distinctes.

Le dossier souligne la présence du diplôme universitaire de musicothérapie, rattaché au Département de musicologie, sans que les passerelles entre la licence et ce diplôme soient tout à fait claires.

L'articulation entre les deux parcours de la licence et la recherche en musicologie s'avère tenue à la lecture du dossier. Il fait mention de détailler les contenus et les objectifs pédagogiques, de manifestations à caractère scientifique et musical (colloques-festivals, résidences de création en musiques médiévales, ateliers d'archéo-lutherie) organisées par le Centre International de Musiques Médiévales (association loi 1901) en partenariat avec le Centre d'Études Médiévales de Montpellier (CEMM, équipe d'accueil 4583). Les manifestations scientifiques impliquant l'Institut de Recherche sur la Renaissance, l'Age Classique et les Lumières (IRCL - unité mixte de recherche 5186) et l'équipe pluridisciplinaire Représenter, Inventer la Réalité du Romantisme à l'aube du XXIe siècle (RiRRA 21, équipe d'accueil 4209) ne font pas l'objet de descriptions détaillées.

L'équipe pédagogique n'a pas mis en place de stratégie particulière en faveur de l'internationalisation, mais s'inscrit dans les dispositifs prévus à l'échelle de l'établissement.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation permet à la fois une spécialisation progressive des étudiants dans les enseignements disciplinaires et pratiques et une initiation préprofessionnelle bénéficiant de l'environnement institutionnel et associatif local.

Toutefois, le dossier présente de manière souvent confuse les modalités d'acquisition des connaissances scientifiques, techniques et artistiques auxquelles le cursus doit permettre d'accéder. Les enseignements du tronc commun aux deux parcours ne sont pas détaillés (il est simplement fait mention qu'ils regroupent les enseignements d'érudition et une partie des enseignements techniques, sans autre précision). Les deux parcours ne sont d'ailleurs pas présentés de manière équilibrée : si l'on parvient à appréhender la progressivité de la spécialisation dans les trois années du parcours *Musique et musicologie*, la pertinence de la construction du second parcours *Musicien interprète* n'est pas établie (il est d'ailleurs indiqué dans le dossier que certains intitulés des enseignements pratiques sont inappropriés et fragilisent la communication).

Dès la deuxième année, des stages sont prévus pour les étudiants du parcours *Musique et musicologie* s'orientant vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation (unité d'enseignement *Découverte d'un champ professionnel*). Les stages sont également prévus dans les enseignements de préprofessionnalisation en troisième année. Le dossier indique que certains des partenaires institutionnels de la formation tel que l'Opéra - Orchestre National de Montpellier (OONM) accueillent des étudiants dans ce cadre. La formation s'appuie également sur le réseau associatif régional, en particulier sur le Centre International des Musiques Médiévales.

La formation intègre les outils numériques, notamment les logiciels d'édition de partition et de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Le dossier mentionne une initiation aux « techniques de manipulation du son » sans qu'il soit précisé de quoi il s'agit exactement (électroacoustique, synthèse sonore, musique acousmatique).

Comme les autres formations de l'Université Paul-Valéry, la licence *Musicologie* propose aux étudiants de passer le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) ainsi que le Certificat Informatique et Internet (C2i).

Le dossier fait référence à l'accueil de 27 étudiants entre 2014 et 2018 dans le cadre de programmes autres qu'ERASMUS, sans que les objectifs pédagogiques et le protocole en soient précisés. La mobilité sortante n'est évoquée qu'à travers le cas d'un étudiant qui n'a pas pu faire aboutir son projet, la mobilité entrante dans le cadre du programme ERASMUS s'avérant par ailleurs très limitée (8 étudiants entre 2014 et 2017). Les difficultés induites par ces accueils sont mises en avant par le dossier au détriment des aspects bénéfiques pour les étudiants comme pour la formation elle-même.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de quatre enseignants-chercheurs titulaires (deux professeurs des universités et deux maîtres de conférences), d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche et de trois professeurs agrégés détachés de l'enseignement secondaire. Elle est complétée par deux professeurs associés à temps partiel (compositeur et interprète professionnel), par trois enseignants du Conservatoire et par des chargés de cours extérieurs. La part des enseignants-chercheurs au sein de la formation s'avère ainsi limitée au regard de la place occupée par les enseignants non chercheurs. Les charges qui leur incombent s'avèrent, par conséquent, particulièrement lourdes.

Les modalités de contrôle des connaissances, figurant dans le règlement des études, sont explicitement présentées aux étudiants. Les contrôles terminaux interviennent en fin de semestre et sont privilégiés pour les enseignements d'érudition. L'équipe pédagogique laisse une place substantielle au contrôle continu dans les enseignements techniques. Elle organise des évaluations en séance publique et devant jury pour les épreuves de pratique musicale.

Le dossier indique que le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois dans l'année sans toutefois présenter de compte rendu en annexe. Il rassemble les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, les représentants des étudiants et du personnel administratif ainsi que des représentants du monde professionnel.

Le dispositif d'aide à la réussite correspond à celui mis en place par l'université (stage de remédiation méthodologique en juin à l'issue de la première année, tutorat) sans que soient précisées les modalités d'implication de l'équipe pédagogique de la licence *Musicologie*.

### Résultats constatés

Les effectifs de première année connaissent une augmentation sensible, passant de 91 étudiants en 2016-2017 à 131 en 2018-2019. Les taux de réussite, faibles à l'issue de la première année (32,6 % en 2016-2017, 29,6 en 2017-2018) s'avèrent beaucoup plus élevés à l'issue de la deuxième et de la troisième année (respectivement 75 % et 82,4 % pour l'année 2017-2018).

Comportant une part importante d'étudiants boursiers (près de 50 %), les promotions de première année accueillent majoritairement des titulaires d'un baccalauréat général (dans l'ordre décroissant des effectifs : littéraire, scientifique et économique). Une minorité provient des filières technologiques ou professionnelles.

Le dossier explique notamment le fort taux d'échec en première année par un nombre insuffisant d'heures consacrées aux enseignements disciplinaires dits « d'érudition » qui n'ont pas été abordés dans le secondaire. Cet argument ne s'appuie pas sur des éléments permettant de le vérifier.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Partenariats conventionnés avec les institutions locales, régionales et nationales.
- Spécialisation significative et distinctive dans l'histoire, l'analyse et la pratique des répertoires médiévaux.

### Principaux points faibles :

- Dimension réduite de l'équipe pédagogique titulaire, notamment des enseignants-chercheurs.
- Faible visibilité des liens entre la formation et la recherche scientifique.
- Caractère parfois allusif et confus du dossier sur la cohérence des parcours.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier laisse affleurer un certain nombre de difficultés actuellement rencontrées par l'équipe pédagogique (réduction des heures disciplinaires au sein de la maquette, faiblesse de l'encadrement, caractère insuffisant des infrastructures d'accueil au sein du Département).

Outre le renforcement du partenariat conventionné avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (permettant d'accentuer la présence des étudiants dans les ensembles choraux et instrumentaux), il laisse néanmoins entrevoir des perspectives de restructuration de l'offre de formation autour de trois nouveaux parcours, s'appuyant sur des ressources locales : *Musicothérapie* (bénéficiant de l'expertise du diplôme universitaire créé en 1977), *Musicien interprète en musiques médiévales* (permettant de rendre lisible la spécialisation qui n'existe, pour l'heure, qu'à partir de la troisième année) et *Métiers du son*. Ce dernier parcours envisage, à très juste titre, de s'appuyer sur les compétences des formations en mathématiques et sur la licence professionnelle *Techniques du son et de l'image*, spécialité *Concepteur audiovisuel et nouveaux médias*. L'équipe compte également sur les infrastructures (dont le studio d'enregistrement) proposées par le nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional devant être inauguré en 2020 à proximité de l'université. Pour que ce nouveau projet puisse se développer, un renforcement de l'équipe pédagogique est souhaitable.

Néanmoins, le dossier reste allusif sur le maintien de tout ou partie des parcours existants, ne précisant pas si le projet de création des trois nouveaux parcours s'ajoute au parcours *Musique et musicologie* actuel, ouvrant sur des poursuites d'études en master recherche ou en master enseignement, éducation et formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Philosophie* vise à apporter une formation initiale généraliste en philosophie aux étudiants. Elle permet une spécialisation progressive et peut déboucher sur le master *Philosophie*, le master *Psychanalyse* et le master *Esthétique*.

### ANALYSE

Finalité
Conformément au référentiel national, la finalité première de la licence est la formation généraliste en philosophie. En plus des compétences spécifiques dans tous les domaines de la philosophie, de compétences plus générales liées à la nature spécifique de la discipline (analyse, synthèse, lecture de textes, discussion argumentée, etc.) et de la culture générale à laquelle elle contribue, la licence permet une spécialisation progressive. En plus du débouché traditionnel vers le master <i>Philosophie</i> , en vue de la recherche et de l'enseignement de la discipline, la licence permet une formation de qualité en vue de passer les épreuves généralistes des concours de la fonction publique et une préprofessionnalisation pourrait être envisagée de manière plus marquée en vue de la préparation de certains de ces concours ou d'une réorientation éventuelle dans des directions très variées par exemple science politique, administration publique ou journalisme. La licence permet deux autres débouchés originaux en master clairement identifiés : le master <i>Psychanalyse</i> et le master <i>Esthétique</i> , ce qui témoigne de la pluralité des orientations possibles grâce au jeu des options. Il est à souligner également le partenariat avec le lycée Jules Guesde de Montpellier dans le cadre d'une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE) intégrée (enseignement de la philosophie confiée au département). Cette contribution à une formation de grande qualité est une des spécificités majeures de ce département.
Positionnement dans l'environnement
Il s'agit de l'une des deux licences <i>Philosophie</i> de la grande région Occitanie. Mais les éléments de finalité relevés plus haut, tout comme la grandeur du bassin de recrutement, témoignent de la complémentarité entre les deux licences de deux universités tournées vers les lettres et les sciences humaines. L'attractivité est liée au positionnement original de la licence. Le partenariat local à l'origine de la CPGE intégrée conduit les étudiants de classes préparatoires locaux à poursuivre leurs études de philosophie à Montpellier. L'adossement à la recherche est également bien pensé, avec une acclimatation progressive des étudiants de licence à ces enjeux, grâce au dynamisme des équipes de recherche CRISES (Centre de

Recherches Interdisciplinaires en Sciences humaines et sociales de Montpellier, EA 4424) et IRCL (Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières, UMR 5186). Une insertion dans le reste de l'environnement local (surtout à dimension culturelle – musée, etc.) est soulignée. L'internationalisation est clairement encouragée et les partenariats en ce sens contribuent à l'attractivité du département.

### Organisation pédagogique

La licence *Philosophie* propose un fort ensemble progressif d'enseignements disciplinaires et interdisciplinaires tout en favorisant une préprofessionnalisation. Les réorientations sont pensées et accompagnées à partir de la fin du premier semestre (S1), et la diversité disciplinaire présente en tronc commun dès la première année de licence (L1) rend plus aisée ces passages, et réciproquement l'accueil d'étudiants venus d'autres disciplines. Les enjeux de formation tout au long de la vie et l'enseignement à distance (EAD) sont particulièrement valorisés, avec la possibilité de réaliser un cursus complet à distance. Les étudiants à profil ou contraintes particulières sont accompagnés individuellement avec des dispositifs adaptés pour mener à bien leur cursus : selon les cas (handicap, étudiants salariés, etc.), le responsable licence et le jury de licence peuvent accorder des dispenses partielles d'assiduité, des aménagements d'emploi du temps ou des modalités spécifiques d'examen). De manière plus générale, des dispositifs d'aide à la réussite sont précisément proposés et présentés. Si elle ne semble pas concrètement ancrée dans un environnement professionnel local, la préprofessionnalisation passe notamment par la réalisation d'un Projet Professionnel Personnalisé en L1 et la découverte de champs professionnels en L2 et L3. En S3 et S6 un stage de 20 heures existe et peut être réalisé soit dans les métiers de l'enseignement et de l'éducation, soit dans un autre champ professionnel. Ces stages sont intégrés à la formation et donc évalués. Le rapport d'autoévaluation précise que pour les métiers d'enseignement, le stagiaire prend en charge *in fine* une séquence d'enseignement. C'est sans doute elle qui est évaluée. L'initiation à la recherche commence dès la L3. Un lien concret avec le second degré, l'institution scolaire (par le biais de l'Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale [IA-IPR] de philosophie) et les CPGE locales est présent de manière significative. Un cours intitulé « Métiers de l'Enseignement secondaire : Philosophie » est même intégré à la formation. Le numérique et les langues ont une place de choix et la progression est pensée en termes de compétences.

### Pilotage

L'équipe administrative et l'équipe pédagogique permettent, en raison des moyens et ressources humaines, qui demeurent pour l'instant satisfaisants, de faire vivre correctement la licence. L'enseignant-chercheur titulaire responsable de la licence inscrit son mandat dans un cadre collectif, que les réunions de la mention (incluant tuteurs et représentants étudiants) et les réunions d'équipe pédagogique permettent de faire vivre concrètement.

L'ensemble des champs de la philosophie sont représentés au sein du département par la diversité des enseignants-chercheurs titulaires (quatre professeurs des universités et sept maîtres de conférences). La répartition des charges et fonctions entre tous les membres de l'équipe est très clairement exposée. Le conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an, joue effectivement son rôle en présence y compris de membres extérieurs (IA-IPR de philosophie et adjoint à la culture à la mairie de Montpellier).

Les informations pédagogiques et administratives du diplôme (y compris les modalités de contrôle des connaissances) sont connues des étudiants et disponibles en ligne, et le suivi de l'acquisition des compétences est sérieusement pris en compte et réparti par enseignement.

### Résultats constatés

Les effectifs de la licence ont connu une augmentation significative (40 %) en L1 et L3, et sont stabilisés en L2. Un suivi précis est mené tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Il est à noter que la licence en EAD connaît un véritable succès, tout particulièrement en L3 (+ 120 % d'inscrits dans la période concernée) mais les chiffres en L1 et L2 sont particulièrement bons pour le département aussi (environ + 70 % d'inscrits pour chacune des années). Les informations données sur le devenir des étudiants sont également satisfaisantes. La poursuite d'études en master reste pour la grande majorité l'objectif premier après la L3. Dans le rapport d'autoévaluation, les données quantitatives sur le devenir des étudiants après la licence sont peu précises. En revanche, on a une vision claire de l'évolution des effectifs. Les effectifs en première année sont remarquables pour ce type de licence sans débouché professionnel assuré en philosophie, mais qui séduit par son caractère généraliste : de 113 à 169 étudiants avec un pic de 190, sans que cela aboutisse à une augmentation des échecs entre la première et la troisième année. Une mobilité significative des étudiants vers d'autres centres

universitaires existe, lorsque les masters ne sont pas présents au sein de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Les résultats des concours de l'enseignement en philosophie (CAPES et Agrégation) sont relativement bons quand on sait leur sélectivité et leur difficulté très fortes.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation progressive et accompagnement de qualité des étudiants.
- Pilotage collectif, réfléchi et cohérent.
- Succès de la formation dispensée à distance.
- Prise en compte sérieuse de l'acquisition des compétences.

### Principaux points faibles :

- Clarification nécessaire de certains débouchés non liés à la philosophie.
- Autoévaluation insuffisamment précise.
- Manque de précision à propos du devenir des étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation répond aux attentes d'une licence classique de philosophie tout en s'ouvrant à des choix pédagogiques et de spécialisation progressifs, avec un souci marqué de cohérence et du développement des compétences. L'attractivité de la licence est constatée sur la période, en présentiel et à distance. Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire adéquatement dans la voie de l'enseignement de la philosophie, mais également de découvrir d'autres perspectives. Une clarification des débouchés non philosophiques et des options d'insertion professionnelle au-delà de la voie de l'enseignement gagnerait sans doute à être réfléchie pour l'avenir.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU JEU VIDÉO

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du jeu vidéo*, portée par le département d'Arts plastiques de la faculté (UFR) des lettres, arts, philosophie et psychanalyse, est ouverte depuis 2006. C'est une formation qui se veut généraliste autour des métiers du développement des jeux vidéo, de la conception de l'expérience de jeu au prototypage technique des solutions. Elle est ouverte uniquement en formation classique, et en formation continue pour deux étudiants par an. Elle n'est en revanche pas disponible en alternance et forme chaque année une vingtaine d'étudiants.

### ANALYSE

Finalité
<p>La LP <i>Métiers du jeu vidéo</i> vise à former des professionnels généralistes dans le domaine de la production des jeux vidéo. Le contenu de la formation est tout à fait en adéquation avec les objectifs annoncés, avec des contenus allant de la création et conception d'expériences de jeu s'appuyant sur le champ disciplinaire artistique et UX Design à la fabrication de jeux s'appuyant sur les champs disciplinaires techniques associés (moteur de jeu vidéo, infographie 2D, 3D...). La spécificité de cette formation portée par une UFR du champ disciplinaire artistique est de mettre les pratiques de création artistique au service de la création de jeux vidéo.</p> <p>Le dossier reconnaît que les entreprises du secteur recherchent assez largement des diplômés de niveau bac+5, ce qui incite beaucoup d'étudiants, après la licence professionnelle, à poursuivre leurs études, principalement à l'École nationale du jeu et des métiers interactifs numériques (ENJMIN) d'Angoulême, pour laquelle elle constitue « une excellente préparation », et en master <i>Arts plastiques</i> parcours <i>Jeux vidéo</i> de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Or la finalité d'une licence professionnelle n'est pas la poursuite d'études.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP <i>Métiers du Jeux vidéo</i> est une licence professionnelle de niche puisque, selon le dossier, seules deux LP au niveau national portent cette appellation, celle de Montpellier 3 et celle de l'Université Paris 13. Elle est bien positionnée dans l'écosystème régional du jeu vidéo – 70 % des entreprises de ce secteur dans la région Occitanie se situent dans l'agglomération montpelliéraine. Le réseau des partenaires de la formation dans le secteur privé et dans le secteur associatif et culturel est important, en cohérence avec les objectifs de la formation. Les interactions avec la formation sont riches et variées (interventions, conférences, participation aux projets...).</p>

L'articulation avec la recherche en revanche n'est pas clairement explicitée : les étudiants reçoivent certes, de la part des enseignants-chercheurs, une formation abordant les enjeux philosophiques, sociologiques et anthropologiques de la science des arts appliquée au jeu vidéo, mais il n'est pas mentionné de lien direct avec des travaux de recherche ou des laboratoires universitaires.

### Organisation pédagogique

En conformité avec l'arrêté de licence, la formation est découpée en 2 semestres : un semestre de 8 unités d'enseignement (UE) et un semestre de 5 UE. Elle dispose bien d'une UE de projet tutoré dans chacun des semestres et d'une UE de stage. Le stage peut durer de 12 à 26 semaines, ce qui n'est pas en accord avec le fonctionnement d'une LP où le stage doit durer 14 à 16 semaines. La formation est en capacité d'accueillir les étudiants ayant des contraintes particulières : des aménagements sont en cours dans la salle où se déroule l'ensemble des formations de manière à pouvoir accueillir des étudiants en situation de handicap. La LP est accessible en formation continue pour deux candidats par an sur sélection par concours. La place de la professionnalisation ne fait pas de doute dans cette formation : elle passe par une pédagogie par projet dans la plupart des UE, alliant de ce fait une part de théorie et une part de mise en situation professionnelle. Au vu de son environnement socio-économique, il aurait pu être attendu que la formation soit également disponible en alternance – l'équipe pédagogique justifie ce choix par une réflexion conjointe avec les partenaires qui ne trouvent pas ce format pertinent.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et en adéquation avec la formation.

L'accompagnement à la recherche de stages et à la construction du projet professionnel est très important dans cette formation, avec des ateliers dédiés et des rendez-vous réguliers avec le responsable pédagogique.

L'évaluation des projets et des stages est claire et conforme aux attendus d'une LP.

Étant donné la thématique de la licence professionnelle, la place du numérique ne fait pas de doute au sein de la formation, même si les responsables de la LP regrettent que la formation souffre d'un manque de budget alloué aux investissements technologiques. Ceux-ci ne sont donc pas possibles tous les ans, ce qui serait pourtant probablement nécessaire dans une LP formant au jeu vidéo.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de l'UFR porteuse, de doctorants et d'intervenants professionnels extérieurs. Les enseignants-chercheurs et doctorants sont membres du laboratoire RIRRA 21 (Représenter, inventer la réalité du romantisme à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle), ils sont concepteurs et/ou développeurs de jeux vidéo. L'équilibre est bon : 38 % des enseignements sont réalisés par les professionnels extérieurs, 50 % par les enseignants-chercheurs et les 12 % restants sont des partenariats mis en place avec les studios de jeu.

Un conseil de perfectionnement se réunit tous les ans, sa composition est globalement conforme à l'attendu, mais elle devrait toutefois être complétée par d'anciens étudiants. Il joue son rôle de vecteur de bilan sur le fonctionnement de la formation et son amélioration continue, il est préparé en amont avec les étudiants. Les délégués participent aux réunions.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances sont conformes aux attentes dans le cadre d'une licence professionnelle. Le suivi de l'acquisition des compétences est clair et organisé.

### Résultats constatés

Le dossier est peu disert sur la provenance des étudiants de la LP. On ne connaît pas non plus le niveau de sélectivité à l'entrée, soumise à un concours. Le taux de réussite se monte à 99 % sur la période d'évaluation.

Le suivi des diplômés est bien mis en place via la création d'un réseau des anciens « je vis des mots, jeux vidéo » qui pilote via des questionnaires le suivi des cohortes. Le marché du jeu vidéo, globalement dynamique, obéit à des règles de fonctionnement spécifique : les diplômés ne sont « employables » qu'après avoir mis sur le marché un jeu vidéo qu'ils ont créé, or la conception d'un jeu nécessite au moins 6 mois de travail, parfois plusieurs années. L'insertion professionnelle des diplômés n'est donc optimale que plusieurs années après leur sortie de l'université : en 2019, 95 % des diplômés de la LP étaient en emploi, mais seulement 19 % de ceux sortis en 2016 et 25 % de ceux sortis en 2018.

La situation de la promotion 2016-2017 retient l'attention : 80 % des diplômés ont poursuivi leurs études après la LP, ce qui constitue un taux anormalement élevé, qui s'explique, selon le dossier, par un recrutement faisant la part belle à des étudiants issus d'une licence d'arts plastiques qui n'ont pas intégré la formation avec un objectif de professionnalisation. Les critères de recrutement ont été modifiés par la suite pour éviter que la situation ne se reproduise.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une organisation de la formation mature et bien pilotée.
- Un excellent taux de réussite.
- Une richesse des partenariats dans le secteur d'activité du jeu vidéo.

### Principaux points faibles :

- Étant donné le taux élevé de poursuite d'études, inadéquation du format LP au regard du cadre réglementaire.
- Une insertion professionnelle effective seulement quelques années après l'obtention du diplôme.
- Des moyens financiers insuffisants pour doter la formation des moyens technologiques dernier cri.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation de licence professionnelle *Métiers du jeu vidéo* est une formation bien intégrée à son environnement économique, en lien avec les jeux vidéo aussi bien géographiquement qu'à travers ses partenariats. Elle est mature dans son organisation et son pilotage. Il est cependant étonnant que le format alternance ne soit pas envisageable dans ce secteur d'activité. La question mériterait d'être posée, dans la mesure où elle contribuerait probablement à une meilleure insertion professionnelle des diplômés. Cette LP affiche par ailleurs un taux de poursuite d'études élevé ; il est à ce propos également très surprenant qu'une formation de licence professionnelle se définisse comme une année préparatoire à l'entrée dans des formations de jeu vidéo de niveau bac +5. Ces deux problèmes interrogent sur la pertinence de proposer une formation dans cette filière au niveau LP.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNIQUES DU SON ET DE L'IMAGE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Techniques du son et de l'image* parcours *Concepteur audiovisuel et nouveaux médias* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est une formation professionnalisante d'un an incluant une partie théorique de cinq unités d'enseignement (UE) au premier semestre, et une partie pratique de trois UE réparties en une formation à des logiciels professionnels de graphisme, un projet tutoré et un stage. Son objectif est de former des professionnels de la conception audiovisuelle spécialisés dans le numérique (réalités virtuelle et augmentée). Les débouchés sont multiples dans la production et la réalisation audiovisuelle, mais également le graphisme multimédia et le webdesign.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Cette formation est tournée vers les innovations numériques dans le domaine de l'audiovisuel, secteur en expansion très plébiscité. La formation est très clairement présentée dans l'annexe qui fait le détail des cinq UE et fournit des descriptifs faisant le lien entre le contenu des cours et les objectifs poursuivis. La finalité du diplôme est clairement établie au début du dossier. L'un des atouts de cette formation est d'ailleurs le travail de communication fait autour du diplôme, notamment « DICOPRO » qui permet aux étudiants d'avoir accès à un descriptif très clair. La formation permet l'acquisition de compétences « traditionnelles » (écriture, réalisation, montage, effets visuels... correspondant à l'UE 2) et des savoir-faire du numérique (création graphique, interactivité... UE 1), illustrant le décloisonnement de ces deux domaines correspondant à la réalité professionnelle. Il s'agit donc bien de faire le lien entre les métiers de l'audiovisuel et du numérique plus que de « former des ingénieurs développeurs ». La créativité de cette filière avant tout artistique est encouragée par l'UE 3 <i>méthode d'écriture</i>. On note une bonne complémentarité entre les cours pratiques (donnés par des professionnels) et théoriques (par des enseignants-chercheurs). La poursuite d'études n'est pas l'objectif de la licence professionnelle (à insertion directe), mais le dossier précise que les étudiants souhaitant poursuivre en master optent généralement pour le master <i>Création numérique</i>.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La LP s'insère bien dans l'offre de formation de l'université et s'adresse aux titulaires de licences proposées à l'UPVM3 telles que <i>Arts du spectacle</i>, parcours <i>Études cinématographiques et audiovisuelles</i> (5,5 % de l'effectif en 2014, contre 36 % en 2018), <i>Arts plastiques</i>, <i>Information-communication</i> (avec des connaissances en audiovisuel). La formation se situe dans la lignée des licences professionnelles <i>Techniques du son et de l'image</i></p>

mais son approche transmédia reste originale et ne souffre pas de la concurrence des formations proposées à Toulouse ou à Marseille. Un grand nombre de candidatures à la LP provient des deux formations bac+2 existant dans la région (DUT *Métiers du multimédia et de l'Internet* et BTS *Audiovisuel*). Le laboratoire Représenter, inventer la réalité du romantisme à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle (RIRRA21) collabore avec d'autres laboratoires spécialisés dans le numérique (nouveaux médias, réalité virtuelle...), qui reste un domaine prégnant en région Occitanie (label « French Tech », salons, musées, associations) dont les trois maîtres de conférences animant la licence professionnelle sont spécialistes. À titre d'exemples de relations avec les acteurs de la filière numérique, les étudiants sont en relation avec le salon Laval Virtual, le musée Fabre de Montpellier et l'association Languedoc Roussillon Cinéma. Plusieurs entreprises du secteur de l'audiovisuel sont citées pour l'accueil de stagiaires issus de la formation. La coopération à l'international n'est pas développée (seuls des cas isolés).

### Organisation pédagogique

La formation est bien structurée et cohérente (8 UE dont projet et stage, pour 60 crédits ECTS -European Credits Transfer System-, en accord avec le cadre national), sa charge horaire (550 heures) qui semble plus importante que la moyenne (environ 400 heures) est néanmoins nécessaire au vu de la technicité de la formation. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et bien renseignée.

L'accès à la licence se fait après validation de 120 crédits ECTS ou après une validation des acquis de l'expérience (VAE), mais il n'existe pas de possibilité d'alternance. On insiste sur la nécessité, dans ce secteur technique, d'effectuer une veille scientifique (possible grâce à l'équipe pédagogique très spécialisée), mais le lien avec la recherche n'est pas favorisé (comme souvent en licence professionnelle). Le descriptif du déroulé du projet et du stage dénote un réel souci pour la pédagogie et une prise en compte des expériences passées pour améliorer l'organisation. Le projet (sur 6 semaines) en groupe de 4-5 étudiants est encadré par un tuteur et soutenu devant un jury d'intervenants extérieurs – ce qui traduit un souci d'équité, mais peut également permettre de faire connaître la formation hors les murs, de même que l'exposition des projets à la Art&VR Galerie du salon Laval Virtual (Mayenne). Le stage dure quant à lui 14 semaines minimum ; une liste d'entreprises accueillant des stagiaires est proposée (20 % des stages aboutissent à une embauche).

L'insertion professionnelle est favorisée par l'intervention du service central universitaire d'information et d'orientation (SCUIO) : il propose élaboration de curriculum vitae ou information sur la création d'entreprise (dispositif Pépitesstarter)... La formation n'est pas uniquement bien dotée en matériel technique et numérique : elle se soucie de l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques (participation au concours PEPS en 2017). L'investissement des étudiants dans le dispositif pédagogique est très visible.

L'international en revanche fait défaut, et si l'anglais professionnel est présent dans la formation, c'est à raison d'une heure par semaine seulement.

### Pilotage

Le déroulé de l'année de formation est bien explicité et inclut trois temps forts (les cours de septembre à janvier ; les travaux de groupe pour les projets tutorés de janvier à mi-mars ; le stage). L'évaluation de la formation par les étudiants est prévue via un questionnaire, très complet, et qui permet une analyse précise de tous les aspects de la formation, témoignant à nouveau du grand intérêt de l'équipe pour la pédagogie. Un conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux attendus, est constitué et produit un bilan élaboré en trois entrées (constats/analyses/procédures) permettant une lecture efficace et apportant une vision globale de l'année écoulée – on y apprend par exemple que certains étudiants souhaiteraient une semaine de remise à niveau.

Certains professeurs interviennent dans d'autres licences en audiovisuel, permettant des transferts d'expérience.

### Résultats constatés

Le taux de réussite, situé entre 93 et 100 %, est très satisfaisant. Les modalités de contrôle par matière sont disponibles sur le site de l'université. Stages et projets font l'objet de soutenances devant des professionnels et des universitaires.

Concernant le devenir des étudiants, les responsables de la formation font l'effort de compléter l'enquête nationale souvent incomplète. Le suivi des diplômés de la promo 2018 nous éclaire sur l'insertion des étudiants dans le détail : on y apprend par exemple qu'une grande majorité de lauréats est active (en CDD ou CDI), ce qui est très encourageant concernant le devenir de la formation. Il faut souligner toutefois que 5 des 15 diplômés en 2018, soit un tiers de l'effectif, poursuit des études, ce qui n'est pas la vocation d'une licence professionnelle.

La poursuite d'études se déroule majoritairement dans d'autres universités.

La licence professionnelle *Techniques du son et de l'image* est dynamique et soucieuse de fournir des résultats sur le devenir de ses diplômés. Son équipe cherche en permanence à améliorer les contenus et les stratégies d'enseignement. Les étudiants sont écoutés et encadrés et se déclarent très satisfaits. Les taux de réussite et d'insertion sont élevés. La formation peut se prévaloir d'une bonne organisation, d'une forte coordination avec le monde professionnel et d'une bonne exploitation des ressources régionales. Les responsables de la formation envisagent de remanier la formation pour l'adapter à un niveau master, ce qui semble être une bonne idée au vu du désir des étudiants d'approfondir leur formation et du constat du nombre élevé de diplômés poursuivant leur cursus dans des masters d'autres universités – ce qui n'est pas la vocation d'une LP.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Un domaine innovant, secteur en plein essor.
- Un grand souci de la pédagogie (notamment le numérique).
- Des liens solidement établis avec les acteurs régionaux ou nationaux des filières cinéma et numérique.

### Principal point faible :

- Les langues et l'international peu développés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence professionnelle ne manque pas de qualités tant du point de vue de son contenu que de la pédagogie mise en place par une équipe qui semble soucieuse de la faire progresser. On note une grande cohérence avec les préoccupations de la région, ce qui pourrait encourager l'université à prévoir des effectifs un peu plus importants (moins de 20 à l'heure actuelle). L'apprentissage de l'anglais, utile dans ce secteur, mériterait d'être développé, par exemple via l'enseignement d'une UE thématique (ou d'une partie) en anglais, ou en encourageant les étudiants à faire leur stage à l'étranger. Les responsables de la formation indiquent réfléchir à « remanier » cette LP en master. Leur projet mériterait d'être clarifié.



## MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* (ASSV) proposé à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3), au sein du Département cinéma et théâtre, existe depuis 2015. La formation a été créée pour affermir la dimension du spectacle vivant au sein du département. Un Master Arts du spectacle existait depuis 2011 et comportait une spécialité *Théâtre et spectacle vivant*, devenue un master à part entière en 2015.

Le master ASSV a pour objectif de doter les étudiants de compétences scientifiques et professionnelles dans les arts de la scène et propose deux parcours : *Théâtre et spectacle vivant* (TSV) depuis 2015, orienté vers la recherche, la théorie des arts de la scène et, depuis 2016, un parcours *Création et spectacle vivant* (CSV) à vocation professionnelle.

Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le campus principal (route de Mende à Montpellier) et sur le campus Saint Charles, ainsi que dans les scènes théâtrales associées pour les ateliers du parcours CSV notamment.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master ASSV vise à doter les étudiants de compétences scientifiques et professionnelles qui sont clairement exposées et cohérentes vis-à-vis des attendus de ce type de formation. Les enseignements sont d'ordre théorique (histoire du théâtre, esthétiques des formes contemporaines), méthodologique (du mémoire de recherche ou de recherche-crédation pour le parcours CSV), critique (analyse des œuvres et des processus de création), pratique (ateliers de pratique artistiques menés par des artistes) et professionnel (connaissance des enjeux et du fonctionnement des milieux professionnels : communication, programmation, administration du spectacle vivant).

Le parcours TSV aborde le spectacle vivant contemporain dans sa dimension pluridisciplinaire en s'appuyant sur la présence d'enseignants-chercheurs, artistes et professionnels des domaines du cirque, du théâtre, de la danse, de la marionnette. Il propose une initiation à la recherche (en vue d'une poursuite en doctorat) et des enseignements conceptuels et méthodologiques de la conception et de l'accompagnement des projets artistiques.

Le parcours CSV prépare les étudiants aux métiers de la création artistique (interprètes, scénographes, metteurs en scène, dramaturges) et propose un parcours intensif de 1200 heures de formation et 600 heures de résidence de création sur les deux années. Le parcours TSV est accessible pour tout étudiant ayant achevé une licence et accueille une cinquantaine d'étudiants, le parcours CSV a une capacité d'accueil de 12 étudiants et est accessible sur dossier artistique et entretien.

### Positionnement dans l'environnement

Le master ASSV s'inscrit dans un cursus complet Licence/Master/ Doctorat (LMD) proposé au sein de l'établissement. Il possède des liens avec le master Exerce « Études chorégraphiques » et possède des enseignements mutualisés avec les masters Cinéma et audiovisuel et la deuxième année master M2 Direction artistique des projets culturels européens (DAPCE). Le parcours CSV possède une singularité reconnue sur le territoire national en ce qu'il offre une formation à la mise en scène.

Il est adossé à l'équipe de recherche « Représenter, inventer la réalité du romantisme à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle » (RIRRA21), d'où sont issus tous les enseignants-chercheurs y intervenant et dont les domaines de recherche se retrouvent dans le contenu des enseignements dispensés (poétiques de la scène contemporaine, notamment dans sa dimension d'hybridation des pratiques, attention aux formes dites « mineures » (marionnette, cirque), et pensée de la recherche-crédation). Les étudiants sont régulièrement associés aux manifestations scientifiques portées par l'équipe de recherche « Lectures, aide à l'organisation » – la présence des doctorants et post-doctorants de l'équipe leur permettant de se projeter vers le doctorat – et leur évaluation comporte un compte-rendu de colloque.

Le master est remarquablement bien inséré dans le milieu culturel régional. On note ainsi une douzaine de partenariats solides avec des festivals, scènes nationales, conservatoires, Centre dramatique national, centres chorégraphiques, École nationale supérieure d'art dramatique (qui accueillent les étudiants du parcours CSV pour des stages et ateliers). Le détail de ces partenariats n'est pas développé. Des liens importants existent notamment avec le Théâtre de la Vignette, scène située sur le campus et accueillant une programmation internationale, qui programme les créations étudiantes, notamment les spectacles de fin de M2 CSV. La formation s'appuie en outre pour ses deux parcours sur des intervenants professionnels locaux, ce qui ouvre de réelles perspectives de stage et d'insertion professionnelle aux étudiants.

La formation a conclu six partenariats Erasmus pour le parcours TSV et trois pour le parcours CSV permettant une réelle mobilité enseignante autant qu'étudiante (bien que la part des échanges reste modeste – un à deux étudiants entrants et sortants par an – et sans doute à améliorer).

### Organisation pédagogique

La formation propose des passerelles entre ses deux parcours permettant aux étudiants de se réorienter à l'issue de la première année de master (M1).

Une attention particulière est portée aux étudiants en situations spécifiques, salariés, artistes ou en situation de validation d'acquis de l'expérience – VAE (toutes les candidatures en VAE ont été jusqu'ici acceptées) par l'établissement de contrats pédagogiques individualisés. Les étudiants en situation de handicap bénéficient en outre de la possibilité d'une année supplémentaire pour la rédaction et la soutenance de leur mémoire et de ressources en ligne (plateforme Moodle).

Si les liens constants avec le milieu culturel et professionnel du spectacle vivant sont à souligner, la place des stages pourrait être davantage affirmée (il n'est qu'optionnel pour le M2 en parcours TSV). Il semble pourtant que les étudiants des deux parcours en réalisent spontanément (les outils de suivi des stages ne permettent malheureusement pas de le confirmer et un rapport de stage n'est pas systématiquement demandé, sauf lorsque le stage permet de valider un module d'enseignement). Les étudiants sont bien préparés dans les enseignements à la dimension collective du travail de création et d'accompagnement-organisation de projets.

Les étudiants sont associés de manière régulière aux travaux de l'équipe de recherche RIRRA21 (par des lectures de textes inscrites au programme de ces manifestations), ils bénéficient en outre d'un séminaire de formation à la recherche dans le parcours TSV dont la validation passe par la rédaction d'un compte-rendu de colloque, journée d'étude ou conférence. Par ailleurs, les étudiants du parcours TSV doivent effectuer, au cours de leur M2, une recherche qui peut prendre la forme d'un mémoire de recherche, d'un rapport de stage ou d'un dossier de recherche-crédation.

La place du numérique est modeste mais efficace : les étudiants disposent d'un espace numérique de travail (ENT) et la dimension esthétique du numérique dans la création contemporaine est abordée dans le séminaire de M2 « Spectacle vivant et intermédialité ».

Le suivi des étudiants se fait de manière individuelle en dialogue avec le directeur de recherche et de manière renforcée dans le parcours CSV, ce qui permet de cibler les potentielles difficultés et d'y remédier. Des enseignements de méthodologie de la recherche permettent une mise à niveau sur les exigences scientifiques et académiques. Une sensibilisation au plagiat et à l'intégrité académique est mise en place.

La dimension internationale reste modeste : alors que l'Unité de formation et de recherche (UFR) propose un choix entre 9 langues vivantes, seules 20 heures d'anglais sont proposées par année en master ASSV (cela pouvant aussi être compromettant pour les étudiants souhaitant se tourner vers le master DAPCE, à vocation européenne). Cela tient à un manque de moyens auquel il serait bon de remédier. On note une réelle implication des étudiants dans des projets d'envergure internationale (organisation de colloque). La mobilité enseignante est plus marquée, un enseignant invité dispensant chaque année un séminaire de 26 heures.

### Pilotage

L'équipe pédagogique, renforcée récemment par le recrutement d'un Maître de conférences (MCF) est composée de Professeurs des universités (au nombre de deux) qui assurent une grande partie des enseignements du parcours TSV, de trois MCF, d'un Professeur agrégé (PRAG) du Département cinéma et théâtre et d'une proportion cohérente de professionnels : auteurs et metteurs en scène reconnus des domaines du cirque, de la marionnette, du théâtre ou de la danse, en lien avec le caractère pluridisciplinaire de l'approche développée dans les enseignements.

Un conseil de perfectionnement annuel réunissant enseignants, professionnels extérieurs à l'équipe et étudiants se réunit pour chaque parcours. Il n'est pas fait mention de la présence ou non d'anciens étudiants. Chaque promotion est représentée par un délégué étudiant. Le conseil de perfectionnement se fonde notamment sur une enquête menée auprès des étudiants portant sur certaines unités d'enseignement (UE) désignées par tirage au sort.

Les modalités de contrôle des connaissances sont affichées sur le site de l'Université et rappelées en cours. Dans le parcours CSV, les évaluations sont entièrement en contrôle continu. Il existe une possibilité de rattrapage pour chaque unité des deux parcours, hormis le mémoire. La soutenance du mémoire en M1 devant le seul directeur de recherches apparaît insuffisante : un renforcement de l'équipe pédagogique pourrait donner lieu à la constitution d'un jury véritable, à même d'ouvrir des perspectives de prolongation du travail à l'étudiant.

Le master ASSV satisfait à la majorité des compétences de la fiche du Répertoire national de certification professionnelle (RNCP), hormis la communication en langue étrangère pour laquelle le volume horaire annuel pourrait être augmenté. Aucune information n'est fournie sur le supplément au diplôme.

### Résultats constatés

L'attractivité de la formation est réelle, avec une majorité d'inscriptions externes.

On note une baisse des effectifs en M1 pour le parcours TSV qui est expliquée par la disparition de l'opportunité pour les étudiants du parcours de présenter leurs créations dans le cadre du festival porté par le Théâtre de la Vignette. L'articulation entre la troisième année de licence (L3) et le master serait à questionner en regard de la proportion réduite d'inscriptions internes. De même, la poursuite d'études en doctorat est faible (trois inscriptions en cinq ans), les étudiants semblant se diriger vers les écoles supérieures à l'issue du M1.

Le taux de réussite du parcours TSV est en augmentation en M1 (de 47 % à 79,5 %), en M2 il est moins élevé (56,5 % de réussite en 2017-2018). Aucune information n'est donnée pour expliquer ce chiffre. Pour le parcours CSV, les taux de réussite sont excellents : 100 % en M1 et M2 depuis la création du parcours.

Le suivi des diplômés serait à réévaluer, l'actuel dispositif ne distinguant pas les différents masters du champ. Il n'existe pas encore de données disponibles pour le parcours CSV au vu de la jeunesse de la formation. Un encadrement administratif dédié permettrait de conduire un suivi efficace des cohortes d'étudiants sortants.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Singularité de l'offre de formation sur le territoire national (parcours CSV).
- Adossement à la recherche effectif (parcours TSV).
- Réel ancrage dans le paysage culturel régional.
- Fort taux de réussite du parcours CSV.

### Principaux points faibles :

- Part insuffisante des langues étrangères.
- Insuffisance du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Absence de stage obligatoire en M2 pour le parcours TSV.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les deux parcours types constitutifs de la mention Arts de la scène et du spectacle vivant de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 sont des formations proposant un encadrement riche et diversifié, ancré dans l'environnement culturel local et soucieuses d'accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours professionnel ou d'études.

Il sera important d'inscrire la réalisation d'un stage comme obligatoire dans le M2 parcours TSV. L'affinage des enquêtes menées sur l'insertion professionnelle des étudiants (étude ciblée sur le master et ses deux parcours) pourra permettre de fournir des indicateurs plus précis sur le devenir des diplômés. Il semble aussi important de questionner l'articulation entre la L3 et le master puis entre ce dernier et le doctorat, au vu du taux d'inscriptions internes.



## MASTER ARTS PLASTIQUES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts plastiques*, inscrit dans le champ de formations *Langues, littératures, arts, cultures, civilisations* (composante Unité de formation et de recherche 1 (UFR1), de l'Université Paul-Valéry, Montpellier 3), s'adresse aux étudiants qui souhaitent s'orienter soit en parcours *Pratiques plastiques contemporaines*, soit en parcours *Jeux vidéo*. Articulant pratique plastique et réflexion théorique, il permet de découvrir des outils méthodologiques critiques de recherche et d'apprendre à étayer la recherche par des notions en arts plastiques et/ou en *game design*, des concepts en esthétique et sciences humaines. Cette formation articulée aux problématiques actuelles de l'art et/ou des arts industriels créatifs, en interrelation avec le contexte épistémologique des sciences humaines, permet aussi d'initier les étudiants à la recherche appliquée en jeu vidéo grâce à des enseignements spécifiques dans le cadre de l'ouverture professionnelle.

### ANALYSE

#### Finalité

Cette formation est clairement présentée et ses objectifs sont clairement définis par les documents communiqués. L'accent est particulièrement mis sur une formation à la recherche et à la recherche-crédation par la recherche. Ceci s'incarne dans une dialectique mémoire – œuvre plastique et l'ensemble du parcours se construit, dans la plupart de ses composantes, sur une relation théorie – pratique aux fins d'enrichissement et de mise en perspective de la production de l'étudiant avec celles qui sont le reflet de la marche des sociétés. Le parcours permet d'acquérir les connaissances attendues et les méthodologies et postures requises pour la poursuite d'études, les ajustements d'orientation (vers le master MEEF : *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et la formation*) mais également et surtout pour l'insertion professionnelle.

Cette formation de master, articulée en deux parcours principaux (*Pratiques plastiques contemporaines* et *Jeux vidéo*) vise l'acquisition des compétences (savoir et savoir-faire) dans le domaine de la recherche fondamentale, pour nourrir une posture critique dans l'analyse et la création d'œuvres, pour la création de jeux vidéo, porteurs des marqueurs culturels de l'époque contemporaine. Son « ADN » inscrite dans la recherche et son adossement au laboratoire « Représenter, inventer la réalité, du romantisme à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle » (RIRRA21) donnent aux étudiants la possibilité de continuer leurs études en doctorat, mais surtout d'incarner de précieuses ressources (regard critique et innovant) au sein des milieux professionnels avec lesquels ils sont ou seront en contacts. Les métiers et les poursuites d'études à l'issue de cette formation sont bien renseignés (fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et supplément au diplôme) et correspondent aux enjeux de la formation. La spécialité *Fictions numériques* a pour objectif de former des designers de

l'expérience-joueur et de l'interactivité, capables de concevoir des objets technologiques innovants et des interfaces joueurs conviviales dans le secteur vidéoludique. Les cœurs de métiers visés sont le *game designer* et le *game director*, les métiers de l'infographie deuxième et troisième dimensions (2D et 3D) ainsi que le caractère design. Cela s'inscrit bien dans les perspectives de l'insertion professionnelle. Les étudiants seront capables d'initier des projets pilotes et d'innover dans l'industrie du jeu vidéo, grâce à une sensibilisation à la sociologie des innovations et des usages.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Arts plastiques* parcours *Pratiques plastiques contemporaines* et parcours *Jeux vidéo* s'inscrit dans le champ LLACC, qui regroupe une offre riche et variée de formations comprenant au total 29 mentions, dont 18 de masters (en champ principal) ; ces diverses mentions sont rattachées aux UFR 1, 2 et 3 de l'Université. Ce master est adossé à la recherche et intègre des approches innovantes et critiques dans les domaines de la création artistique, numérique et audio-visuelle. Il permet de proposer des formations en adéquation avec les mutations culturelles et technologiques contemporaines, d'autant plus qu'il partage les enjeux du laboratoire de recherche RIRRA21 avec le master *Danse* et le master *Études culturelles* de l'UPVM3, mentions qui ont à cœur la question des dialectiques interculturelles et transculturelles dans l'élan qu'a vu naître cette Université, à savoir La sociocritique. Le potentiel de formation et la variété des approches dans le domaine de la culture, associés à des équipements spécifiques comme par exemple le Théâtre la Vignette, scène conventionnée, et le Musée des Moulages, associé à l'engagement important d'une équipe diversifiée d'enseignants-chercheurs, contribuent à l'ouverture et au rayonnement de la mention au plan national et international. Dans le contexte universitaire, la deuxième année de master (M2) *Jeux vidéo* est unique en France. Les deux parcours sont inscrits en profondeur dans le tissu régional, tant au niveau des institutions de création et des collectifs qu'au niveau des festivals et des entreprises, dont Ubisoft qui est un des leaders mondiaux de l'industrie du jeu vidéo (intérêt des listes communiquées à cet égard). Par ailleurs, l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, via le Service universitaire de la formation continue (SUFÇO) bénéficie d'une subvention pluriannuelle de la Région Occitanie FORPROSUP (Programme régional de formation professionnelle dans l'enseignement supérieur) pour le financement de la formation de 280 demandeurs d'emploi par an. L'accord-cadre, portant sur la construction d'une offre de formation adaptée aux besoins des bassins d'emploi, permet au parcours *Jeux vidéo* d'être éligible à ce programme en raison des perspectives de professionnalisation et d'insertion professionnelle qu'il offre (taux de 80 % en moyenne à l'issue de la formation). L'existence de coopérations internationales ainsi que la présence de mécanismes favorisant la mobilité étudiante et enseignante est à encourager, même si le frein principal à leur déploiement reste la capacité de financement de ces mobilités par les étudiants, boursiers à près de 50 %, malgré les importants efforts des équipes pour les développer.

### Organisation pédagogique

La formation est bien structurée, avec une organisation lisible, faisant bien ressortir les modalités d'enseignement. Articulant pratique plastique et réflexion théorique, la première année de master (M1) *Arts plastiques* permet aux étudiants de renforcer des compétences et d'être initiés à la recherche appliquée en jeu vidéo, grâce à des enseignements spécifiques dans le cadre de l'ouverture professionnelle et particulièrement d'ateliers-séminaires thématiques. Ce master vise à féconder une démarche de création conduisant à un projet de recherche autonome au regard de pratiques artistiques (ou des pratiques vidéoludiques) et des théorisations de l'art par l'articulation entre production du mémoire de M2 et production artistique, quel qu'en soit le médium. Il s'adresse aux étudiants qui souhaitent, à l'issue de la première année, s'orienter soit en M2 *Arts plastiques* parcours *Pratiques plastiques contemporaines*, soit en M2 *Arts plastiques* parcours *Jeux vidéo* ainsi qu'à ceux qui prendront l'option d'une réorientation vers le master MEEF, le premier semestre (S1) du M1, comportant un tronc commun avec celui-ci. Cette formation de master est ouverte aux titulaires de licences *Arts plastiques*, *Arts, Info-communication*, *Informatique*, *Histoire de l'art et Archéologie*, d'où son accessibilité à partir de diverses formations. Des pré-requis sont nécessaires en matière de connaissances et de compétences, comme par exemple la maîtrise de la langue française orale et écrite, avoir une culture générale et une bonne culture artistique (et/ou vidéoludique). Pour les candidats non francophones, le niveau de français B2 est requis. Il faut aussi la maîtrise des techniques plastiques fondamentales et/ou des techniques d'écriture numérique.

Les enseignements sont ventilés chaque semestre en trois unités d'enseignement (UE) qui incarnent un tripode incluant la spécialisation requise à chacun des deux parcours : Théorie-pratique – Recherche-crédation – Ateliers-séminaires. Cette organisation crée une véritable cohérence entre objectifs visés et moyens mis en œuvre. Les liens avec les projets du laboratoire RIRRA21, dont les colloques internationaux, la réponse à des commandes institutionnelles via les partenariats régionaux, inscrivent le parcours de manière concrète dans une dynamique de recherche, de production et d'employabilité. En ce sens, les étudiants sont aussi encouragés à maîtriser les

ressources du numérique aux fins d'optimiser la présentation de leurs travaux en lien avec les attentes du monde du travail. Une réflexion et des apports importants sont consacrés à l'éthique professionnelle et aux problématiques liées au plagiat.

Les dimensions d'aide à la réussite s'incarnent principalement dans l'accompagnement individualisé des étudiants par l'équipe pédagogique, qui malgré un effectif qualifié d'insuffisant (8 enseignants-chercheurs pour 120 étudiants), s'investit pleinement à l'écoute des projets initiés par chacun. Un livret pédagogique est édité chaque année, un pour l'enseignement en présentiel et un pour l'enseignement à distance. La plateforme Moodle est très fonctionnelle en tant que support et relais des enseignements. Un accompagnement spécifique est réservé aux étudiants en situation de handicap. Le master *Arts plastiques* est accessible par les dispositifs de validation des acquis académiques (VAA) et de validation des acquis de l'expérience (VAE).

### Pilotage

Le master *Arts plastiques*, riche de ses deux parcours *Pratiques plastiques contemporaines* et *Fictions numériques*, présente de réelles qualités. L'équipe pédagogique est appréciable dans sa composition, diversifiée et équilibrée. D'horizons complémentaires, les huit principaux acteurs (un Professeur (PR), sept Maîtres de conférences (MCF), un MCF à temps partiel) de ces deux parcours participent ensemble à de nombreux colloques, séminaires de recherche et expositions. Cette dynamique permet un important tissage entre aspects théoriques et démarches de recherche-crédation dans une dialectique disciplinaire et rejaillit sur la manière dont les étudiants sont accompagnés dans la réalisation de leurs mémoires. Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique sont bien énoncées. L'apport des intervenants extérieurs, le volume horaire qui leur est attribué dans les deux parcours constitue une ouverture aux apports de milieux socio-économiques ou culturels diversifiés liés à la formation. Depuis la mise en œuvre des dernières maquettes en vigueur, l'ensemble des formations a progressivement mis en place des conseils de perfectionnement (CP) pour chacune des diverses mentions du champ. Selon des modalités qui leur sont propres, ces conseils réunissent les responsables de parcours, des enseignants-chercheurs de la formation, des intervenants du monde professionnel, des représentants étudiants et des représentants de personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS). Ce CP prend en compte les demandes et propositions des étudiants, analyse et fait la synthèse des questionnaires d'évaluation de la formation et des enseignements soumis aux étudiants en fin d'année. Ces réflexions permettent de faire évoluer le projet pédagogique de la formation en améliorant les contenus et les méthodes. Par ailleurs, il permet également d'éclairer l'équipe pédagogique sur la situation actuelle et prospective de l'emploi dans le champ couvert par les diplômés, il participe à la mise en place d'une démarche compétences et à la constitution du référentiel de formation du diplôme. Cette autoévaluation est régulière et contribue au processus d'amélioration des diverses formations, tout en permettant de faire évoluer l'offre de formation en cohérence avec la politique de l'Université et les perspectives professionnelles qui y sont étroitement liées, ce qui est appréciable. De même, les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences, à savoir l'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits ECTS et du diplôme fournies, constituent une richesse appréciable, tout comme le rôle et les modalités de réunion des jurys d'examen. Les compétences à acquérir par l'étudiant, notamment les compétences transversales, et les modalités de suivi de ces compétences sont de qualité ; c'est le cas également du recrutement, des passerelles et dispositifs d'aide à la réussite. Il sera peut-être important que les fiches RNCP, supplément aux diplômes soient communiqués à l'identique pour les deux parcours proposés. En matière de suivi de l'insertion professionnelle, la seule enquête communiquée fait état que sur les 30 % de réponses obtenues, une note de 13 sur 20 est attribuée à l'adéquation entre parcours d'étude et emploi occupé.

### Résultats constatés

Les deux parcours affichent un taux de réussite moyen à 60 % avec un écart entre le parcours *Jeux vidéo* (63 %) et le parcours *Pratiques plastiques contemporaines* (58 %). Le nombre d'étudiants en abandon est minime. Il est passé, sur ces trois dernières années, tout parcours confondu, de 14 à 4. Ce chiffre vient corroborer l'attractivité de la mention avec un nombre d'étudiants stabilisé en moyenne autour de 60 par promotion. L'effectif des étudiants internationaux est en légère progression sur ces deux dernières années, ce qui correspond à la récente mobilisation des équipes pour le développement des partenariats à l'international. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle permettent d'apprécier des taux encourageants de diplômés en emploi, avec une durée moyenne de recherche d'emploi faible (même si le taux de réponses aux enquêtes reste autour de 30 % des diplômés). Les poursuites d'études sont peu fréquentes mais les taux de satisfaction des étudiants pour le dispositif de formation sont importants et en hausse sérieuse.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une dynamique profondément ancrée dans les rapports recherche-formation et dans un adossement au laboratoire RIRRA21.
- Une organisation des enseignements en lien avec la posture critique, héritée de l'histoire de l'Université.
- La pluridisciplinarité d'une équipe pédagogique soudée et engagée auprès des étudiants.
- Une mention très reliée avec le paysage culturel régional et les entreprises du secteur particulièrement pour le secteur des Jeux vidéo.
- Un taux de satisfaction des étudiants en réelle progression.

### Principaux points faibles :

- Partenariats internationaux peu développés.
- Une équipe en sous-effectif dont la surcharge de travail peut conduire à l'épuisement professionnel.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait intéressant pour les étudiants, et dans l'esprit de l'UPVM3, que des dispositifs de mutualisation soient renforcés pour accentuer la mise en perspectives de certains enseignements au niveau du champ, plusieurs parcours se retrouvant au sein du laboratoire RIRRA21. Cela pourrait favoriser des passerelles, des réorientations ou des doubles cursus et peut-être conforter la dimension de l'analyse critique qui irrigue diverses mentions (*Études culturelles, Danse, Arts plastiques*), permettant ainsi des éclairages et potentialisations réciproques.



Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Cinéma et audiovisuel* de l'Université Paul-Valéry (UPVM3) est une formation de deux ans orientée vers la recherche dans les domaines de l'esthétique, de l'histoire et de l'économie du cinéma et du monde audiovisuel, pour le parcours *Études cinématographiques et audiovisuelles* et vers les métiers de l'audiovisuel pour les deux parcours professionnels de la deuxième année de master (M2), à savoir : *Métiers de la production cinéma et audiovisuel* et *Documentaire de création*. Le master offre un large panel de débouchés dans des spécialités prisées des étudiants offrant à la fois une solide formation théorique et pratique.

### ANALYSE

#### Finalité

La présentation des finalités du master est claire et complétée par une fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) bien élaborée pour les trois parcours. Il s'agit d'acquérir une bonne connaissance de « l'environnement, l'organisation et le fonctionnement des milieux cinématographiques, audiovisuels, culturels et artistiques », l'accent est mis sur la recherche, l'analyse et la rédaction d'écrits pour le parcours recherche (les débouchés sont l'enseignement ; la recherche ; les métiers de la culture, via différents concours ; le journalisme et l'écriture critique...). Pour le parcours *Métiers de la production cinéma et audiovisuel*, l'accent est mis sur la pratique (évaluation, création, organisation de projets), il allie des compétences artistiques à des connaissances institutionnelles et juridiques, inhérentes aux métiers de la production (métiers de la production-distribution, au sein de studios, chaînes de télévision ou sur Internet...). Le parcours *Documentaire de création* avec les ateliers Varan propose une formation de M2 en immersion tournée vers la création (écriture-réalisation-montage) sous la supervision de professionnels.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Cinéma et audiovisuel* est une formation réputée et ancienne qui remporte un succès renouvelé depuis les années 1980. Notons par exemple que le parcours *Métiers de la production cinéma et audiovisuel* est classé cinquième au classement *Eduniversal*. Le parcours *Documentaire de création* est également très prisé car il propose une collaboration inédite entre l'UPVM3, la Ville de Lasalle en Cévennes et son festival Doc-Cévennes et les ateliers Varan (créés par Jean Rouch), bénéficiant d'une aura internationale qui favorise la diffusion de films à l'étranger. Si le positionnement est bon, de nouvelles formations pourraient venir concurrencer prochainement cette mention : master *Fiction humanité et industrie créative* de l'Université de Nîmes, parcours *Cinéma* créé à Aix-Marseille Université, écoles privées spécialisées dans l'audiovisuel.

Le master est en outre très bien inséré dans l'environnement professionnel dans la région (convention avec le Centre national du cinéma (CNC), antennes locales de chaînes nationales de télévision, entreprises locales).

La recherche s'organise autour des activités du laboratoire Représenter, inventer la réalité du romantisme à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle (RIRRA 21) via un séminaire « Formation à la recherche » ; les étudiants ont également accès aux journées d'études et aux journées doctorales du laboratoire et sont invités à assister aux interventions de chercheurs invités. Depuis deux ans, ils organisent leur propre journée d'études en fonction d'une thématique abordée en cours.

Concernant l'international, la formation bénéficie d'accords avec plusieurs villes d'Europe et d'un partenariat avec l'Université de Montréal au Canada (un *Learning agreement* est en cours de formalisation pour adapter les contenus de cours suivis dans les universités partenaires aux besoins de la formation). La mobilité entrante est importante avec une moyenne de 20 à 25 étudiants chaque année. Des échanges ont lieu au niveau de l'équipe enseignante, avec la venue d'un professeur canadien en 2019. Par ailleurs, les documentaires réalisés dans le parcours *Documentaire de création* sont diffusés à l'étranger via notamment les Instituts français.

### Organisation pédagogique

L'organisation est clairement exposée et complétée d'un tableau récapitulatif (annexe 1.1). La première année de master (M1) est commune aux trois parcours, puis les étudiants ont le choix entre un parcours recherche, un parcours professionnalisant (production) et un parcours création (documentaire), en formation continue uniquement. L'apprentissage est progressif et les cours de spécialisation en adéquation avec les objectifs professionnels affichés. Le large choix de cours de langues est à souligner. Le stage n'est pas obligatoire dans le parcours recherche, en dépit d'un grand nombre de stages facultatifs effectués par les étudiants des trois parcours. Le M2 *Métiers de la production cinéma et audiovisuel* prévoit un stage obligatoire de six mois.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est mise en application de façon régulière. Des dispositifs sont prévus pour les étudiants ayant un handicap et pour les sportifs de haut niveau. L'aide à la réussite est également favorisée par différents dispositifs (élaboration de *curriculum vitae* – CV en français et anglais, aide à la recherche de stage, actions du Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO)).

Les formations sont très sélectives : 20 places pour le parcours *Métiers de la production cinéma et audiovisuel* et 12 pour le parcours *Documentaire de création*. En M1, on comptait 40 dossiers en attente pour 2019.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (dont le profil détaillé est fourni) et de nombreux professionnels (producteur, programmeur, scénariste...). Les décisions sont prises de façon collégiale mais la formation est dirigée par deux professeures d'études filmiques. L'équipe est également composée de maîtres de conférences (MCF) d'autres composantes (11<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>), ce qui constitue un apport méthodologique

enrichissant. Le choix des enseignants montre une cohérence entre la matière enseignée et son domaine de recherche.

Le conseil de perfectionnement est composé majoritairement d'enseignants-chercheurs mais compte aussi quatre étudiants, un personnel des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (BIATSS) et deux extérieurs, comme recommandé au niveau national.

Les modalités de contrôle des connaissances sont disponibles en ligne.

Le dispositif *Learning agreement* permet aux étudiants d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger et d'obtenir une validation.

### Résultats constatés

Le master *Cinéma et audiovisuel* est une formation très plébiscitée. Les effectifs du M1 ont fortement baissé ces quatre dernières années (130 en 2015 contre 85 en 2018), mais cela est lié à la mise en place d'une capacité d'accueil. Le suivi des diplômés est particulièrement bien pris en compte avec en plus de l'enquête de la Direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage (DEVAP) des suivis personnalisés par filières via les réseaux sociaux par exemple « *Alumni Cinéma* » (les anciens), *Facebook*, réseau « *Après Varan* », association Les Échos du réel). Les poursuites d'études sont rares. L'insertion professionnelle est en progression. Des données précises permettent de mesurer cette hausse entre 2011 et 2015 (de 60 % à 80 %). Il est signalé que le nombre d'étudiants ne poursuivant pas à l'issue du M1, car ils obtiennent un emploi, est en augmentation,

Il serait intéressant de disposer de statistiques précises par parcours.

On constate une dynamique bénéfique tournée vers la recherche-crédation, les stages (même facultatifs) et l'international.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Réputation et qualité des trois parcours de la formation.
- Implication pédagogique (recherche-crédation, numérique, international).
- Bonne lisibilité et bonne insertion professionnelle.

### Principaux points faibles :

- Peu d'informations sur les conclusions des conseils de perfectionnement et sur l'organisation interne (réunions...).
- Peu d'informations sur l'insertion professionnelle des étudiants en M2 recherche.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Cinéma et audiovisuel* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est une formation historique qui fonctionne déjà très bien. Elle est pilotée par des enseignants-chercheurs impliqués et se démarque par la qualité et l'originalité de sa démarche (M2 *Documentaire de création*). Il faut souligner particulièrement son désir de continuer à améliorer ses performances dans les domaines du numérique, de la communication et de l'international. Les stages sont un atout, même si certains parcours ne les rendent pas obligatoires : il serait intéressant de les intégrer en M1 car le tronc commun de M1 est très tourné vers la théorie et plus de pratique serait profitable aux étudiants.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER DANSE

Établissements : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Danse*, parcours *Études chorégraphiques : recherche et expérimentation* est une formation à dimension professionnelle portée conjointement par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) et l'Institut chorégraphique international-Centre chorégraphique national (ICI-CCN) de Montpellier, associés par une convention pluriannuelle de partenariat. Ce parcours, ouvert chaque année à six ou sept étudiants âgés de moins de 22 ans et disposant d'une formation artistique supérieure ou d'une validation des acquis professionnels (VAP), a pour objectif de former des artistes engagés dans le champ de la création chorégraphique. L'ensemble des enseignements théoriques et pratiques est dispensé dans les locaux de l'ICI-CCN par des enseignants-chercheurs de l'Université, des professionnels et des artistes. L'émergence et le renforcement des processus compositionnels individuels sont potentialisés par les temps de partage et de confrontation au sein de la promotion et entre la première et la deuxième année de master (M1 et M2), des présentations publiques et des mobilités régionales, nationales et internationales. La production d'un mémoire de recherche accompagne ce processus en renforçant la dialectique recherche-crédation.

### ANALYSE

#### Finalité

La finalité principale de ce parcours de master est de former des professionnels dans le champ de l'art chorégraphique, par l'acquisition progressive et encadrée de compétences dans la conception et conduite d'un projet artistique individuel, en lien avec le champ chorégraphique. Les étudiants, pour la plupart étrangers, doivent présenter à des publics, dans des contextes pluriels (plateaux, musées, scolaires, ...), les étapes de leurs processus artistiques. L'exposition régulière de leurs travaux aux regards et analyses critiques de leurs collègues de promotion (M1 et M2), ainsi que de l'équipe pédagogique artistique, universitaire et professionnelle, permet aux étudiants de mûrir dans la maîtrise des outils méthodologiques traversés et dans leur démarche artistique personnelle afin de s'inscrire dans la création contemporaine d'aujourd'hui, d'y contribuer. L'enjeu professionnalisant du parcours est optimisé par son inscription au sein de l'ICI-CCN et profite ainsi de ses réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Cette situation, unique en France, permet aux étudiants, qui bénéficient de suivis personnalisés favorisés par des effectifs faibles, de se construire et d'évoluer au sein d'un milieu professionnel. Ils peuvent ainsi forger leurs compétences réflexives, artistiques et organisationnelles par des expérimentations situées bénéficiant de conditions techniques adéquates. Si l'insertion professionnelle est favorisée, la poursuite d'études en troisième cycle l'est moins pour le moment. L'acquisition de compétences universitaires (méthodologie de la recherche et mémoire) est questionnée dans son potentiel à étayer les dynamiques individuelles et collectives particulièrement à l'endroit de la recherche-crédation.

### Positionnement dans l'environnement

Seule formation de deuxième cycle en danse à finalité professionnelle dans la région, sa particularité au niveau national réside dans le co-pilotage et dans la convention pluriannuelle de partenariat entre une Université et un Centre chorégraphique national, permettant une excellente intégration au tissu culturel et artistique. Si les formations supérieures en danse privilégient la formation professionnelle de l'interprète, en vue de la préparation du Diplôme national supérieur professionnel de danseur (DNSP Danseur), ce master *Danse parcours Études chorégraphiques : recherche et expérimentation* vise à former des artistes engagés dans le champ de la création chorégraphique. Positionnée et reconnue au niveau international, comme le démontre le recrutement d'étudiants principalement étrangers, cette formation bénéficie sur le plan de la recherche de l'adossement au Laboratoire de recherche RIRRA21 (Représenter, inventer la réalité, du romantisme à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle) et d'une collaboration de longue date avec certains enseignants chercheurs du Laboratoire Musidanse de l'Université Paris 8. Ce positionnement vient étayer un des enjeux majeurs de la formation : mettre en dialectique pratiques corporelles et sensibles, horizons chorégraphiques pluriels, dynamiques individuelles de recherche et outils universitaires en la matière au service d'un axe recherche-crédation. Des partenariats privilégiés avec des établissements chorégraphiques homologues sont actifs (Institut für angewandte Theaterwissenschaft de l'Université Justus Liebig à Giessen en Allemagne), d'autres en construction (*Master of fine arts, dance* de l'Université des arts de Philadelphie aux États-Unis d'Amérique ; master *Arts performatifs et espaces communautaires* de l'Université Roma Tre en Italie et avec le Centre interuniversitaire pour la danse *Hochschulübergreifendes Zentrum Tanz* de Berlin en Allemagne).

### Organisation pédagogique

Construite sur une dynamique de prise en compte des généalogies et processus dont sont porteurs chaque étudiant, la structure de la formation, par son étayage théorique et pratique, accompagne chacun dans la maturation et l'enrichissement du projet personnel dont il est porteur. Le suivi individuel est optimisé par un effectif limité à six ou sept étudiants par promotion. Les promotions de M1 et M2 sont réunies dans certains ateliers et séminaires pour stimuler émulation et évaluation entre pairs. Les référents universitaires et artistiques accompagnent sur le court et le long termes le travail personnel des étudiants. Chacune des étapes des processus d'élaboration des projets artistiques est mise en situation de partage, d'exposition devant différents publics dans différents contextes.

Ainsi, outre la distance critique que cela permet de construire, les étudiants sont en immersion régulière dans des milieux professionnels pluriels. Véritable toile systémique, la formation, ses cadres et les équipes pédagogiques et artistiques tissent subjectivités individuelles, dynamiques interindividuelles, apports théoriques et voyages pratiques, enjeux et immersions professionnelles. La mise en situation professionnelle se réalise donc par des ateliers et des projets, en contact constant avec le monde artistique et les opérateurs du secteur culturel.

Les modalités de recherche importées du développement des méthodologies expérimentales de recherche-crédation, en lien avec les laboratoires universitaires (RIRRA, Musidanse) sont co-constitutifs des processus de formation. Les étudiants doivent participer aux manifestations scientifiques du RIRRA (environs une par an ou une par cycle de formation), quand elles sont en lien avec la formation.

Au-delà du réinvestissement dont est porteurs chaque étudiant à son arrivée en matière d'usage des nouvelles technologies, les apports à cet endroit passent par la formation à des logiciels *open source* du type de *Rekall*. Il s'agira peut-être de questionner la nécessité, notamment dans le domaine du son et de l'image, d'une exploration de nouvelles ressources par la mise à disposition d'outils spécifiques en complément de ceux dont disposent déjà le ICI-CCN et ses partenaires professionnels.

L'ouverture internationale est favorisée par l'apprentissage d'une langue, par des formes différentes de mobilité, véhiculées par les apports des contenus de la formation à cet égard, mais aussi par la présence forte et même majoritaire d'étudiants venant de différents pays. Cet élément est identifié comme une ressource pédagogique par l'équipe enseignante, qui construit, comme évoqué plus haut, des séminaires et ateliers sur les échanges interculturels entre les étudiants, notamment au cours du premier semestre (S1) où les généalogies des apprentissages techniques sont explicitées par chacun et mises en commun à travers des séminaires et ateliers sous forme de transmission entre pairs.

Le dispositif de validation d'acquis professionnels (VAP) fonctionne principalement à l'endroit du recrutement des étudiants. La validation des acquis de l'expérience (VAE), même si existante au niveau de l'UPVM3, n'a pas encore été sollicitée pour ce master qui est encore en attente de sa fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) spécifique et, du coup, de son annexe descriptive au diplôme (ADD).

### Pilotage

Le master est co-dirigé par le directeur de l'ICI-CCN et le professeur responsable du parcours *Études théâtrales* de l'UPVM3, dans le cadre du partenariat pluriannuel qui unit ces deux entités pour la réalisation de ce parcours. Dans cette responsabilité, la direction du CCN est entourée d'une équipe de permanents dédiés (directrice pédagogique et son assistante, une artiste chercheuse) et de l'équipe administrative et technique du CCN. Du côté universitaire, la co-direction s'appuie sur un professeur (PR) et une maîtresse de conférences (MCF) de l'UPVM3, épaulés par une doctorante de l'Université Paris 8. Tous collaborent dans la conception et le développement du parcours. L'équipe pédagogique est constituée à 50 % d'artistes chorégraphiques de renom international, 30 % de chercheurs universitaires et 20 % de professionnels (administration, production, technique). Deux enseignants-chercheurs interviennent régulièrement dans la formation pour l'encadrement des modules « Esthétique et méthodologie » ainsi que des travaux de recherche.

Un conseil de perfectionnement constitué selon les règles en vigueur se réunit régulièrement et statue sur les contenus et l'organisation de la formation ainsi que sur les dispositifs pédagogiques et sur le choix des intervenants.

Le contrôle des connaissances et ses modalités sont présentés aux étudiants et régulièrement explicités, ce qui est facilité par le faible nombre d'étudiants en formation. Le suivi du devenir professionnel des étudiants fait l'objet d'une nouvelle enquête en 2019. Mais les résultats précédents mettent en avant une insertion à 95 %. Même si cela suppose un suivi en réseau, rendu nécessaire par le fait que les professions s'exercent beaucoup à l'international et/ou dans les pays d'origine. Rappelons l'origine internationale de la plupart des étudiants ayant suivis le parcours.

### Résultats constatés

Adressée à une promotion de six à sept étudiants par an, sélectionnés à l'entrée (dossier, audition, entretien) et majoritairement étrangers, cette formation s'appuie sur une réelle attractivité à l'international. La part des entrants par rapport aux postulants est inférieure à 50 %, mais ce pourcentage se construit sur de petits effectifs (7 sur 20). Une fois la sélection faite, le taux de réussite est élevé. Les chiffres communiqués sur le taux d'insertion professionnelle doivent être relativisés par un taux de réponse aux questionnaires de 38 %. L'importance du réseau revêt toute sa portée, puisque les sortants travaillent à 40 % hors de France. De plus, à juste titre, la spécificité de l'art chorégraphique rentre ici en jeu, concernant le statut professionnel fragile du chorégraphe dans les pays d'origine des jeunes artistes diplômés, vers lesquels ils retournent : l'insertion professionnelle est rapide mais le statut professionnel reste fragile et la moyenne de rétribution baisse. La poursuite d'études ne semble pas entrer dans l'horizon d'attente des diplômés du master pour le moment. Une réflexion pourra être lancée sur ce point, notamment dans le cadre de la mise en place d'un doctorat et d'un axe recherche-crédation au sein du RIRRA21 pour le prochain contrat.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Partenariat entre Université et CCN, recherche et création.
- Effectifs faibles et suivi individuel des étudiants.
- Implication des étudiants dans le processus de formation, posant comme ressource la diversité des origines géographiques.
- Importance des opportunités de présentation des étapes d'avancement du travail artistique, dans des conditions professionnelles plurielles due aux réseaux de l'ICI-CCN
- Insertion efficace dans le réseau professionnel.

### Principaux points faibles :

- Pas ou peu de relations avec les étudiants des autres filières de l'Université.
- Absence persistante du supplément au diplôme.
- Taux de poursuite des études en doctorat (y compris en recherche-crédation) très faible.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Fondée en 2011, la formation a fait ses preuves et formé à l'art chorégraphique des promotions d'étudiants qui sont aujourd'hui des professionnels en activité, avec un taux d'insertion professionnelle satisfaisant, même si le statut professionnel reste fragile et la rétribution faible. La poursuite d'études en doctorat, bien que pouvant être envisagée dans le champ interdisciplinaire et expérimental de la recherche-crédation, n'est pas attestée pour le moment. Un objectif qui reste à réaliser consiste à élaborer des protocoles innovants de recherche-crédation. L'articulation avec les formations universitaires en arts et sciences humaines et sociales ou relevant d'autres champs disciplinaires pourra être favorisée, en cohérence avec les projets de recherche artistique des étudiants et la richesse de propositions artistiques et de recherche stimulées par l'équipe pédagogique. Une réflexion pourra aussi être menée afin d'améliorer l'attractivité de la formation pour des étudiants locaux.



Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le parcours *Direction artistiques de projets culturels européens* du master *Direction de projets ou établissements culturels* se présente comme une spécialisation accessible en deuxième année de master (M2) seulement, inscrite dans un ensemble de formations de master parallèles proposées par le département Cinéma et théâtre de l'établissement. Le master forme les 20 étudiants de chaque promotion aux professions de responsable de structures ou de projets culturels ; ses 397 heures de formation annuelles sont réparties entre des enseignements théoriques, des formations techniques et professionnelles et des projets pratiques, individuels et collectifs. Les enseignements ont majoritairement lieu dans les locaux de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3), mais certaines séquences de formation sont accueillies par les institutions culturelles partenaires.

### ANALYSE

#### Finalité

Initialement créé, il y a 11 ans, comme une spécialité de master transversale à toute l'Unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, Arts, Philosophie et Psychanalyse de l'établissement, le master est désormais rattaché à la filière théâtre du département Cinéma et théâtre : à ce titre, il côtoie d'autres formations de master par rapport auxquelles il a la particularité de proposer une spécialisation en une seule année (le M2), autour de la direction de projets culturels, avec une perspective européenne. Bien que cette dimension européenne manque un peu de lisibilité dans l'architecture d'ensemble, les savoirs théoriques et les compétences techniques et professionnelles de la formation sont organisés autour d'un objectif clair : la cohérence pédagogique du projet est nette, la définition des types de débouchés visés l'est aussi (fonctions de direction, d'administration et de programmation dans des structures culturelles publiques ou associatives). On peut cependant noter que la poursuite d'études en direction d'un doctorat ne semble pas constituer une finalité explicite de la formation.

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier fait apparaître un double problème de positionnement : d'une part, si le positionnement national ou européen fait défaut, l'inscription du master dans son environnement régional, en matière de dynamisme culturel du secteur professionnel visé en Occitanie, est bien attestée et peut s'appuyer sur un riche réseau local qui se vérifie en particulier dans le nombre de partenaires locaux accompagnant la formation – mais cela vient interroger le sens exact de la visée européenne de la formation. D'autre part, l'inscription de cette formation dans son environnement académique est visible, à travers les mutualisations avec certains des masters du département (*Arts de la scène et du spectacle vivant ; Études chorégraphiques ; Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle*). Cependant, la richesse des formations de l'établissement dans le secteur des arts, de la culture et de la conduite de projets contraste avec l'impression d'isolement relatif de ce master : on a le sentiment d'un riche écosystème académique qui n'est qu'imparfaitement connecté. Cette impression concerne aussi la question de l'articulation à la recherche : on ne saisit pas très bien la manière dont le laboratoire Représenter, inventer la réalité du romantisme à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle (RIRRA21), auquel sont rattachés la plupart des enseignants-chercheurs de la formation, épaula cette dernière et accompagne les étudiants. Cela étant, l'établissement ayant changé de vague de contractualisation, le redéploiement des champs et des diplômes est récent et a compliqué la préparation des dossiers : il y a certainement là un élément à prendre en compte pour rendre raison de l'impression de relatif flottement rapportée ci-dessus.

### Organisation pédagogique

Organisée sur une seule année, la formation s'appuie sur plusieurs mutualisations avec les masters proches dans l'établissement et s'organise en blocs de savoirs et de compétences clairement présentés (mais pas très détaillés dans leurs contenus) qui font une part importante aux compétences pratiques (droit, économie, gestion, montage de projets, techniques d'enquête, etc.), ainsi que, grâce à la forte présence des intervenants professionnels, aux projets concrets, individuels et collectifs, menés en lien avec les associations étudiantes et les partenaires du secteur concerné. L'ensemble de ces projets pratiques, stage compris, représente près de la moitié des crédits ECTS de l'année de formation, mais le dossier manque de données sur les modalités d'évaluation et d'accompagnement de cet aspect essentiel de la formation. Par ailleurs, le dossier met en évidence un manque d'harmonisation entre les volumes horaires et les ventilations des ECTS par unités d'enseignement (UE) (certains blocs de 30 heures correspondent à 5 ECTS, d'autres à 2, tandis que certains blocs de 50 heures correspondent à 3 ECTS, d'autres à 5, d'autres à 10).

L'articulation de la formation à la recherche reste peu lisible dans le dossier, de même que le recours au numérique dans la formation (on apprécie l'idée d'associer les étudiants à la réalisation d'un scénario transmédia, en convention avec le département, on peut être plus dubitatif devant un cours de communication numérique qui au niveau M2 apprend à créer un profil *LinkedIn* ou à se familiariser avec les réseaux sociaux). Reste une tension fondamentale, qui structure tout le dossier, entre une ouverture européenne qui semble reposer avant tout sur la formation administrative (droit européen, montage de projets européens) et un ancrage très solide dans les réalités locales et régionales, marqué par les nombreux partenariats avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales : on ne saisit pas bien à la lecture du dossier la manière dont ces deux perspectives s'articulent pédagogiquement.

### Pilotage

L'équipe pédagogique, d'une grande pluridisciplinarité (historiquement constituée autour d'un noyau d'enseignants en cinéma, elle inclut désormais le droit, l'anglais, la musicologie, l'administration économique et sociale (AES), etc.) est composée d'une dizaine d'enseignants-chercheurs, appuyés par près de vingt-cinq intervenants extérieurs professionnels, parmi lesquels on compte des directeurs d'établissements et d'institutions

culturels, théâtre, danse, cinéma, lieux d'arts, auxquels s'ajoutent neuf conseillers de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), dont la présence souligne l'ancrage régional du master. Si la présence des professionnels est bien entendu essentielle dans un tel cursus, eu égard à l'importance des projets pratiques, les modalités de pilotage qui permettent de les associer à l'enseignement de la formation laissent ouvertes quelques questions : par exemple, les enseignants-chercheurs n'assurent au total qu'environ un tiers des enseignements de l'année, ce qui interroge sur le caractère universitaire de la formation ; d'autant plus que le pilotage, assuré par une enseignante-chercheuse seule, semble complexe, et exige des équilibres minutieux entre savoirs fondamentaux et compétences professionnelles.

Par ailleurs, le dossier ne donne que des informations allusives sur la composition et le fonctionnement des jurys, sur les modalités de contrôle des compétences ou sur l'évaluation de la formation par les étudiants. Enfin, le conseil de perfectionnement, qui réunit enseignants-chercheurs, professionnels et étudiants chaque année, laisse transparaître un des problèmes essentiels du pilotage de cette formation : la volonté d'afficher une formation à visée européenne se heurte à la réalité de débouchés essentiellement locaux et régionaux, et à la construction d'un marché du travail qui dans le secteur culturel implique souvent de longues phases d'intermittence ou de précarité. L'équipe annonce à la fois une nouvelle maquette allant vers le développement des contenus « européens » et, face à la « menace » que constitueraient les formations concurrentes qui mettent l'accent sur le management ou sur la préparation des concours de la fonction publique, met en avant la nécessité de construire une vraie préparation à des emplois qui impliquent concrètement saisonnalité, précarité et développement de l'auto-entrepreneuriat : or, il y a là deux voies pas nécessairement conciliables entre lesquelles le pilotage du diplôme va devoir trancher.

### Résultats constatés

Le dossier met en évidence l'attractivité réelle de la formation, avec près de 80 candidatures chaque année (pour 20 places) et une internationalisation croissante du recrutement ; par ailleurs, près d'un quart des étudiants admis dans la formation le sont au titre de la formation continue. Dans ces conditions de sélectivité au recrutement, le taux de réussite de 100 % au diplôme est bon signe. Les informations sur le taux d'insertion professionnelle sont en revanche plus vagues et reposent essentiellement sur des contacts individuels : dans la mesure où la question des débouchés concrets après le diplôme pose le problème du choix entre le maintien d'une perspective européenne en grande partie théorique et la façon de prendre en charge un environnement professionnel dans lequel le tiers-secteur, la saisonnalité et l'auto-entrepreneuriat jouent un rôle important, les modalités du suivi des diplômés méritent d'être développées et affinées.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Attractivité de la formation, recrutement international, effectifs stables.
- Articulation solide avec l'environnement professionnel et des institutions régionales.
- Importance des projets tutorés individuels et collectifs, des réponses aux commandes réelles de l'environnement professionnel et des stages de terrain.

### Principaux points faibles :

- Affichage « européen » de la formation en contraste avec des débouchés essentiellement régionaux.
- Articulation à la recherche peu lisible.
- Pilotage d'une large équipe disparate pas encore optimal.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'autoévaluation, qui intervient dans un contexte de redéploiement des formations suite au changement de vague de contractualisation de l'établissement, est inévitablement marquée par cette instabilité ponctuelle ; elle permet cependant à l'équipe de formuler des perspectives : le développement des enquêtes sur le devenir des diplômés, que l'on ne peut qu'approuver ; le renforcement du pilotage de l'équipe, qui mérite en effet certainement un soutien de l'établissement et enfin l'élaboration d'une nouvelle maquette allant vers une plus grande ouverture européenne. Ce dernier point en revanche pose question : le dossier laisse le sentiment d'une tension non résolue entre cette visée européenne affichée et les réels débouchés des étudiants.



Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ESTHÉTIQUE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Esthétique*, offert par l'Unité de formation et de recherche (UFR) 1 de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3), propose une formation approfondie relative aux théories et pratique de l'art moderne et contemporain. Sa formation est transdisciplinaire et associe aux cours principaux d'esthétique des cours de philosophie et de psychanalyse. Différents domaines sont abordés, notamment la littérature, la poésie et les arts, tandis qu'un axe structure l'ensemble de la formation : le passage de la modernité au contemporain et les questions que cela soulève sur les formes de création contemporaine.

Ce master combine la réflexion spéculative et abstraite sur la condition esthétique avec l'exigence d'une pratique professionnelle à travers des stages.

Des partenariats avec plusieurs universités italiennes permettent de relier ce master à l'un des berceaux de l'histoire de l'art et d'ouvrir considérablement le champ d'expertise.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master Esthétique poursuit des objectifs cardinaux à l'heure où le sens des pratiques artistiques ne va plus du tout de soi.

Son orientation très universitaire et spéculative conduit ses concepteurs à privilégier, fort logiquement, l'orientation recherche : il s'agit bien de conduire au doctorat et, à terme, vers l'enseignement supérieur et la recherche.

La réflexion sur la place de l'art dans la société contemporaine permet toutefois d'identifier un certain nombre de débouchés bien repérés dans le projet : métiers de l'enseignement (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et Agrégation d'Arts plastiques), de la culture (galeries, musées, fonds d'art contemporain, etc.), de la critique d'art et du journalisme culturel ou de l'art-thérapie.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Esthétique* souffre peu de la concurrence puisqu'il n'existe qu'un autre master équivalent, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Par ailleurs, le master de l'UPVM3 s'en distingue par son approche transdisciplinaire qui combine esthétique, philosophie et psychanalyse, ainsi que par un approfondissement, sur le plan théorique, d'une formation artistique plus générale (analyse des œuvres, critique d'art, histoire et théories de l'art) et, sur le plan théorique toujours, des sciences de l'art et de la culture (sémiotique, anthropologie, sociologie de l'art). Ce positionnement original permet d'embrasser quantité de questions qui touchent à la création contemporaine et de les aborder sous des angles variés et complémentaires.

L'articulation avec la recherche est permanente. Chaque contenu de cours s'adosse aux travaux de recherche des enseignants-chercheurs présents au sein de la formation, qu'ils soient français ou étrangers (beaucoup de chercheurs italiens interviennent). Ce lien se fait également à travers la rédaction de deux mémoires de recherche (40-80 pages) dans le temps des deux ans du master et à travers le suivi de ceux-ci. Les cours choisis par les étudiants en mobilité sortante dans les universités italiennes sont valorisés dans le dossier comme participant à la formation à la recherche (des liens intéressants sont dessinés entre les contenus de la première et la deuxième années de master – M1 et M2 en mobilité). Cependant, ces cours ne concernent que peu d'étudiants. Par ailleurs, deux journées sont organisées en fin d'année, au cours desquelles des chercheurs viennent présenter aux étudiants l'état de leur recherche.

Le lien avec les partenaires professionnels et institutionnels s'est beaucoup déployé depuis cinq ans et se manifeste par 14 nouvelles conventions (Centre Pompidou à Paris, Musée d'art contemporain de Lyon, Fondation d'art contemporain de Rome, etc.). Les liens avec ces partenaires ne sont pas toujours clairement explicités. Deux exemples sont cependant développés : le partenariat avec le Musée Fabre de Montpellier, où sont organisées deux journées d'atelier d'écriture en lien avec les œuvres exposées, et avec la Fondation Van Gogh à Arles, où les étudiants sont invités à suivre un cycle de conférences.

La coopération internationale fait partie des atouts et des nécessités de ce master. L'équipe pédagogique étant réduite, de nombreux chercheurs italiens sont invités à intervenir et les mobilités sortantes permettent aux étudiants de compléter leur cursus de formation, notamment en Italie.

### Organisation pédagogique

L'intitulé est clair et précis. Il a l'avantage de bien spécifier l'orientation de la formation et de permettre une comparaison avec un autre master portant le même intitulé. Un autre intitulé, plus précis, mériterait d'être mis à l'étude : « Esthétique, philosophie, psychanalyse » mettrait mieux en valeur l'apport original de ce master transdisciplinaire.

Le parcours de formation proposé est toutefois assez peu clair : ce master semble emprunter différents cours existants, mais sans proposer une orientation nette et évolutive, à l'exception des cours de méthodologie du M1 qui visent à préparer les étudiants à la rédaction des mémoires de recherche. Les enseignements semblent simplement juxtaposés, même si l'un ou l'autre cours dits « de socle commun » sont instaurés. Dans le même temps, il existe certains recouvrements entre les différents cours. Les concepteurs gagneraient à mieux coordonner l'ensemble des enseignements en fonction d'objectifs précis. On remarque par ailleurs que tous ces enseignements mettent en avant des philosophes et penseurs de l'art du 20<sup>ème</sup> siècle (en remontant jusqu'à Nietzsche). Sur ce point, l'intervention des collègues italiens est déterminante : elle permet d'ouvrir d'autres perspectives et de conférer à la formation l'ampleur de vue promise par le projet du master. Elle garantit en outre l'internationalisation du master, qui est en même temps bien ancré régionalement.

Une formation à distance est également proposée, mais il manque de personnel enseignant pour pouvoir assurer le suivi nécessaire. Un renforcement semble sur ce point nécessaire, de même que pour assurer le suivi des thèses de doctorat.

Les stages sont encouragés mais non obligatoires. Ils peuvent être effectués dès le second semestre (S2) du M1, du fait d'un emploi du temps allégé. Ils sont généralement effectués dans des musées, des fondations ou des institutions médico-sociales (pour les étudiants issus de la filière Psychanalyse). Des exemples de stages sont fournis, mais aucun chiffre n'est donné sur le nombre d'étudiants qui entreprennent des stages. Il existe 16 structures partenaires susceptibles d'accueillir des stagiaires. Un véritable effort est fait pour trouver des liens avec les structures professionnelles de la région (Musée Fabre de Montpellier, Fondation Van Gogh d'Arles, mais aussi le Centre hospitalier CHU de Montpellier qui accueille des étudiants souhaitant s'orienter vers l'art-thérapie notamment).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique se fait à plusieurs niveaux : cours de méthodologie, suivi de mémoire, cours qui ont tous un aspect théorique, mais aussi présence des étudiants aux journées d'études et aux colloques. Les enseignants-chercheurs du master ont par ailleurs créé une revue d'esthétique en ligne, la revue « Esquisses », dans laquelle ils font paraître des textes fondamentaux ainsi que des articles scientifiques. Les étudiants du master font partie du comité de lecture de la revue. En dehors de cette revue, le numérique est surtout exploité pour permettre aux étudiants en non présentiel de suivre la formation.

La formation, peu encadrée par ailleurs et reposant sur la bonne volonté d'enseignants-chercheurs de diverses disciplines, a recours à des enseignants-chercheurs étrangers pour certains enseignements. Elle compte également sur les mobilités Erasmus pour que les étudiants complètent leur formation dans des universités étrangères, notamment italiennes. Ce recours est intéressant, mais dans la mesure où tous les étudiants n'accèdent pas à ces mobilités sortantes, cela pose des problèmes d'équité, d'autant que les flux sont faibles : un à trois étudiants seulement partent étudier en Italie chaque année. Cela pose question au regard de l'importance accordée à ces enseignements expatriés en Italie dans la formation. Par ailleurs, cela souligne l'insuffisance de l'encadrement du master.

### Pilotage

Trop peu d'informations sont fournies sur le pilotage de la formation et le dossier ne comprend notamment aucune annexe permettant de référencer l'équipe pédagogique.

Le master *Esthétique* dépend administrativement du département de Psychanalyse, mais les enseignants qui y officient sont issus de plusieurs départements : un Maître de conférences – Habilité à diriger des recherches (MCF-HDR) en esthétique (responsable du master), un MCF-HDR en littérature française, un Professeur (PR) de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) titulaire d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) en philosophie, un PR en littérature française, un MCF en littérature classique, un MCF en langues et littératures romanes, un PR en Sociologie, deux docteurs en esthétique. Auparavant, un enseignant-chercheur PR se consacrait à ce master et était en capacité de suivre les doctorants. Son départ à la retraite fragilise ce suivi d'études. Ce regroupement d'enseignants-chercheurs issus de différentes disciplines ne paraît pas poser de problèmes majeurs. Cependant, il est fait mention d'une difficulté pour suivre les étudiants qui souhaiteraient poursuivre en thèse d'esthétique, compte tenu du fait que les MCF-HDR et PR impliqués dans la formation sont déjà sollicités par des doctorants de leur discipline d'origine. L'équipe regrette qu'un PR ne soit pas affecté spécialement au suivi des doctorants de ce master, comme c'était le cas jusqu'en 2016.

L'intervention de collègues étrangers est une heureuse initiative, mais cela ne suffit pas à pallier le trop petit nombre de personnes sur lesquelles le master peut s'appuyer pour assurer le suivi des étudiants. D'autant que la formation propose un nombre d'heures en présentiel relativement réduit et qu'il y a donc un suivi personnalisé important à assurer.

Les modalités d'évaluation et de remédiation sont bien pensées et prises en compte. Elles valorisent les dossiers et devoirs maison (75 % des enseignements sont évalués de cette manière), ce qui est cohérent avec la volonté d'ouvrir la formation à des étudiants en non présentiel d'une part, mais aussi de favoriser le travail réflexif, la capacité de synthèse, l'argumentation précise, plutôt que le contrôle de connaissances acquises).

Un Conseil de perfectionnement (CP) est présent, mais il n'implique pas de professionnels en dehors des enseignants-chercheurs, ni d'anciens étudiants. Il n'est ouvert qu'à deux étudiants du master.

### Résultats constatés

Le master compte en moyenne, sur le dernier plan quadriennal, 70 étudiants mais aucun chiffre n'est donné quant au taux de réussite en M1 et en M2 (on se demande s'il s'agit d'un oubli en annexe ou bien le bureau de l'Université, en charge du suivi des cohortes, n'aurait pas de données sur le dernier quadriennal pour ce master). Dans le dossier, le taux est dit « honorable » en M1, tandis qu'en M2, le taux d'échec est jugé « un peu trop élevé ». Ce taux d'échec est expliqué par le fort taux d'étudiants qui suivent la formation à distance et qui sont susceptibles de décrocher. Sans chiffres, il n'est pas possible de commenter ces éléments.

Le taux de poursuite en doctorat est dit « faible », ce qui est un problème, dans la mesure où ce master a pour finalité d'y préparer. Des demandes sont faites de la part des étudiants (10 par an), mais faute de personnel suffisant, il n'est pas possible d'y donner suite. Malheureusement, aucun chiffre n'est fourni et nous demeurons dans le registre du déclaratif.

Il n'y a pas de données précises sur le taux d'insertion professionnelle des étudiants sortants ni sur leurs éventuelles poursuites d'études. Il est expliqué dans le dossier que cela est dû au fait que ces étudiants sont comptabilisés dans le département Psychanalyse et qu'il est alors difficile d'extraire des statistiques précises à leur sujet. Il faudrait envisager un traitement plus fin de ces données. Les données exprimées sont du registre du déclaratif à nouveau : certains étudiants se dirigent vers le CAPES ou l'Agrégation (13 étudiants certifiés ou agrégés depuis la création du master il y a 8 ans), le diplôme d'université (DU) *Arts et psychanalyse*, les concours orientés vers la culture.

En matière d'insertion professionnelle, un tableau (très peu lisible) est fourni, sans qu'il soit précisé de quelle manière ont été recueillies ces données. 14 étudiants sont mentionnés. Les professions mentionnées sont essentiellement psychanalyste et professeur de lettres.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Spécificité de la formation.
- Place importante de la recherche.
- Collaborations avec des universités italiennes.

### Principaux points faibles :

- Enseignements trop peu reliés entre eux.
- Peu de lisibilité sur les instances de gouvernance.
- Données lacunaires sur le suivi des parcours des étudiants, les taux de réussite, les poursuites d'études et l'insertion professionnelle.
- Mobilité sortante faible.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Esthétique* propose des enseignements de haute qualité et un axe de recherche stimulant. Il s'appuie sur une équipe pédagogique volontaire et représente, dans le paysage universitaire français, une proposition rare et intellectuellement exigeante. Ce master est ouvert aux études à distance, ce qui est une bonne chose,

car son contenu est susceptible d'intéresser des personnes de tous âges et déjà actives. Par ailleurs, les liens avec les universités italiennes constituent un atout qu'il pourrait être bon de valoriser encore davantage.

Mais l'absence de titulaire dévolu véritablement à cette formation pose problème à plusieurs niveaux : pilotage faible, grille de cours peu structurée, suivi des étudiants à améliorer (notamment pour les étudiants à distance), absence d'enquête relative au devenir des étudiants. Il est nécessaire de mener un travail commun pour clarifier et diversifier l'offre de cours, construire un programme plus équilibré et assurer un meilleur pilotage de la formation. Un suivi des parcours des étudiants est également à mettre en place. Par ailleurs, la difficulté de poursuite d'études en doctorat pose un vrai problème pour une formation qui y destine les étudiants. Le partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pourrait aller dans ce sens.



Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER ÉTUDES CULTURELLES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Pensé et construit comme un carrefour de convergences et de rayonnements qui est réactualisé régulièrement, le master *Études culturelles* vise à doter les étudiants d'outils culturels, théoriques et méthodologiques pluridisciplinaires, en vue d'analyser de manière critique les relations de pouvoir dans la culture, en lien avec les contextes historiques et socio-politiques qui les produisent. Il articule des enseignements en études littéraires, sciences humaines et sciences sociales. La deuxième année de master (M2) propose deux parcours : *Francophonie-Interculturalité*, plus particulièrement orienté vers les renouvellements littéraires en français dans un cadre interculturel et transnational, et *Cultures en migration*, qui se propose d'étudier les mutations culturelles engendrées par la mondialisation, les migrations et les diasporas à l'ère du numérique et des nouveaux médias. Les enseignements sont dispensés en présentiel et à distance.

### ANALYSE

#### Finalité

Hérité des *Cultural studies* anglo-saxonnes, le master *Études culturelles* propose aux étudiants de s'approprier les outils de l'analyse critique des évolutions culturelles et des objets qu'elles produisent, aux regards des évolutions sociétales. La première année du master (M1) porte sur l'étude de productions artistiques et littéraires et engage une réflexion critique sur ces objets, avec une attention particulière portée à ceux considérés comme « mineurs », exclus des humanités classiques. Cette dynamique se prolonge en M2 au travers de deux parcours distincts : *Francophonie – Interculturalité* (M2FI) et *Cultures en migration* (M2CEM). Le M2FI a pour finalité la recherche autour des expressions littéraires, culturelles et artistiques des mondes francophones, dans un cadre interculturel et transnational. Le M2CEM interroge les évolutions de la culture à l'heure du numérique et de la mondialisation (en questionnant les mutations culturelles induites par l'informatique et les nouveaux médias : jeux vidéo, journalisme participatif, nouveaux réseaux sociétaux, écriture et lecture à l'heure du virtuel,...) ainsi que les productions culturelles de l'exil ou des diasporas, les phénomènes d'inter et de transculturalité.

Il est essentiel que soient construits les liens entre parcours de formation et milieux professionnels de la culture. Cet objectif s'organise autour de deux pôles : un mémoire de recherche en M2, préparé dès le M1, qui peut mettre en perspective l'expérience professionnelle de l'étudiant, surtout lorsque celui-ci est en cours d'emploi ; un stage obligatoire en milieu professionnel, ayant attrait à la culture, pendant le deuxième semestre (S2) de chacune des deux années du master. La maîtrise de l'écriture et du discours vient étayer les deux pôles.

À l'issue du master, les étudiants peuvent se diriger vers la recherche, l'enseignement, les métiers de la médiation et de l'animation culturelle, les métiers de la documentation, l'organisation d'événements culturels (bien que les enseignements dédiés à cette dernière catégorie de métiers ne soient pas directement présents dans le programme d'enseignement).

### Positionnement dans l'environnement

L'originalité de la formation tient à sa prise en compte des objets dits « mineurs » et à son approche pluridisciplinaire, à la variété des orientations méthodologiques et théoriques déployée, ce qui lui confère une identité forte sur le territoire national.

Les partenariats avec le monde professionnel et culturel, s'ils sont nombreux, sont peu explicités, hors accueil d'étudiants en stage. On aimerait connaître l'articulation entre les objets spécifiques traités par la recherche et le paysage culturel local par exemple.

L'adossement à la recherche se fait par le biais des manifestations scientifiques portées majoritairement par les équipes recherche « Représenter, inventer la réalité du romantisme à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle » (RIRRA21) et l'Institut de recherche inter-sites en études culturelles (IRIEC). Si les étudiants sont invités aux manifestations scientifiques, on n'a pas d'élément permettant de mesurer comment cette participation s'inscrit dans le parcours d'enseignement et dans les modalités de contrôle des connaissances (MCC). Si un séminaire de recherche mutualisé avec le master *Ethnologie* (L'atelier des études culturelles, constitué de quatre séances de deux heures autour d'un objet d'étude, ouvrage ou auteur, et réunissant enseignants et étudiants du master) est accueilli annuellement par le Théâtre de la Vignette ; on ne connaît pas l'implication réelle des étudiants dans cet événement. Un espace de relations pourrait aussi possiblement être exploré avec le master *Danse* et ses enjeux (traditions des différentes populations qui suivent ce parcours et qui peuvent incarner des « minorités », au sens où le master *Études culturelles* l'entend, et mise en perspective avec les outils contemporains de la danse et de la recherche), d'autant plus que tous deux sont adossés au laboratoire RIRRA21.

Les partenariats à l'étranger sont nombreux (plus de 20 établissements, écoles doctorales, universités du réseau Erasmus ou hors réseau) et un double-diplôme européen avec l'Université de Heidelberg en Allemagne (Institut d'études romanes) a été mis en place cette année. Il est pour partie responsable de l'attractivité du master (16 étudiants ont candidaté cette année pour ce double-diplôme, 2 étudiantes seront en mobilité sortante et 2 étudiants accueillis).

### Organisation pédagogique

L'organisation des enseignements est en phase avec les enjeux du parcours, à savoir le développement d'une pensée plurielle aux fins de considérer les diversités culturelles et d'analyser leurs productions. Ainsi, le master compte des enseignants issus des Départements de lettres modernes, ethnologie, philosophie, arts plastiques, sciences politiques et langues vivantes et cette diversité des modèles d'approche est régulièrement actualisée et élargie. Du fait de l'absence de parcours licence dans ce domaine, les étudiants viennent d'autres parcours et suivent le dispositif en présentiel ou à distance. Malgré l'absence d'un supplément au diplôme, la formation est en cohérence avec le cadre national des formations. Les modalités d'évaluation sont précisées et

explicitées, en lien avec les compétences ciblées, même si le compte rendu du comité de perfectionnement fait apparaître que les calendriers proposés par l'équipe pédagogique pour les rendus d'évaluation ne sont pas toujours respectés. Un cours de méthodologie de la recherche et de l'enquête de terrain prépare les étudiants à la rédaction de leur mémoire de recherche. C'est dans ce cours qu'est prévue une sensibilisation à la question du plagiat et de l'intégrité scientifique. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) concernant l'étape de mémoire présentée en M1 gagneraient à être harmonisées entre les enseignants et formalisées au niveau du master. De même, une soutenance avec un deuxième membre du jury hors directeur de recherche permettrait d'ouvrir des perspectives de prolongation du travail à l'étudiant. Le couplage entre formation et recherche s'opère aussi au travers du séminaire qui est organisé chaque année avec le Théâtre universitaire et le Centre culturel universitaire.

Un stage d'un mois minimum en structure culturelle est obligatoire en M1 comme en M2 et le réseau dont bénéficie le parcours à cet égard est riche en diversité, au regard des exemples communiqués. Il n'est cependant pas toujours clair d'identifier le lien entre compétences visées par la formation et stage professionnel en matière des contenus abordés.

Les étudiants salariés ont la possibilité de valider le module dédié au stage par une synthèse de leur activité professionnelle. Cette synthèse est évaluée au même titre que les rapports de stage, par les directeurs de recherche.

Le lien à l'international, outre les partenariats avec des institutions étrangères, est enrichi par la présence d'enseignants venant d'autres contextes culturels dans le cadre de conférences et rencontres thématiques.

Le numérique est questionné dans un séminaire portant sur les « Nouvelles technologies et productions culturelles ». L'enseignement des langues (20 heures par année) pourrait peut-être faire l'objet d'un renforcement dans le cadre d'un master tourné vers les études interculturelles.

### Pilotage

Il est précieux de noter l'intéressante cohérence entre les enjeux de la formation et la diversité d'horizons des équipes qui la pilote au carrefour de plusieurs champs disciplinaires. La pluralité incarnée des regards, des entrées, des cadres de référence doit permettre la mise en perspective des systèmes de valeurs qui président aux hiérarchies entre les cultures. On n'a cependant pas mention de responsables d'année ou de parcours du master et il serait peut-être précieux de savoir comment cette diversité trouve sa cohérence systémique au-delà d'une juxtaposition d'enseignements pluriels aussi riches soient-ils. Deux délégués étudiants sont élus pour chaque année du master ; ils sont conviés aux réunions pédagogiques et au conseil de perfectionnement (qui réunit étudiants, enseignants, professionnels extérieurs à l'équipe et responsable administrative. La participation d'anciens étudiants, demandée par les étudiants du master, pourrait-être une plus-value). Les comptes rendus communiqués traduisent une réelle implication et interaction entre équipe pédagogique et étudiants, même s'il semble nécessaire que les enseignants respectent plus les calendriers qu'ils mettent en place et accentuent leur taux de réactivité aux questions posées par les étudiants pour le suivi de leurs travaux. Malgré ces réserves, l'encadrement semble apporter toute satisfaction à en croire l'attractivité du parcours au plan national et international. Le rapport pointe cependant une difficulté budgétaire à augmenter les volumes horaires, particulièrement au niveau des apports nécessaires en méthodologie, même s'il est paradoxalement mis en avant que 10 enseignants rejoignent le parcours pour encadrer les mémoires.

Concernant le suivi des diplômés, les informations recueillies par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), avec un taux de réponse aux questionnaires ne dépassant pas 10 %, ne permettent qu'une vision très parcellaire du devenir professionnel des diplômés. Les enseignants complètent ces données de manière informelle par leur suivi des anciens étudiants. Nous n'avons pas d'éléments chiffrés dans le dossier nous permettant d'apprécier la poursuite d'études des étudiants du master.

### Résultats constatés

Les taux de réussite en M1 ont connu une nette progression, passant de 38,8 % en 2015-2016 à 73 % en 2017-2018. Le taux de réussite en M2 se situe entre 40 et 50 %, chiffres qui seraient à interroger en l'absence de données chiffrées sur le nombre d'étudiants faisant le choix de suivre le M2 en 2 ans.

L'attractivité du master s'est accrue, environ deux tiers des inscriptions étant externes à l'établissement, les effectifs en M1 ont eux aussi connu une réelle augmentation (de 19 inscrits en 2014-2015 à 80 en 2015-2016), la capacité d'accueil ayant été fixée à 65 étudiants. Saluons le travail accompli pour la signature de l'accord relatif à la délivrance d'un double diplôme en partenariat international avec l'Université de Heidelberg et qui a pour conséquence immédiate d'attirer de nouveaux candidats (16 en 2019). On ne possède pas de données sur la poursuite en doctorat, cette articulation pouvant être interrogée.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Diversités des approches et des méthodologies en cohérence avec les enjeux du parcours.
- Fort ancrage territorial pour les stages et liens avec le Théâtre universitaire et le Pôle culturel de Montpellier.
- Implication des étudiants dans le pilotage de la formation.

### Principaux points faibles :

- Dimension systémique insuffisamment en phase avec les enjeux de la formation (lien entre enseignements, critères d'évaluation).
- Suivi de l'insertion professionnelle des étudiants non significative.
- Nombre d'heures d'enseignement des langues étrangères faible.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier met en avant une réelle dynamique de formation qui crée une cohérence entre la diversité des approches et des champs pluridisciplinaires en interaction avec les enjeux de la formation, principalement sur l'axe *Cultures en migration*. Il est peut-être important que soit plus éclairée la construction systémique du dispositif en lien avec les débouchés professionnels et la recherche. La mise en place d'un Bureau des anciens pourrait à cet égard contribuer au développement d'un réseau professionnel, voire d'un annuaire des diplômés. Cette dynamique relationnelle pourrait aussi contribuer au montage de journées professionnelles thématiques.

Il serait précieux d'avoir des données chiffrées sur la structure des résultats et particulièrement en M2. Ce travail pourrait être mis en relation avec un suivi accentué de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études.

Les éléments mis en avant dans les perspectives et particulièrement concernant les questions autour du parcours Francophonie-interculturalité pourraient être étayés au long de l'analyse.



## MASTER HISTOIRE DE L'ART

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation actuelle est le résultat de la fusion de deux spécialités de l'habilitation précédente mais l'organisation antérieure a été en partie conservée. Elle se compose de deux parcours : *Histoire de l'art moderne et contemporain* (HAMC), qui englobe donc le champ chronologique allant du 15<sup>ème</sup> au 21<sup>ème</sup> siècle, et *Conservation, gestion et diffusion des œuvres d'art du 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècles* (CGDOAXX). Le premier parcours vise en particulier la formation à la recherche et la préparation aux études doctorales, le second prépare les candidats au contact avec et à l'intégration dans le monde socioprofessionnel lié aux métiers de l'art contemporain : musées, expositions, communication, diffusion et commerce. L'enseignement se fait en présentiel et il est surtout destiné à la formation initiale. Le parcours HAMC (première et deuxième années de master – M1 et M2) comprend 320 heures présentielle et le parcours CGDOAXX (M1 et M2) 736 heures présentielle.

### ANALYSE

#### Finalité

La finalité annoncée des deux parcours diffère : le parcours HAMC prépare aux pratiques de la recherche dans le domaine muséal et du patrimoine ainsi qu'à une poursuite en doctorat et donc *in fine* à l'enseignement supérieur et à la recherche, en insistant sur l'acquisition des compétences scientifiques et de l'autonomie intellectuelle indispensables à l'étude, la publication et la communication ; le parcours CGDOAXX, issu d'une formation initialement rattachée au domaine de l'histoire, offre un éventail d'enseignements conçus spécifiquement pour l'intégration professionnelle dans les métiers de l'art contemporain, mettant l'accent pédagogique sur le contact avec les acteurs de ces derniers qui prennent part à l'enseignement par des cours et par l'encadrement de stages. L'exposé des compétences disciplinaires envisagées dans le cadre du parcours HAMC détaille clairement les aspects scientifiques, méthodologiques, conceptuels, rédactionnels etc., qui se distinguent des objectifs du parcours CGDOAXX centrés sur l'approche technique, l'accueil du public, la communication au sens large ainsi que le droit et le statut de l'œuvre d'art. Les deux branches de la formation ont effectivement une spécificité affirmée.

### Positionnement dans l'environnement

La formation semble s'intégrer dans l'offre de formation de l'Université et être un débouché naturel pour les étudiants titulaires d'une licence en histoire de l'art, même si rien n'est dit à ce propos dans le dossier : il faut se reporter à la fiche descriptive pour le savoir. Rien non plus d'explicite n'est dit quant au positionnement de cette formation par rapport aux autres masters de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3), liés au domaine de l'histoire de l'art et au monde de l'art en général (par exemple, le master *Patrimoines et musées*). La caractérisation du positionnement de la formation s'appuie sur les liens étroits et les collaborations pédagogiques avec plusieurs institutions du monde de l'art, surtout contemporain (musées, collections privées, écoles des beaux-arts et de design) au niveau régional : Fonds régional d'art contemporain d'Occitanie-Montpellier, MO.CO. (Montpellier Contemporain), Musée Fabre, École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes, etc., mais aussi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur - PACA (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée MUCEM à Marseille, musée Calvet à Avignon). Le parcours CGDOAXX bénéficie d'une association avec l'entrepreneuriat-mécénat représenté par l'association Mécènes du Sud Montpellier, qui ouvre l'éventail des perspectives professionnelles sur un domaine producteur d'offres d'emploi. En revanche, les liens extra-régionaux et en particulier franciliens semblent être distendus - entre autres l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et les grandes institutions parisiennes ne sont pas évoquées, alors que la région parisienne constitue, d'après le constat des conseils de perfectionnement annuels, un terrain majeur pour les débouchés. L'identité régionale, concrétisée par les partenariats pédagogiques sur lesquels s'appuie le parcours CGDOAXX, s'affirme entre autres dans son ouverture sur une poursuite de la formation professionnelle à l'École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes (formation PROMOTION), à raison de deux candidats sélectionnés par promotion. L'adossement du master à une équipe d'accueil (EA) multidisciplinaire qui regroupe des disciplines très diverses (CRISES EA 4424 : Histoire, Histoire de l'art, Littérature, Arts, Psychologie,...) offre un terrain favorable à l'échange interdisciplinaire, structuré au sein de l'EA par trois grands thèmes transversaux, et à une conception de la recherche sur le temps long (donc non uniquement centré sur les périodes moderne et contemporaine), mais il comporte le risque d'un isolement au sein de cette vaste structure (qui pourrait être compensé par un échange institutionnalisé avec d'autres équipes d'enseignement et de recherche en art contemporain, voire une mise en réseau). De ce fait, il manque un commentaire plus explicite sur les thèmes spécifiques de recherche de l'équipe encadrant le parcours HAMC : au-delà du lien avec l'actualité de la création artistique, l'apport concret de la recherche au sein de l'équipe pédagogique et scientifique aux thèmes de recherche transversaux et diachroniques - « croyances, représentations collectives et lien social », « La fabrique des territoires » et « changements et devenir des formes et des savoirs » - n'est pas expliqué. On souhaiterait à cet égard un positionnement plus clair.

Le positionnement de la formation à l'échelle internationale fait valoir le cadre classique des échanges Erasmus+, qui n'est toutefois guère spécifique aux formations de master. Plus original, en revanche, et porteur d'avenir potentiel, est son engagement pédagogique dans le programme international Master-Doc dans le cadre duquel l'UPVM3 est associée aux Universités Paris 4 Sorbonne et la *Kedge Business School*, en partenariat avec l'Université Renmin de Pékin (République populaire de Chine). En effet, l'attractivité de ce type de partenariat pour des étudiants chinois qui s'orientent vers des études en France est confirmée par la motivation d'un nombre croissant de candidats chinois dont l'intérêt prononcé pour l'art contemporain et sa commercialisation se manifeste dans les dossiers de candidature déposés sur Campus France.

### Organisation pédagogique

La fiche d'autoévaluation détaille les attentes en termes d'organisation, d'acquisition de compétences, de savoirs et de savoir-faire des deux parcours du master, en conformité avec les points spécifiés dans l'arrêté de 2014 (organisation semestrielle, crédits ECTS, compétences numériques, évaluation interne, etc.). En revanche, la fiche ne résume pas l'organisation concrète du cursus et les intitulés des unités d'enseignement (UE) sont bien trop vagues pour en déduire quoi que ce soit : il faudrait des sous-titres, surtout pour le parcours HAMC.

Il existe en M1 au premier semestre (S1) un tronc commun entre les deux parcours qui concerne l'art contemporain (60 heures). Pour le parcours HAMC, on comprend également que la majorité des cours sont en fait des approfondissements des savoirs fondamentaux acquis en licence. Le noyau dur de ce parcours est le mémoire de recherche que l'étudiant réalise en autonomie : il bénéficie de 40 heures de cours de méthodologie sur l'ensemble de l'année de M1. On retrouve la même structure en M2 avec cette fois-ci la présence à un séminaire de recherche et un quatrième semestre (S4) consacré uniquement au mémoire. Il convient de souligner que le volume horaire des enseignements (200 heures présentielles en M1 et 120 heures en M2) reste modeste. Le parcours CGDOAXX propose des enseignements en adéquation avec la finalité du diplôme et les intitulés des cours sont clairs : pratiques de la conservation, conservation préventive, méthodologie de l'exposition, initiation à la gestion et comptabilité, droit et propriété intellectuelle, etc. Il est demandé un mémoire de recherche en M1. Le stage d'une durée de trois mois minimum est obligatoire au deuxième semestre (S2) du M2 et donne lieu à la rédaction d'un rapport et d'une soutenance, ce qui correspond parfaitement à un master ayant une visée professionnalisante. Il demeure que le dossier n'explique à aucun moment, et cela est valable pour les deux parcours, les disparités entre les heures présentielles et le poids en crédits ECTS (coefficient). Certes, l'autoévaluation précise que le nombre de crédits par UE « est défini sur la base de la charge de travail requise de la part de l'étudiant ». Toutefois, d'une UE à l'autre, la disparité entre les heures présentielles et le poids en crédits ECTS ne paraît pas toujours compréhensible. Ainsi, dans le parcours CGDOAXX, les cours spécifiques de M1 ont un coefficient moindre que ceux du tronc commun et ne sont donc pas assez valorisés.

Les liens étroits qu'entretient le master avec diverses institutions permettent aux étudiants de trouver des stages en rapport avec leur formation. En revanche, les liens avec la recherche semblent relever exclusivement des enseignants-chercheurs (EC) avec leur rattachement à leur EA. Par exemple, rien n'est dit sur la façon dont s'ancrent les cours et le séminaire de recherche de M2 dans les axes du laboratoire. L'équipe pédagogique semble consciente de cela et cherche à remédier à l'absence de séminaires de recherche en M1 (procès-verbal du conseil de perfectionnement 2019).

La place du numérique n'est pas explicitée ni dans le cadre des pratiques pédagogiques ni dans celui des enseignements. Cette absence, si elle est bien réelle (les intitulés des cours ne permettent pas de le mesurer), constitue un handicap pour les étudiants, surtout dans le domaine de l'histoire de l'art où l'image joue un rôle considérable. Il n'existe pas de dispositif spécifique pour préparer les étudiants à l'international, si ce n'est la pratique obligatoire d'une langue. Le dossier mentionne que dans le prochain contrat d'accréditation sera mis en place un atelier pour la rédaction de *curriculum vitae* (CV) en anglais, etc. Rien n'est dit non plus dans le dossier sur la mobilité internationale entrante et sortante tant des EC que des étudiants malgré la présence d'un « Master-Doc ».

Les cours se font uniquement en présentiel. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe et il est décrit. Il n'existe pas de contrat en alternance, mais la formation est ouverte à la formation continue et peut s'adapter aux étudiants ayant des contraintes particulières.

Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de deux professeurs, dont le responsable de la formation, de cinq maîtres de conférences (MCF), pour les enseignants-chercheurs sur poste qui s'engagent à taux variable dans le master. Sont associés deux professeurs et quatre MCF pour l'enseignement des disciplines connexes, dont la sociologie et le droit, un Professeur associé – PAST (conservateur du patrimoine assurant le volet professionnalisant) et des professionnels de haut niveau qui interviennent dans le cadre du parcours CGDOAXX. L'équipe est donc forte et bien structurée. Depuis 2015, un conseil de perfectionnement annuel assure un retour d'expérience collectif, avec une participation estudiantine réelle. Ces conseils s'appuient, entre autres, sur des enquêtes circonstanciées sur le devenir des étudiants diplômés. Les statistiques jointes aux rapports présentés en annexe n°6 apportent de précieuses informations sur le taux, la chronologie, la nature et la géographie des

recrutements, mais elles ne sont guère exploitées dans l'autoévaluation. Le dossier est très explicite pour le suivi des étudiants et la transparence des modes d'évaluation qui sont accessibles facilement aux étudiants. L'autoévaluation met en valeur l'accompagnement des étudiants par un suivi d'acquisition des compétences, dans le cadre des ateliers d'écriture, en vue de la rédaction du mémoire, et un tutorat par des professionnels pour le parcours CGDOAXX. En revanche, elle ne précise pas le mode de direction scientifique, d'encadrement et de soutenance des mémoires de recherche : qui les dirige ; si la différence de niveau du M1 au M2 s'accompagne-t-elle d'une implication renforcée des PR de rang A ; ni comment sont organisées les soutenances.

### Résultats constatés

L'autoévaluation pourrait détailler davantage l'analyse des données statistiques fournies dans les annexes. L'évaluation de la formation par les étudiants est positive, avec une entière satisfaction autour de 40 % et une satisfaction générale autour de 80 % sauf pour un manque d'affichage des critères de correction. Ce taux de satisfaction, stable d'une année à l'autre, prouve que la formation répond aux attentes des inscrits. Le label qualité « Certif'Région » obtenu pour la période 2018-2020 exprime la reconnaissance de la formation par les organismes partenaires et son éligibilité pour les financements correspondants. Si l'attractivité de la formation à l'échelle internationale est confirmée par la présence d'étudiants étrangers, à raison de cinq par année environ ; il manque des informations sur l'origine géographique des candidats français. Les dossiers de candidature ont été en augmentation sur la période 2016-2018 : 53 à 78 pour le parcours recherche, 43 à 84 en parcours professionnel, le nombre d'inscrits a baissé de 52 à 41 entre 2015 et 2018, tout comme le taux de candidats externes, de 55 % à 34 %. Le nombre d'inscrits reste donc satisfaisant. Mais cela semble sous-entendre que la concurrence en ligne joue et que les inscriptions sont effectuées en partie dans d'autres universités. Le taux de boursiers en M1 entre 40 et 60 % selon les années, en M2 entre 35 et 50 %, est assez élevé. Le taux de réussite selon les UE se situe entre 60 et 90 % et monte jusqu'à 100 % pour le mémoire. La moyenne de réussite en parcours HAMC tourne autour de 80 % et dans le parcours CGDOAXX, le taux de réussite qui a augmenté depuis 2015 est supérieur à celui du parcours HAMC. En somme, comme le résume le commentaire de l'autoévaluation, l'engagement des étudiants récompensé par l'obtention du diplôme facilite l'insertion et avantage les candidats motivés et mobiles : couramment un stage après études se prolonge par un contrat précaire suivi d'une stabilisation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Place et qualité des intervenants issus des milieux professionnels.
- Bon ancrage régional avec des institutions et acteurs extra-universitaires.
- Éventail riche et varié d'enseignements pour le parcours CGDOAXX.

### Principaux points faibles :

- Spécialités des membres de l'équipe pédagogique peu lisibles.
- Adossement à la recherche peu explicite.
- Composition et pondération des enseignements mal définies dans le dossier.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique semble consciente des améliorations à apporter. Elle exprime le souhait d'une adaptation plus efficace de la formation aux débouchés ainsi qu'à la préparation au doctorat, d'une meilleure valorisation des outils numériques et d'un développement de l'enseignement en anglais. Si la formation, et notamment le parcours CGDOAXX, dispose d'un bon réseau régional de partenaires publics et privés, les contenus et orientations scientifiques du parcours HAMC sont moins clairement identifiés. L'adossement du noyau dur de l'équipe pédagogique à une équipe d'accueil multidisciplinaire peut faciliter le dialogue interdisciplinaire si un cadre pédagogique adéquat existe : dans cette perspective, il conviendrait de compléter l'offre de formation, qui laisse une marge assez large pour un futur élargissement compte tenu du nombre d'heures total relativement modeste de la maquette en cours, par l'intégration de nouvelles UE de séminaires de recherche à tous les semestres, du premier au troisième (S1 – S3), qui feraient intervenir des chercheurs internes et externes.



## MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) s'articule autour de deux parcours distincts : *Négociation de projets internationaux* (NPI) et *Traduction*. La formation est dispensée en présentiel sur le site de Montpellier et essentiellement en formation initiale. L'offre linguistique est très large (neuf langues) et le master affiche une bonne attractivité au niveau local et à l'international, avec jusqu'à 50 % d'étudiants étrangers dans la formation. Des accords de mobilité ou de double diplôme ont été signés avec plusieurs partenaires internationaux. La mention a une claire finalité professionnalisante et prévoit des stages obligatoires et facultatifs en première et deuxième années de master (M1 et M2), ainsi que des dispositifs de soutien à la professionnalisation.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Le master <i>Langues étrangères appliquées</i> (LEA) se décline en deux parcours : <i>Négociation de projets internationaux</i> (NPI) et <i>Traduction</i> . Les deux parcours ont une finalité professionnalisante. Différents supports identifient et présentent de manière claire aux étudiants les débouchés possibles de la formation. Un référentiel de compétence est transmis aux étudiants, qui met en avant quatre blocs de compétences (linguistique, technique, interculturelles, organisationnelle). Le master a pour vocation une insertion dans la vie active, mais la poursuite d'études demeure possible en doctorat ou dans des concours de l'enseignement.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La mention se situe dans une continuité clairement affichée avec la licence LEA du même établissement. Sur le plan régional (voire national), la mention se distingue pour son offre particulièrement riche de combinaisons linguistiques. Les deux parcours de master sont tout compte fait assez généralistes, mais ne manquent pas d'attractivité. L'interculturalité et la richesse de parcours linguistiques seraient les axes portants qui différencient la mention (surtout dans son parcours NPI) des autres mentions du même type au niveau régional ou des <i>Business School</i> . La mention est membre de deux réseaux nationaux : l'Association nationale des langues étrangères appliquées (ANLEA) et l'Association française de formation aux métiers de la traduction (AFFUMT). De par la vocation professionnalisante du master, l'articulation avec la recherche demeure marginale.

Ceci n'empêche d'avoir quelques poursuites d'études en doctorat, rendues possibles par les enseignants-chercheurs de la mention et la collaboration avec les laboratoires de l'établissement. La collaboration avec les acteurs socio-économiques se concrétise par la signature de partenariats, par la présence, importante, de professionnels dans l'équipe enseignante et par la participation des étudiants aux salons et à des initiatives professionnalisantes au niveau régional. Un nombre non précisé d'étudiants de la mention bénéficient du statut d'étudiant-entrepreneur. Il n'est pas fait mention dans le dossier de certifications professionnelles en dehors de certifications linguistiques CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) et informatiques C2i (Certificat informatique et Internet) normalement, acquises au niveau licence. Le positionnement international de la mention est bien consolidé, grâce à une série d'accords de double diplôme (pour le parcours NPI) avec plusieurs universités étrangères (Maroc, Tunisie, Grèce, Russie). Par rapport aux doubles diplômes, il conviendrait de préciser combien sont actifs (certaines annexes n'incluant pas un accord pédagogique de double diplôme, mais uniquement un accord-cadre) et combien d'étudiants en bénéficient chaque année. Le parcours *Traduction* bénéficie depuis 2019 de l'inclusion dans le réseau du *Master européen de traduction*, qui promet d'améliorer sa visibilité à l'international. Des accords Erasmus ou bilatéraux de mobilité étudiante et l'accueil de chercheurs internationaux complètent l'ouverture internationale de la mention.

### Organisation pédagogique

La mention comporte deux parcours bien identifiés et distincts, sans tronc commun à proprement parler. Dans le parcours NPI, le traitement différent de deux langues de travail n'est pas fréquent en LEA et se justifie ici par des raisons essentiellement financières. La langue majeure se voit reconnaître 33 crédits ECTS et la mineure 17 ECTS, avec un écart entre les deux qui augmente au troisième semestre (S3). Ainsi, la question se pose du niveau linguistique des diplômés dans la langue B. Le parcours NPI offre aux étudiants quelques options dans les matières d'application (qui valident au total 30 ECTS, témoignant d'un impact important dans la formation) ; le parcours *Traduction* n'en offre pas. Dans les deux cas, la spécialisation progressive apparaît bien articulée. On remarque une entrée quelque peu tardive de la traduction assistée par ordinateur dans le parcours *Traduction* (M2). La formation est dispensée en présentiel et elle est ouverte à la formation continue, mais non pas à l'alternance, jugée irréalisable dans le contexte actuel. La formation est accessible aux sportifs et aux étudiants en situation de handicap. La possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE) existe mais n'a pas été utilisée sur la période concernée. Plusieurs dispositifs permettent une professionnalisation croissante : en particulier, on souligne la mise au point du dispositif « Espace Pro LEA », qui est à la fois un espace physique et un personnel dédié à la recherche de stages pour les étudiants LEA (qui complète ainsi les activités proposées par le service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle). La mention a mis en place un système de stages obligatoires et facultatifs (en entreprise ou au sein de l'association étudiante récemment créée), avec un encadrement bien défini. Le numérique trouve sa place dans quelques cours des deux parcours, mais des carences structurelles et financières ne permettent pas une implémentation efficace de ces dispositifs dans le programme.

Il faut souligner la mise en place d'une pédagogie par projet, de simulations et la participation à certaines activités extracurriculaires (jeux sérieux). La mention accueille plusieurs étudiants internationaux (jusqu'à 50 % effectifs) et des mobilités sont possibles au sein des programmes de double diplôme (parcours NPI) ou via les accords internationaux. Les stages ne se font pas obligatoirement à l'étranger, mais cette option est encouragée pour les étudiants francophones.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est large et variée, avec 53 enseignants-chercheurs et 14 intervenants professionnels (plus d'autres pour des interventions plus ponctuelles). Plusieurs sections universitaires sont représentées, affichant ainsi une bonne diversité. Les responsables (de parcours ou de projets de professionnalisation) sont issus de l'aire linguistique et la mention bénéficie de deux personnels de soutien. Un conseil de perfectionnement (commun à la licence LEA), se tient deux fois par an. Une commission d'innovation pédagogique a été mise en place en

vue de cette autoévaluation et des assises annuelles de la filière LEA permettent aux enseignants de dresser un bilan et des perspectives. L'évaluation des connaissances se fonde prioritairement sur des formes de contrôle continu (la majorité des cours étant des travaux dirigés – TD) et ces modalités sont clairement détaillées dans le tableau fourni et mis à disposition des étudiants (sauf pour les matières d'application du parcours NPI qui ne figurent pas dans ce tableau, sans doute à cause de leur mutualisation depuis la mention *Administration, économie et société*). Un supplément au diplôme n'est pas en place au moment de l'autoévaluation, mais sa mise en place serait imminente (et rétroactive pour les promos n'ayant pas bénéficié du document). L'Observatoire de la vie étudiante fournit des enquêtes annuelles complètes sur le devenir des diplômés, mais le taux de réponse demeure insuffisant pour pouvoir en tirer des considérations générales pour la mention. Il en découle qu'une réflexion approfondie sur la qualité de l'insertion reste à faire. Les modalités de recrutement mises en place en M1 ne sont pas explicitées dans le dossier.

### Résultats constatés

La mention peut compter sur des effectifs importants (150 étudiants environ), ainsi répartis : trois quarts en parcours NPI et un quart en parcours *Traduction*. Les effectifs en NPI ont subi une réduction drastique en 2017-2018 – réduction expliquée par la nouvelle procédure de recrutement à l'entrée en M1 – mais le parcours a retrouvé ses effectifs en 2018. Le taux de réussite en M1 et M2 est assez stable et se situe autour de 80 à 90 %. Le suivi des diplômés affiche un taux de réponse de 65 % environ (chiffres de 2014-2015, la seule année pour laquelle on peut établir un taux de répondants, à partir du dossier). Les résultats ne sont pas pris en compte par le pilotage de la mention car le taux de réponse est trop faible.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Richesse de parcours linguistiques.
- Partenariats internationaux.
- Dispositifs pour la professionnalisation (stages, intervenants professionnels, Espace Pro LEA).

### Principaux points faibles :

- Suivi du devenir des diplômés insuffisant.
- Pas de supplément au diplôme.
- Langue B sous-travaillée en parcours NPI.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Langues étrangères appliquées* est une formation qui affiche une bonne attractivité locale et internationale. L'offre linguistique vaste (neuf langues) est un atout majeur de la formation. Les deux parcours sont complémentaires et bien lisibles. Parmi les perspectives d'amélioration et d'évolution, la création d'un tronc commun et l'abolition de la distinction langue majeure/mineure dans le parcours NPI permettraient une meilleure lisibilité de la mention et la création ou le renforcement de passerelles éventuelles entre les parcours. Les différents dispositifs mis en place pour la professionnalisation (Espace Pro LEA, liens avec le tissu socio-économique local, association étudiante) méritent d'être renforcés et pérennisés. Il conviendrait de renforcer également le suivi des diplômés (via le dispositif mis en place par l'Observatoire de la vie étudiante ou par des enquêtes parallèles) pour avoir un retour statistique sur les débouchés de la formation et en tirer des suggestions d'amélioration.

## MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) est rattaché à l'Unité de formation et de recherche n°2 (UFR 2) ou Faculté des langues et cultures, de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3). Il offre huit parcours, correspondant à la langue de spécialité de l'étudiant : *Études anglophones, Études germaniques, Études italiennes, Études occitanes, Études hispanophones, Études néo-helléniques, Études chinoises* et *Études lusophones*. La formation est dispensée en présentiel et/ou à distance (EAD), en fonction des parcours. Elle est accessible en formation initiale ou continue. La formation a pour objectifs soit la poursuite d'études vers l'agrégation ou le doctorat, soit une ouverture professionnelle vers les métiers de la traduction, pour certains parcours (*Chinois* et *Grec moderne*).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Le master LLCER a pour objectif de dispenser une solide formation en langues, littératures et cultures étrangères et régionales et une formation à la recherche dans ces disciplines. Les compétences développées se veulent langagières, méthodologiques, scientifiques, ce qui correspond aux attentes pour un tel niveau de diplôme. La finalité première de ce master est la poursuite d'études en doctorat. Les parcours présentiels <i>Études anglophones, Études italiennes, Études hispanophones</i> et <i>Études germaniques</i> proposent en deuxième année de master (M2) une option de préparation à l'agrégation, conformément au parcours d'excellence du <i>curriculum</i> français vers l'enseignement supérieur. En revanche, les parcours <i>Études chinoises</i> et <i>Études néo-helléniques</i> poursuivent des objectifs plus directement professionnalisants et préparent en option aux métiers de la traduction et de l'interprétariat. Si l'objectif général est la poursuite d'études en thèse, on note pourtant que certains parcours opèrent des choix d'enseignement et d'ouverture qui leur sont propres. Même si ces orientations semblent judicieuses, le master LLCER perd en cohérence par rapport aux objectifs affichés visant les métiers de l'enseignement et de la recherche.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation évaluée est le seul master LLCER généraliste de l'ancienne région Languedoc-Roussillon. Dans la nouvelle région Occitanie, il existe un master similaire à Toulouse, mais ces deux sites distants ne sont guère en concurrence et l'UPVM3 offre un parcours rare, en <i>Études néo-helléniques</i>, qui renforce son identité et son attractivité. En dehors de la région Occitanie, il y aurait lieu cependant de vérifier si l'Université d'Aix-Marseille, beaucoup plus proche que Toulouse, n'offre pas de formation équivalente.</p>

Le master LLCER collabore avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et des mutualisations de cours existant entre le master LLCER et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), principalement pour les cours de traduction (sauf pour les parcours *Études lusophones* et *Études néo-helléniques*).

L'équipe pédagogique est presque uniquement composée d'enseignants-chercheurs (EC) rattachés à diverses unités de recherche de l'établissement (CREG, EMMA, IRCL, IRIEC, LLACS), ce qui garantit le fort adossement à la recherche des enseignements. Afin de développer la formation à la recherche et par la recherche, les étudiants du master LLCER ont désormais l'obligation de suivre au minimum pendant huit heures par semestre les travaux des équipes d'accueil (EA), en qualité d'auditeurs libres. Ils peuvent également suivre, selon les besoins, des séminaires de l'École doctorale ou de la Maison des sciences de l'homme (MSH). Des modalités spécifiques (capsules audio ou vidéo, etc.) sont prévues pour les étudiants de l'enseignement à distance (EAD). Le rapport de recherche de la première année de master (M1) et le mémoire de M2 complètent le dispositif, le dépôt dans la base DUMAS étant lancé à titre expérimental en 2018-2019. Il ne semble pas que les étudiants soient associés de façon active aux travaux de recherche des EC, ni que des stages « recherche » leur soient proposés dans les EA.

Les nombreux partenariats internationaux facilitent les échanges en mobilité entrante et sortante des étudiants comme des enseignants. Le rapport d'autoévaluation indique une mobilité étudiante élevée, d'environ 15 à 20 % des cohortes selon les années, mais l'annexe qui contient sans doute les effectifs ne s'ouvre pas. Les accords avec des universités ou institutions étrangères donnent lieu à des innovations pédagogiques, tels des séminaires délocalisés. Le parcours *Études anglophones* dispose de nombreux partenariats (par exemple, avec le *Shakespeare Birthplace Trust* à Stratford-Upon-Avon (en Angleterre), où chaque année un séminaire accueille des étudiants de M2). Le parcours *Études Italiennes* bénéficie d'une convention de double diplôme avec l'Université de la Manouba (Tunis), etc. Des professeurs étrangers en mobilité Erasmus+ intègrent les équipes de recherche et l'équipe pédagogique du master, ce qui permet une ouverture culturelle et des échanges scientifiques et pédagogiques.

Les partenariats professionnels et socio-culturels au niveau local et régional sont nombreux (lycées, théâtres, médiathèques, librairies, musées) et pour certains parcours, pleinement intégrés à la dynamique pédagogique (par exemple, *Études occitanes* a un contrat de collaboration recherche avec le Centre interrégional de développement de l'Occitan (CIRDOC), un partenariat privilégié avec la radio associative Radio Lengadoc, des liens avec les archives municipales et permet les rencontres avec des écrivains). Est aussi proposé un mémoire de recherche avec mise en situation d'exercice. Toutefois, ce master LLCER, essentiellement tourné vers les métiers de l'enseignement, de la recherche et de la traduction, comme le souligne le dossier, ne dispose pas de réseaux dans le monde économique et industriel. Pour les parcours visant l'insertion professionnelle, un plus grand nombre de partenariats pourrait faciliter les stages et les rencontres professionnelles.

### Organisation pédagogique

La maquette de formation est claire, très lisible, d'une grande cohérence pédagogique. Les responsables de la formation indiquent avoir suivi les conseils de l'ex-Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) et opté pour une spécialisation progressive du M1 au M2. En M1, il existe un tronc commun de deux UE : la première, « socle de mention », apporte des compétences transversales de formation à la recherche à l'ensemble des étudiants du master, l'autre, « méthodologie de la discipline », se décline au niveau de chaque parcours. S'y ajoute un bloc optionnel permettant un début de spécialisation et d'individualisation de la formation. En M2, la spécialisation est renforcée. Les modules optionnels sont plus ou moins nombreux selon les parcours. Il peut s'agir d'une option de « renforcement recherche », de « Préparation agrégation » (parcours *Études anglophones*) ou bien d'ouverture professionnelle : « Traduction bilingue », « Enjeux interculturels » (parcours *Études néo-helléniques*). Mais ces choix pédagogiques opérés au niveau des parcours engendrent une forme d'inégalité devant les possibles.

Les variations sont nombreuses et devraient être atténuées dans le contexte d'une formation orientée recherche avec huit langues. Ou bien elles pourraient être clairement affichées, plus lisibles avec des parcours recherche et des parcours plus professionnalisants, « Métiers de la traduction et de l'interculturel » par exemple.

Le numérique a une place importante dans ce master où six des huit parcours sont accessibles en EAD. Le parcours *Études lusophones* est accessible uniquement en EAD. Ce dispositif implique une pédagogie spécifique et les enseignants sont formés aux outils de formation en ligne et de scénarisation des séquences pédagogiques. Certains parcours proposent aussi un dispositif hybride (présentiel-distanciel) qui facilite la formation des publics empêchés (salariés et autres). Les pratiques innovantes et motivantes sont à l'œuvre dans

ce master, notamment par différents partenariats culturels et associatifs. Le parcours de *Grec moderne* utilise la visio-conférence pour les cours de traduction en co-enseignement. Le parcours *Études occitanes* fournit des supports de cours en ligne à l'Université Ouverte des Humanités.

Le Travail personnalisé de recherche (TPR) de M1 et le mémoire de M2 permettent aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à une poursuite d'études en thèse. Les étudiants sont amenés à suivre des séminaires liés aux travaux des équipes de recherches et à élaborer des notes de synthèse.

La professionnalisation est traitée de manière assez inégale selon les parcours, qui s'ouvrent plus ou moins à l'insertion professionnelle. Les parcours *Études chinoises*, *Études néo-helléniques* et *Études occitanes*, qui allient initiation à la recherche et objectifs de professionnalisation, proposent des stages parfois très longs (un mois en M1 et jusqu'à quatre mois en M2 en *Études néo-helléniques*). Les autres parcours n'ont pas cette logique. Un stage long en unité de recherche pourrait être proposé à l'ensemble des étudiants du master LLCER en M2, de façon à développer des méthodes de travail en équipe, de collaboration,... Le dispositif du stage volontaire n'est pas assez utilisé et n'est pas valorisé.

L'international a une place centrale dans ce master où les cours sont dispensés en langue étrangère ou régionale (sauf méthodologie et traduction). Les TPR sont rédigés dans la langue cible, le mémoire de M2 aussi éventuellement. Le dispositif ERASMUS+ est très utilisé et de nombreux programmes hors d'Europe sont en place. Les lecteurs viennent d'universités partenaires. 15 à 20 % des cohortes de M1 et M2 bénéficient de mobilités. Peu d'entre eux partent en césure. Les mobilités diplômantes sont privilégiées. Des professeurs étrangers rejoignent les équipes de Montpellier (recherche et enseignement) pendant leur mobilité.

Des dispositifs spécifiques sont mis en place pour accueillir les étudiants en situation de handicap, ainsi que pour les sportifs de haut niveau.

Des ateliers d'aide à l'insertion professionnelle existent au niveau de l'établissement (rédaction de *curriculum vitae* (CV), recherche de stage, entretien d'embauche, etc.), ainsi que des formations de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Des validations des acquis de l'expérience et validations des acquis professionnels (VAE-VAP) totales ou partielles peuvent être accordées pour faciliter la reprise d'études (le processus est décrit). Mais sur le contrat quadriennal, seules quatre inscriptions ont été effectuées via ce dispositif.

### Pilotage

L'équipe est très largement constituée d'enseignants-chercheurs. Seuls deux intervenants extérieurs sont recensés. Même si le master est orienté recherche, certains parcours sont ouverts à la professionnalisation et devraient accueillir davantage de professionnels. Chaque parcours a sa ou son responsable et tous les responsables forment le comité de pilotage qui se réunit régulièrement. Le Conseil de perfectionnement (CP) est constitué des responsables des parcours, d'un membre du personnel des Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS), d'étudiants et de représentants du monde socio-économique. Le rapport d'autoévaluation indique que la formation est en situation d'autoévaluation permanente. Le CP analyse les évaluations des enseignements par les étudiants et celles de la formation dans une logique d'amélioration. Les évaluations montrent un bon niveau de satisfaction des usagers.

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées et diffusées sur internet. Un pré-jury est organisé par parcours avec l'équipe pédagogique. Le jury, composé des responsables de parcours, se réunit deux fois par an. La formation ne fournit pas de livret de l'étudiant et ne propose pas la réalisation d'un portefeuille de compétences qui seraient pourtant utiles et valorisables. Un bilan de compétences est cependant réalisé lors des soutenances. Le master ne propose pas de supplément au diplôme : le dossier indique que la démarche est en cours, l'équipe ayant attendu le référentiel de compétences du ministère.

Le recrutement en présentiel est local, issu de l'UPVM3 ou de Nîmes, qui n'offre pas de master en LLCER. Six parcours sont accessibles à distance : cette modalité est très attractive (42.7 % des M1 et 43.5 % des M2 sont inscrits en distanciel. L'EAD représente près de 70 % des effectifs des parcours *Études occitanes* et *Études néo-helléniques*). Cette modalité d'enseignement implique une aide spécifique à la réussite, avec un suivi personnalisé, une réactivité de l'équipe aux sollicitations en ligne, des forums, des chats et la mise en œuvre d'une pédagogie innovante. Un dispositif hybride (présentiel-distanciel) est possible pour les publics salariés ou empêchés. Des cours de Français langue étrangère (FLE) sont offerts aux étudiants étrangers, ainsi que des cours spécifiques lorsque le contexte le permet.

Des passerelles et réorientations sont possibles entre les masters LLCER, MEEF et *Langues étrangères appliquées* (LEA). Les cours de traduction sont d'ailleurs mutualisés avec le master MEEF et les parcours *Études chinoises* et *Études néo-helléniques* ont des modules de préprofessionnalisation mutualisés avec le master LEA.

## Résultats constatés

Les effectifs du master LLCER sont en baisse, passant de 320 inscrits en 2015-2016 à 231 en 2017-2018. Cette chute s'expliquerait par la mise en place de capacités d'accueil et un dysfonctionnement de la plateforme d'inscription pendant deux ans. Cette importante perte d'effectifs devra faire l'objet d'une attention particulière, d'autant que le Conseil de perfectionnement indique un niveau d'alerte en allemand, grec moderne et italien présentiels.

Le recrutement en présentiel est surtout local, issu de l'UPVM3 ou de Nîmes, qui n'offre pas de master en LLCER, mais 36 % des effectifs viennent de l'extérieur. Six parcours sont accessibles à distance : cette modalité est très attractive (42.7 % des M1 et 43.5 % des M2 sont inscrits en distanciel. L'EAD représente près de 70 % des effectifs des parcours *Études occitanes* et *Études néo-helléniques*). L'attractivité du master peut se mesurer au nombre d'étudiants étrangers (35 % de l'effectif total de M1, et 43,5 % de l'effectif de M2 ; en *Études chinoises*, les étudiants chinois constituent même jusqu'à 73 % des effectifs en M1, 61 % en M2). Autre signe d'attractivité, le nombre de candidatures reçues : 703 en M1 en 2018-2019, pour 266 avis favorables et 131 inscriptions effectives.

Le taux de réussite est très disparate selon les parcours et les modalités d'enseignement (présentiel ou EAD). On note seulement 10 % de réussite en M1 *Études anglophones* EAD en 2014, mais 85 à 90 % de réussite en parcours *Études chinoises* et *Études néo-helléniques* en présentiel. En M2, le taux de réussite est de 40 % en anglais présentiel, de 50 % à distance. Le CP signale un fort taux d'abandon en M1 *Anglais* et *Espagnol* à distance et en M1 *Anglais* présentiel. Les dispositifs d'aide à la réussite doivent être renforcés.

Le dossier indique environ 15 % de poursuite d'études doctorales à l'UPVM3 entre 2013 et 2019, sans compter les inscriptions en thèse dans d'autres universités françaises et à l'étranger, ce qui est un niveau correct dans le contexte actuel. Le tableau fourni fait cependant apparaître une forte diminution des poursuites doctorales. Bon nombre d'étudiants s'engagent dans la préparation à l'agrégation, à l'issue de ce master ou passent le Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES). Les objectifs de la formation sont donc atteints.

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés deux ans après l'obtention du diplôme est assuré par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et les résultats sont affichés sur le site internet du master. Malgré un faible taux de réponse (25 %), les tableaux annuels fournissent des indications fines sur leur insertion. Ce sont 68 % des diplômés qui ont un emploi stable, 68 % sont dans l'enseignement. Les métiers de la traduction sont également bien représentés (*Études néo-helléniques*). Les parcours *Chinois* et *Grec moderne* se caractérisent par un bon taux d'insertion à l'étranger. Le parcours *Études chinoises* a créé un groupe LinkedIn pour garder le contact avec ses diplômés. La constitution de réseaux d'*alumni* (anciens étudiants) est à encourager, pour augmenter les opportunités professionnelles, notamment des parcours professionnalisants.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une offre diversifiée, des parcours rares (*Études néo-helléniques*, *Études occitanes*).
- Formation à la recherche par la recherche.
- Bonne mobilité entrante et sortante.
- Nombreux dispositifs de pédagogie active innovante à l'œuvre.

### Principaux points faibles :

- Disparité sévère des effectifs entre les parcours et baisse générale des effectifs.
- Peu de partenariats avec le milieu socio-économique.
- Faible taux de réussite.
- Fort taux d'abandon en M1 dans certains parcours

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master LLCER présente une offre de langues riches et parfois rares, ce qui en fait une formation attractive. La formation à la recherche est centrale dans ce master. La mobilité étudiante et enseignante est de bon niveau. Cependant, le master devrait gagner en cohérence globale, notamment en définissant des objectifs communs traduits en une proposition commune d'options de même type pour chaque parcours. L'ouverture au monde professionnel pourrait être proposée dans chaque parcours : l'identité du master et son attractivité s'en trouveraient renforcées. Les stages doivent être encouragés, intégrés à la maquette et valorisés. Les dispositifs d'aide à la réussite méritent eux aussi un renforcement.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER LETTRES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Lettres* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est une formation en deux ans orientée vers la recherche et l'enseignement ainsi que vers le monde professionnel. Il offre trois parcours : *Littérature française et comparée* (LFC), qui correspond à ce qu'il est convenu d'appeler *Lettres modernes* ; *Lettres et humanités* (LH), assurant une formation en *Lettres classiques*, ces deux parcours incluant des options de préparation aux agrégations, et *Métiers du livre et de l'édition* (MLE) en première année de master (M1), en vue d'une insertion professionnelle dans le monde de la culture, de l'écrit et de l'édition, avec deux axes : « Édition » d'une part et « Médiation culturelle » d'autre part. La formation, offerte par l'Unité de formation et de recherche (UFR) 1, est assurée en présentiel sur le campus et le site de Saint-Charles et également accessible à distance pour les deux premiers parcours. Le volume horaire d'enseignement en présentiel (hors stage, participation à des manifestations scientifiques et mémoire) oscille entre 331 heures (LH) et 404 heures (LFC). Le M1 parcours MLE présente 267 heures d'enseignement.

### ANALYSE

#### Finalité

La finalité des trois parcours est clairement définie : si les deux premiers parcours préparent prioritairement aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, ils proposent aussi des enseignements aux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et ne sont pas fermés à d'autres débouchés dans le domaine des bibliothèques, du patrimoine, de la communication et des organismes culturels. De même, le troisième parcours (MLE) ne se limite pas au monde éditorial mais s'ouvre également à la médiation culturelle. Les trois parcours types présentent une offre cohérente avec des mutualisations et des interactions. Toutefois, le parcours MLE n'offrant qu'une année de M1 tandis que la deuxième année de master (M2) correspondant relève d'une autre mention (le master MLE), il est permis de se demander pourquoi le M1 est rattaché au master *Lettres*, alors que le master MLE serait plus complet et plus visible avec une formation en deux ans, M1 et M2.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Lettres* s'intègre dans le champ de formations *Langues, littératures, arts, cultures, civilisations* (LLACC), fort de neuf mentions de licence et dix-huit masters (étoffées par la diversité des langues vivantes proposées) ouvrant (sauf pour les parcours ou masters professionnalisants comme MLE) sur une poursuite d'études en doctorat, en parfaite adéquation avec les disciplines concernées.

La variété des laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs (quatre laboratoires, un LabEX (laboratoire d'excellence), un programme de l'Agence nationale de la recherche – ANR, etc.) contribue, par la diversité des activités proposées (conférences, colloques, mais aussi édition de textes, création de plateformes éditoriales), à enrichir la formation.

Selon le rapport d'autoévaluation, ce master *Lettres* serait la seule formation de ce type au niveau régional, voire national, en raison de ses spécificités scientifiques et pédagogiques. L'analyse gagnerait à prendre en compte dans le positionnement régional des villes universitaires plus proches que Perpignan et Toulouse (une comparaison avec Aix-Marseille, notamment, serait intéressante). L'attractivité de ce master est fortement soulignée, mais il faut aller dans les annexes pour prendre la mesure des flux : environ 45 % des effectifs ne proviennent pas en effet de l'UPVM3 et les effectifs (en présentiel et à distance) sont importants, avec environ 140 étudiants par an (M1 et M2).

L'ouverture à l'international est particulièrement dynamique et diversifiée : la mobilité entrante représente en moyenne 22 étudiants par an, de 15 nationalités différentes. Aucune annexe ne quantifie la mobilité sortante, mais la liste des accords Erasmus+ et des collaborations de recherche indiquée par le rapport d'autoévaluation est prestigieuse, incluant des universités de presque tous les pays d'Europe (et quelques universités extra-européennes) aussi bien que les Écoles françaises de Rome et d'Athènes. L'équipe reconnaît que la mobilité sortante concerne trop peu d'étudiants (peut-être pour des raisons économiques) et qu'elle doit être encouragée.

Le master *Lettres*, notamment dans son parcours MLE, dispose également d'un important réseau partenarial avec les acteurs locaux du livre, de l'édition et du patrimoine, mais aussi au niveau national : des étudiants effectuent régulièrement des stages professionnalisants dans de grandes maisons d'édition parisiennes, dans de prestigieuses presses universitaires, voire dans des institutions à l'étranger.

La participation active aux projets de recherche, y compris pour le troisième parcours, est propice à renforcer l'attractivité de la formation. Et à l'inverse, le parcours MLE n'est pas le seul à avoir des relations avec le monde socio-économique : les étudiants des deux autres parcours sont invités à participer à diverses manifestations au sein de la cité.

### Organisation pédagogique

Le master *Lettres* étant conçu sur le modèle de la spécialisation progressive, la première année est construite sur un « socle commun » d'enseignements mutualisés, propre à fournir la méthodologie et les outils critiques, nécessaires à la rédaction du mémoire – encore imposant par rapport à d'autres établissements –, mais aussi à favoriser des passerelles, notamment entre les parcours LFC et MLE, du fait de séminaires de recherche communs. Outre les compétences additionnelles apportées par l'établissement (sensibilisation à l'entrepreneuriat, certification en langue, recherche d'emploi) ou la sensibilisation à l'éthique de la recherche scientifique, le master *Lettres* apporte des compétences plus spécifiques, par exemple par des séances d'atelier destinées à travailler les diverses formes que peut prendre une intervention orale, mais aussi, de façon attendue, via des séminaires de spécialité. L'autonomisation des parcours s'affirme en M2 ; mais, pour le parcours MLE, l'accès à la deuxième année dépend d'une autre mention de master et se fait sur dossier.

Si le parcours MLE est le seul à avoir un stage long obligatoire en M2, les étudiants des deux autres parcours sont incités à faire des stages courts dès le M1, ce qui diversifie leur approche des débouchés professionnels.

L'ensemble de la formation favorise l'approche par projet, le mémoire en étant un en lui-même.

La possibilité de suivre les parcours LFC et LH à distance s'inscrit dans la dynamique du champ de formations ; elle est particulièrement appréciable en ce qui concerne les *Lettres classiques*. Le recours au numérique en tant qu'outil s'étend aussi à la formation en présentiel, notamment pour le parcours MLE (édition numérique, création de sites Web), mais les *Humanités numériques* sont aussi un objet à part entière de recherche et d'enseignement (littérature numérique, jeux vidéo, textométrie, etc.).

Le master bénéficie de nombreux partenariats à l'international (notamment Erasmus) mais les flux sortants ne sont pas quantifiés (voir ci-dessus : positionnement) et semblent faibles.

Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des études supérieures (VES) et validation des acquis professionnels (VAP) existent mais sont très peu utilisés (deux demandes sur le contrat quadriennal 2015-2019).

Attentif à l'intégrité scientifique et aux questions d'éthique, ce master lutte contre toutes les formes de discrimination (y compris dans les dossiers de candidature).

### Pilotage

L'ensemble des équipes pédagogiques du Département des lettres participe au master, qui fait appel en outre à des historiennes et à des intervenants professionnels. Les responsabilités sont clairement distribuées et hiérarchisées (unité d'enseignement (UE), parcours, mention). Les modalités de contrôle des connaissances sont établies en équipe et des bilans périodiques en réunion semestrielle de département ainsi que la tenue annuelle du Conseil de perfectionnement (CP) permettent de les faire évoluer et d'infléchir le contenu des enseignements. Le CP est composé uniquement des trois enseignants responsables des parcours et d'un étudiant par parcours. L'évaluation de la formation par les étudiants s'opère sous deux formes : questionnaire en ligne, envoyé par l'établissement, mais aussi questionnaire plus ciblé, administré par les enseignants responsables d'UE. Ces enquêtes témoignent d'une satisfaction générale des étudiants

La pratique du contrôle continu en présentiel (exposés, publication assistée par ordinateur (PAO) ou infographie) contribue sans doute au taux de réussite, mais une part essentielle de l'évaluation est liée à des projets de recherche et à des dossiers. Au niveau master, il paraît inévitable que les modalités d'enseignement et d'évaluation liées à la recherche divergent entre le présentiel et la distance.

L'absence de référentiel de compétences au niveau national, qu'on ne peut que déplorer, doit inciter à définir celles-ci au niveau des parcours en tout ce qu'elles peuvent apporter de caractérisation et de valorisation de la formation proposée.

### Résultats constatés

Les statistiques de recrutement soulignent l'attractivité nationale et internationale du master *Lettres* (plus de 50 % des inscrits sont extérieurs à l'établissement). Mais du fait même de l'importance de la formation à distance, la baisse d'effectifs que celle-ci connaît impacte l'ensemble des promotions. Grâce à la qualité de l'accompagnement pédagogique, le taux d'abandon est très faible dans les parcours en présentiel et va plutôt en diminuant (seulement cinq abandons en 2017-2018, tous parcours confondus) ; en formation à distance, il est nettement plus important en M2. Ces abandons sont constatés mais non analysés dans l'autoévaluation. Ces abandons en M2 contribuent à maintenir le taux de réussite autour de 60 %.

Les taux d'insertion des diplômés (82 % à deux ans) sont d'autant plus satisfaisants qu'ils soulignent l'adéquation des emplois occupés avec les débouchés visés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une offre cohérente, avec un socle commun et des passerelles ; un encadrement attentif à la progression des étudiants et à l'évolution de la formation.
- Une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels (88 personnes) offrant une grande diversité de compétences, en forte interaction avec la recherche et le milieu socio-économique.
- Une démarche volontariste en matière d'enseignement à distance.
- La complémentarité avec d'autres cursus (préparation aux concours, diplômes d'établissement).

### Principaux points faibles :

- Construction de la mention MLE articulée avec un M1 *Lettres* et M2 *Métiers du livre et de l'édition* non explicitée.
- Composition inadéquate du Conseil de perfectionnement.
- Mobilité sortante faible.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Lettres* est une formation classique qui a su se diversifier en cultivant ses atouts. L'offre de formation à distance répond à une attente du public malgré les aléas qu'elle connaît ; l'attractivité qu'elle peut présenter passe aussi par l'originalité de ses contenus. La création numérique et les Humanités numériques (édition, etc.), même s'ils se développent un peu partout, gagneront à être développées (Montpellier est en pointe dans ces domaines). Devant la raréfaction des débouchés vers l'enseignement supérieur et la recherche pour les docteurs *ès Lettres*, une plus grande ouverture vers les sciences humaines, envisagée pour la prochaine offre de formation, doit être encouragée. La mobilité sortante à l'international gagnerait aussi à être développée, de même que la professionnalisation dans les métiers du patrimoine et de la culture.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Master *Métiers du livre et de l'édition* (MLE), proposé par l'Unité de formation et de recherche (UFR) 1 de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3), prépare les étudiants aux métiers de l'édition ou de l'assistantat d'édition dans tous les domaines, mais aussi aux professions de la médiation culturelle ainsi qu'à ceux de la librairie généraliste et spécialisée et de la médiathèque. La formation disciplinaire est dispensée à l'UPVM3. Les cours se déroulent de septembre à décembre (366 heures par étudiant) et sont suivis d'une période de stage de quatre à huit mois. La formation est ouverte à l'apprentissage, mais tous les étudiants la suivent en formation initiale et en présentiel. Ce master MLE s'articule au master *Lettres* selon des modalités qu'il faudrait expliciter (parcours du master *Lettres* ou mention de master à part entière). Le dossier fait état tantôt d'une deuxième année de master (M2), tantôt d'un master.

### ANALYSE

#### Finalité

Dans le rapport d'autoévaluation, la finalité de la formation est déclinée en termes de compétences regroupées en deux blocs : édition et médiation culturelle, qui recoupent une liste de débouchés professionnels : édition, médiation culturelle, librairie, médiathèque. Ces deux derniers domaines ne correspondent guère aux compétences listées. Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour la mention *Métiers du livre et de l'édition* prévoit par exemple des compétences en "élaboration de politique documentaire et culturelle d'une bibliothèque", mais les savoirs et compétences nécessaires à la gestion d'une telle structure (publics, fonds documentaires, personnels) ne sont pas reflétés dans les cours proposés par ce M2. Ainsi, la façon dont les métiers de libraire spécialisé ou de gestionnaire de réseau de médiathèques peuvent constituer un débouché pour ce master n'est pas claire, sauf à avoir suivi déjà un Diplôme d'université (DU) *Métiers des bibliothèques*. L'adéquation des débouchés à l'offre de formation gagnerait à être clarifiée.

#### Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, le master MLE s'appuie sur une licence *Métiers de l'écrit et de la culture* (MEC) et un DU *Métiers des Bibliothèques*. La collaboration de ce M2 MLE avec le master *Lettres* (qui comprend un parcours MLE, justement) n'est pas claire et n'est jamais explicitée dans le dossier, non plus que l'évolution des étudiants, de la

première année de master (M1) au M2. Le master collabore avec un master similaire à l'Université Toulouse Jean-Jaurès grâce à un partenariat commun avec l'Agence régionale du livre en Languedoc-Roussillon « Occitanie Livre ». L'attractivité de la formation est comparée avec celle du MLE de l'Université Rennes 2 ou de l'Université Paris-Sorbonne, mais le dossier ne présente pas des données à l'appui de cette comparaison. En outre, si aucun master MLE n'existe à Nîmes ni à Perpignan (petites universités à recrutement local), rien n'est dit sur le positionnement de ce master par rapport à ceux, nombreux et potentiellement similaires, qui sont offerts dans des universités de taille comparable, notamment dans les régions limitrophes, Auvergne-Rhône-Alpes ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Le lien avec la recherche se fait par des projets tutorés au service d'équipes de recherche de l'Université, l'organisation d'une journée d'études dans le cadre du programme « La littérature à l'ère du numérique » et l'intégration de stagiaires au programme ANR Numapresse, dans le domaine des humanités numériques.

Les partenariats dans les milieux socio-économiques et culturels sont riches de 20 entreprises privées et organismes publics au niveau local ou national, offrant des compétences professionnelles de qualité, sans compter les grandes maisons d'édition parisiennes qui accueillent aussi des stagiaires. Ces partenaires agissent à trois niveaux : participation aux (et réactualisation des) enseignements de la maquette pédagogique ainsi qu'au Conseil de perfectionnement (CP), organisation de rencontres professionnelles permettant aux étudiants de créer leurs premiers réseaux, accueil de stagiaires ou tutorat de projets.

Pour ce qui est de l'étranger, sont mentionnés des partenariats avec l'Université de Laval, au Québec (Canada) pour le renforcement des compétences en humanités numériques et avec l'Alliance française, qui permet aux stagiaires de découvrir les problématiques de la francophonie en Asie et en Afrique. Mais le dossier ne fournit aucune indication sur la mobilité entrante ou sortante. Une politique volontariste d'internationalisation de la formation gagnerait à être envisagée, à l'heure de la mondialisation des métiers du livre et de la médiation.

### Organisation pédagogique

Le dossier est très synthétique sur plusieurs points liés à l'organisation pédagogique. Ainsi, il n'est pas aisément possible de s'exprimer sur l'adaptation de la formation aux différents parcours étudiants ni sur la cohérence avec le cadre national des formations : le rapport d'autoévaluation ne commente pas ces points et renvoie le lecteur à la maquette des cours jointe en annexe, dont ni le contenu pédagogique ni les connaissances et compétences visées ni les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (Mccc) ne sont exposés.

La place des projets et des stages est clairement précisée. La connaissance de l'édition numérique et les compétences techniques (Publication assistée par ordinateur (PAO), infographie, création de sites Web, formats E-pub, etc.) étant une spécificité des masters MLE, la formation aux outils numériques est présente dans les enseignements et dans les projets menés par les étudiants (voir rubrique précédente).

Le dispositif de réussite est décliné en un accompagnement suivi et personnalisé : des professionnels enseignants du master font bénéficier les étudiants de leurs réseaux pour la recherche de stages et d'offres d'emploi et assurent aussi (semble-t-il) des tutorats de stages. La responsable du master propose deux entretiens-bilans à chaque étudiant, l'un à la fin du premier semestre (S1), l'autre au moment de la soutenance du mémoire de stage. Le dossier n'indique pas si les professionnels sont associés à ces jurys de soutenance et à ces entretiens.

Chaque étudiant suit 20 heures de cours d'anglais pendant la formation, afin d'atteindre le niveau minimum B2. C'est en effet le niveau requis par les directives ministérielles pour valider un master. Cependant, pour qui connaît le faible niveau linguistique des bacheliers entrant à l'université et la difficulté des services des langues à assurer une pratique orale suffisante à tous les étudiants, il est permis de s'interroger si 20 heures de cours sur un seul semestre suffisent pour permettre à tous d'atteindre réellement ce niveau B2. Le dossier mentionne une "importante mobilité" à l'international grâce aux partenariats Erasmus+, mais aucune donnée statistique n'est indiquée ni jointe en annexe, qui permettrait d'évaluer les flux entrants ou sortants.

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis

professionnels (VAP), mais aucun cas n'est présenté dans le dossier.

Une attention particulière est apportée à l'éthique et à la lutte contre les discriminations de toute nature.

### Pilotage

L'équipe pédagogique de la formation est composée de 14 professionnels et de 5 enseignants-chercheurs. Le rôle des professionnels dans le pilotage de la formation n'est pas précisé. Des délégués étudiants (1 par parcours) participent au Conseil de perfectionnement. Le master 2 MLE ne comprenant qu'un seul parcours, on s'interroge sur le périmètre de ce CP : s'il est commun avec le master *Lettres*. Là encore, l'articulation de ces deux mentions n'est pas claire. Le seul compte rendu joint au dossier date de 2016.

### Résultats constatés

Les effectifs sont constants ces quatre dernières années, 19 étudiants, effectif idéal pour un M2 professionnalisant nécessitant un stage long et un encadrement individualisé. Toutefois, les éléments sur l'attractivité ne sont pas mentionnés : ratio entre candidatures, inscriptions administratives et inscriptions pédagogiques, ratio entre les étudiants extérieurs et ceux issus des licences de l'établissement.

Le suivi des diplômés se fait par plusieurs voies : l'Observatoire de la vie étudiante, le réseau d'*alumni* (anciens étudiants) et l'annuaire professionnel de l'agence Occitanie Livre. Les diplômés de la promotion 2016 ayant répondu à l'enquête (14 sur 19) ont presque tous trouvé des emplois conformes à leur formation et parfois même très bien rémunérés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une offre de formation bien identifiée sur le territoire de la région Occitanie.
- Des partenariats socio-économiques solides.
- Un encadrement personnalisé de chaque étudiant.

### Principaux points faibles :

- Construction de la mention MLE, articulée avec un M1 *Lettres* et un M2 *Métiers du livre et de l'édition*, non explicitée.
- Participation des professionnels dans le pilotage de la formation pas assez clairement renseignée.
- Données non fournies sur l'attractivité de la formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il serait souhaitable de clarifier le statut du master *Métiers du livre et de l'édition*, en regard du master *Lettres* : une formation sur deux ans (M1 et M2) permettrait sans doute de préparer les étudiants également aux métiers de la librairie et des médiathèques, tous les enseignements ne pouvant pas se faire en un seul semestre.

Cette formation présentant un taux d'insertion professionnelle satisfaisant et dans des emplois en rapport avec les débouchés visés, il serait pertinent de renforcer son pilotage avec l'aide de professionnels associés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MONDES ANCIENS

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mondes anciens*, offerte par la Faculté des sciences humaines et des sciences de l'environnement, Unité de formation et de recherche (UFR 3) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) a été créée en 2014, en fonction des recommandations de l'ex-Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), par une reconfiguration complète et cohérente de plusieurs disciplines traitant de l'antiquité classique méditerranéenne et égyptienne. Séparée des mondes médiévaux, modernes et contemporains, la nouvelle mention regroupe : histoire et archéologie grecques, romaines, gallo-romaines et égyptologie. La collaboration avec la mention *Archéologie, sciences pour l'archéologie* reste étroite, avec des passerelles pour les étudiants. Un seul master (avec six parcours) aurait été préféré par les équipes pédagogiques, mais pour des raisons de nomenclatures, ce master unique n'a pas été possible. La mention *Mondes anciens* est organisée en trois parcours : *Égyptologie ; Histoire de la Méditerranée antique ; Archéologie de la Méditerranée antique*, construits sur un socle commun et des enseignements différenciés de spécialité. L'équipe pédagogique comprend des historiens, des archéologues, des égyptologues, mais aussi des philologues, l'épigraphie jouant un rôle important dans la formation, en lien étroit avec l'archéologie et l'histoire. Ce master prépare au cycle doctoral et permet de se présenter à certains concours de la fonction publique (enseignement, patrimoine) après une préparation spécifique.

### ANALYSE

#### Finalité

La finalité explicite du master est d'offrir aux étudiants une préparation aux métiers de l'histoire et de l'archéologie des aires géographiques considérées, de l'âge du fer jusqu'à l'antiquité tardive. Il se présente comme une formation essentiellement orientée vers la recherche : après le premier semestre (S1), le volume horaire décroît fortement pour permettre aux étudiants de se consacrer à leur recherche, la formation misant sur la prise d'autonomie. Le doctorat est une suite attendue. Les métiers de l'enseignement et du patrimoine sont accessibles, souvent à travers une préparation complémentaire. Les stages ou les séjours de fouilles (selon les parcours), obligatoires, sont en cohérence avec la visée de spécialisation et d'insertion professionnelle.

### Positionnement dans l'environnement

La mention s'inscrit dans une continuité culturelle de l'UPVM3. Elle présente la particularité rare d'associer l'égyptologie aux sciences de l'antiquité et associe étroitement histoire et archéologie, contrairement à la tendance générale. Dans le sud de la France, c'est le seul master offrant ces trois disciplines. Le dossier mentionne, dans le nord de la France, des formations similaires, uniquement à Lille et Lyon. Comme indiqué précédemment, ce master travaille étroitement avec un master proche sur le plan disciplinaire, à savoir : *Archéologie, sciences pour l'archéologie*.

Côté recherche, la formation est adossée à l'équipe d'accueil (EA 4424 CRISES) pour l'histoire, et à l'Unité mixte de recherche (UMR 5140-ASM) « Archéologie des sociétés méditerranéennes. La mention s'appuie aussi sur le laboratoire d'excellence (LabEX) ArchiMede, renouvelé en 2018. Par ailleurs, la formation entretient des liens privilégiés avec divers organismes et structures locaux qui accueillent certains enseignements (par exemple, le Musée des moulages) et offrent des stages ou des chantiers de fouilles. Nombre d'organismes nationaux et à l'étranger offrent aussi des stages (par exemple, l'École française d'Athènes, des fouilles à Delphes (Grèce) ; l'Unité de service et de recherche (USR 3172), Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak (Égypte) des missions en égyptologie).

### Organisation pédagogique

Le master *Mondes anciens* regroupe des disciplines générales (Lettres, Histoire, Archéologie) appliquées au monde méditerranéen (dont l'Égypte), avec des ouvertures sur les « empires » antiques. La mention est organisée en trois parcours : *Égyptologie*, *Histoire de la Méditerranée antique* et *Archéologie de la Méditerranée antique*. La structure de l'offre de formation, très lisible, est la même dans tous les parcours (un socle commun d'épistémologie et de langues anciennes, des enseignements de spécialité, des options d'ouverture) et représente 255 heures en première année de master (M1) et 165 heures en deuxième année de master (M2) (hors stages et mémoire). Les étudiants de chaque parcours doivent prendre des options dans les deux autres, avec possibilité de les prendre dans le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie*. Un atelier pratique, assuré par des intervenants extérieurs, initie les étudiants à des techniques d'imagerie numérique, à la numismatique, etc., selon les parcours, ce qui représente une dimension d'innovation pédagogique appréciée et des opportunités professionnalisantes. Une langue vivante est obligatoire tout au long du cursus. Le master propose des dispositifs adaptés aux étudiants en situation de handicap et aux sportifs de haut niveau. L'informatique est représentée par des enseignements obligatoires à différents outils (géomatique, système d'information géographique (SIG), bases de données archéologiques, photogrammétrie, modélisation 3D, ainsi que dessin assisté par ordinateur (DAO) et traitement des hiéroglyphes pour l'égyptologie), très appréciés des étudiants. Chaque parcours impose un mémoire en M1 et un second mémoire en M2. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite, considéré comme inutile au niveau master. La formation est accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) et par validation des acquis professionnels (VAP), mais aucune volumétrie de ces modalités d'obtention du diplôme n'est fournie.

En ce qui concerne l'international, peu de mobilité sortante (deux cas en 2015-2016, aucun depuis), quelques étudiants en mobilité entrante chaque année (entre deux et six). L'expérience de l'international prend le plus souvent la forme de séjours de fouilles en Grèce et en Égypte (voir rubrique précédente).

### Pilotage

La formation est pilotée par un responsable de mention et trois responsables de parcours, assistés d'un personnel administratif à temps partiel. L'équipe pédagogique comprend, avec le socle commun, sept Professeurs (PR), onze Maîtres de conférences (MCF), deux Directeurs de recherche (DR), deux Chargés de recherche (CR), ainsi que des ingénieurs de recherche (IR) et des personnels de la culture. C'est donc une équipe assez consistante, répartie entre les trois parcours qui apparaissent relativement autonomes avec des profils d'équipes différents. L'encadrement paraît important pour le nombre d'étudiants concernés (32 en 2017-2018). Le suivi des étudiants après le master est assuré par l'Université, sans implication apparente de la mention. L'évaluation par les étudiants existe, mais ne concerne pas tous les parcours. Le Conseil de perfectionnement (CP) (en place depuis 2016) se réunit une fois par an (au cours du second semestre – S2). Il comprend des représentants étudiants (deux par parcours), les responsables enseignants, les gestionnaires administratifs, et des représentants du monde professionnel. Le dialogue y est actif et productif : des améliorations ont été apportées suite aux demandes des étudiants, d'autres seront prises en compte dans la maquette de la prochaine offre de formation. L'équipe ne se reconnaît qu'une faiblesse : le suivi des diplômés, qui est assuré par l'Université. Pour l'annexe descriptive au diplôme (ADD), l'équipe est en attente du référentiel de compétences master du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI).

### Résultats constatés

Le recrutement est surtout interne, de 60 à 70 %. Les trois parcours de la mention ont des effectifs relativement stables. Les taux de réussite sont très variables entre les parcours et selon les années, mais on relève à plusieurs reprises des taux inférieurs à 70 %, voire à 60 %, tant en M2 qu'en M1, ce qui est relativement inquiétant pour une filière à faible effectif. Les données d'insertion professionnelle n'existent que pour la promotion 2016 : sur 20 diplômés, seuls 14 (dont 10 femmes) ont répondu à l'enquête menée par l'Université et 7 seulement avaient trouvé un emploi. L'équipe commente ce résultat en soulignant que le master *Mondes anciens* prépare au doctorat et qu'en dehors (sauf enseignement secondaire), l'insertion professionnelle n'a rien d'évident.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Structure bien articulée entre des enseignements bien définis pour les objectifs poursuivis.
- Un taux d'encadrement extrêmement favorable.
- Qualité des intervenants (PR, DR, MCF, CR et IR spécialisés), des stages et séjours de fouilles proposés.

### Principaux points faibles :

- Peu de débouchés en dehors du doctorat.
- Faiblesse des échanges internationaux.
- Faible appropriation par l'équipe des données fournies par l'Université ; absence d'évaluation des enseignements à l'initiative de l'équipe pédagogique par exemple.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La présentation trahit une certaine insatisfaction face à l'obligation institutionnelle de séparer la mention "Mondes anciens" de la mention "Archéologie", même si les contacts restent étroits et les passerelles possibles pour les étudiants. L'attractivité devrait être développée afin d'atteindre un effectif plus solide. Il conviendrait de développer les échanges internationaux, en s'appuyant sur les nombreuses conventions nouées par l'Université : la faible mobilité des étudiants doit être questionnée. Il conviendrait d'entreprendre une réflexion sur la réussite en Master et de poser la question de dispositifs d'aide. Se pose aussi la question de l'unique débouché affiché, le doctorat, qui ne convient qu'à 1/3 des diplômés : un stage long dans une structure partenaire, avec un mémoire professionnel déboucherait plus facilement sur un emploi ou une réorientation après le master.

Il convient toutefois de souligner que l'actuelle mention se trouve devant un carrefour, car un projet d'École universitaires de recherche (EUR) (non mentionné dans le dossier de ce master) pourrait l'amener à se regrouper de nouveau avec d'autres Masters d'histoire et d'archéologie du site.



## MASTER MONDES MÉDIÉVAUX

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mondes médiévaux* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) a pour objectif de former, en deux ans, des chercheurs, enseignants et professionnels dans les domaines nécessitant des compétences en histoire et histoire de l'art du moyen-âge. Il s'agit donc d'une formation explicitement consacrée à la médiévistique. Cette mention se compose d'un parcours unique. Elle est délivrée en formation initiale et en présentiel au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences humaines et des sciences de l'environnement et comprend un total de 330 heures d'enseignement (hors mémoires et stages) comptabilisées en travaux dirigés (TD). Des stages peuvent être réalisés en première et en deuxième année de master (M1, M2). Les enseignements se déroulent sur les différents sites de l'Université, campus Paul-Valéry et site Saint Charles. Il convient de souligner que ce master, créé par séparation et recombinaison de disciplines lors de la nouvelle offre de formation 2016-2021, se trouve face à une perspective majeure de transformation, qui l'associerait de nouveau avec l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie de l'Antiquité. Un dossier de demande de création d'une École universitaire de recherche (EUR) a été déposé sous l'intitulé « Archéologie et histoire de la Méditerranée et de l'Égypte de la Préhistoire au Moyen Âge ». Ce projet s'appuie sur l'existence du laboratoire d'excellence (LabEx) ArchIMedE. Si le projet est retenu, le master *Mondes médiévaux* disparaîtrait en tant que tel.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les connaissances attendues sont exposées de façon générale et relèvent de l'histoire et de l'histoire de l'art médiéval (Occident, Orient). Les compétences exigées sont clairement exposées. Elles sont en lien avec la poursuite d'études en doctorat et en accord avec les emplois visés. Les métiers et la poursuite d'étude à l'issue de la formation sont bien renseignés. Ils correspondent à la formation. Les enseignements sont pertinents et cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
En 2015, le choix a été fait de ne plus associer les mondes anciens et médiévaux. Le master s'est concentré sur l'histoire et l'histoire de l'art du Moyen Âge. Cette spécialisation permet une offre unique au niveau régional et peu concurrencée au niveau national : seule Toulouse offre un master comparable dans le sud de la France.

Cette modification s'est faite en rapprochement étroit avec le Centre d'études médiévales de Montpellier (CEMM), qui est une équipe d'accueil (EA 4583) dans laquelle sont présents les enseignants-chercheurs (EC) de a formation. Certains EC ont des spécialités rares au plan national (monde byzantin, arménien, caucasien et proche-oriental). Les interactions de la formation avec cette équipe de recherche paraissent donc bénéfiques pour former de futurs chercheurs. Il convient de noter que les étudiants doivent suivre le séminaire de recherche de celle-ci en tant que module de formation en M1 et M2. L'adossement à la recherche est réel. Enfin, l'obtention du diplôme est conditionnée à la réalisation de deux mémoires de recherche (un chaque année). Les étudiants se forment à la recherche par la recherche. En revanche, les liens avec l'École doctorale – terme qui n'apparaît pas dans le dossier – sont peu documentés, même si les poursuites d'études en doctorat sont plusieurs fois mentionnées. La formation est ouverte surtout sur l'environnement culturel au niveau local et régional (archives, médiathèques, fonds patrimoniaux, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) : monuments historiques, etc.) et des liens sont tissés avec des collectivités locales. Ces partenariats ne donnent pas lieu à des conventions spécifiques. D'autres partenaires sont peut-être à chercher dans le domaine associatif ou entrepreneurial. Le cadre des accords Erasmus et Erasmus+ est assez peu décrit (une convention avec Bologne-Ravenne (Italie) mentionnée dans le dossier et en annexe ; une convention avec l'Université d'Erevan, en Arménie, qui accueille de nombreux doctorants ; cas cité d'une étudiante effectuant son année de M2 en Norvège, à Tromsø). La mobilité étudiante en master apparaît faible, même si elle est vivement encouragée compte tenu des spécialités des EC. Malheureusement, les financements de l'EA ne concernent que les doctorants : il faut sans doute réfléchir à la manière de faciliter financièrement les mobilités internationales (un étudiant s'est rendu au Liban accueilli par l'Université de Kaslik pour ses recherches), d'autant que ce master spécialisé, à petits effectifs, a un fort pourcentage d'étudiants boursiers (45 à 64 %).

### Organisation pédagogique

La structure de la formation est claire et lisible. Elle est presque exclusivement en tronc commun : la part des options est réduite aux seules langues anciennes (choix entre grec et latin) et à la langue vivante (choix entre 12 langues). Une spécialisation progressive pourrait être davantage affirmée entre la première et la deuxième année, même si cela est rendu difficile par le fait que l'Université a imposé un nombre maximal d'heures d'enseignement (100 heures aux étudiants par semestre) aux formations de master à moins de 25 étudiants. Cette progressivité est en fait assurée par les directeurs de mémoire en suivi individualisé (hors maquette d'enseignement). On note aussi la présence « d'ateliers de formation informels » (hors maquette) réunissant masterants et doctorants avec les EC pour former les étudiants aux techniques médiévales (peinture, taille de la pierre, archéologie du bâti, etc.) : ils ont lieu sur des sites liés aux recherches des EC : site archéologique de Saint-Roman de Beaucaire, par exemple. Le master est suivi en formation initiale et en présentiel. Il est accessible également en formation continue et par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP), mais cela n'a concerné à ce jour aucun étudiant. Des dispositifs d'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières sont prévus. Un bon accompagnement dans l'acquisition des compétences est à noter. La place de la professionnalisation est marquée par les contacts avec le milieu socio-culturel. Des stages peuvent venir remplacer le suivi des séminaires. Leur accompagnement est assuré par un service dédié de l'Université, mais ce dispositif professionnalisant est peu utilisé par les étudiants. Peut-être faudrait-il mettre en place ce genre de dispositif (stage) dès la troisième année de licence (L3), afin de susciter des vocations, voire rendre le stage de M1 ou de M2 obligatoire (et non optionnel) et même permettre aux étudiants de M2 d'effectuer un stage professionnalisant long (quatre ou cinq mois) avec rédaction d'un mémoire professionnel au lieu d'un mémoire de recherche. Les initiatives prises par l'équipe pédagogique de création d'un atelier commun M1-M2 pour réaliser des expositions au carrefour de la recherche et de la valorisation sont à encourager et là aussi à diffuser auprès des étudiants de licence de l'UPVM3. Les liens avec la recherche sont étroits mais limités au seul CEMM. Une place est donnée au numérique dans la formation pour la recherche bibliographique, l'établissement de plans, de dessins et de cartes. L'ouverture internationale est faible pour la mobilité sortante et l'accueil d'étudiants étrangers reste très limité : deux, puis un par an depuis 2016. L'équipe pédagogique est bien consciente de la fragilité de la mention et elle met tout en œuvre pour renforcer sa visibilité (notamment avec l'atelier commun en M1 et M2, autour de thèmes fédérateurs comme l'hérésie cathare et pour 2018-2020 celui de « Étrangers, barbares et migrants »). Point de vigilance : les étudiants issus pourtant des licences préparant à ce master (*Histoire, Histoire de l'Art*) n'ont pas les bases nécessaires dans les langues anciennes (latin, grec, occitan médiéval) ni en paléographie. Malgré un nombre d'heures important consacré à ces enseignements en M1 et M2, ils ne parviennent que difficilement à un niveau de compétence suffisant pour poursuivre des études au niveau doctoral. L'équipe est consciente du problème et envisage de travailler sur la maquette des licences en amont.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est en nombre restreint ; six EC selon le dossier (un professeur (PR), trois maitres de conférences (MCF), selon l'annexe B) auxquels se greffent les enseignants de langues anciennes et langues vivantes. Elle est cohérente du fait de la spécialité commune en histoire et histoire de l'art médiéval et de l'appartenance à la même équipe de recherche. On se demande si l'ouverture existe par le biais du séminaire de recherche et des rencontres scientifiques ; le dossier n'insiste guère sur ce point, alors que ce serait sans doute un moyen de stimuler l'attractivité. Un nouvel EC spécialiste du monde arabe médiéval vient d'être recruté, ce qui va permettre certainement d'élargir la formation. L'équipe bénéficie d'un appui administratif. Un conseil de perfectionnement (CP) est en place dans lequel les étudiants sont bien représentés (deux étudiants par niveau d'études), mais à part le gestionnaire administratif de la formation, il n'y a aucune personnalité extérieure : on est donc plutôt en présence de réunions de l'équipe pédagogique élargie aux étudiants. Le conseil joue cependant son rôle grâce aux enquêtes menées, aux analyses et aux mesures prises. Les modalités d'évaluation des étudiants sont correctes, de même que la délivrance des crédits ECTS. Les compétences sont clairement précisées. Une commission de recrutement existe en M1, mais n'a pas eu à fonctionner, du fait d'une demande moins importante que les capacités d'accueil fixées à 25 étudiants par niveau. Une commission pédagogique de deuxième année valide le passage en M2. Le recrutement se fait essentiellement parmi les étudiants de licence *Histoire* ou *Histoire de l'art* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

### Résultats constatés

L'attractivité de la formation est faible, au-dessous de la capacité d'accueil fixée à 25 étudiants. La part des étudiants extérieurs ne cesse de décroître, passant de 26,7 à 10 % en M1 de 2015 à 2018. L'évolution est irrégulière et inquiétante, puisque le recrutement en M1 a chuté de 18 étudiants en 2017-2018 à 10 en 2018-2019. S'il faut lier sans doute ce fait aux perturbations que l'Université a connues en 2017-2018 et d'une manière plus générale au manque de pratique des langues anciennes dans l'enseignement secondaire et en licence (ce qui constitue un obstacle objectif dans une formation fondée en partie sur l'étude de sources en latin ou en grec), cela révèle néanmoins une fragilité. Les taux de réussite sont eux aussi irréguliers : la défaillance de quelques étudiants suffit à créer des variations importantes. Le taux de réussite moyen de M1 et de M2, de 2015 à 2019, est de 61 % (annexe C où le résultat de 368 % doit être corrigé), ce qui est faible au regard du taux d'encadrement (un EC pour trois étudiants en M2). Le suivi des diplômés est assuré par l'Université via l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) et un récent réseau d'*Alumni* (anciens étudiants). Le faible taux de réponse à la seule enquête disponible (promotion de M2 2015-2016) fournit des résultats insuffisants pour être significatifs : trois poursuites d'études, trois en emploi dont deux contrats à durée déterminée (CDD) dans la fonction publique et un en contrat de professionnalisation dans une association. Le petit nombre d'étudiants de la formation devrait permettre un suivi de cohorte par l'équipe pédagogique elle-même. Le taux d'étudiants poursuivant en doctorat est faible : deux étudiants de M2 de 2016-2017 sont inscrits en doctorat. Les données sur l'insertion dans des métiers ou les poursuites d'études par la préparation des concours d'enseignement sont imprécises.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Cohérence et spécialisation de la formation.
- Lien réel avec la recherche par la présence d'ateliers de formation informels et d'ateliers communs.
- Relations solides avec l'environnement institutionnel et culturel local et régional.

### Principaux points faibles :

- Effectifs faibles.
- Manque d'ouverture nationale et internationale.
- Nombre d'heures de cours insuffisant en langues anciennes.
- Manque de suivi de cohorte des étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le choix de la spécialisation dans la période du Moyen Âge et celui d'une formation à la recherche entraînent la création d'une formation à petits effectifs. Le défi est donc d'attirer des étudiants de l'Université et de l'extérieur par une formation de haute qualité et originale. L'équipe pédagogique est bien consciente de cette fragilité et des défis à relever. Les actions déjà mises en œuvre sont à poursuivre et les perspectives d'amélioration envisagées (comme une modification des maquettes de licence avec la présence plus forte des langues anciennes) sont pertinentes. Il faudrait aussi pouvoir inclure les ateliers de formation informels dans la maquette des heures, c'est-à-dire relever le seuil du nombre d'heures des formations à faible effectif. Afin d'améliorer les débouchés hors poursuite doctorale, en M2, un stage long professionnalisant (quatre à cinq mois) conduisant à la rédaction d'un mémoire professionnel rendra possible une orientation dans les métiers de la conservation et du patrimoine. Par ailleurs, un compte rendu du Conseil de perfectionnement (1<sup>er</sup> juin 2016) fait apparaître qu'il existe des masters professionnalisants proches, comme *Valorisation et médiation des patrimoines* ou *Collections et musées d'art et d'histoire* : des passerelles ou des mutualisations entre ces masters peuvent être envisagées. La formation gagnerait sans doute aussi à s'ouvrir davantage à l'international. Le dépôt d'une demande de création d'une École universitaire de recherche incluant la formation en médiévistique aux niveaux master et doctorat va dans ce sens et il est d'ailleurs prévu que des enseignements techniques soient proposés pour former des chercheurs et des professionnels spécialisés dans diverses branches de l'archéologie et de l'archivistique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MUSICOLOGIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Musicologie* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) se donne comme enjeu essentiel l'acquisition des compétences et connaissances requises, par l'élaboration de deux mémoires de recherche, un en première année de master (M1) et un en deuxième année de master (M2). Ces mémoires bénéficient de l'accompagnement des quatre enseignants-chercheurs (EC), dont deux habilités à diriger des recherches (HDR), dans leur champ de compétence spécifique, à savoir : Histoire et analyse de la musique des 19<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècles, vie musicale en France au 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>, Musiques Médiévales, Composition et rapports entre musique et mathématiques. Notons que le master est dirigé par la personne responsable aussi de la licence de musicologie de l'UPVM3, ce qui permet une continuité des approches.

Les partenariats avec les entités de recherche et d'études locales (Centre d'études médiévales de Montpellier – CEMM et Centre international de musiques médiévales – CIMM) ainsi qu'avec les structures de production de spectacles, dont l'Opéra national de Montpellier (ONM), viennent donner un cadre de recherche et d'application particulièrement attrayant. Soulignons que la potentialisation des rapports recherche-formation-création est accentuée par le fait que la directrice-fondatrice du CIMM partage son temps et son expertise avec le co-pilotage de la mention.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Musicologie* se distingue de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) *Musique*, en ce sens qu'il s'oriente vers la recherche. La réalisation d'un mémoire en M1 et en M2 est présentée comme l'exercice majeur du parcours. Ce travail doit permettre à l'étudiant de maîtriser les outils méthodologiques et culturels nécessaires à sa réalisation. Ceci le distinguera, en tant que futur musicologue, du musicien, ces compétences rencontrant les attentes, comme décrit dans le dossier, des milieux professionnels. Le parcours se construit autour d'un espace de dialogue, de création et d'expérimentation fondé sur la synergie entre chercheurs, artistes, archéo-luthiers et étudiants. Pour la spécialité en études médiévales, cette dynamique s'étoffe de précieux partenariats avec le CIMM et le laboratoire CEMM. Pour les autres spécialités, c'est le partenariat historique avec l'Orchestre national de Montpellier qui stimule les enjeux de la mention. Dans la suite de la troisième année de licence (L3) *Musicologie*, les étudiants de ce master recherche, qui ouvre les voix de la poursuite en doctorat tout comme celle de l'insertion professionnelle, sont aussi préparés à se réorienter vers le master MEEF qui, lui, conduit aux métiers de l'éducation.

### Positionnement dans l'environnement

L'attractivité au plan régional du master montpelliérain est essentiellement basée sur son partenariat avec l'Opéra, le Conservatoire et le CIMM. Cette situation lui permet de se positionner principalement sur les champs de l'esthétique et de l'analyse, des musiques médiévales, du Théâtre lyrique et de la composition et de l'acoustique. Son adossement au CIMM et au CEMM lui donne son rayonnement national et international. L'articulation entre la formation et la recherche est au cœur du dispositif puisque, outre les adossements aux centres de recherche et laboratoires, le mémoire représente à lui seul 20 crédits ECTS de chacun des deuxièmes semestres de M1 et de M2. Les étudiants sont accompagnés individuellement dans cette démarche par les quatre enseignantes-chercheuses, dont deux HDR, qui portent et animent le dispositif. Notons à cet égard qu'une d'entre elles dirige le CIMM. Le parcours de formation étant réellement construit autour des compétences des quatre EC ; le dossier met en avant une fragilité sur l'ère Renaissance-Baroque qui est incarnée par un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), ce qui limite, dans ce domaine, les poursuites en doctorat sur l'UPVM3.

La politique de formation dans ses relations avec les milieux professionnels se concrétise dans le cadre de séminaires ou/et de stages. Les étudiants sont ainsi amenés à travailler avec des structures relevant de l'archivage et de la documentation au plan local, départemental et national (Bibliothèque nationale de France – BNF) et de la production de spectacles dont l'ONM ; mais l'ensemble de cette riche activité échappe aux dispositifs des conventions et des stages donc ne semble pas être prise en compte dans l'évaluation des étudiants.

En matière de relation à l'international, il est étonnant de lire dans le dossier que, depuis cinq ans, les partenariats établis n'attirent aucun étudiant car, outre les problèmes généraux de financement par les étudiants de ces mobilités, « ils ne correspondent pas à des formations musicologiques intéressantes ».

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master souffre principalement des cadres posés par l'UPVM3 pour les formations à faible effectifs. En effet, une mention dont le nombre d'étudiants est inférieur ou égal à 25 ne peut bénéficier d'un quota horaire supérieur à 100 heures par semestre. Cette situation amène ainsi l'équipe à ne pas comptabiliser les travaux afférents aux mémoires, très surprenant lorsque celui-ci est présenté comme l'enjeu essentiel de la formation. Étonnant aussi de lire que les apports méthodologiques sont réduits, je cite, « à la portion congrue », pour ne pas dire « absents de la maquette ». Problèmes régulièrement mis en avant par les étudiants. Il semble cependant que ceci soit compensé par l'accompagnement individuel dont bénéficie chaque étudiant et par le fait que les partenariats mentionnés plus haut stimulent l'autonomie des étudiants dans la construction de leurs parcours de recherche dans le cadre des choix semestriels auxquels ils ont accès, à côté d'un tronc commun, : « Participation aux séminaires et colloques des centres de recherche », « Séminaire de recherche en rapport avec le mémoire » ; « Participation aux actions publiques organisées par le département » ou « Stage ». Autre contradiction, en tout cas dans l'interprétation de ce qui est décrit : la faible place dédiée à l'acquisition de connaissances (alors que l'érudition est annoncée plus haut dans le dossier comme un des enjeux de la formation).

En matière de numérique, et surtout avec un champ réservé à l'acoustique et au son, il est à nouveau surprenant de noter que les matériels disponibles pour ce faire sont vétustes et dysfonctionnent. La part de l'enseignement des langues se résume à 20 heures annuelles au premier semestre (S1) malgré la demande des étudiants, confrontés à la lecture de documents spécialisés en langue étrangère, d'enseignement supplémentaires, et ce, même s'il est écrit par ailleurs que « les étudiants de Montpellier n'ont pas un très grand intérêt pour l'étranger ».

Les compétences additionnelles sont celles possiblement accessibles à toutes les mentions de l'Université. Le master, en formation initiale et en présentiel, est théoriquement ouvert à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP), mais ces dernières situations ne se sont à ce jour jamais présentées.

### Pilotage

La formation est pilotée par quatre EC dont deux HDR et un ATER. L'équipe pédagogique s'appuie sur un secrétariat efficace, de part sa longue expérience de la mention. Les étudiants bénéficient de tous les services dédiés de l'Université (espace numérique de travail (ENT), service commun universitaire d'information,

d'orientation et de l'insertion professionnelle (SCUIO-IP), bibliothèque interuniversitaire (BIU))

Un conseil de perfectionnement (CP) se réunit tous les deux ans mais des points importants soulevés par les étudiants comme l'absence d'apports en méthodologie pour l'élaboration du mémoire ne semblent pas traités. Cette situation est, de plus, amplifiée par, ce que souligne le rapport, « des difficultés de communication et d'incompréhension dans les échanges entre les enseignants et les étudiants. ». Il convient de s'interroger sur le pilotage de cette formation, en tout cas tel qu'il est décrit dans le dossier d'autoévaluation, puisque des apports essentiels ne sont pas pris en compte, alors qu'il est écrit que : « la note du mémoire et sa mention dictent le résultat global de l'année ». Ce qui peut nous amener à croire que seul le « bon vouloir de l'équipe pédagogique » est garante du succès ou de l'échec de deux années de formation.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), si elle décrit les débouchés professionnels, ne décrit pas les compétences cibles ; il n'y a pas d'annexe descriptive au diplôme (ADD).

Le nombre de réponses à l'évaluation de la formation par les étudiants ne permet pas réellement d'exploitation, même s'il est stipulé que 10 d'entre elles sont très positives. Le suivi du devenir professionnel des diplômés est difficilement évaluable puisque les questionnaires dédiés à cet effet ne recueillent que « trois réponses par an ». Le nombre d'étudiants boursiers est globalement élevé (entre 45 et 60%), mais ce chiffre semble commun à l'ensemble des mentions proposées par l'Université.

### Résultats constatés

Analyse SWOT :

- L'analyse des forces et faiblesses est en adéquation avec ce que met en avant le dossier.
- Identification de la montée en puissance du lien avec le CIMM (ce qui pourrait faire de l'axe « Musiques Médiévales » la spécificité de ce master montpellierain).
- Proposition de deux parcours, bien identifiés : mais on se demande si la contrainte institutionnelle sur le volume horaire rend possible l'effectivité de la formation au niveau Master.

Ceci étant posé, les taux de réussite avoisinent les 35 % en M1 et 80 % en M2. Le nombre d'inscrits en M1 connaît un regain (de 9 en 2017-2018 à 18 en 2018-2019). Le taux d'insertion professionnelle est très positif pour les trois personnes qui ont répondu aux questionnaires. En matière de poursuite d'études un tiers des étudiants poursuivent en doctorat, soit une sur trois réponses.

## CONCLUSION

Principaux points forts :

- Liens avec les structures locales de recherche, d'étude et de productions musicales.
- Une identité thématique possible autour des musiques médiévales (même si elle doit être encore renforcée).

Principaux points faibles :

- Organisation de la formation et modalités d'évaluation non conformes aux enjeux principaux énoncés.
- Pas d'enseignement de méthodologie de recherche et d'élaboration de mémoire.
- Problèmes de communication entre étudiants et corps enseignants, renforcés par une absence de prise en compte des retours des délégués.
- Matériel informatique inadéquat avec certains enjeux de la formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

À la lecture du dossier présenté, il semble essentiel que, dans le cadre qu'autorise l'institution UPVM3, soit reconsidérée l'organisation des enseignements dans une mise en phase avec les objectifs annoncés pour le parcours.

Le choix d'une orientation « musiques médiévales » en conformité avec la formation en licence pourrait être une orientation forte et clairement identifiable au niveau national voire international, surtout dans un environnement qui comporte un centre d'études et un centre international, tous deux dédiés aux musiques médiévales, contexte renforcée par le fait qu'une des enseignantes-chercheuses-HDR de la mention dirige aussi le CIMM.

Le dossier d'autoévaluation *in fine* propose la création de deux parcours dont un parcours *Comédie musicale et musique de scène*, sur lequel aucun élément ne permet d'évaluer la pertinence contextuelle du développement : il convient de réfléchir à sa construction comme à sa cohérence en phase avec les autres parcours.

Les modalités de contrôle des connaissances sont à objectiver et rééquilibrer.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créé en 2004 à la suite d'un master de sciences et techniques fondé en 1990, le master *Patrimoine et musées* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) fait partie de l'Unité de formation et de recherche, Faculté des sciences humaines et des sciences de l'environnement (UFR 3). Il est organisé sur deux ans, lors desquels les étudiants acquièrent des compétences tant théoriques que pratiques sur le patrimoine dans son acception la plus large (bâti, naturel et immatériel). Construit selon le principe de la spécialisation progressive, il offre en deuxième année de master (M2) deux parcours : *Valorisation et médiation des patrimoines* (VMP), et *Collections et musées d'art et d'histoire* (CMAH), parcours destiné à des étudiants déjà titulaires d'un master en histoire de l'art et visant une professionnalisation spécifique dans les métiers de la muséographie, le commissariat d'expositions, la gestion de collections. Ce master (avec ses deux parcours) se caractérise par sa forte dimension professionnalisante : un grand nombre de professionnels participent à ses enseignements et une importance capitale est donnée aux stages de mise en situation professionnelle (un stage obligatoire chaque année) ainsi qu'à l'exécution de projets patrimoniaux collectifs. Le master est délivré en présentiel et en formation initiale. Il est ouvert également à la formation continue. La volumétrie de la formation, non indiquée dans l'autoévaluation, figure dans les documents annexés : 434 heures de cours en première année de master (M1), 368 heures en M2 pour le parcours VMP et 341 heures (M2) pour le parcours CMAH (hors stages).

### ANALYSE

#### Finalité

L'objectif de ce master est de donner aux étudiants venant soit des sciences humaines (Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie, Géographie, Ethnologie), soit des sciences du vivant et de l'environnement (Biologie, Écologie), des connaissances théoriques et des compétences pratiques en droit, gestion, sauvegarde et valorisation des différents patrimoines, afin de faciliter leur insertion professionnelle et/ou leur réussite à des concours de la fonction publique. Les diplômés sont ainsi capables de concevoir des projets patrimoniaux, d'établir des diagnostics de faisabilité, d'interpréter les patrimoines, de mettre en place des actions de médiation culturelle pour toutes catégories de publics. Ces compétences sont reconnues régionalement par les organismes paritaires de la formation professionnelle (label Certif' Région) et une carte de guide-conférencier (obligatoire dans la profession) est accordée par la Préfecture à tout diplômé de la formation, ce qui est un atout pour leur insertion professionnelle. La maquette des enseignements (tout comme l'Annexe descriptive du diplôme – ADD), très claire, montre un bon équilibre entre théorie et pratique. Ce master n'a pas vocation à la poursuite d'études en doctorat.

### Positionnement dans l'environnement

Cette formation ne connaît pas d'équivalent au niveau régional. Sa singularité par rapport à d'autres masters du même type réside dans sa large pluridisciplinarité et notamment l'ouverture sur le patrimoine naturel et écologique, grâce à l'inscription du master dans l'UFR n°3, comprenant des enseignants biologistes. Néanmoins, d'autres masters *Patrimoine et musées* existant en France, qui forment aux mêmes métiers, ne sont pas mentionnés dans le dossier. Ils se trouvent à Troyes, Quimper, Bordeaux, Pau, Paris et Lyon, notamment. Cependant, l'attractivité de ce master (surtout le parcours CMHA) se mesure au taux des étudiants hors Occitanie qu'il attire (environ deux tiers de l'effectif). La formation est bien implantée au niveau régional avec de nombreux partenariats qui font l'objet de conventions, notamment avec l'Opéra de Montpellier et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie. Les étudiants trouvent facilement des stages dans les institutions et entreprises ; certains font un stage en dehors de la région Occitanie ou à l'étranger. Des accords ont été signés avec l'Université Santander en Espagne et l'antenne de Ravenne de l'Université de Bologne, en Italie.

Les liens avec la recherche sont réels, les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation appartenant à différents laboratoires de l'Université. Des chercheurs extérieurs interviennent également dans les enseignements ou dans les projets collectifs de valorisation sur les sites et dans les institutions avec lesquels ils travaillent. On apprécie particulièrement l'élaboration de lourds projets collectifs de valorisation du patrimoine, porté par des institutions, au niveau M1 (Agora Danse, Musée Fabre, site gallo-romain d'Ambrussum) et de manière plus approfondie au niveau M2 (journées du patrimoine, *week-end* patrimonial dans des monuments historiques de la région). La réalisation de ces projets démontre une interaction forte entre la formation et son environnement socio-économique et culturel régional, véritable atout de la formation.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible et l'enseignement progressif. Le parcours VPM se déroule sur quatre semestres (M1+2 M2), tandis que le parcours CMAH n'existe qu'en M2. En première année, le master comprend une approche scientifique pluridisciplinaire du patrimoine (histoire, histoire de l'art-archéologie, environnement, biologie-écologie, ethnologie), une pratique professionnalisante avec la réalisation du projet collectif et un stage de quatre semaines minimum. En seconde année, dans le parcours VPM, le premier semestre (S1) comprend des cours théoriques sur la législation du patrimoine et des formations aux outils numériques et aux nouvelles technologies ; dans le parcours CMAH, des cours de gestion des collections et approches muséales différenciées. Certains cours sont communs aux deux parcours. Le second semestre (S2) de M2, dans les deux parcours, est occupé par le stage long (3 mois minimum pour le parcours CMAH et 14 semaines minimum pour le parcours VPM), la rédaction d'un rapport de stage problématisé et sa soutenance devant un jury composé d'au moins deux enseignants-chercheurs (dont l'un des deux responsables du master) et, si possible, du tuteur de la structure d'accueil. Il convient de noter que le volume horaire des cours indiqué dans la maquette est lourd et exigeant. Il n'existe pas de contrat en alternance mais la formation est ouverte à la formation continue et peut s'adapter aux étudiants à contraintes particulières. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est également possible (mais aucune statistique ne permet de mesurer son effectivité).

Les étudiants sont fortement encadrés. Des capacités d'accueil bien calibrées (15 à 25 étudiants par année et par parcours) permettent une relation privilégiée entre étudiants et enseignants et la gestion des projets collectifs. Dès la première année, les étudiants bénéficient d'un accompagnement au projet professionnel (CV, préparation à l'entretien d'embauche, etc.) et leur permet aussi d'affiner leur propre projet. Une association regroupant les étudiants de M2 du parcours VPM aide à la constitution des dossiers de subvention ou la mise en place des projets collectifs. Le mémoire de M2 produit par l'étudiant porte sur le stage effectué au S2. Le dossier précise que l'encadrant veille à ce que le mémoire comporte une dimension réflexive, ce qui est absolument nécessaire et c'est un point sur lequel la formation doit être attentive. Les métiers du patrimoine comportant une dimension recherche, il paraît indispensable que les étudiants soient familiarisés avec l'investigation scientifique. En revanche, dans le parcours CMAH, les étudiants doivent déjà être titulaires d'un M1 ou M2 recherche : ils sont donc déjà formés à la recherche. L'ouverture des enseignements sur le numérique est à souligner : outre l'initiation aux bases de données et aux techniques d'infographie, de récentes collaborations avec des spécialistes de l'animation en 3D (en archéologie ou pour les jeux-vidéos) enrichissent les possibilités de valorisation patrimoniale. Les étudiants ont la possibilité de prendre des cours de langue vivante (neuf au choix) au (S1). Il existe un module d'anglais spécifique en S2 et troisième semestre (S3) (mentionnée seulement dans le dossier et dans le supplément au diplôme). Les étudiants sont incités à faire leur stage à l'étranger, mais le non-financement, à l'étranger, des stages supérieurs à deux mois, est un frein pour bon nombre d'étudiants. Les professeurs étrangers invités par l'Université enrichissent également, par des conférences, les connaissances des étudiants quant aux politiques patrimoniales menées dans différents pays.

### Pilotage

Le rapport d'autoévaluation n'explicite guère les modalités de direction de la formation et met surtout l'accent sur le strict cadrage du calendrier pédagogique (afin de permettre l'articulation entre les enseignements théoriques, les interventions des professionnels et la conduite des projets) et sur le recrutement des étudiants. En se reportant aux annexes, il apparaît que la formation est à l'heure actuelle assurée par un enseignant chercheur (EC) (histoire médiévale), qu'il y a un responsable pour chaque parcours (leurs noms ne sont pas précisés) et que l'équipe pédagogique comprend 50 % d'enseignants-chercheurs titulaires (17 au total). La liste des intervenants professionnels, qui assurent la quasi-totalité de la formation en M2 et une partie des enseignements de M1, est précisément renseignée (professionnels du patrimoine : attachés et assistants de conservation, conservateurs, documentalistes, etc.). Il est indiqué que la responsabilité pédagogique du parcours CMAH revenait à une Professeur associé (PAST), dont l'implication et le dynamisme ont contribué au succès du parcours. Or, il semblerait que cette affectation ait changé puisque son nom n'apparaît pas dans la liste des enseignants annexée au dossier. L'organigramme de la formation devrait être mieux renseigné.

L'encadrement pédagogique des étudiants est décrit avec précision. Plusieurs réunions sont organisées tout au long de la formation : une réunion de pré-rentrée en M1 et en M2 ; une réunion de préparation du projet collectif peu de temps après la rentrée, sur les sites qui feront l'objet de la médiation ; des réunions régulières tout au long de l'année avec le responsable de la formation pour juger de l'avancement des projets collectifs, etc. Un Conseil de perfectionnement (CP) existe et semble actif, mais ni sa périodicité, ni sa composition ne sont précisées dans le rapport d'autoévaluation. Le compte rendu du conseil d'avril 2019 (en annexe) témoigne de l'existence d'un dialogue. Ce CP contribue à faire évoluer la formation : mise en place des projets collectifs de médiation en M1, réorganisation d'enseignements entre M1 et M2, souci d'éviter le doublonnage entre certains cours. On fait état d'une faiblesse de l'enseignement sur le patrimoine naturel et paysager. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) ne sont pas explicitées dans le dossier. Les étudiants font observer que certains intervenants semblent ne pas connaître les MCC prévues, ce qui donne à penser que le pilotage de l'équipe pédagogique et la coordination entre EC et professionnels doivent être renforcés. Le supplément au diplôme résume bien les compétences acquises au cours de la formation.

### Résultats constatés

La formation est très attractive, car le nombre de candidats au M1 excède de loin le nombre de places (plus de 200 candidats pour 20 places en 2018) et les deux tiers des étudiants ne sont pas originaires d'Occitanie. La capacité d'accueil a été portée à 25 étudiants mais l'effectif idéal (défini par les projets collectifs et le nombre de stages) serait à 20. En 2018, seuls 15 étudiants se sont finalement inscrits en M1 VMP et 14 en M2 CMAH. L'analyse de ce sous-effectif fait apparaître que la campagne de candidatures via la plateforme E-Candidat est trop longue et trop tardive : lors des résultats d'admission, nombre de candidats admis ont déjà opté pour un autre master ; il serait sans doute pertinent de mettre en place un système de liste d'attente. Quelques étudiants sont accueillis au titre d'échanges internationaux (un par an, trois en 2017) et au titre de la formation continue (mais les statistiques ne sont pas fournies). Le taux de réussite est excellent (95 à 100 % pour les deux années et les deux parcours). L'évaluation des enseignements par les étudiants est très positive (moyenne de 2,43/3 pour la promotion 2018-2019). L'enquête d'insertion professionnelle menée par l'Université auprès des diplômés de 2016 fait apparaître pour 38 étudiants en emploi (promotions 2014 et 2015), 31,5 % ont un emploi qui correspond à leur formation, 31,5 % considèrent que leur emploi correspond à peu près à leur formation et 37 % sont dans des secteurs d'activité éloignés du patrimoine. Une autre enquête portée au dossier montre que 70 % des étudiants sont en emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme. Il existe déjà une association du master VPM ; un réseau d'*alumni* (anciens étudiants) est en cours de constitution pour diffuser plus facilement les offres d'emploi et doter le master d'un réseau plus solide.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation professionnalisante très dynamique, bien ancrée dans le tissu institutionnel et l'environnement régional, avec une solide dimension pratique.
- Forte attractivité au niveau national.
- Excellent taux de réussite.
- Bon taux et bonne qualité d'insertion professionnelle des étudiants.

### Principaux points faibles :

- Organigramme imprécis concernant le pilotage.
- Initiation à la recherche fragile dans le parcours VMP.
- Modalités de contrôle des connaissances pas assez explicitées.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 offre une formation complète et très dynamique, laissant une grande place à la pratique. L'implantation et la reconnaissance de la qualité de la formation au niveau régional et national permettent aux étudiants de trouver des stages et le taux d'insertion professionnelle des diplômés est bon. Il est indispensable que le pilotage de la formation soit assuré de façon pérenne.

Les enseignements sur le patrimoine naturel, qui sont une des spécificités de la formation, mériteraient d'être renforcés afin de donner une identité encore plus forte à la formation.

La dimension pratique de la formation, appuyée par des stages, ne doit pas occulter la dimension recherche des métiers du patrimoine. Si les étudiants recrutés pour le parcours CMAH sont déjà titulaires d'un M1 ou M2 dans leur discipline, il serait souhaitable que les étudiants du parcours VMP soient également formés à la recherche.



## MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créé en 2015 par scission à partir de l'ancien master Philosophie, Psychanalyse, Esthétique, l'actuel master *Philosophie*, offert par l'Unité de formation et de recherche (UFR) 1 de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) sur le site de Saint Charles, est délivré en présentiel et à distance (EAD). Il allie des objectifs généraux (formation à la recherche en philosophie, formation d'une solide culture philosophique, développement des capacités d'analyse et de synthèse, capacité à construire une pensée critique et cohérente, capacité à articuler différentes disciplines, etc.) et des objectifs plus ciblés (préparation aux concours de recrutement en philosophie dont l'agrégation, accès au doctorat de philosophie, préparation aux métiers de la culture, de la communication, du livre et de l'édition, de la fonction publique d'État). Il comprend 168 heures en première année de master (M1) et 170 heures en deuxième année de master (M2) (hors mémoire).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les connaissances et les compétences attendues en fin de master sont clairement exposées. Classiquement, elles prennent en compte tout aussi bien le parcours de futurs agrégatifs, certifiés et doctorants en philosophie que la perspective d'insertion professionnelle dans divers métiers de la culture, de la communication, de l'édition, de la fonction publique d'État. On note que la préparation des concours de l'enseignement secondaire (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et agrégation) est jugée « prioritaire » dans ce master, qui veille à la qualité de cette préparation, en anticipant sur leur nouveau positionnement en fin de M2, selon la nouvelle réforme du parcours de formation des futurs enseignants. Ce point a manifestement pour ambition de préserver la spécificité et la valeur ajoutée du master disciplinaire par rapport aux masters <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF) de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE).
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Ce master est bien positionné géographiquement, dans la très vaste nouvelle région Occitanie, au sein de laquelle seul le site de Toulouse propose un master de philosophie, dont l'orientation est toutefois très spécifique, tandis que celle du master <i>Philosophie</i> de l'UPVM3 reste généraliste et intègre notamment la philosophie des sciences. Il est inclus dans le champ de formations <i>Langues, littératures, arts, cultures, civilisations</i> , mais ne propose pas de passerelles vers d'autres formations de ce champ, eu égard à sa spécificité. Des enseignants de

psychanalyse et d'esthétique continuent à participer à la formation dans le socle commun, malgré la séparation de ces formations dans l'actuelle configuration des mentions. Ce master s'inscrit dans la continuité de la licence de philosophie, délivrée dans le même établissement.

L'ancrage dans la recherche se situe prioritairement dans le Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales (CRISES), Équipe d'accueil (EA 4424), qui réunit la quasi-totalité des enseignants titulaires. Les étudiants sont invités à assister aux séminaires et aux colloques organisés par l'équipe. Les séances de séminaire des équipes de chercheurs ne font pas partie de la maquette de formation et les masterants ne semblent pas associés aux travaux de leurs professeurs avant le doctorat. La formation « par » la recherche est donc limitée au mémoire.

On note l'absence de partenariats ou de conventions de coopération avec d'autres écoles ou instituts du type institut universitaire de technologie (IUT), section de techniciens supérieurs (STS), écoles d'ingénieurs, etc. Ils pourraient contribuer à « décloisonner » ce master de philosophie. Un meilleur ancrage territorial peut en effet non seulement diversifier et étoffer le recrutement des étudiants et des doctorants, mais aussi enrichir les perspectives de recherche et d'enseignement (exemples : la philosophie de la santé et du soin, en lien avec les formations professionnelles des métiers de la santé ; la philosophie des médias, en lien avec les écoles professionnelles du journalisme et de la communication). Une meilleure intervention de la formation sur les questions d'actualité se traduirait par une augmentation de son rayonnement et un affermissement des possibilités d'insertion professionnelle. L'obtention du label régional Certif-Région par le Service universitaire de la formation continue (SUFCO) ne peut qu'encourager à aller dans ce sens.

Le réseau des universités étrangères partenaires est conséquent, ce qui encourage la mobilité internationale des étudiants et des enseignants. L'existence de liens avec l'Inde peut offrir une réelle opportunité d'ouverture à d'autres formes de pensée, ce qui n'est pas si fréquent dans les départements de philosophie. La dimension internationale semble valorisée par l'équipe pédagogique ; pour autant, sur la période 2015-2019, on ne compte qu'une mobilité sortante d'étudiant ; la mobilité entrante est satisfaisante (trois à quatre étudiants étrangers en M1 et deux à trois en M2 chaque année, ce qui représente environ 20 % et 25 % des effectifs présents de cette petite formation). La présence de nombreux professeurs étrangers invités permet aux étudiants de découvrir d'autres dimensions de la philosophie à travers les conférences qu'ils assurent.

### Organisation pédagogique

Le master a une structure assez classique organisée en unités d'enseignement (UE) spécifiques. L'héritage de l'ancien master Philosophie, psychanalyse, esthétique fait perdurer deux cours de « socle commun » (l'un au premier semestre (S1), l'autre au quatrième semestre, S4) partagés avec les étudiants des masters *Psychanalyse* et *Esthétique*, ce qui contribue à enrichir le parcours de chacun et à faciliter une dynamique vers d'autres débouchés professionnels que les concours de l'enseignement de la philosophie. Il faut souligner aussi l'existence d'une riche offre de langues vivantes étrangères. En revanche, la formation ne propose ni stages ni modules professionnalisants, à la différence d'autres formations : c'est le mémoire qui, par le choix de son sujet, vise à s'adapter au projet personnel de l'étudiant (la préprofessionnalisation étant alors comprise comme une spécialisation disciplinaire).

L'organisation de la maquette, avec des cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) en M1, puis des séminaires en M2, permet l'approfondissement et la spécialisation disciplinaire progressifs, de la licence au M2. Mais la suppression – budgétairement contrainte – du cours de méthodologie du mémoire fait craindre que la spécialisation des thèmes de recherche propres à chaque étudiant soit laissée aux aléas des relations avec les directeurs de recherche.

Des modalités d'accueil des étudiants salariés, handicapés ou à besoins particuliers sont prévues. Un solide dispositif d'enseignement à distance (EAD) permet au master de recruter « large » et de doubler ses effectifs, attirant en outre (par les validations des acquis de l'expérience (VAE), les validations des acquis professionnels (VAP), voire les validations des études supérieures (VES)) des étudiants déjà insérés dans des secteurs professionnels variés. C'est incontestablement un des points saillants de cette formation.

La dimension de professionnalisation de ce master peut être légitimement questionnée, à l'heure où les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation sont dotés de référentiels précis et exigeants et où une nouvelle réforme de la formation des futurs certifiés, encore plus professionnalisante (didactique, stages longs), va entrer en vigueur. Si le débouché prioritaire du master semble passer par les concours de l'enseignement secondaire, alors il convient sans doute de proposer des stages aux étudiants. En effet, une intervention de courte durée dans un séminaire ne constitue pas à elle seule une réelle mise en situation professionnelle de l'étudiant. Certes, ces éléments relevaient plutôt, jusqu'à présent, des masters MEEF des ESPE/INSPE. Le Département de philosophie, visiblement, avait trouvé un équilibre jugé satisfaisant entre master recherche et

préparation aux concours, ce qui avait permis de différer l'ouverture d'un M1 MEEF second degré, parcours *Philosophie* (seule existe actuellement une année de M2, pour la professionnalisation des lauréats des concours de recrutement en philosophie). Mais il y a désormais quelque chose de potentiellement périlleux à prévoir la préparation des concours (situés prochainement en fin de M2) au sein du Département de philosophie, sans y adjoindre une offre de préprofessionnalisation suffisante, ne serait-ce que pour aider les étudiants à franchir le cap des épreuves orales d'admission. Ce manque pourrait être comblé en amont par les maquettes de l'INSPE, au risque d'assécher peu ou prou le recrutement du master *Philosophie*. Plus largement, la philosophie de l'éducation, dans toutes ses dimensions, pourrait venir enrichir le master en couvrant des thèmes monnayables dans l'enseignement et dans ses concours. On peut par ailleurs regretter l'absence de préoccupations pédagogiques relatives à l'accompagnement individualisé et à l'aide à la réussite de tous, la richesse de l'offre numérique ne pouvant évidemment pas pallier toute seule ce manque, puisque justement ce sont les étudiants de l'EAD qui réussissent statistiquement le moins bien. Accessoirement, on s'étonne que les modalités de l'organisation pédagogique de l'EAD ne soient pas précisées (notamment la façon dont est organisé le suivi du mémoire à distance).

Aucune formation aux outils et pédagogies numériques ne semble prévue. Seul est mentionné l'usage de la plateforme Moodle pour le dépôt de documents, le rendu de devoirs et des questions-réponses. On ne sait si les potentialités d'interactivité des plateformes pédagogiques (forums, espaces collaboratifs) sont pratiquées, au moins dans l'EAD, ni si les étudiants sont initiés à d'autres outils numériques (notamment pour la bibliographie, les archives ouvertes, etc.).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est qualitativement et quantitativement suffisante pour couvrir différents champs philosophiques et pour assurer l'ouverture vers les enseignements communs à la psychanalyse et à l'esthétique, par le biais d'intervenants d'autres départements. La remarque, consignée dans la rubrique précédente, sur le rôle possible de la philosophie de l'éducation dans la préparation des concours de l'enseignement pourrait toutefois être prise en compte.

Un Conseil de perfectionnement (CP) (deux étudiants, deux personnalités extérieures, deux enseignants, la gestionnaire du master) existe mais nous ne disposons dans le dossier que d'un seul compte-rendu déjà un peu ancien (2017).

Les modalités d'évaluation sont clairement exposées.

Un portefeuille de compétences n'a pas encore été mis en place, non plus que l'annexe au diplôme, l'équipe pédagogique ayant attendu le référentiel de compétences master du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), pas encore disponible au moment de la rédaction du dossier. Pour autant, les connaissances et compétences visées sont celles que doivent maîtriser les enseignants de philosophie dans les lycées (auteurs et thèmes au programme des classes de terminale et exercices canoniques).

### Résultats constatés

Les effectifs rassemblent aux alentours de 70 à 80 étudiants selon les années, avec une tendance légèrement à la hausse. Cela est satisfaisant. L'EAD connaît un fort succès, puisque ses effectifs dépassent ceux des étudiants inscrits en présentiel, tant en M2 qu'en M1. Il contribue ainsi efficacement à l'attractivité du master.

Les taux de réussite ne sont guère élevés sur les quatre dernières années universitaires : en M1, entre 25 et 45 % selon les années ; en M2, entre 50 et 60 %. On peut surtout s'inquiéter des taux de réussite assez faibles concernant les étudiants de l'EAD. Il y a là un point de progression pour la formation, notamment en termes de suivi du mémoire.

Les résultats aux concours externes de l'enseignement sont assez décevants, si l'on considère que les 14 ou 15 diplômés de chaque année ont été formés en vue de ce débouché professionnel : 2014, 0 admis à l'agrégation, 2 admis au CAPES ; 2015, 0 admis à l'agrégation, 3 admis au CAPES ou Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement du privé (CAFEP) ; 2016, aucun admis à aucun concours ; 2017, année faste, 1 admis à l'agrégation, 4 admis au CAPES-CAFEP ; 2018 : 1 admis à l'agrégation ; 2019 : les résultats n'étaient pas encore connus au moment du dépôt du dossier, mais il n'y avait que 2 admissibles au CAPES et 2 au CAFEP, soit moins que les années précédentes. La question se pose donc de savoir quel est le devenir professionnel de la majorité de ces diplômés qui n'ont pas réussi les concours de recrutement du secondaire. Les données font malheureusement défaut sur les taux d'insertion et de poursuite d'études des étudiants n'ayant pas réussi les

concours de l'enseignement (Le dossier précise que, la scission de l'ancien master Philosophie, psychanalyse, esthétique étant récente, les données d'insertion professionnelle récoltées par le service universitaire *ad hoc* ne sont pas exploitables.)

L'insertion locale en doctorat semble assez limitée (deux poursuites d'études depuis 2016) : la formation pourrait se fixer pour objectif d'en accroître le flux, bien que sans agrégation les chances d'un docteur d'intégrer l'enseignement supérieur soient quasi nulles dans les disciplines où existe l'agrégation du secondaire.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Ancrage philosophique robuste et cohérence du cursus licence-master.
- Attractivité de l'enseignement à distance (EAD).
- Bonne ouverture à l'international.

### Principaux points faibles :

- Articulation entre le master *Philosophie* et le master MEEF imprécise.
- Absence de liens avec d'autres secteurs de recherche et d'exercice professionnel.
- Taux de réussite plutôt faible pour l'EAD et aux concours de recrutement du secondaire.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation doit continuer à offrir une trajectoire classique (Licence-Master-Agrégation-Doctorat), tout en réfléchissant de manière approfondie à la façon de s'adapter à l'impact de la réforme des concours de recrutement et de la formation des futurs enseignants. Elle doit également viser l'amélioration de son taux de réussite en optimisant un de ses points forts (l'EAD) et en ouvrant une réflexion sur les modalités pédagogiques propres à accompagner la réussite de tous. Une ouverture vers la santé (humanités médicales, éthique de la recherche sur le vivant) ou vers les médias pourrait ouvrir des perspectives professionnalisantes pour les étudiants qui ne réussissent pas ou ne visent pas les concours de l'enseignement. Un meilleur suivi de l'insertion professionnelle serait souhaitable.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER PSYCHANALYSE

Établissement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychanalyse* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) est une formation de deux ans, dotée d'une réelle spécificité dans le paysage universitaire français, en raison à la fois : 1/ de son double objectif professionnalisant (complété par un diplôme d'université (DU) *Formation psychanalytique de psychothérapeute*, il permet de demander le titre auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) après un stage plus poussé) et de recherche théorique interdisciplinaire, et 2/ de l'inscription d'enseignants-chercheurs (EC) qui l'animent dans le champ disciplinaire de la philosophie : 17<sup>ème</sup> section du Conseil national des universités (CNU). Ce master vise à développer, d'un côté, une capacité critique (analyse et positionnement théorique) à l'endroit des enjeux contemporains de société, de philosophie, de psychanalyse et de lettres et à sensibiliser aux enjeux cliniques spécifiques des métiers du soin, fréquemment confrontés à ces mêmes problèmes sociaux et individuels. Ce master existe à la fois en présentiel et en enseignement à distance (EAD). En présentiel, l'enseignement comporte 385 heures (hors stage et mémoire). L'essentiel de l'enseignement s'y fait sous forme de travaux dirigés (TD) (seulement 66 heures de cours magistraux (CM) sur deux ans, situés au troisième semestre, S3). L'immense majorité des inscrits est en EAD (91 % en 2018-2019, soit 275 étudiants sur un total de 303). La formation propose, au quatrième semestre (S4), de choisir une option théorique ou pratique. Elle comprend en outre un stage obligatoire de 120 heures d'initiation aux enjeux cliniques. Ce master est ouvert en formation initiale mais surtout en formation continue qui concerne plus de 50 % des inscrits.

### ANALYSE

#### Finalité

La finalité principale de ce master est double et son originalité repose sur la manière dont il en propose l'articulation : 1/ acquérir une capacité d'analyse et de positionnement théorique par la fréquentation des intersections interdisciplinaires de la psychanalyse avec les lettres, la philosophie et l'esthétique ; 2/ mobiliser ces outils pour étayer un positionnement clinique potentiel vis-à-vis des enjeux sociaux et individuels contemporains, face auxquels la poursuite d'études ultérieures sous la forme d'un DU sélectif (hébergé par l'UPVM3) peut donner aux étudiants la possibilité de se positionner en leur ouvrant l'accès au titre de psychothérapeute. En lien avec le point 1, l'intérêt de ce master tient notamment au fait qu'une partie de ses enseignements nourrit la perspective psychanalytique des interactions non avec d'autres sous-disciplines de la psychologie (comme dans plusieurs masters de psychopathologie clinique, rattachés à la section 16 du CNU), mais avec d'autres sciences humaines au sens large du terme, en faisant appel à des enseignants-chercheurs membres du laboratoire transdisciplinaire Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales (CRISES) –

qui comprend notamment des philosophes de très haut niveau. En lien avec le point 2, la présence parmi l'équipe pédagogique de professionnels du soin, participant aux supervisions de stage, vient équilibrer l'abord théorique des problématiques de société. Ce double ancrage génère des compétences variées débouchant sur un spectre de débouchés allant du doctorat jusqu'aux métiers du soin psychique (psychothérapeute, via le DU, etc.), en passant par l'enrichissement d'un parcours académique en direction de spécialisations ultérieures.

### Positionnement dans l'environnement

En vertu de l'ancrage interdisciplinaire susmentionné, ce master est bien intégré dans l'environnement académique. En outre, il semble, en raison de cette interdisciplinarité, proposer une perspective plutôt complémentaire du master *Psychopathologie clinique psychanalytique* (directement professionnalisant et focalisé sur la psychologie clinique d'orientation analytique, dont l'équipe pédagogique s'articule autour d'enseignants-chercheurs de la section 16 du CNU). En particulier, il présente l'intérêt de viser une articulation explicite entre formation et recherche ; nourrie notamment des interactions avec les doctorants des autres spécialités du laboratoire CRISES dans le cadre de séminaires, journées d'études et colloques communs. Il a en outre des liens avec l'Université de Toulouse (en particulier le master *PsyPhiEcoPolis*). Au niveau national, ce master est le seul, avec celui de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, à présenter cette configuration mais avec une interdisciplinarité plus forte pour Montpellier. Une insertion internationale est en cours de renforcement du côté du Japon, mais également par l'intermédiaire des étudiants étrangers (une trentaine par an en moyenne). Une partie des étudiants effectue ses stages à l'étranger, ce qui est très intéressant et ouvre des perspectives de formation et de collaboration. Enfin, ce master est reconnu par les organismes paritaires de la formation professionnelle ; c'est important, vu la variété des profils des inscrits, dont toute une partie travaille.

### Organisation pédagogique

L'équipe pédagogique se compose d'un Professeur (PR), de quatre maîtres de conférences (MCF) (sections 9, 18 mais surtout 17 du CNU) et de 9 intervenants professionnels (psychologue, psychiatre, psychanalystes et médecin praticien). Compte tenu de départs en retraites et décès, l'équipe est en sous-encadrement manifeste. Un point central de l'organisation de cette formation tient à l'aménagement différencié du suivi des parcours des étudiants en EAD, qui représentent la majorité des inscrits. Des supports de cours enrichis sont mis à leur disposition à distance, ainsi que des échanges suivant différentes modalités (Skype, etc.) ; dès lors, toute une partie de ces suivis est sous le format du « colloque singulier ». Ce suivi mobilise également des moments présentiels, ou « regroupements » (trois par an), articulés ainsi : a/ conférence d'un intervenant extérieur ; b/ trois séminaires tenus par des EC du master ; c/ ateliers de supervision de stages et de mémoires. Au plan du contenu des enseignements, la logique est pertinente dans l'articulation entre les fondamentaux du contenu de la théorie analytique et des interactions - mutuellement fertilisatrices - de cette dernière avec les champs et disciplines affines. On regrettera juste l'absence de toute mention de la psychologie qui constitue le socle épistémologique du présent master. L'articulation de la formation pédagogique avec le stage, justement intitulé « préprofessionnalisant », est plutôt bien pensée et présente. Il existe une réelle préoccupation pour l'insertion professionnelle (lien avec un DU de formation psychanalytique à la psychothérapie, accessible sur dossier et qui permet de demander le titre à l'ARS, après un stage beaucoup plus poussé) ; le lien avec des associations d'anciens et les structures de soin est de ce point de vue une bonne chose. La formation respecte la présence d'étudiants atteints de handicap, a fait sa juste place au numérique et aux dispositifs pédagogiques adaptés et innovants (crucial vu le nombre d'EAD), propose des dispositifs d'aide à la réussite ; elle pratique la validation d'acquis (c'est central vu la variété de profils des inscrits). La mobilité est encore trop faible, mais on sent une réelle préoccupation à ce sujet du côté de l'équipe pédagogique.

### Pilotage

L'équipe pédagogique a, conformément aux directives, mis en place un conseil de perfectionnement. Celui-ci semble en adéquation avec la formation (deux EC, deux étudiants, un personnel administratif, deux psychologues dont un en libéral). Les procès-verbaux montrent de bons retours, mis à part le degré de formalisation des critères de correction – notoirement difficiles à formaliser dans une discipline où la sensibilité personnelle joue un grand rôle.

L'annexe descriptive au diplôme (ADD) n'est pas fournie aux étudiants mais cela tient à un retard de l'Université elle-même.

Il est difficile, au vu des réponses fournies aux questionnaires, de faire un rétrospectif solide sur l'insertion des étudiants car jusqu'en 2014, ce master était sous la même mention que le master *Philosophie* ; mais vu la spécificité du recrutement à l'entrée de ce master, il n'est pas surprenant de lire que les trois quarts des étudiants travaillent en contrat à durée indéterminée (CDI) (fonctionnaires ou professions indépendantes). Ainsi, ce master a à la fois une fonction de professionnalisation et de formation continue. On voit le rôle de retour sur sa pratique qu'il peut jouer pour des personnes travaillant déjà dans des champs connexes à celui du soin psychique.

### Résultats constatés

On pourrait craindre un taux d'abandon élevé – risque n°1 des EAD – mais il faut saluer sa division par 2 (de 26 à 12 %) en 3 ans. En revanche, le taux de réussite est encore assez faible pour un master, puisque seuls environ un tiers des étudiants acceptés dans la formation parviennent à obtenir le diplôme (en tout cas en deux ans, si nous avons bien compris les chiffres fournis). C'est sans doute là qu'il faudrait concentrer les efforts. Il faut cependant saluer l'évolution de ce taux de réussite puisqu'entre 2016 et 2018, il est passé en M1 de 38 à 48 % et en M2 de 64 à 74 %. On peut dès lors se demander, ainsi qu'il est suggéré dans le dossier, si l'inscription en EAD n'est pas considérée comme une solution d'attente avant l'entrée dans une filière beaucoup plus en tension comme le sont les masters de psychologie clinique.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Originalité de la formation qui cherche à articuler recherche en lien avec les SHS, et (pré-)formation clinique.
- Rayonnement à distance et international grâce à l'EAD.
- Reconnaissance du caractère professionnalisant par les organismes de certification de la formation continue.

### Principaux points faibles :

- Sous-encadrement réel.
- Faible mobilité internationale des étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Dans un contexte de sous-encadrement, ce master, comme le dossier le souligne, risque d'être utilisé par une partie des étudiants comme sas d'attente par défaut pour des étudiants refusés par d'autres disciplines en tension. Les liens avec le master *Psychopathologie clinique psychanalytique* de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 ou même avec d'autres masters en sciences humaines au sens large doivent être développés. Mais la disparition des masters recherche dans d'autres universités françaises accroît l'attractivité réelle de ce master. Il faut l'encourager à se développer et à creuser sa spécificité, notamment auprès des professionnels ; car l'EAD, encore une fois, est un dispositif rare et intéressant qui est perçu comme un moyen de reconversion et de progression professionnelle.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

OBSERVATIONS SUITE AU RAPPORT  
D'ÉVALUATION DU CHAMP DE  
FORMATIONS DE FORMATIONS  
LANGUES, LITTÉRATURES, ARTS,  
CULTURES, CIVILISATIONS

Université Paul-Valéry Montpellier 3

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

## SOMMAIRE

<b><u>Licences</u></b>	<b>pages</b>
Arts plastiques	3
Langues étrangères appliquées	12
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	13
Musicologie	14
<b><u>Licence professionnelle</u></b>	
Métiers du jeu vidéo	18
<b><u>Masters</u></b>	
Danse	28
Direction de projets ou établissements culturels	29
Esthétique	31
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	34
Métiers du livre et de l'édition	36
Patrimoine et musées	39
<b>Liste des formations ne formulant pas d'observation</b>	<b>40</b>

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

Responsable de champ : Hervé Lieutard

Licence

Licence Pro

Master

Mention : « Arts plastiques »

Responsable de la mention : Antoine Verdier

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

**Différenciation par rapport aux universités de Toulouse et d'Aix :**

**La différenciation essentielle tient à l'enseignement théorisé des pratiques plastiques périphériques foisonnantes de l'art contemporain. Lesquelles sont très développées à Montpellier, notamment les pratiques de dessin pour envisager la pratique de la BD, du street art, du jeu vidéo, de l'illustration numérique et papier, du Concept art.**

**Dans le cadre des enseignements disciplinaires, mise en place dès la L1 de la méthode scientifique propre aux Arts plastiques, celle de la pratique théorisée (ou recherche poïétique (ou encore création recherche) d'après Paul Valéry et René Passeron), selon le principe d'une enseignement de spécialisation progressif et un mode de fonctionnement par projet plastique :** approche universitaire qui incite à la mise en relation entre les pratiques artistiques et une réflexion théorique et critique sur l'art, ses contextes (d'élaboration, de réception et de diffusion), ses objectifs et ses enjeux, construite à partir des Sciences humaines et des Sciences de l'art (l'Esthétique, la Philosophie de l'art, l'Histoire de l'art, la Sociologie de l'art, l'Anthropologie de l'art et la Psychologie de l'art).

L'enseignement des Arts plastiques en licence dès la L1 vise la maîtrise des savoir-faire et savoirs fondamentaux tant techniques que scientifiques. Cela se traduit par :

- une approche thématique référencée, d'un point de vue théorique et artistique, au sein même des enseignements de pratique ;
- des enseignements de pratique liés aux enseignements théoriques disciplinaires et des enseignements théoriques disciplinaires qui construisent et analysent des corpus (théoriques, et iconographiques).

Ainsi, en L1 S1, les enseignements de Sciences des arts et notamment ceux en Histoire des arts s'articulent à une approche esthétique et aux théories de l'art de l'Antiquité. En particulier deux périodes sont abordées : l'Antiquité gréco romaine et la figure de l'homme de

la Renaissance italienne. Ces enseignements permettent de soutenir les enseignements de pratiques plastiques tant traditionnelles (dessins d'observation, croquis) que contemporaines (pratiques numériques) qui abordent la question du corps par sa représentation selon les canons classiques ainsi que la question de l'espace par la perspective (axonométrique, cavalière, parallèle, oblique, aérienne/atmosphérique). Exemple de thèmes soutenant les projets plastiques : La vanité contemporaine, Affiche et portrait, Les paysages maritimes du XXI<sup>e</sup> siècles, Les architectures d'Europe.

La progression au S2 se construit d'un point de vue théorique par une ouverture sur les différentes Sciences des arts qui s'attachent à la contextualisation socioculturelle de l'art et à l'identification des différentes catégories esthétiques. Ces enseignements théoriques soutiennent les enseignements de pratiques plastiques traditionnelles et contemporaines qui abordent de façon plus spécifique le mouvement et l'expressivité du corps, la question de la composition, du cadrage, du point de vue, croisés aux questions de sens, du récit et de la narration plastique. Exemple de thèmes soutenant les projets plastiques : Le portrait, La vanité, Les stéréotypes.

*Comparaison avec Aix et Toulouse :*

- Toulouse : ateliers séminaires de recherche à partir de la L2
- Aix : initiation à la recherche seulement en L3

**Dans le cadre des enseignements disciplinaires, principe de spécialisation progressive par semestre sur les trois années :**

L1: socle théorique et pratique pour l'apprentissage des techniques fondamentales (traditionnelles et contemporaines) dans le cadre méthodologique de la pratique théorisée (cf. descriptif précédent) (169h pour chaque semestre).

L2: maintien d'un socle théorique et pratique pour l'apprentissage des techniques fondamentales dans le cadre méthodologique de la pratique théorisée (156h pour chaque semestre) et ouverture par le biais d'une UE découverte d'un champ professionnel (39h pour chaque semestre). Les champs professionnels spécifiques aux Arts plastiques proposés sont :

- S3 et S4 « Jeu vidéo » : l'objet de cet enseignement est de présenter la chaîne de production, les métiers du graphisme, le Game design dans l'industrie du jeu vidéo et du jeu vidéo indépendant ;
- S3 et S4 « médiation de la création plastique et numérique » : l'objet de cet enseignement est d'initier et sensibiliser aux questions de la médiation de l'art, en général et en particulier de la création plastique et numérique dans son processus de production. Il s'agit de faire comprendre que les enjeux institutionnels de toute médiation sont liés aux enjeux esthétiques artistiques mais aussi idéologiques ;
- S3 et S4 « Préparation aux concours des métiers de l'enseignement secondaire en Arts plastiques » : au S3, il s'agit de faire un suivi individualisé d'étudiants en

stage. Au S4, l'objet de cet enseignement est d'entraîner l'étudiant à la communication de la démarche poïétique produite pour la conception de projets de créations, ceci à travers la production d'objets visuels bidimensionnels. Il s'agit de faire apprendre à traduire plastiquement son projet de création, ses orientations et visées artistiques, sa connaissance du champ référentiel des Arts plastiques, et d'apprendre à faire valoir un parti pris plastique.

L3 : le socle théorique et pratique est renforcé (182h pour chaque semestre) mais construit pour permettre le développement par l'étudiant d'une pratique plastique personnelle : les enseignements contextualisent les pratiques artistiques contemporaines et analysent les débats théoriques qui les sous-tendent. Ils se structurent dans une articulation théorique et pratique. Exemple d'articulations :

- S5 « Quand le corps ne suffit plus. Bioart et néolibéralisme » est un enseignement théorique dont l'objet est de soumettre le bioart à un « diagnostic sociologique » dans le sillage des critiques du néolibéralisme entendu comme fait économique et culturel. Il s'articule avec un atelier séminaire de recherche, « le corps à l'ère des nouvelles technologies » dont l'objet est de faire réaliser à l'étudiant un projet artistique sur le thème en question ;
- S6 « Esthétique et théories du Post-Humain, biopolitique, féminisme cyborg, antispécisme, accélérationnisme » enseignement théorique, dont l'objet est de soumettre un corpus théorique et ses manifestations artistiques à une interrogation raisonnée, notamment en évaluant leur dimension subversive au regard des dynamiques dominantes de la société contemporaine sur le plan technique et économique. Il étaye un atelier de pratique plastique qui traite de façon spécifique la question « corps et post humanité » dont l'objet est d'amener l'étudiant à interroger les limites de l'humain.

Est maintenue également l'ouverture par le biais d'une UE découverte d'un champ professionnel (39h pour chaque semestre). Les champs professionnels du L2 sont reconduits de la manière suivante :

- S5 et S6 « Jeu vidéo » : l'objet de cet enseignement est d'observer comment est construite une œuvre vidéoludique, en prenant soin de comprendre les techniques et les discours qui y sont véhiculés, de construire un *game design* document puis de produire une programmation événementielle graphique pour servir une idée ou un message ;
- S5 et S6 « médiation de la création plastique et numérique » : l'objet de cet enseignement au S5 est de permettre à l'étudiant de comprendre et faire la médiation des mécanismes de présentation, de création, et de légitimation des œuvres d'art d'un point de vue critique en s'interrogeant sur la question des publics de l'art et la question de la démocratisation de l'art. Au S6 il s'agit de faire un suivi individualisé d'étudiants en stage ;

- S5 et S6 « Préparation aux concours des métiers de l'enseignement secondaire en Arts plastiques » : l'objet de cet enseignement est de permettre aux étudiants de découvrir le monde de l'enseignement dans le cadre de la conduite d'un projet de réalisation de productions plastiques en partenariat et collaboration avec des élèves du secondaire. Au S6 il s'agit de faire un suivi individualisé d'étudiants en stage.

*Comparaison avec Aix et Toulouse :*

- Toulouse : pas de thématiques ou de champs professionnels identifiés.
- Aix : les champs professionnels proposés ne sont pas les mêmes et ne le sont qu'à partir de la L3, il n'y a pas de stage obligatoire.

### **Ouverture de la licence à des formations spécifiques :**

Dans toute la région Occitanie, l'université Paul Valéry est la seule à pouvoir offrir une mention de licence Arts plastiques accédant :

- à une licence professionnelle jeu vidéo ;
- à un master Arts plastiques structuré en deux parcours à partir de la nouvelle habilitation :

- o parcours recherche « Pratiques et créations plastiques contemporaines : Arts urbains, BD, Concept art, Illustrations »
- o parcours professionnel « Jeu vidéo » (Fictions numériques)

**Contenus scientifiques et méthodologiques qui favorisent la poursuite d'études vers la recherche et l'enseignement des Arts plastiques. Type d'articulation aux activités de recherche de l'équipe pédagogique.**

**Méthodologie et contenus scientifiques qui favorisent la poursuite d'études vers la recherche et l'enseignement :** Imprégnation méthodologique de la recherche poïétique mise en place dès la L1 au sein des enseignements, réflexion théorique et critique construite à partir des sciences humaines et des sciences de l'art sur les contextes d'élaboration, de réception et de diffusion de l'art, sur ses objectifs et ses enjeux, contextualisation des pratiques des étudiants dans l'actualité des débats ultracontemporains, et en Histoire de l'art, selon une approche diachronique et synchronique.

### **Articulation aux activités de recherche de l'équipe pédagogique :**

Invitation des étudiants de licence aux manifestations scientifiques organisées par le programme « pratiques plastiques contemporaines et contre-culture » du RIRRA21 : JE, colloques séminaires de recherche et workshops. Communication des manifestations par les enseignants-chercheurs, eux-mêmes dans le cadre de leurs enseignements, par voie électronique sur le site de l'UFR1, par affichage papier et flyers distribués.

Ces manifestations font écho aux enseignements dispensés en licence, dans la mesure où elles contribuent aux débats scientifiques des arts plastiques et des arts industriels créatifs au regard des problématiques contemporaines. L'objectif est d'ouvrir aux divers modes de pensée et de pratiques plastiques variées, contradictoires ou complémentaires qui animent le

champ de l'art, en vue de permettre aux étudiants de réfléchir à leurs propres pratiques sur la place ainsi qu'à la mission et la fonction de l'art dans la société.

Exemples de manifestations (année universitaire 2019-2020) :

- 5 novembre 2019 : séminaire d'actualité du laboratoire RIRRA21 avec François Jarrige MCF d'Histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne « Technocritiques : du refus des machines à la contestation des technosciences » ;
- 12 novembre 2019 : séminaire du programme « pratiques plastiques contemporaines et contre-culture » : « Arts et technocritique » (intervention de 7 enseignants-chercheurs, de l'équipe pédagogique et membres du RIRRA21) ;
- 18 décembre 2019 : workshop avec la street artist Aurélie Bidault (« Madame ») ;
- 23 avril 2020 : journée d'étude « Slow art, Slow game, le slow en questions ».

### **Unités de recherche auxquelles la formation est adossée**

Par le biais du master "Pratiques plastiques contemporaines" :

- RIRRA 21 - Représenter / inventer la réalité du romantisme au XXIe siècle (EA 4209) ;
- LIRMM - Laboratoire d'Informatique Robotique Microélectronique de Montpellier, Unité Mixte de Recherche de l'Université des Sciences de Montpellier (UM2) et du CNRS. Ecole doctorale I2S.

Par le biais du master MEEF second degré parcours Arts plastiques :

- LIRDEF – Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Education et Formation, UM2. EA 3749. DSPT 6 Sciences humaines et Humanités.

### **Accords et Partenariats internationaux**

- Accord cadre de coopération interuniversitaire entre l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et la « National Taiwan Normal University en vue d'encourager et de développer :

- les échanges d'enseignants et de chercheurs, et, s'il y a lieu, de personnels techniques et administratifs ;
- les échanges d'étudiants en présentiel ou en enseignement à distance;
- des programmes de recherche en commun;
- des colloques, séminaires, conférences sur les thèmes de recherche correspondants;
- les échanges d'informations concernant les programmes d'enseignement ainsi que les publications; thèses, livres et revues sur les sujets appropriés;
- l'organisation de manifestations scientifiques et culturelles communes ;
- la pratique des co-diplomations, des double diplomations ainsi que celle de la co-tutelle de thèses.

- Accord erasmus +pour la mobilité étudiante et enseignante entre l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'Académie des Beaux-arts de Brera à Milan.

## Liens avec le monde socio-économique

Les liens de la mention avec l'environnement socio-économique se font par le biais des **stages, des manifestations culturelles et scientifiques**, de certains **projets d'enseignements** : les manifestations artistiques et culturelles organisées par l'équipe pédagogique permettent de créer des **liens entre cette mention et des entreprises culturelles et/ou artistiques situées à Montpellier et ses alentours**.

Les étudiants bénéficient d'un réseau professionnel développé par les enseignants mais également de conventions signées entre l'Université (notamment par le biais du Centre Culturel Universitaire (C.C.U.) et des structures culturelles ou éducatives pour la participation à des événements organisés par l'Université ou par les enseignants de l'équipe.

*Dimension pédagogique globale* : valorisation des travaux des étudiants et de la formation, confrontation avec la mise en place d'expositions et la médiation de la création plastique, mise en contact avec le monde professionnel.

- Musée Fabre : « François-Xavier n'est pas couché » (convention), Fabre lab', La nuit des musées, le festival des médiations ;
- Musée des Moulages de l'Université Paul Valéry (convention) ;
- Maison pour tous Albert Camus à Montpellier : cycle annuel d'expositions « Pratiques plastiques contemporaines in situ » (4<sup>e</sup> édition en 2019) dans le cadre de la manifestation « Poésie urbaine » ; (Convention de partenariat). Dimension scientifique : articulation à une journée d'étude ;
- Collège Croix d'Argent à Montpellier : travail de création collaboratif avec la section segpa dans le cadre des enseignements de préprofessionnalisation « Préparation aux concours des métiers de l'enseignement secondaire en Arts plastiques » (2019/2020). Dimension pédagogique spécifique : permettre aux étudiants en Licence 3<sup>e</sup> année de se familiariser avec l'enseignement des Arts plastiques. Exposition des réalisations produites ;
- Sète Agglopol Méditerranée, Maison de l'Europe Montpellier, Point Europe Sète, Espace Brassens, CRI Sète (Conservatoire à Rayonnement Intercommunal) dans le cadre du cycle annuel d'expositions à Sète « Journées de l'Europe » (4<sup>e</sup> édition en 2019) ;
- Ville de Sète pour l'exposition « D'encre et d'embruns » à Sète. Dimension pédagogique : valorisation des travaux des étudiants, confrontation avec la mise en place d'exposition et la médiation de la création plastique ;
- Ministère de la culture, Région Occitanie, Sète Agglopol Méditerranée, Espace Brassens, MIAM (Musée International des Arts Modestes) pour l'exposition « 22 v'la Georges » à Sète.

## Inscription dans le tissu professionnel local

Les étudiants bénéficient des conventions signées entre l'Université et des établissements du secondaire ou des structures culturelles, telles que La Panacée ou le Musée Fabre pour les stages obligatoires, en 3<sup>e</sup> année de l'UE découverte d'un champ professionnel mais également pour les stages facultatifs.

Les étudiants de licence bénéficient également dans le cadre de leur formation, mais aussi pour leurs stages, du réseau professionnel constitué dans le secteur du jeu vidéo par la licence professionnelle « Métiers du jeu vidéo » et le parcours « Jeu vidéo » du master 2 Arts plastiques. Ce domaine est en fort développement dans la région montpelliéraine en tant qu'art industriel ou expression artistique technologique contemporaine.

Par exemple, dans le cadre de l'UE découverte d'un champ professionnel, ils peuvent participer à des événements ponctuels tels que le MICC (Montpellier Industries Culturelles et Créatives (anciennement MIG (Montpellier In Game), mais également à des événements réguliers qui lient étudiants de la Métropole et acteurs professionnels autour d'échanges organisés par les clusters professionnels ou associatifs du bassin d'emploi :

- push-start, association des professionnels et futurs professionnels du jeu vidéo en Occitanie, dont l'objet est de partager des compétences, de promouvoir et valoriser le jeu vidéo, <http://push-start.org/>
- Sud piccel Groupement de Professionnels des Industries Culturelles & Créatives Emergentes Ludiques, dont l'objet est de favoriser la montée en compétences des adhérents, promouvoir les secteurs ludiques auprès du grand public et améliorer les conditions de travail de ces secteurs <https://www.sudpiccel.fr/page/373396-presentation>,
- Montpellier Unity User-Group (MUUG) qui regroupe différents corps de métiers du jeu vidéo, pros, étudiants et passionnés dont l'objet est d'organiser des conférences gratuites sur un sujet technique en lien avec les métiers du jeu vidéo : Game Design, programmation, gestion de projet, démonstrations de logiciels (Unity, Substance...), etc. <http://muug.fr/>.

## **Pilotage**

### La composition de l'équipe :

La fiche d'évaluation HCERES mentionne 1 professeure des universités, 9 maîtres de conférences, 1 attaché temporaire d'enseignement et recherche, 1 professeur agrégé, 2 professeurs certifiés détachés de l'enseignement secondaire.

Il convient de préciser et rectifier ici ces données :

- 1 professeure des universités : oui.
- 9 maîtres de conférences : oui
- 1 professeur agrégé : oui
- 1 attaché temporaire d'enseignement et recherche : **oui mais il ne s'agit pas d'un personnel titulaire permanent** (1<sup>er</sup> contrat en septembre 2018 renouvelé en septembre 2019).
- 2 professeurs certifiés détachés de l'enseignement secondaire : une **erreur d'affichage dans l'annexe 4-1** du dossier d'autoévaluation « Tableau de l'équipe pédagogique\_LAP » accorde le statut de professeur certifié de classe normale à un enseignant vacataire alors qu'il n'en a pas le statut. **Il n'y a qu'un professeur certifié.**

### Le périmètre d'intervention des enseignants de l'équipe :

Par manque de données précises la fiche d'évaluation HCERES ne prend en compte l'intervention de l'équipe que sur la licence soit pour 411 étudiants pour l'année 2018-2019.

Il convient de préciser que **l'équipe pédagogique intervient sur l'ensemble des formations Arts plastiques** : licence Arts plastiques (411 étudiants), licence professionnelle « Métiers du jeu vidéo » (20 étudiants ?), Master Arts plastiques 1ere année en présentiel (30 étudiants) et EAD (19 étudiants), Master Arts plastiques 2e année en présentiel (29 étudiants, parcours « Jeu vidéo » compris) et en EAD (7 étudiants) et enfin sur le master MEEF Arts plastiques 1ere année (26 étudiants) et 2e année (13 étudiants) ce qui correspond à un **total pour 2018-2019 de 554 étudiants**.

Le taux de couverture sur poste est de 50%. De façon globale les enseignants chercheurs de la formation Arts plastiques effectuent un quasi service supplémentaire en heures complémentaires et assurent les charges administratives tout en maintenant une dynamique scientifique d'au moins 3 journées d'études, séminaires ou colloques par an et d'une politique de valorisation des réalisations des étudiants par l'organisation d'au moins 2 à 3 expositions par an dont certaines récurrentes.

### **Composition des conseils de perfectionnement**

- le(s) responsable(s) de la/des mention(s),
- le ou les responsables de parcours, le cas échéant,
- le ou les responsables d'années pour les filières à gros effectifs, le cas échéant,
- le ou les responsable(s) d'années,
- 2 représentants étudiants,
- au moins 1 représentant des personnels BIATSS,
- 2 personnalités extérieures qualifiées (représentants du monde socioprofessionnel).

La composition des Conseils de Perfectionnement est fixée par le conseil de l'UFR. Les membres enseignants, IATSS, étudiants et représentants du monde socioprofessionnel des conseils de perfectionnement sont désignés par le conseil de l'UFR sur proposition des Directeurs de départements d'Enseignement après avis des Responsables de Mention.

Le rôle de ce conseil consiste à évaluer si les objectifs et les modalités des enseignements sont clairement identifiables par les étudiants. Ce conseil, véritable lieu d'écoute et d'échanges pour tous les acteurs du pilotage de la formation, permet la révision d'aménagements pédagogiques.

### **Taux de poursuite en master étonnamment bas**

La fiche d'évaluation HCERES mentionne page 3 : en 2017-2018 :

- 205 L2, admis en L3
- 185 diplômés en L3

L'évaluation HCERES se base sur ces chiffres pour interroger la formation sur le nombre très bas d'étudiants qui se dirigent vers les masters : 50 sur 185 diplômés.

Il convient d'indiquer que ces nombres sont inexacts :

- en 2017/2018 il n'y avait que **71 étudiants inscrits en L2 (et non 205) et 61 inscrits en L3 (et non 185)** (annexe 4-4 « Caractéristiques\_&\_réussite\_des\_étudiants\_IP - Arts plastiques » du dossier d'autoévaluation)
- de plus l'annexe 4-6 « Suivi\_des\_Diplômés\_L3\_Inscrits\_en\_M1\_en\_AnnéeN+1\_Arts plastiques » du dossier d'autoévaluation précise que **50 étudiants ont obtenu la licence 3<sup>e</sup> année** en 2017/2018. Soit un taux de réussite de 82%.

Les **poursuites d'études des diplômés de L3 Arts plastiques s'effectuent à 60 % en moyenne sur les diplômes proposés à l'Université Paul-Valéry** (pourcentage établi à partir des données de suivi pédagogique de 2014/2015 à 2017/2018 annexes 4.4, 4.5, 4.6 du dossier d'autoévaluation).

La favorisation de passerelles entre les masters de la mention Arts plastiques, conçue d'un point de vue pédagogique par des enseignements mutualisés et la politique générale de l'université Paul-Valéry, tend à faciliter les réorientations pour permettre aux étudiants de L3 de s'inscrire à différents types de formation au sein de l'Université :

- en lien avec la mention Arts plastiques pour en moyenne 2/3 des diplômés :
  - 1 tiers en Master Arts plastiques (présentiel ou EAD)
  - 1 tiers en master MEEF second degré parcours Arts plastiques
- Dans des masters d'autres mentions pour 1/3 :
  - Master Esthétique
  - Master psychanalyse
  - Master Etudes culturelles
  - Master Histoire de l'Arts parcours Conservation, gestions et diffusion des œuvres d'art du XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles
  - Master Patrimoine et musée parcours Valorisation et médiation des patrimoines.

Une enquête, effectuée en janvier 2018 sur le **devenir des diplômés de L3 non réinscrits à l'UPVM3** en 2017-2018, (soit environ 40%) **montre que 15% d'entre eux ont arrêté les études** mais que **30% poursuivent leurs études dans d'autres établissements**. En l'occurrence, nous avons identifié depuis 2014 la poursuite d'études de certains diplômés de L3 au sein de grandes écoles telles que l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris (E.N.S.A.D.) (2 étudiants), la Tokyo Design Academy au Japon (1 étudiant), l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne dans le Master « Conservation/restauration des biens culturels » (1 étudiant), la Grand central academy à New York (1 étudiant).

**La situation de 55% d'entre eux n'est pas connue par absence de réponses aux enquêtes**, ce qui empêche de produire une quelconque analyse sur le devenir de ces diplômés, en termes de poursuite ou non poursuite d'études.

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

*Université* : Université Paul-Valéry Montpellier 3

*Champs de Formation de l'université* : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

*Responsable de champ* : Hervé Lieutard

**Licence**

Licence Pro

Master

**Mention : « Langues Etrangères Appliquées »**

*Responsables de la mention* : Nancy Balard et Caroline David

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

- Concernant le conseil de perfectionnement unique à la licence et au master LEA, il nous est apparu plus simple de n'en conserver qu'un seul pour la licence et le master. En effet, il est difficile de mobiliser des enseignants pour représenter l'ensemble des langues (nombreuses, comme cela a été souligné, et dont certaines ont des effectifs enseignants très restreints), les matières d'application, le personnel administratif et les étudiants. Ce choix reste pertinent car la majorité des enseignants du conseil de perfectionnement interviennent à la fois en licence et en master, et il permet une meilleure articulation entre les deux. En outre, certaines réunions sont parfois consacrées uniquement à la licence, d'autres aux masters. Cela n'empêche donc pas d'aborder des questions spécifiques.
- Si certaines universités ont fait le choix de séparer clairement les départements de langues, littératures et civilisations étrangères et les départements LEA, l'UPV a pris une direction différente en décidant de décloisonner les équipes pédagogiques. Selon les besoins, les recrutements se font sur des profils orientés plus vers la LLCER ou plus vers la LEA, mais les enseignants ont souvent un service partagé entre ces deux formations, service pouvant évoluer selon les années et les besoins. Cloisonner les équipes pédagogiques diminuerait ces dernières en termes d'effectifs. Ainsi, cette organisation apparaît comme une condition essentielle pour offrir à l'étudiant la multiplicité des combinaisons de langues possibles, qui représente l'atout de la filière LEA à Montpellier.
- Enfin, dans le souci d'une meilleure articulation entre la licence et le master LEA, la nouvelle maquette prévoit la création de trois parcours offrant des perspectives spécifiques.

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

*Université* : Université Paul-Valéry Montpellier 3

*Champs de Formation de l'université* : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

*Responsable de champ* : Hervé Lieutard

**X** Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales »**

*Responsables de la mention* : Andrea Bunzel, Katja Wimmer

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

---

Nous nous réjouissons de ce rapport globalement positif et nous nous permettons de revenir sur quelques aspects ponctuels.

- Ce sont le chinois, le grec moderne, le portugais et l'**occitan** qui peuvent être choisis en grand-débutant.
- Le problème du manque d'intervenants professionnels en PPP trouvera une réponse à la rentrée 2021, lorsque ces enseignements seront assurés par le SCUIO.
- L'ouverture progressive d'autres langues à l'Enseignement à distance est envisagée.
- Pour le taux de réussite en L1, de nouveaux dispositifs d'aide à la réussite ont commencé à être mis en place dès cette année universitaire via le contrat CONPERE et la possibilité d'opter pour une remédiation (tutorat et/ou soutien en ligne).

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

Responsable de champ : Hervé Lieutard

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : Musicologie**

Responsable de la mention : Yvan Nommick, Pr.

yvan.nommick@univ-montp3.fr

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

**Erreur factuelle (oubli) :**

**Page 1, encadré « Finalité » :**

Omission du partenariat conventionné avec le Centre International de Musiques Médiévales de Montpellier (CIMM) :

« La logique est celle d'une spécialisation progressive et d'une place importante réservée à la pratique musicale dans le cadre de partenariats conventionnés avec le Conservatoire à Rayonnement Régional et l'Orchestre National de Montpellier-Occitanie et avec le Centre International de Musiques Médiévales de Montpellier (CIMM) ».

**Observations :**

**Page 2, Lien entre formation et recherche :**

« *L'articulation entre les deux parcours de la licence et la recherche en musicologie s'avère ténue à la lecture du dossier* ».

**Réponse :**

L'articulation entre les deux parcours de la licence et la recherche en musicologie est réelle. Voici les exemples d'articulation avec le CEMM, le LabEx Archimède (dont fait partie le CEMM), l'IRCL et le RiRRA 21 :

- Le cours de Musicologie médiévale de L3 est directement lié à la recherche : le thème est choisi chaque année en lien avec l'axe de recherche musicologique du CEMM (et du LabEx Archimède) et avec le travail de création d'un artiste (ou d'un ensemble) en résidence et/ou d'un archéo-luthier. Les étudiants de L3 sont conviés (et présents) aux séminaires de recherche organisés au sein du CEMM. L'objectif est bien de penser dans un seul et même geste formation (musicologique et musicale), recherche et création. La recherche touche ici à certains aspects de médiévistique musicale sur

lesquels travaillent à la fois et ensemble chercheurs, musiciens et/ou luthiers et étudiants.

- A la rentrée 2019 a été créé un atelier de recherche-crédation nommé « ensemble-école » : il s'agit d'un projet de formation par la *praxis* qui permet aux étudiants de se confronter aux enjeux et aux problématiques de la direction artistique et administrative d'un projet artistique professionnel. Son objectif est d'encourager les bénéficiaires à s'interroger sur toutes les questions ayant attiré directement ou indirectement au processus de création et de production d'un spectacle. Les étudiants accueillis (impliqués dans les parcours Musiques médiévales) sont issus des différentes promotions (L3, M1, M2, Doctorat). La recherche est ici du type « recherche-crédation » et rejoint l'axe « Recherche en création » du RiRRA 21. Les étudiants sont encadrés par la MCF en Musiques médiévales et les deux directeurs artistiques de l'ensemble *La Camera delle Lacrime*.

*« Les manifestations scientifiques impliquant l'Institut de Recherche sur la Renaissance, l'Âge Classique et les Lumières et l'équipe pluridisciplinaire Représenter, Inventer la Réalité du Romantisme à l'aube du XXIe siècle ne font pas l'objet de descriptions détaillées ».*

**Réponse :**

- La réalité de ce lien se décline à deux niveaux : dans les cours d'érudition de Licence par le lien étroit qu'ils entretiennent avec les manifestations scientifiques (par exemple, le spectacle *Julie* de 2015 a été préparé par une promotion d'étudiants ; celui de 2017 [*La Tour de Nesle* et *Lucrece Borgia*], ainsi que les réalisations de 2018 et 2019 [*La Tour de Nesle*], associant étudiants de Musicologie (et étudiants en Études théâtrales).

**Page 2, Organisation pédagogique :**

*« La pertinence de la construction du second parcours Musicien interprète n'est pas établie (il est d'ailleurs indiqué dans le dossier que certains intitulés des enseignements pratiques sont inappropriés et fragilisent la communication) ».*

**Réponse :**

- Cette phrase fait référence au parcours de L3 « Musicien interprète en Musiques médiévales » : ce parcours, créé il y a 3 ans, pendant le contrat en cours n'a pas fait l'objet d'une habilitation. En conséquence, les enseignements sont aménagés sous les intitulés de la L3 « Musicien interprète en musique classique ». Difficile donc de communiquer à l'extérieur de l'université. L'objectif de cette nouvelle accréditation est justement de rendre lisible désormais et ce parcours et les intitulés de cours.

**Page 4, Analyse des perspectives et recommandations :**

*« Néanmoins, le dossier reste allusif sur le maintien de tout ou partie des parcours existants, ne précisant pas si le projet de création des trois nouveaux parcours s'ajoute au parcours Musique et musicologie actuel, ouvrant sur des poursuites d'études en master recherche ou en master enseignement, éducation et formation. »*

**Réponse :**

- OUI, les trois projets s'ajoutent à ce que le dossier d'autoévaluation désigne comme une MENTION :

Les nouveaux projets de création de parcours s'appuient sur le parcours *Musique et Musicologie* et la mise en place d'un tronc commun.

Ils ouvrent sur une poursuite d'études en Master Recherche et en Master enseignement, éducation et formation (MEEF).

En somme :

Licence Mention *Musique et Musicologie*

- Parcours *Musique et Musicologie*
- Parcours *Musicien interprète Classique et Médiéval*
- Parcours *Métiers du son*

« Le dossier explique notamment le fort taux d'échec en première année par un nombre insuffisant d'heures consacrées aux enseignements disciplinaires dits « d'érudition » qui n'ont pas été abordés dans le secondaire. »

**Réponse :**

- Le dossier souligne (en page 13) le trop faible volume horaire des enseignements disciplinaires (érudition musicologique et technique musicale) pour les étudiants ne venant pas d'un cursus préalable dans un Conservatoire.

« Le dossier indique que le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois dans l'année sans toutefois présenter de compte rendu en annexe. Il rassemble les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, les représentants des étudiants et du personnel administratif ainsi que des représentants du monde professionnel. »

**Réponse :**

- Le compte rendu d'un conseil de perfectionnement est un document formaté et peu éclairant en soi. Il n'ajoute rien aux remarques émanant de lui qui ont été intégrées au SWOT.

« Le dispositif d'aide à la réussite correspond à celui mis en place par l'université (stage de remédiation méthodologique en juin à l'issue de la première année, tutorat) sans que soient précisées les modalités d'implication de l'équipe pédagogique de la licence Musicologie. »

**Réponse :**

- Le dispositif mis en place par l'Université comporte à 50% un entraînement à l'écrit assuré par le département de Lettres de l'UFR1 ; le reste est mis en place par l'équipe pédagogique de la licence Musicologie, et se partage entre Formation musicale, Écriture musicale et Méthodologie.

« Le dossier souligne la présence du diplôme universitaire de musicothérapie, rattaché au Département de musicologie, sans que les passerelles entre la licence et ce diplôme soient tout à fait claires. »

**Réponse :**

- Les passerelles existent à plusieurs niveaux :
  - Les étudiants du DU de Musicothérapie sont fortement incités à suivre parallèlement la Licence de Musicologie (ce qui est le cas de plusieurs étudiants chaque année).
  - A cet effet, des équivalences sont aménagées entre les enseignements techniques et pratiques (Formation musicale, Chœur, Pratique musicale).
  - En Master, les étudiants inscrits dans le DU peuvent faire des mémoires sur leur objet d'étude en musicothérapie (ce qui est aussi le cas de plusieurs d'entre eux chaque année).

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

Responsable de champ : Hervé Lieutard

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Métiers du Jeu Vidéo »**

Responsable de la mention :

Claire Siegel

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

L'équipe en charge de la Licence professionnelle Métiers du jeu vidéo (LPMJV) a répondu sur deux points en amenant :

- une précision de détail dans les données factuelles, points qui précisent le nombre d'étudiants relevant de la formation continue,
- une précision importante qui soulève une erreur de report des pourcentages du taux d'insertion professionnelle. Les chiffres exacts ont été communiqué dans les annexes fournis 1.4c.

L'équipe souhaite par ailleurs apporter quelques observations constructives, propres à éclairer les questions soulevées et se propose de le faire en deux temps, un premier temps pour répondre à l'ensemble des difficultés diverses mais mineures, où pour lesquelles un changement est apparu ou est en cours, un deuxième temps pour discuter de la difficulté majeure relevée, la poursuite d'études.

#### 1. Difficultés diverses

##### a. Présence d'anciens étudiants au conseil de perfectionnement

Nous sollicitons régulièrement nos anciens étudiants dans d'autres circonstances : retour d'expérience en classe, échanges en vidéo-conférence, rencontres dans le cadre du réseau des anciens, et pour quelques-uns des plus anciens devenus seniors, participation pédagogique. Nous retenons l'idée de les associer également aux conseils de perfectionnement.

##### b. Articulation de la LPMJV avec la recherche

Si quelques étudiants viennent de leur propre initiative, nous n'imposons pas à l'ensemble de participer aux séminaires de recherche organisés pour les Masters, par contre les étudiants sont invités à participer systématiquement aux colloques et journées d'études qui sont organisés sur le campus ou plus largement dans la Métropole lors de manifestations auxquelles nous sommes associés. Ces manifestations peuvent concerner spécifiquement le jeu vidéo mais s'inscrivent

aussi dans le champ plus large des industries culturelles et créatives. Cette année par exemple ils participeront (sans obligation il est vrai, puisque la période recouvre celle des stages) à une journée d'étude intitulée « Slow art, slow games » qui pose la question de l'accélération de nos sociétés contemporaines (théorisée par Hartmut Rosa) dans le cadre de la création et de la consommation des productions culturelles et artistiques. L'an dernier, les étudiants disponibles à cette période avaient de la même manière, assisté à la journée d'étude « Le Discours des Mécaniques dans les jeux vidéo » dans le cadre du MICC en collaboration avec la Métropole. Sur le strict plan des enseignements, la particularité de cette Licence professionnelle est d'explorer dans un même élan les méthodes en cours dans l'industrie et les théorisations récentes qui traversent la recherche contemporaine de ce champ en devenir. L'ensemble des enseignements dispensés au sein de la LPMJV sont nourris des sujets de recherche des enseignants titulaires.

### c. Durée de la période de stage

La période de stage a régulièrement été remise en question dans la formation. Il a souvent été nécessaire de s'adapter aux situations. A la création de la LPMJV, l'industrie du jeu vidéo était encore sur un cycle où la saisonnalité marquait la gestion des projets, les périodes de stage s'articulaient avec ce cadre professionnel qui rythmait notre organisation. Rapidement la saisonnalité est devenue moins marquée ou différentes en fonction des studios : il a fallu s'adapter en dehors de tout cycle et donc ouvrir le plus largement possible aux demandes très diverses du secteur. Nous avons entamé une discussion avec de nombreux acteurs pour évaluer la meilleure adéquation entre période de formation et période d'immersion en entreprise, c'est un chantier complexe qui nous tient à cœur et qui recouvre également le sujet de la question suivante.

### d. Le cas de l'alternance

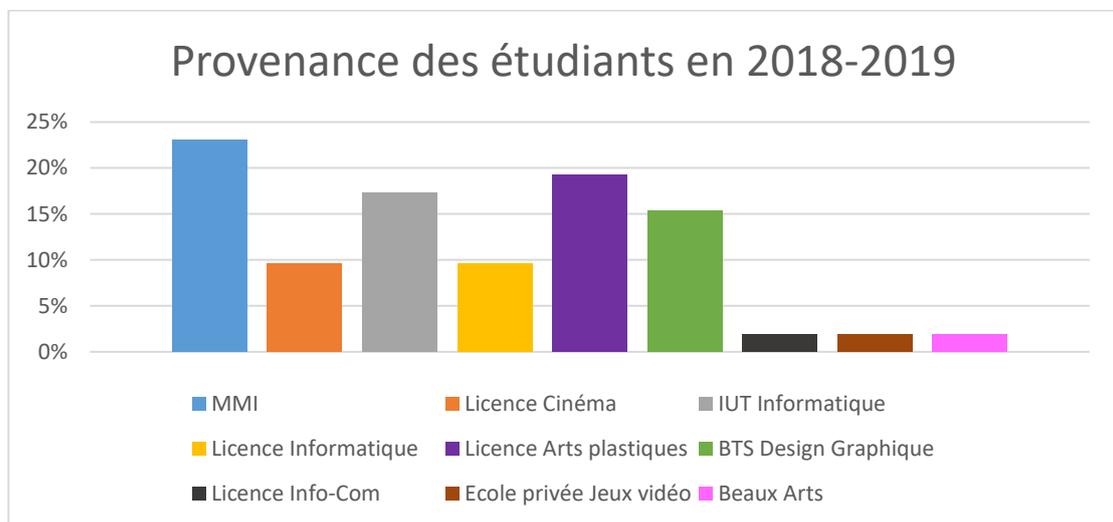
Nous avons démarré voici deux ans, avec les services responsables de l'apprentissage à l'UPVM, une étude sur la possibilité d'introduire une part d'alternance au sein de la LPMJV. Cette étude a fait l'objet de différentes pistes, de projections, qui évaluaient les possibilités d'articuler une formation s'inscrivant à la fois dans la semestrialisation, avec les contraintes qui y sont rattachées, et, dans la temporalité de l'alternance. Nous sommes arrivés à mettre en perspective et modéliser une approche qui était satisfaisante, tant sur le plan de l'organisation pédagogique que du cadre légal de l'alternance, avec de surcroît une perspective économique propre à améliorer nos conditions d'enseignement. Malheureusement, quand nous avons exposé ces options à nos interlocuteurs de la Direction des Ressources Humaines chez UBISOFT Montpellier, ceux-ci ont quelque peu modéré notre enthousiasme. De leur point de vue, hormis quelques fonctions liées à la gestion de ressources humaines, à la logistique, à la gestion, ou tout autre secteur périphérique à la création, le format de l'alternance n'est pas adapté. Leurs besoins sont contraints par le calendrier d'avancées des projets, par définition dynamique. Il est impensable qu'un salarié ou même un stagiaire puisse quitter le *flow* d'un projet en période de production, ni d'ailleurs en période de conception ou toute période de rush.

L'alternance représente des avantages importants, et bien entendu nous cherchons des solutions, un modèle approprié, que nous tentons de modéliser et dont nous débattons avec plusieurs acteurs professionnels. Nous observons également les tentatives d'autres formations

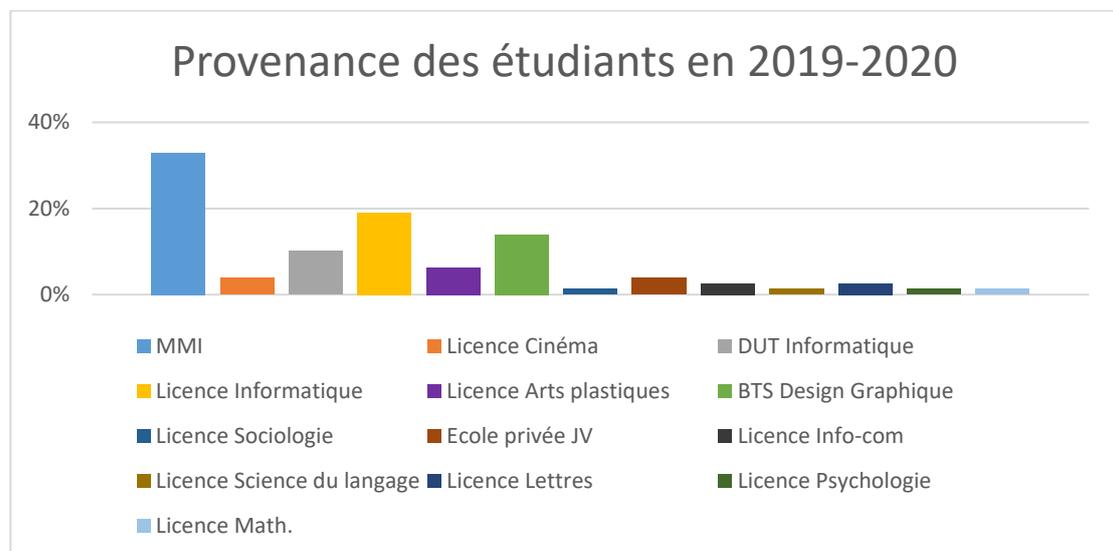
universitaires, au sein de l'UPVM pour d'autres champs professionnels, dans d'autres établissements, voire dans les écoles des groupes privés. Certaines s'avèrent inadaptées à notre champ, d'autres ne sont possibles que parce qu'elles peuvent s'exonérer de certaines contraintes ou règlements. Quelques-unes sont suivies de près pour vérifier les résultats obtenus. Ce chantier rejoint le précédent, mais aussi plus largement les questions soulevées par la poursuite d'études.

#### e. Provenance des étudiants candidatant

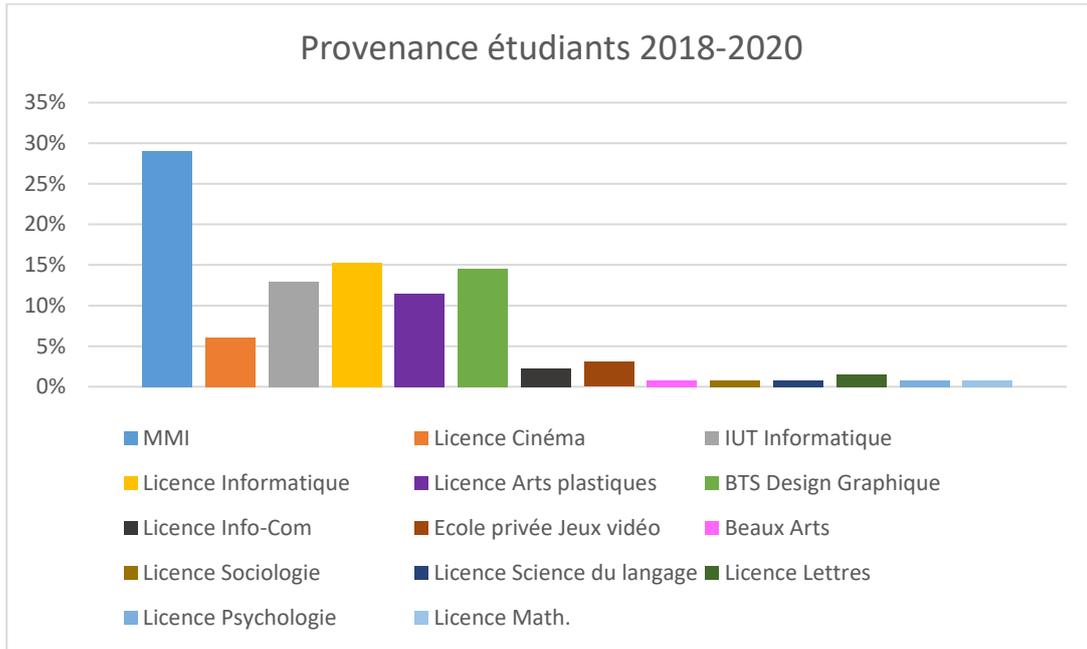
Concernant la provenance des étudiants candidatant au sein de la LPMJV, à travers les données à notre disposition, effectuées par nos soins sur les candidats au concours en 2018-2019 et 2019-2020, trois formations antécédentes se dégagent largement : DUT du Multimédia et de l'Internet (29%), Licence 2 Informatique (15%) et DUT Informatique (13%), Licence Arts plastiques (13%), Licence Arts plastiques (13%).



*Graphique des candidats à la LPMJV en 2018-2019*

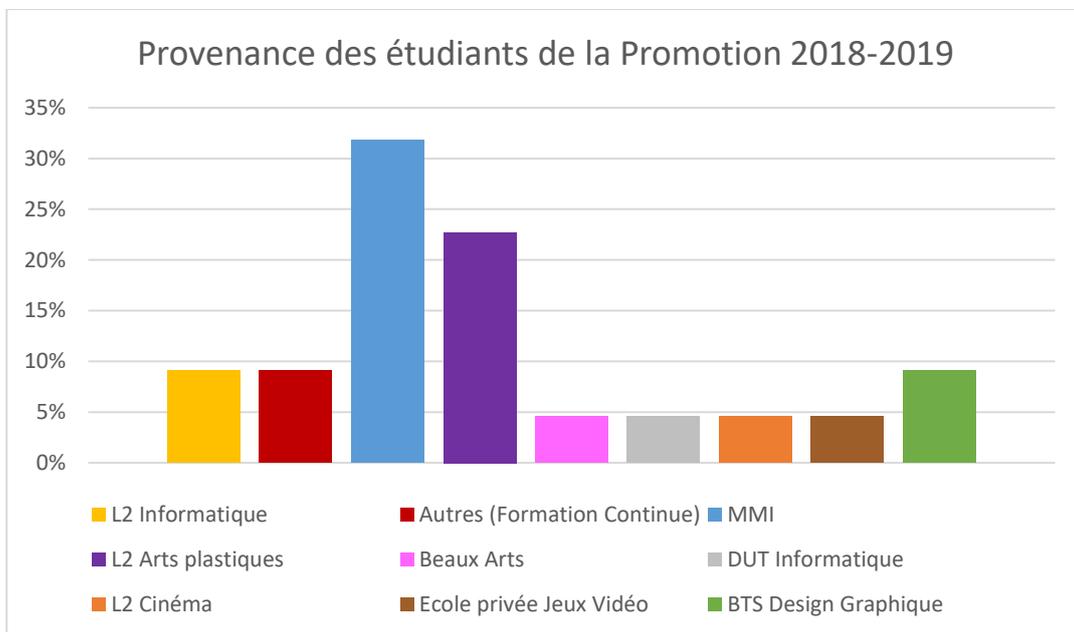


*Graphique des candidats à la LPMJV en 2019-2020*

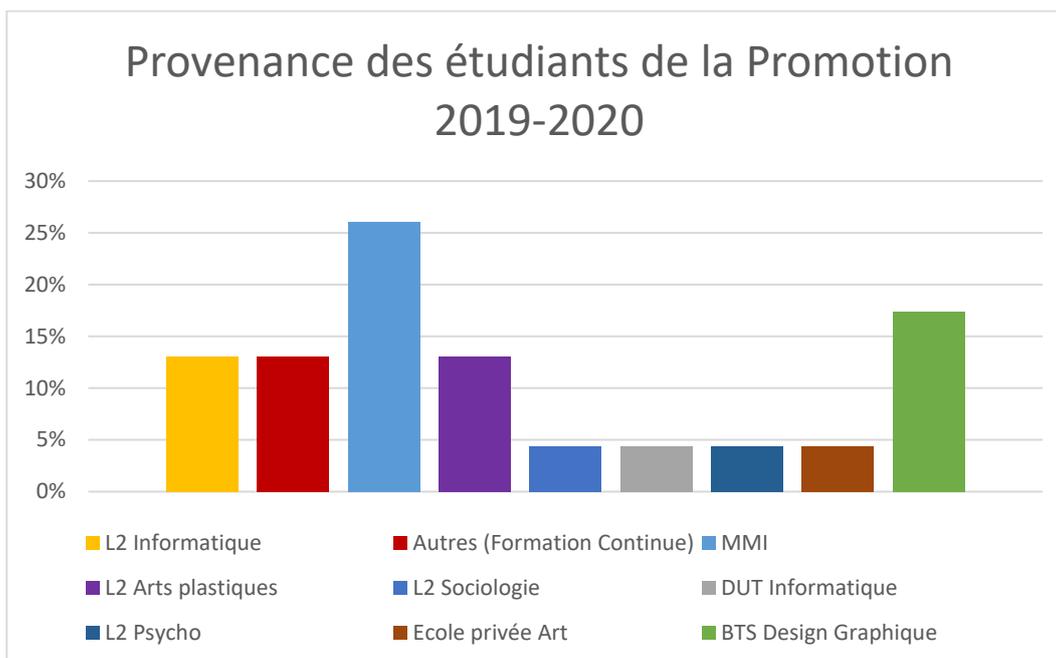


*Pourcentage des candidats à la LPMJV sur les deux dernières années*

A partir des mêmes données, les étudiants sélectionnés sur les promotions 2018-2019 et 2019-2020 montrent une forte provenance des DUT MMI, de Licence 2 Arts plastiques, et des BTS Design Graphique.



*Graphique des étudiants sélectionnés en LPMJV en 2018-2019*



#### *Graphique des étudiants sélectionnés en LPMJV en 2019-2020*

Ces données sont très variables en fonction des résultats du concours et du nombre de dossiers candidatant chaque année, et de leurs provenances diverses.

#### f. Critères de sélection à la LPMJV

Le concours d'entrée de la LPMJV à l'Université Paul-Valéry se fait en deux temps :

##### ❖ Une pré-sélection sur dossier

La pré-sélection sur dossier vise en premier lieu à établir si le dossier est complet au niveau administratif. Des critères de notation strictes sont ensuite appliqués constituant un barème sur les relevés de notes (/5points), la qualité des CV et Lettres de motivation (/5points), la stratégie de démarchage des entreprises pour candidater en stage (/4points), le portfolio (/6points). Sont invités au concours ceux dont la moyenne du dossier est au minimum de 10/20.

##### ❖ Une journée de concours écrit et oral

La journée du concours se décompose en un écrit sur table de 3h, lors duquel les étudiants travaillent sur :

- un sujet de dissertation en lien avec l'actualité du jeu vidéo et ses enjeux culturels (sont évalués conformément aux attendus d'une entrée en L3 des capacités d'expression écrite, d'argumentation, de problématisation, de définition, et des références culturelles ou théoriques pouvant appuyer le propos). La note de la dissertation compte pour un coefficient de 1,5.
- Un design d'interaction en lien avec le sujet de la dissertation visant à faire une proposition argumentée et schématique d'un concept de jeu vidéo (sont évaluées ici des aptitudes propres aux métiers du jeu vidéo : structure du jeu en lien avec les métiers du game design, schématisation algorithmique en lien avec les métiers de la programmation, croquis en lien avec les métiers du graphisme,

expérience-joueur en lien avec les métiers de l'Assurance Qualité). La note du design d'interaction compte pour un coefficient de 1,5.

- Un questionnaire à choix multiples regroupant culture générale, culture artistique, culture informatique et culture ludique. La note du questionnaire compte pour un coefficient de 1.

L'après-midi, le concours se fait sur un format d'oral de groupe de 30 min lors duquel une quinzaine de candidats exposent chacun leur motivation, puis débattent d'un sujet sur l'actualité du jeu vidéo tiré au sort (le temps alloué et le nombre de candidats peuvent légèrement fluctuer en fonction du nombre de candidats d'une année sur l'autre). Sont évalués lors de cet oral : capacité d'expression et d'argumentation, culture ludique, et savoir-être en groupe (les métiers du jeu vidéo impliquant communication et travail en équipe, ce critère nous paraît nécessaire à prendre à compte, même si son évaluation n'est pas prépondérante).

#### g. Des moyens limités

Pendant de nombreuses années, nous avons eu à composer avec des moyens limités, mais nous venons d'inaugurer pour cette rentrée 2019-2020 une salle entièrement rénovée, très bien équipée du point de vue du mobilier et de l'équipement informatique et audiovisuel, qui offre d'excellentes conditions de travail aux étudiants et aux enseignants. Deux postes de travail sont équipés pour permettre à des étudiants en mobilité réduite d'intégrer la LPMJV.

## 2. Poursuite d'études après la LPMJV

### a. Analyse de l'écosystème de l'industrie culturelle et créative du jeu vidéo

#### a.1 De plus en plus d'offres à Bac+5 ou équivalent

L'équipe pédagogique de la LPMJV est bien consciente du taux important de poursuite d'études sur la période évaluée. Compte tenu des données dont nous disposons, nous ne pouvons actuellement dire si cette tendance est vouée à s'accroître. Elle nous paraît pour la période évaluée fluctuer en réponse au marché du jeu vidéo. Cependant, la création d'un certain nombre de Master orientés autour de l'étude et de la conception du jeu vidéo ouvre de plus en plus de possibilités aux étudiants diplômés de la LPMJV pour poursuivre leurs études afin de perfectionner leurs compétences et d'enrichir leurs portfolios (critère de recrutement important dans les métiers du jeu vidéo). Si l'ENJMIN constitue la première formation à niveau bac+5 à avoir vu le jour en 2005, la LPMJV créée en 2007 a logiquement attiré des étudiants souhaitant intégrer l'école, utilisant notre formation dans une perspective de « préparation » aux concours de ce master.

Aujourd'hui, les masters créés à l'Université de Lorraine (Conception et dispositifs ludiques), Lyon 2 (Conception et intégration multimédia), à l'Université Aix-Marseille (Arts, Création numérique) ou encore le master Jeux Vidéo (anciennement Fictions numériques) de l'Université Paul-Valéry, présentent des formations à niveau bac+5 venant concurrencer l'ENJMIN - dans une moindre mesure puisque l'ENJMIN présente au total six parcours regroupant chacun des métiers de la création du jeu vidéo.

La LPMJV représente aujourd’hui une formation à l’identité forte, et au savoir-faire reconnu pour les étudiants souhaitant travailler dans le domaine du jeu vidéo. Corrélativement à la création de ces masters, les étudiants diplômés sortants d’une formation bac+5 ont élevé le niveau d’entrée en emploi dans le milieu du jeu vidéo. Les étudiants de la LPMJV se trouvent à la sortie de leur formation en concurrence directe avec des étudiants bac+5, ayant souvent également été diplômés d’une des LPMJV, avec un niveau d’expertise, et un portfolio plus conséquent.

Le nombre d’écoles privées dans le jeu vidéo ne cesse également d’augmenter compte tenu à la fois du marché économique que constitue le jeu vidéo, et de l’appétence que ses métiers recouvrent dans les jeunes générations. Ces écoles introduisent sur le marché de l’emploi des élèves diplômés ayant suivi un parcours de trois, quatre, voire cinq années d’études spécialisées dans le domaine du jeu vidéo.

### a.2. La place de la LPMJV dans ce contexte

Dans le cadre de l’enseignement supérieur public, la LPMJV de l’Université Paul-Valéry devient un chaînon manquant pour permettre aux Masters publics spécialisés dans le domaine du jeu vidéo de concurrencer ces formations privées, tout en donnant à la création de jeux vidéo, comme à celle du cinéma en son temps, une véritable dimension universitaire. Son inscription dans le champ des Industries Culturelles et Créatives montre une évolution constante de l’écosystème du jeu vidéo, requérant des connaissances à la fois techniques et à la fois situées sur des problématiques esthétiques et culturelles. Son inscription dans les sciences humaines comme un objet de recherche et de pratique, se positionnant d’ailleurs au cœur de la recherche-crédation, nécessite aujourd’hui un temps long de formation qui n’apparaissait pas dans la jeunesse du médium vidéoludique. Les studios de jeux vidéo, eux aussi confrontés à une concurrence de plus en plus prégnante entre les différents acteurs, éditeurs, créatifs indépendants, portent le jeu vidéo à un niveau de questionnement supérieur où il ne suffit plus de mettre en scène une performance technique, mais également une profondeur dans la narration, une réflexion sur les valeurs, sur la portée que le jeu peut avoir sur un utilisateur. Ce temps long d’acquisition de compétences et de compréhension des enjeux esthétiques, économiques et culturels du jeu vidéo, est aujourd’hui un critère de qualité reconnu lors des recrutements au sein des plus grands studios, tels qu’Ubisoft.

### a.3 Le format le plus adapté actuellement

Si la poursuite d’études vers le master est problématique d’un point de vue réglementaire, il reste que l’apport que constitue la formation suivie en LPMJV pour les étudiants du Master Jeux vidéo, dispensé dans notre université, est indéniable. Le bagage technique et théorique acquis complète avantageusement les enseignements du Master et renforce la garantie d’insertion professionnelle. Pour beaucoup d’étudiants la LPMJV est l’occasion de découvrir le jeu vidéo comme objet d’étude et c’est dans le même mouvement une appétence pour la recherche qui peut naître. Malgré un discours et des moyens déployés autour de la professionnalisation à l’issue de la formation (Journées Portes Ouvertes, concours, accompagnement à la recherche de stage, déploiement d’une stratégie professionnelle tout au long de l’année en rendez-vous individuel avec les étudiants), beaucoup d’étudiants révisent leurs objectifs initiaux de sortie vers l’emploi pour une poursuite d’étude. Parfois cela peut aboutir à une poursuite en doctorat,

et nous recensons à ce sujet trois étudiants ayant suivi ce parcours, dont l'un aujourd'hui diplômé et qualifié comme Maître de Conférences.

L'ensemble de cette analyse démontre une forte probabilité de l'accentuation du problème de la poursuite d'étude à la sortie d'une Licence Professionnelle dans les métiers du jeu vidéo. Si certaines années nous avons pu maîtriser le flux ou si le contexte professionnel ponctuel a participé à le limiter, le pourcentage de poursuite d'étude reste important.

Si la promotion 2016-2017 a particulièrement été marquée par le phénomène du fait d'un recrutement de candidats de seconde année de Licence Arts Plastiques, le phénomène est tendanciel.

#### b. Rappel des taux d'insertion professionnelle

Il nous semble aussi important de ne pas négliger le taux d'insertion professionnelle :

- Sur la promotion 2015-2016 : 52% ont trouvé un emploi ; 24% ont poursuivi leurs études ; 19% étaient en recherche d'emploi au moment de l'enquête.
- Sur la promotion 2017-2018 n'ayant pas poursuivi en master. Cette année-là, 25% des étudiants ont intégré un Master, 42% ont trouvé un emploi dans les cinq mois suivant leur diplôme, 25% étaient en recherche d'emploi au moment de l'enquête.
- La LPMJV offre donc aussi un tremplin pour une part conséquente des étudiants allant à l'encontre de cette tendance, et déployant une stratégie professionnelle elle aussi gagnante. Ces résultats ne doivent pas être négligés. Cette possibilité apparaît bien souvent en fonction du métier choisi. Les métiers dans le domaine de l'assurance qualité, du graphisme ou de la programmation, sont encore inscrits dans un penchant plus technique, permettant un recrutement non discriminant à un niveau bac+3 pour d'excellents étudiants. Il nous faut préciser qu'un travail de fond, un travail de confiance réciproque est mis en place par l'équipe pédagogique avec les studios partenaires (DigixArt Entertainment, Ubisoft Montpellier, Ubisoft Montreuil pour les plus significatifs) afin de créer des ouvertures de postes à niveau bac+3 sur les métiers de game designer et de level designer. Ce travail se fait par l'invitation régulière de ces studios à venir évaluer les projets des étudiants lors de soutenances et d'expositions, en sus des « Rencontres professionnelles » organisées sous la forme de workshops tout le long de l'année.

#### c. Les perspectives d'évolution

##### c.1. Reconfiguration des offres de formations

Dans un cas, comme dans l'autre, l'évolution de la structure des formations universitaires professionnalisantes avec notamment l'arrivée annoncée du BUT, invite à la réflexion quant à une nouvelle organisation. Cette réflexion nous a amené à initier une transformation progressive de notre offre de Master vers plus de spécialisation, mais ce n'est pas suffisant. Nos résultats font la démonstration d'une efficacité vers l'emploi qui se concrétise de la meilleure des façons quand Licence et Master se complètent - formule incompatible avec la

réglementation des Licences professionnelles. Nous pouvons aussi nous interroger à terme sur l'avenir des Licences Professionnelles.

### c.2 La mise en place de la transition

La LPMJV de l'Université Paul-Valéry est par ailleurs devenue une « marque de fabrique » et connaît aujourd'hui une maturité importante conduisant à une reconnaissance nationale liée à son histoire et à une inscription dans le patrimoine professionnel et institutionnel régional. Le risque d'une modification brutale du format est réel, compte tenu de la discrimination qu'une formation universitaire non professionnalisante peut connaître lors des recrutements dans les studios. Le marqueur « professionnel » de la LPMJV est d'une importance considérable lors des phases de recrutement et signe la promesse d'un équilibre entre pratique et théorie.

### c.3 Les perspectives en construction

Compte tenu de l'analyse de la situation, plusieurs perspectives sont en construction :

#### ❖ **Les projets tuteurés comme terrain d'expérimentation d'une nouvelle forme d'alternance**

Nous avons expérimenté ces deux dernières années, une modalité particulière de projet tuteuré qui s'appuie sur une commande institutionnelle (direction de la valorisation du patrimoine de la région Occitanie). Si le projet est validé lors de sa présentation, il est prolongé d'un stage, organisé par le commanditaire et tuteuré par des studios partenaires. Ce dernier format nous semble particulièrement prometteur en ce qu'il réussit à réunir des entités concurrentielles autour d'un projet commun dont la Région est garante. Il pourrait ainsi être prolongé et accompagné pour entrer en résonance avec le statut d'étudiant-entrepreneur, de façon à permettre la réalisation du projet dans une version définitive, en dehors du seul registre de la « démo », et se traduire par une entrée sur le marché. Nous travaillons activement à pouvoir pérenniser et étendre ce format en impliquant d'autres acteurs du secteur.

#### ❖ **Le renforcement du Master avec une nouvelle formule pédagogique**

Dans la perspective d'une transformation progressive de la LPMJV, nous avons pour la prochaine maquette consolidée notre offre en Master afin de garantir une formation suffisamment solide à la fois sur le plan technique et théorique. Nous travaillons activement et en étroite collaboration avec les studios régionaux à la mise en place d'une pédagogie par projets permettant de rassurer les studios sur une offre en Master non professionnalisante en M1, avec une implication régulière des acteurs professionnels. N'ayant pas les moyens de faire intervenir les professionnels dans le même cadre que celui de la LPMJV, c'est aussi un travail de communication et d'argumentation qui se met en place sur l'investissement des studios au sein de nos formations pour la formation de leurs futurs salariés que nous déployons.

#### ❖ **La consolidation du jeu vidéo dès la L1 au sein de la filière Arts plastiques**

Les discours de plus en plus prégnants des studios de jeux vidéo montrent un besoin d'ouverture culturelle dépassant le seul champ du jeu vidéo. Ce bagage culturel, pluridisciplinaire est aujourd'hui reconnu comme l'un des points forts de notre formation.

Il constitue une valeur ajoutée et recherchée au sein des studios afin d'entrer en cohérence avec la dynamique évolutive du jeu vidéo vers une forme plus mature. Contrairement à la tentation d'un parcours de Licence spécialisée en jeu vidéo, nous tenons à conserver notre positionnement dans une filière artistique, situant le jeu vidéo comme médium.

Ces différentes modalités restent encore à évaluer.

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

*Université* : Université Paul-Valéry Montpellier 3

*Champs de Formation de l'université* : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

*Responsable de champ* : Hervé Lieutard

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Danse - parcours études chorégraphiques : Recherche et Représentation »**

*Responsable de la mention* : Alix de Morant

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

---

Deux erreurs se sont glissées dans le rapport d'évaluation HCERES :

- Dans le paragraphe introductif (présentation de la formation), il est mentionné que ce parcours est ouvert à des étudiants de moins de 22 ans. Or, il s'adresse à des étudiants de plus de 22 ans.
- Dans le paragraphe "résultats constatés" : Il est indiqué que "La part des entrants par rapport aux postulants est inférieure à 50 %, mais ce pourcentage se construit sur de petits effectifs (7 sur 20)". Or, le nombre de candidatures oscille entre 90 et 110 chaque année. La part des entrants par rapport aux postulants est donc bien inférieure à 50%.

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

Responsable de champ : Hervé Lieutard

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Direction de projets ou établissements culturels (DAPCE) »**

Responsable de la mention : Alix Wallon de Morant ( MCF) &Yvan Nommick ( PR)

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Une des premières phrases du rapport HCERES concernant le « Positionnement du Master dans son environnement », part du constat que « le positionnement national et européen du Master fait défaut ».

Le comité de pilotage du Diplôme compte en son sein des enseignants-chercheurs dont le parcours et les domaines de recherche sont résolument européens. Les cours dispensés par Yvan Nommick, Pietsie Feenstra et Alix de Morant en esthétique et histoire des arts couvrent : les esthétiques flamandes en théâtre et en danse (Belgique et Pays-Bas), l'histoire des festivals européens de cinéma (Berlin, Rotterdam, Rome, Cannes etc.) et celle des grands festivals internationaux de musique. La question de la circulation des œuvres et des artistes en Europe, est constamment au cœur des discussions qui s'engagent dans le cadre de ces enseignements car il nous apparaît fondamental aujourd'hui de penser l'Europe depuis les œuvres de création. Par exemple, *le Poète aveugle* de Jan Lauwers, retrace les histoires individuelles des membres qui composent la Need company, et parvient ainsi, par l'évocation de leur provenance géographique et de leur généalogie à dresser un portrait contrasté de l'Europe contemporaine, en évoquant la douloureuse période de la colonisation en Afrique et en Asie.

Le séminaire Europe du Master, rassemble en plus de ces séminaires de culture européenne, des cours en ingénierie sur le montage de projets européens dispensés par des porteurs de projets culturels européens et des chargés de mission en montage de projets internationaux. Chaque année, le dispositif Erasmus + est mis à profit pour inviter un enseignant venant d'un pays d'Europe.

Le rapport semble par ailleurs signifier « qu'un ancrage local en Région Occitanie », ne serait pas suffisant pour affirmer le positionnement européen de la mention. Cette vision centraliste peut être ici remise en question car il est tout à fait possible et à plus d'un titre, de définir une vision européenne depuis cette région, à l'aune de son histoire comme de celle de ses institutions. L'histoire de l'Europe (27 pays, si l'on omet volontairement le Royaume Uni,

car le Brexit est en cours) est liée à la période de l'après Seconde Guerre mondiale. Ici les paysages en témoignent et l'art participe de ce travail de mémoire. Un seul exemple : Le film *Josep*, réalisé par Aurel, et produit par Serge Lalou (producteur des Films d'Ici et enseignant dans le département de rattachement du DAPCE) sélectionné par la 73<sup>ème</sup> édition du Festival de Cannes, en est une preuve qui retrace la retraite espagnole qui a marqué nos territoires lorsque en 1939, nombreux citoyens espagnols ont dû traverser la frontière, et se sont installés dans le Sud de la France. La sélection de ce film au festival de Cannes est un signe important de ce qui peut se produire à l'échelle de la région.

Située entre la France, l'Italie et l'Espagne, l'Occitanie est une zone géographique très attirante et culturellement, les projets européens y ont trouvé leur place en participant au développement des territoires et des initiatives transfrontalières avec les voisins de Catalogne. Carrefour des arts, Montpellier compte à son actif plusieurs festivals d'envergure internationale, donnant la possibilité aux publics de découvrir les multiples facettes de la création artistique européenne : Le Printemps des Comédiens, Montpellier Danse, Le Festival de Radio France, Cinémed, pour ne citer que les plus importants sont des acteurs de la vie culturelle locale et des partenaires confirmés du DAPCE. De même le Centre National Dramatique conventionné avec le Master DAPCE proposera en 2020 la première *Biennale des Arts en Méditerranée* à laquelle participeront les étudiants du DAPCE, autant comme spectateurs que dans le cadre de projets appliqués. Nous voulons croire que la Méditerranée, fait bien partie de l'espace européen.

Enfin, au-delà de la métropole, les territoires se sont développés grâce au soutien de l'Europe et souvent les initiatives culturelles locales, s'inscrivent dans des projets européens (notamment de type FEDER) qui participent de leur diversité et de leur rayonnement. Il est primordial que des jeunes acteurs soucieux de penser désormais culture et développement durable puissent se préoccuper aussi de la création et de la diversité culturelle en milieu rural sans pour autant en avoir une vision réductrice et cloisonnée.

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

*Université* : Université Paul-Valéry Montpellier 3

*Champs de Formation de l'université* : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

*Responsable de champ* : Hervé Lieutard

Licence

Licence Pro

Master

**Mention** : « ESTHETIQUE »

*Responsable de la mention* : Frédérique MALAVAL

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

---

#### Cohérence des enseignements Master Esthétique

Le socle commun en est un exemple précis. En effet, les trois disciplines (esthétique, philosophie et psychanalyse) sont convoquées autour des concepts de « subjectivité et expérience » et « Discours, Formes, Pratiques ». Les autres unités de valeur sont toutes particulières et articulées au Master Esthétique 1&2. Par exemple, l'ecue « Esthétique et éthique » reprend dans sa forme et dans son contenu deux moments que traverse la compréhension des œuvres artistiques et poético-littéraires. Cet intitulé d'ecue éponyme continue les travaux du GDR 21 de 1992 à 2000 intitulé « Esthétique et Ethique » lequel a donné naissance à une revue transdisciplinaire « Dires », courant jusqu'au numéro 30 avec des auteurs toujours dans le champ transdisciplinaire ainsi J.-L. Nancy, P. Lacoue-Labarthe, A. Badiou, J. Oury, E. Balibar etc. Ces grands textes sont reliés depuis 2016 par notre revue créée en ligne [www.esquisses.eu/revue](http://www.esquisses.eu/revue).

Cette approche ne dissocie pas, au nom même de la transdisciplinarité, une esthétique de la forme et une éthique de la conception.

Cette entrée en matière, dès le Master 1, se poursuit par une mise en forme des théories de la modernité non plus d'un point de vue historique mais centrée autour des thèmes :

« continuité/rupture » et « vérité ». Au 3ème semestre, la crise des représentations est abordée dans le champ diagonal et transdisciplinaire. Cette diagonale se poursuit par les ecues « esthétique et transversalité » et « pensées et pratique des formes » qui, pour conclure, donnent une véritable explication de ce que nous entendions au départ par transdisciplinarité.

Pour le dire autrement, toute grande œuvre d'art et tout grand artiste tel que nous les envisageons ont convoqué dans leur œuvre un excès, une sortie de leur champ d'expérience: Léonard de Vinci entre peintures et Carnets, Michel-Ange poésies et sculptures, Cézanne et ses entretiens, Paul Klee et la théorie des arts modernes. L'art contemporain ni déroge pas, faisant émerger de nouvelles formes « hybrides » voire « inclassables » ainsi, l'héritage de transgression, de Joseph Beuys à Jan Fabre dont l'art noue théâtre, art plastique, danse et sciences.

Tous démontrent, s'il en est besoin, que l'art ne se réduit pas à un champ unique de réalisation.

Pour conclure plus théoriquement, la transdisciplinarité c'est tenter de clarifier des concepts en les travaillant, c'est en faire varier l'extension pour une meilleure compréhension, c'est aussi lui incorporer des traits d'exception que l'art, la littérature, la poésie ne cessent de proposer. C'est aussi prendre ces nouveaux concepts comme modèle et leur appliquer des séries de transformations qui n'ont cessé d'alimenter les grandes œuvres.

Et c'est pourquoi nos références transdisciplinaires s'appuient tout aussi bien sur Nietzsche que G. Deleuze que sur M. Merleau-Ponty et H. Maldiney que sur G. Bataille, Lacan et J. Oury, c'est-à-dire un axe principal d'orientation psychanalytique et philosophique du XXème siècle.

L'ensemble des cours proposés, chacun à son titre, développe un point singulier orienté par la transdisciplinarité.

Depuis deux ans, nous avons mis au point des rencontres collectives et individuelles sur deux journées, la dernière journée étant consacrée à des interventions d'enseignants du Master sur un thème transdisciplinaire, par exemple, « la trace et l'empreinte », cette année le thème prévu est le « chaos, l'écriture et le corps » 2020/2021.

*Stages :*

*Bien que le Master soit axé vers la recherche, nous valorisons et encourageons les stages par une entrée professionnelle très étendue avec nos différents partenaires culturels ou sanitaires dont 16 institutions culturelles conventionnées avec nous et également 6 institutions médico-sociales (articulation art/ esthétique/ psychanalyse sous forme principale d'Ateliers art) : ainsi à Montpellier : le CHU Guy de Chauliac, le CHU Hôpital Arnaud de Villeneuve, l'ESAT, Etablissement médico-social de travail protégé « La Bulle Bleue », directrice Delphine Maurel et l'Ehpad « Belle-viste » de Saint Gély du Fesc sous la responsabilité de Mme Reine-Marie Jean, la Clinique de La Borde (créée par le psychiatre et psychanalyste J. Oury, figure de la psychothérapie institutionnelle) et enfin le Foyer Mondrian à Marseille, stage encadré par M. Bernard Salignon. (Cf. Liste autoéval. Réf 2-3, p. 9).*

En ce qui concerne les stages de certains de nos étudiants, nous tenons à préciser que les sortants sont tous issus de notre filière esthétique. En dehors de nos trois institutions montpelliéraines, depuis la création du Master, L'hôpital psychiatrique de La Borde, par exemple, a reçu une dizaine d'étudiants autour du thème « création et folie ». Le second est le foyer de l'enfance de Marseille dirigé par Jean-Jacques Germain lequel a pris une dizaine d'étudiants durant un mois en colonie de vacances avec les autistes dans un chalet en Haute Savoie, « foyer Mondrian », stages supervisés par Bernard Salignon, stages rémunérés à hauteur de 1000 euro. Depuis l'envoi de notre autoévaluation en septembre 2019, nous avons instauré un nouveau partenariat avec le CCN, Centre Chorégraphique National de Montpellier pour un stage annuel (attaché à la médiation culturelle), sous la responsabilité du directeur adjoint M. Rostan Chentouf.

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

Responsable de champ : Hervé Lieutard

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Langues Littératures Civilisations Etrangères et Régionales »**

Responsable de la mention : Jean-Michel Ganteau

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

Les membres du comité de pilotage et du conseil de perfectionnement du master LLCER remercient les experts pour leur évaluation globalement très encourageante de cette mention de master ainsi que pour les conseils et recommandations formulés. Ils souhaitent répondre de manière synthétique aux points principaux soulevés dans le rapport d'évaluation.

Pour ce qui concerne la **chute des effectifs** au cours de l'actuel contrat, elle est en grande partie à corréliser à la création de la filière MEEF et à la stabilisation des effectifs en MEEF. D'autres facteurs sont également à prendre en compte, auxquelles pourraient répondre les mesures suivantes :

- Respect d'un calendrier et de modalités d'inscriptions opératoires.
- Meilleur dispositif de communication interne (avec organisation de rencontres entre anciens et actuels étudiants de master et L3) et externe.
- Ouverture de tous les parcours à l'EAD.
- Pour le parcours « Etudes germaniques », mise en place d'un double diplôme en partenariat avec une université allemande.

La seconde préoccupation principale formulée par les experts concerne **le taux de réussite**, notamment en EAD pour certains parcours. Ici encore, plusieurs leviers peuvent être envisagés :

- En amont, recrutement avec niveau C1 en français et mise en place de remédiations en FLE.
- Optimisation de certains dispositifs actuellement en place, et notamment la possibilité, au sein de chacune des sessions d'examen (S1 et S2), de bénéficier d'une première et d'une seconde évaluation.
- Création des conditions d'un travail plus régulier, avec remise de travaux intermédiaires bonifiés, optimisation de la plateforme Moodle et des outils de visioconférence, RDV individuels ou collectifs dès l'automne afin d'attirer l'attention des étudiants sur les enjeux méthodologiques et organisationnels, en sus des considérations scientifiques.
- Le comité de pilotage du master LLCER travaille à la mise en place de parcours aménagés en M1.

Comme indiqué ci-dessus, nous nous attachons à la clarifier la place qu'occupera la **dimension professionnelle** au sein de chaque parcours. Elle est déjà présente dans certains d'entre eux (Etudes chinoises et néo-helléniques), alors que d'autres se concentrent sur la dimension pré-professionnalisante avec l'option « Préparation agrégation » en M2 (Etudes anglophones et hispanophones). Cette dernière option sera étendue à l'ensemble des langues dans lesquelles une agrégation est ouverte à l'occasion du prochain contrat. Par ailleurs, une professionnalisation sera ouverte à travers la possibilité d'associer stage et mémoire au S4 de chaque parcours. Ce dispositif se fondera sur une préparation en amont assurée par le personnel qualifié du SCUIO-IP de l'université (mutualisation au sein de la mention) et sur la possibilité de valider le S4 par un « Mémoire de recherche avec mise en situation d'exercice » soumis à une soutenance.

Enfin, la mise en place du **livret de compétences** sera un des chantiers prioritaires du prochain contrat et sera préparée dès l'année universitaire 2020-21.

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

Université : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Champs de Formation de l'université : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

Responsable de champ : Hervé Lieutard

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Métiers du livre et de l'édition »**

Responsable de la mention : Corinne Saminadayar-Perrin

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

##### Présentation de la formation.

Le M1 Métiers du livre et de l'édition (MLE) constitue un parcours au sein du master Lettres. Outre les enseignements de tronc commun et la rédaction d'un mémoire de recherche d'une centaine de pages, les étudiants inscrits dans ce parcours bénéficient de trois enseignements de spécialité (Littérature et médias, Littérature et édition, Initiation à la PAO et à l'infographie). Ils peuvent également réaliser des projets tutorés au sein d'équipes mixtes M1 / M2, et effectuer des stages proposés par nos partenaires (Automn'Halles de Sète, Les Boutographies, la Comédie du Livre notamment).

Le M2 MLE est autonome. On trouvera à la fin de ce document les raisons pédagogiques et administratives qui expliquent cette structuration spécifique, laquelle a donné depuis 2012 de bons résultats en termes de diplomation et d'insertion professionnelle.

##### Finalité.

- L'insertion professionnelle dans les métiers de la librairie est préparée par le cycle de cours de Yannick Vacher, chargée de mission à Occitanie Livre (pôle de Toulouse). Cet enseignement s'intitule « Être libraire en XXI<sup>e</sup> siècle ». Chaque année, plusieurs étudiantes (et étudiants) effectuent un stage en librairie généraliste ou spécialisée (BD, manga, jeunesse, Sauramps médical). Certaines diplômées sont recrutées dans le secteur dès la fin de leur formation.

- L'insertion professionnelle dans les métiers des bibliothèques concerne essentiellement les diplômées ayant validé le DU Métiers des bibliothèques parallèlement à leur M1 MLE. Là encore, le réseau des médiathèques avec qui nous travaillons accueille nos étudiantes en stage, et certaines y effectuent ensuite le début de leur carrière.

## Organisation pédagogique.

- La liste complète des enseignements, avec une présentation circonstanciée de chacun d'entre eux ainsi que des intervenants, figure dans le livret du master MLE, disponible en ligne sur le site de notre université (UFR 1). Le M2 MLE est conçu pour élargir, approfondir et compléter les compétences acquises en licence de lettres (notamment en parcours « Métiers de l'écrit et de la culture »), et en M1 MLE.

- Formation Anglais professionnel pour les métiers du livre. La plupart des étudiants ont suivi un cursus d'anglais durant l'ensemble de leur licence (certains ont même validé une licence d'anglais, voire effectué un séjour Erasmus dans un pays anglophone). Ce sont ces solides compétences qui permettent d'assurer à nos diplômés au moins le niveau B2 requis pour les titulaires d'un master.

## Pilotage.

Les professionnels partenaires de notre formation interviennent à tous les niveaux du pilotage : élaboration des maquettes, évolution du contenu des enseignements, recrutement des enseignants extérieurs, choix des équipements techniques nécessaires à l'apprentissage de la PAO et de l'infographie, participation au Comité de perfectionnement.

C'est ce partenariat étroit qui nous permet d'assurer à nos étudiants une excellente insertion professionnelle.

## Structuration du master.

Depuis l'ouverture de la formation en septembre 2012, **le master 1 « Métiers du livre et de l'édition » constitue un parcours du master Lettres. Le M2 « Métiers du livre et de l'édition » est autonome et considéré comme « suspendu ».**

Cette configuration s'explique pour les raisons suivantes.

- La loi impose que tout.e étudiant.e ayant validé un M1 puisse obtenir une place dans l'un des parcours de M2 inclus dans la mention.

- Chaque promotion de M2 « Métiers du livre et de l'édition » ne comporte que 19 étudiant.e.s, formation continue comprise. Cet effectif réduit est indispensable pour permettre l'excellent taux d'insertion professionnelle qui est le nôtre actuellement.

- Il existe par conséquent une procédure d'orientation à l'issue du M1 MLE : une personne ayant validé son M1 MLE peut poursuivre ses études soit en M2 « Métiers du livre et de l'édition », soit en M2 Lettres. La sélection des dossiers pour le M2 MLE s'effectue non seulement sur des éléments académiques, mais sur des critères pré-professionnalisants (projets tutorés et stages réalisés en M1) et sur les résultats obtenus dans le cadre d'enseignements spécifiques (portant notamment sur les techniques de la PAO).

Il est impossible de faire du master MLE une mention autonome M1 / M2. En effet, nous ne pouvons pas sélectionner efficacement les candidats à l'issue de la Licence, qui ne permet pas de juger des compétences évoquées ci-dessus. Par ailleurs, comment être certains d'obtenir une promotion de 19 étudiant.e.s en M2, puisque des candidats extérieurs à l'université peuvent se manifester, de même que des candidats émanant du SUFCO, et que la réussite de l'ensemble des étudiants de M1 ne peut être garantie à l'avance ? En faisant du master MLE une mention autonome M1 / M2, nous nous exposerons à refuser en M2 des personnes ayant validé leur M1, sans pouvoir leur permettre, comme l'exige la loi, une poursuite d'études dans un parcours de M2 dépendant de la mention.

C'est pourquoi nous reconduirons l'actuelle structuration de la formation, à moins que la loi ne soit modifiée pour nous permettre plus de flexibilité.

## REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Campagne d'évaluation 2019-2020 - Vague A

*Université* : Université Paul-Valéry Montpellier 3

*Champs de Formation de l'université* : Langues, Littératures, Arts, Cultures, Civilisations

*Responsable de champ* : Hervé Lieutard

Licence

Licence Pro

Master

**Mention : « Patrimoine et Musées »**

*Responsable de la mention* : Vincent Challet

#### Observations suite à la publication du rapport d'évaluation HCERES

---

Le pilotage de la formation apparaît de manière plus claire dans les rapports établis à l'occasion des conseils de perfectionnement tenus au sein de la formation chaque année.

Compte tenu du nombre d'heures consacrées au sein du parcours VMP aux modalités pratiques de la médiation des patrimoines, il paraît difficile d'y inclure également une initiation à la recherche. Cette dernière se fait essentiellement par le biais du mémoire de recherche accompli en master 2 et par le biais de l'encadrement assuré par les enseignants-référents tout au long des stages obligatoires qui incluent à la fois recherches documentaires, rapport de synthèse et expériences pratiques.

## CHAMP DE FORMATIONS LANGUES, LITTÉRATURES, ARTS, CULTURES, CIVILISATIONS

### Liste des formations ne formulant pas d'observation :

- Licence Arts du spectacle
- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Licence Humanités
- Licence Lettres
- Licence Philosophie
- Licence Pro Techniques du son et de l'image
- Master Arts de la scène et du spectacle vivant
- Master Arts plastiques
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Études culturelles
- Master Histoire de l'art
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Lettres
- Master Mondes anciens
- Master Mondes médiévaux
- Master Musicologie
- Master Philosophie
- Master Psychanalyse

Dépôt du fichier « Observations suite au rapport  
d'évaluation du champ de formations Langues,  
Littératures, Arts, Cultures, Civilisations »

Montpellier, le 11 juin 2020

Le Vice-Président du CEVU

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with several vertical strokes and a small dot, representing the name Julien VIDAL.

Julien VIDAL

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)